



HAL
open science

Politique linguistique intérieure de la Chine : entre unité et diversité. Le débat autour du cantonais au début du 21e siècle

Yufei Guo

► To cite this version:

Yufei Guo. Politique linguistique intérieure de la Chine : entre unité et diversité. Le débat autour du cantonais au début du 21e siècle. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCF010 . tel-01699287

HAL Id: tel-01699287

<https://theses.hal.science/tel-01699287>

Submitted on 2 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale N°265

Langues, littératures et sociétés du monde

Équipe de recherche Plidam

THÈSE

présentée par

Yufei GUO

soutenue le 3 juillet 2017

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**

Discipline : Science du langage : linguistique et didactique des langues

Politique linguistique intérieure de la Chine : entre unité et diversité. Le débat autour du cantonais au début du 21^{ème} siècle

Thèse dirigée par :

Joël BELLASSEN

Membre HDR de l'équipe PLIDAM, INALCO

RAPPORTEURS :

Michael BYRAM

JIN Siyan

Professeur émérite, Université de Durham (UK)

Professeur des universités, Université d'Artois

MEMBRES DU JURY :

Joël BELLASSEN

Gilles FORLOT

Michael BYRAM

JIN Siyan

Membre HDR de l'équipe PLIDAM, INALCO

Professeur des universités, INALCO

Professeur émérite, Université de Durham (UK)

Professeur des universités, Université d'Artois

Remerciements

Cette thèse a été réalisée dans le cadre de l'équipe PLIDAM à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Elle a bénéficié d'une bourse d'étude accordée par le gouvernement chinois de 2014 à 2016.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude et mes remerciements sincères à M. Joël Bellassen, mon directeur de recherche, qui m'a accompagnée tout au long de la réalisation de cette thèse. L'intérêt qu'il a témoigné pour des problématiques qui semblaient hasardeuses au départ m'a encouragée à poursuivre dans la voie de leur exploration. Sa confiance, ses conseils et ses commentaires éclairants et précieux m'ont permis de surmonter les difficultés dans la rédaction de cette thèse.

Je dois une profonde reconnaissance à M. Michael Byram, pour m'avoir aidée au cours d'un moment difficile de ma recherche, par ses remarques sur les notions théoriques qui ont ultérieurement guidé et nourri ma réflexion, pour nos discussions fécondes à l'occasion d'une rencontre à la gare Montparnasse et les échanges de mails qui l'ont suivie. Son aide et ses encouragements ont été d'une très grande qualité et d'un immense réconfort.

Mon immense gratitude s'adresse également à M. Gilles Forlot et à Mme JIN Siyan pour avoir accepté de participer à ce jury de thèse. Je suis reconnaissante de l'intérêt qu'ils ont porté à l'égard de cette recherche.

Je remercie également Mme Christine Lamarre, pour son soutien, ses conseils et en particulier les occasions qu'elle m'a offertes de m'entraîner à parler de mon travail devant un public académique.

Mes remerciements sincères vont également à toute ma famille qui est loin en Chine : mes parents, mon grand-père et mon compagnon WANG Weiwei, pour le soutien, la compréhension et l'affection qu'ils m'ont donnés à tout moment, malgré la distance.

Enfin, je remercie infiniment toutes les personnes que j'ai rencontrées sur le terrain. En tant que locuteur natif du cantonais, je partage leur affection pour la ville de Guangzhou. Je les remercie de leur confiance, de leur attention, de leur amitié, et d'avoir accepté de s'entretenir avec moi pour réaliser cette recherche.

Tables des Matières

Introduction générale.....	1
Politique linguistique : un champ de recherche en développement	1
Genèse du travail : le mouvement pour la défense du cantonais	2
Problématique et structure de la thèse.....	5
Première Partie : Cadre théorique et méthodologie	10
1.1 Évolution de champs d'étude en politique linguistique	10
1959 -1970 : naissance du champ d'étude	11
1970 - 1990 : élargissement de l'horizon	13
2000 - aujourd'hui : perspectives dans le nouveau contexte mondial.....	16
Recherches précédentes sur la politique linguistique de la Chine	19
1.2 Cadre théorique général et méthodologique adopté dans cette étude	24
1.2.1 Violence symbolique et habitus.....	30
1.2.2. Identité collective et nouveaux mouvements sociaux	33
1.2.3. Modèle descriptif de Baldauf et Kaplan sur l'aménagement linguistique	36
Deuxième partie : contexte national et régional	40
2.1 Introduction : le concept de « dialecte » dans le contexte chinois	40
2.2 Situation sociolinguistique avant 1840	44
2.3 L'aménagement linguistique entre 1840 et 1930	46
2.3.1 L'établissement de la langue nationale	47
2.3.2 Modèles de transcription phonétique : bopomofo, gwoyeu romatzyh, et latinhua sinwenz.....	48
2.3.3 La suppression du <i>wenyan</i> au profit du <i>baihua</i> dans l'écriture.....	50
2.3.4 Des tentatives sur la réforme des caractères.....	53
2.4 Politique linguistique officielle en Chine continentale (1949-2010)	54
2.4.1 Le mandarin : standardisation et promotion renforcées	54

2.4.2. Les dialectes : position officielle ambiguë	59
Contrôle de l'usage des dialectes dans les médias	60
Interdiction implicite des dialectes à l'école	62
Inefficacité des recensements et lacunes documentaires.....	65
Émergence de la conscience sur la protection des dialectes dans la société	66
2.4.3 Langues des groupes ethniques minoritaires : protection ou assimilation ?.....	
.....	68
2.5 Politique linguistique officielle dans le monde sinophone à partir du milieu du	
XXe siècle	71
2.5.1 Hong Kong	72
2.5.2 Macao	81
2.5.3 Taiwan	86
2.5.4 Singapour	92
2.6 Contexte sociolinguistique à Guangzhou	102
2.6.1 Aperçu : Guangdong, Guangzhou et le cantonais	102
2.6.2 L'aménagement linguistique à Guangzhou.....	107
2.6.3 Nouvelles dynamiques sociales : linguistique, démographique, informatique,	
d'urbanisation.....	110
Conclusion de la deuxième partie	118
Troisième partie-Mouvement pour la défense du cantonais : détonateur et incidences.119	
3.1 Introduction : le mouvement pour la défense du cantonais en 2010.....	119
3.2. Position des autorités.....	123
3.2.1 Autorités provinciales et municipales	123
3.2.2 Autorité centrale	138
Conclusion de la section 3.2.....	147
3.3 Rôle et enjeux des médias et d'Internet	150
3.3.1 Place du cantonais dans les médias audiovisuels à Guangzhou.....	150

3.3.2 Discours médiatiques pendant le Mouvement	157
3.3.3 La conscience linguistique dans les médias après le Mouvement de 2010...	167
Conclusion de la section 3.3	185
3.4 Domaine scolaire et domaine familial	187
3.4.1 Conception de l'enquête	188
3.4.2 Domaine scolaire	191
3.4.2.1 Similitudes et divergences entre les trois écoles	191
3.4.2.2 Violence symbolique à l'école primaire	199
3.4.2.3 Habitus monolingue dans le collège sélectif	207
3.4.2.4 Situation diglossique dans le collège général	213
3.4.3 Domaine familial	218
3.4.3.1 Transmission linguistique intergénérationnelle	218
3.4.3.2 Attitudes linguistiques des parents et des enfants	225
Conclusion de la section 3.4	248
Conclusion générale	252
Mouvement pour la défense du cantonais : dynamiques et répercussions	252
Modèle plurilingue officiel : jusqu'où et comment peut-on aller ?	255
Perspectives de recherche	258
Bibliographie	260
Annexe 1: Questionnaire pour les élèves	280
Annexe 2 : Questionnaires pour les parents	285
Annexe 3: Les dix premières chaînes de radio dans le marché à Guangzhou entre 2006 et 2016	291
Annexe 4: Les huit premières chaînes télévisée dans le marché à Guangzhou pendant 2002 et 2015	294
Annexe 5 : Transcriptions des entretiens	298
Liste des tableaux et des figures	316

Introduction générale

Respecter les langues de ses interlocuteurs, faire l'effort d'apprendre et d'utiliser, même partiellement, les langues de ses voisins, de ses partenaires, de ses interlocuteurs, quels qu'ils soient, sont des conditions de la citoyenneté démocratique, car ce sont des manifestations de la bienveillance linguistiques.
(Beacco et Byram, 2007 : 41)

Politique linguistique : un champ de recherche en développement

La volonté d'orienter et d'influencer les formes et pratiques linguistiques est probablement aussi ancienne que le langage lui-même. Pourtant, la politique linguistique en tant que champ de recherche scientifique n'est née qu'après la seconde guerre mondiale. Dès la fin des années 1950 jusqu'à nos jours, ce champ de recherche est de plus en plus marqué par son caractère interdisciplinaire, un élargissement de perspective et une diversification d'approches. Alors que les recherches se concentrent sur la planification d'une langue nationale dans les pays postcoloniaux pendant les années 1960 et 1970, on s'interroge de plus en plus sur la gestion de la relation entre les différentes variétés linguistiques et entre langue et société. La politique linguistique, que l'État auparavant tendait à considérer comme relevant de ses seules prérogatives, est appréhendée de plus en plus comme un ensemble d'orientations devant être prises par différents agents sociaux qui visent à aménager l'usage des langues dans tous ou certains domaines de la vie. La langue n'est plus considérée comme un simple outil de communication. Ses fonctions symboliques et identitaires sont davantage mises en avant.

Les dynamiques des langues au début du XXI^e siècle constituent un contexte important pour toute analyse et pratique des politiques linguistiques à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Si les langues ont toujours été l'objet de

pressions politiques, socio-économiques et culturelles de la part des communautés linguistiques dominantes, aujourd'hui c'est la mondialisation, l'urbanisation et les développements en matière de communication qui exercent une pression de plus en plus forte sur l'ensemble des communautés linguistiques. Comment ces nouvelles dynamiques de XXI^e siècle participent-elles à la reconstruction de l'écologie linguistique du monde ? Comment parviendrons-nous à une coexistence plus ou moins pacifique entre peuples, ethnies, groupes linguistiques et culturels différents dans des espaces partagés ? Ces questions mettent à l'épreuve des savoir-faire politiques, intellectuels et technologiques dans le monde entier.

Ces dernières années, la Chine a renforcé ses échanges internationaux dans le domaine de la politique linguistique, notamment avec la France, à travers l'organisation de « l'année linguistique croisée sino-française » en 2011-2012, les trois séminaires sur les politiques linguistiques entre 2012 et 2016 ainsi que l'établissement d'une convention de partenariat sur les échanges en matière de politique linguistique en novembre 2016. La France et la Chine ont en commun d'avoir sur leur sol plusieurs langues régionales, attachées à une région ou à un territoire. Contre ce plurilinguisme de fait, les deux pays se sont pensés et posés comme monolingue dès l'origine de leur aménagement linguistique. Aujourd'hui, ils se sont tous confrontés à de nouveaux défis en matière de la protection et la transmission du patrimoine culturel, dont les langues traditionnelles jouent un rôle important. Comment trouver un point d'équilibre entre unité et diversité constitue l'une des questions majeures dans les échanges linguistiques renforcés entre les deux pays. Il constitue aussi un enjeu commun pour l'ensemble des politiques linguistiques du monde.

Genèse du travail : le mouvement pour la défense du cantonais

Ce qui m'a sensibilisée à ces problèmes et m'a conduite à entreprendre ce travail de thèse remonte à une expérience de stage à l'Unesco en 2011, où je me suis trouvée en butte de façon régulière à des thèmes concernant la politique linguistique à travers toutes sortes de discours et de documents de l'organisation. À ce moment-

là, j'ai commencé à me rendre compte à tel point les transformations sociales récentes étaient en train de faire de la diversité culturelle une source majeure de conflits sociaux et de débats politiques. Cette perception m'a conduit à repenser à une série d'évènements qui ont eu lieu en Chine au cours de l'été 2010 au nom de la défense du cantonais. Si l'évènement est connu pour ses retombées médiatiques en premier lieu, ses dynamiques et ses répercussions, qui n'ont pas cessé de s'amplifier dans les années qui ont suivi, représentent une actualité de plus en plus importante dans la politique linguistique chinoise.

Avant d'aborder le cœur du sujet, je me permets d'en présenter le contexte. La Chine est un pays où la situation linguistique relève d'une grande complexité. Mis à part les langues des groupes ethniques minoritaires, au nombre d'environ quatre-vingt, il existe sept ou huit variétés linguistiques au sein du groupe majoritaire Han : le mandarin (comprenant le mandarin du Nord, de l'Est et du Sud-Est), le wu, le xiang, le gan, le min, le hakka et le cantonais. Au sein de chaque variété, il existe de nombreuses sous-variétés. Lorsque le pays a été unifié par l'empereur Qing shi huang pour la première fois dans l'histoire en 221 av. J.-C., l'unification de l'écriture a été mise en place de façon impérative : le script *Xiaozhuan* (小篆) a été instauré comme la seule écriture légitime du pays, et les autres strictement interdits. C'était le début de l'aménagement linguistique en Chine. Il a construit la base pour une communication écrite efficace dans un pays où les langues orales sont incompréhensibles l'une à l'autre.

Après la défaite de la première guerre de l'opium en 1842, des fonctionnaires et des intellectuels ressentent fortement le besoin de moderniser leur pays. L'idée de créer une langue nationale et de réformer l'écriture s'impose comme l'une des premières préoccupations dans la voie de la modernisation. Après des années de discussions et de débats, la langue de Pékin est finalement adoptée comme langue nationale dans les années 1920. Mais il a fallu attendre la fin de la guerre en 1949 pour que cette langue soit promue systématiquement dans tout le pays.

Des années 1950 jusqu'à nos jours, la priorité de la politique linguistique officielle a été accordée à la standardisation et à la promotion du mandarin. Alors que les langues des groupes ethniques minoritaires jouissent d'un statut juridiquement égal

à celui du mandarin et de politiques de protection, le statut des variétés linguistiques du groupe ethnique majoritaire, vaguement appelées « dialectes » selon la convention, n'est pas reconnu par la loi. En réalité, il existe de nombreuses restrictions, explicites ou implicites à l'usage des dialectes dans la vie sociale. Face à l'influence de la promotion du mandarin, de la mondialisation et de l'urbanisation, l'usage et la transmission des dialectes sont en pleine régression dans les grandes villes chinoises d'aujourd'hui. Pourtant, le statut des dialectes reste une sorte de sujet tabou dans la politique linguistique chinoise.

Le mouvement pour la défense du cantonais a brisé le silence sur la question des dialectes dans la politique linguistique du pays. Il s'agit d'une série de débats et de manifestations qui ont eu lieu à Guangzhou et à Hong Kong pendant été 2010, portant sur la place et le statut du cantonais dans la vie sociale. Ce mouvement a été généré par une polémique sur l'usage du cantonais dans les médias audiovisuels : à la différence des autres dialectes, dont l'usage est fortement contraint dans les médias, le cantonais possède une sorte de « légitimité » dans les médias locaux de Guangzhou. Pourtant, dans une enquête de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) de Guangzhou diffusée sur Internet en juin 2010, le gouvernement demandait l'opinion de la population au sujet de l'éventuelle disparition du cantonais au profit du mandarin dans les journaux télévisés. La tension s'est accrue à la suite d'un projet de résolution, déposé à la mairie par un membre du comité municipal de la CCPPC, dans lequel parmi les 35 articles qui le composaient, se trouvait un article qui suggérerait de remplacer le cantonais par le mandarin dans les journaux télévisés pendant les heures de grande audience, afin de faire de Guangzhou une métropole plus « ouverte » pour les Jeux asiatiques à venir.

Ces deux actions gouvernementales ont suscité une vive émotion parmi la population cantonaise de différents milieux socioculturels, qui les a interprétées comme une tentative de supprimer l'usage du cantonais dans les médias audiovisuels et d'affaiblir l'ensemble de son statut. De vifs débats se sont alors poursuivis dans les médias et sur Internet, et des milliers de « défenseurs du cantonais » sont descendus dans la rue : les manifestations ont d'abord eu lieu à Guangzhou le 25 juillet, avant de se reproduire à Guangzhou et à Hong Kong le

1er août. Face à la vague d'oppositions, le gouvernement du Guangdong a dû déclarer publiquement qu'il n'avait jamais eu l'intention de diffuser le mandarin au détriment du cantonais. Mais la tension linguistique entre le mandarin et le cantonais persiste.

Problématique et structure de la thèse

Ce mouvement linguistique retient notre attention en tant que chercheur : c'est la première fois dans l'histoire contemporaine de la Chine que les citoyens s'engagent dans une mobilisation collective pour revendiquer leur droit en matière linguistique et culturelle. Il dévoile les tensions entre unité, diversité et synergie des facteurs linguistiques, culturels et politiques dans la politique linguistique chinoise. À la suite du mouvement, plusieurs questions s'imposent. Quelle est la situation sociolinguistique aujourd'hui à Guangzhou, une ville où l'usage du cantonais a prédominé jusqu'au début des années 1990 ? Quels enjeux ce mouvement linguistique de 2010 représente-t-il à l'échelle micro, meso et macrosociale de la politique linguistique chinoise ? Précisément, y a-t-il un changement de position dans la politique linguistique officielle ? Comment le sujet de la langue et celui de l'identité sont-ils représentés dans les discours médiatiques pendant et après le mouvement de 2010 ? Quelles sont les pratiques et les représentations linguistiques des citoyens aujourd'hui ? Finalement, jusqu'où et comment pourrait-on aller pour construire un modèle plurilingue pour la Chine, un pays où l'idéologie monolingue demeure encore très puissante ?

Un autre intérêt de notre recherche est de savoir comment les dynamiques linguistiques interagissent avec d'autres dynamiques sociales dans la construction d'identités collectives. Bien qu'il soit défini comme un dialecte en Chine continentale, le cantonais possède des spécificités au niveau linguistique, politique et socioculturel. Aujourd'hui, il est la seule variété linguistique chinoise dont la puissance symbolique et fonctionnelle pourrait faire concurrence au mandarin. Non seulement c'est la principale langue vernaculaire à Guangzhou, mais c'est une langue officielle à Hong Kong et à Macao et la principale langue véhiculaire dans la diaspora chinoise d'outre-mer. Par rapport aux autres dialectes chinois, le

cantonais possède un système d'écriture assez bien développé. Par ailleurs, la puissance économique, les singularités culturelles et le degré d'ouverture aux idées nouvelles permettent à la région cantonaise de garder une certaine distance avec le gouvernement central. Tout cela contribue au prestige du cantonais. Le débat linguistique se déroule dans un contexte où de nouvelles dynamiques sociales se confrontent : le flux migratoire, l'expansion urbaine, la mondialisation, le développement des réseaux sociaux. Viennent s'y ajouter les conditions politiques instables à Hong Kong. Quel rôle a joué le mouvement de 2010 dans le processus de la construction d'identité régionale des citoyens à Guangzhou et à Hong Kong ? Quels effets est-ce qu'il continue à exercer dans la société aujourd'hui ?

Dans le cadre de notre étude, le terme de politique linguistique désigne « l'ensemble des orientations, implicites ou explicites, prises par une autorité politique, ou par d'autres acteurs sociaux, ayant pour but ou pour effet de régir l'usage des langues au sein d'un espace social donné » (Loubier, 2002 : 4). Nous nous appuyons sur la théorie de Bernard Spolsky (2012), qui considère la politique linguistique comme un système composé de trois parties à la fois indépendantes et interconnectées : pratique, idéologie et aménagement. La pratique linguistique désigne les choix linguistiques dans différentes situations de communication d'une communauté linguistique donnée. C'est la politique linguistique *in vivo*. L'aménagement linguistique signifie l'intervention délibérée effectuée par les instances politiques, les institutions sociales ou les individus qui possèdent ou qui croient posséder le pouvoir d'influer sur les pratiques linguistiques des autres. C'est la politique linguistique *in vitro*. L'idéologie linguistique renvoie au système de croyances ou de représentations sur les langues qui sous-tend la pratique et l'aménagement. Ces trois parties exercent une force synergique dans les différents domaines sociolinguistiques tels que Fishman (1964) les définit. Une approche par domaine constitue ainsi le pivot de notre recherche. Concrètement, notre corpus s'appuie sur des données provenant de quatre domaines sociolinguistiques :

1. Domaine gouvernemental : les textes normatifs et les entretiens avec des fonctionnaires responsables de l'aménagement linguistique au niveau local, régional et national ;

2. Domaine médiatique : les discours médiatiques dans la presse et sur la Toile, ainsi que des entretiens avec des professionnels des médias ;
3. Domaine scolaire : des entretiens avec des enseignants et des élèves, ainsi que des données quantitatives concernant l'usage des langues à l'école ;
4. Domaine familial : des données quantitatives et qualitatives des élèves et de leurs parents concernant leurs pratiques et leurs représentations linguistiques

L'analyse des données se fonde sur l'approche « analyse critique du discours » (en anglais : Critical Discourse Analysis, abrégé en CDA). Selon la CDA, la langue est considérée à la fois comme pratique sociale et comme instrument de reproduction ou de contestation du pouvoir (Fairclough et Wodak, 1997 ; Blommaert et Verschuere 1999). Cette approche cherche à dévoiler les « intentions cachées » (*hidden agendas*) derrière le discours qui témoignent non seulement des rapports plus ou moins explicites entre les interlocuteurs, mais aussi des conflits et des résistances qui les sous-tendent. Le contexte et les notions théoriques relatives à l'idéologie et au pouvoir jouent un rôle central dans l'analyse. Dans notre recherche, des notions telles que la violence symbolique, l'habitus et l'identité collective constituent les éléments théoriques essentiels à l'interprétation. Notre analyse repose sur un concept de « contexte » qui prend en compte quatre niveaux (Wodak, 2006 : 177) :

1. La relation interne au sein d'un texte ou d'un discours ;
2. La relation intertextuelle et interdiscursive entre les énoncés, les textes, les genres et les discours ;
3. Les variables sociales extralinguistiques et les cadres institutionnels d'un domaine spécifique de communication ;
4. Les contextes sociopolitiques et historiques plus larges auxquels les pratiques discursives et les idéologies linguistiques sont intégrées et liées.

La structure de notre thèse s'articule entre trois grandes parties. Dans la première partie, nous passons en revue l'évolution du champ de recherche en politique

linguistique, en focalisant sur les définitions du terme « politique linguistique », les différentes approches et les problèmes qui persistent dans ce champ de recherche. Nous présentons ensuite le positionnement de cette présente étude, y compris le cadre théorique générale, la méthodologie et d'autres notions théoriques pertinentes.

Dans la deuxième partie, nous présenterons l'histoire de la politique linguistique officielle en Chine et les situations d'aménagement linguistique dans d'autres régions ou pays sinophones du monde depuis le milieu du XX^e siècle. Le contexte historique nous permettra de mieux comprendre les problèmes de la politique linguistique d'aujourd'hui. Une mise en perspective avec d'autres régions dont les situations linguistiques sont similaires nous fournira une meilleure compréhension sur l'interaction entre les dynamiques linguistiques et les dynamiques sociales selon les différentes circonstances. À la fin de la deuxième partie, nous nous concentrerons sur l'aménagement linguistique officiel à Guangzhou depuis 1949.

Dans la troisième grande partie de la thèse, basée sur le mouvement pour la défense du cantonais en 2010, nous procéderons à une analyse des pratiques langagières, des idéologies et des aménagements linguistiques dans quatre domaines sociolinguistiques situés au niveau macro, meso et microsocial de la politique linguistique. Le premier domaine concerne le gouvernement. En général, celui-ci pour intervenir dans la vie sociolinguistique utilise quatre procédures : des documents normatifs (constitution, lois, règlements, etc.), des discours publics, des actions performatives (campagnes de nature coercitive ou incitative ; définition d'un comportement « idéal ») et un processus délibératif (la mise en œuvre d'une politique linguistique pilotée par des experts, des populations impliquées et des gens au pouvoir juridique ou administratif) (Lo Bianco, 2010). Nous avons analysé les documents normatifs concernés, et effectué des entretiens avec des responsables de l'aménagement linguistique officiel au niveau national, régional et municipal. Les résultats sont illustrés dans les sections 2.3 et 3.2.

Le deuxième domaine est celui des médias et de l'Internet. Les discours médiatiques sont considérés comme un lieu privilégié du pouvoir et de la résistance (Fairclough et Wodak, 1997 ; Wodak, 2000). Ils possèdent un « pouvoir caché » qui se manifeste non seulement par les méthodes de reportage employées dans les

médias traditionnels, mais aussi par de nouvelles formes d'opposition qui naissent et s'expriment sur les réseaux sociaux. Par la manière dont ils positionnent les lecteurs, les discours médiatiques sont capables d'exercer une influence omniprésente dans la reproduction des idéologies. Nous avons analysé les reportages et les discussions sur l'Internet portant sur le mouvement linguistique en 2010. Nous avons aussi procédé à des entretiens avec des professionnels médiatiques autour du même sujet. Les résultats sont illustrés dans la section 3.3.

Les deux derniers domaines de notre étude renvoient respectivement à l'institution familiale et à l'institution scolaire. Ces deux domaines sociolinguistiques jouent un rôle fondamental dans le maintien et la survie des langues. Nous avons réalisé un sondage et une quarantaine d'entretiens auprès des parents, des enfants et des enseignants de trois écoles du centre-ville de Guangzhou, afin de comprendre la situation de l'usage de la langue et de la transmission linguistique dans la famille et à l'école, de quelle manière les deux domaines s'influencent mutuellement dans la construction des habitus linguistiques des citoyens. Les résultats sont illustrés dans la section 3.4.

La conclusion générale commence par les enjeux du mouvement pour la défense du cantonais dans la construction de l'identité régionale et sur le plan de la politique linguistique en Chine. En nous basant sur le modèle descriptif de Baldauf et Kaplan sur l'aménagement linguistique (2003), nous approfondirons la discussion sur la possibilité d'une mise en œuvre d'une politique linguistique multilingue en Chine. La conclusion s'achèvera sur quelques perspectives de recherche dans l'avenir.

Première Partie : Cadre théorique et méthodologie

1.1 Évolution de champs d'étude en politique linguistique

L'Histoire des interventions humaines sur les formes et les pratiques linguistiques est probablement aussi ancienne que le langage lui-même. De la renaissance de l'hébreu moderne à la fin du XIX^e siècle, à la révolution des signes de la langue turque dans les années 1930, de l'unification du script de l'écriture chinoise par l'empereur Qin Shihuang il y a 2000 ans, à la publication du décret du 2 Thermidor (1794) sanctionnant l'étouffement des langues régionales en France, l'homme cherche toujours à influencer sur l'usage des langues et les relations entre les langues dans un espace social donné, que ces interventions soient explicites ou implicites, indépendantes ou imbriquées dans la structure politique, les relations économiques ou la norme sociale.

Pourtant, les recherches académiques dans ce domaine n'ont pas commencé avant la fin des années 1950. Le terme *language planning* apparaît en 1959 sous la plume de Einar Haugen pour désigner le processus de normalisation linguistique officielle mené en Norvège. Lorsque Haugen utilise ce terme pour la première fois¹, il se réfère à des interventions sur la forme de la langue :

« By language planning I understand the activity of preparing a normative orthography, grammar and dictionary for the guidance of writers and speakers in a non-homogeneous speech community [...] Planning implies an attempt to guide the development of a language in a direction desired by the planners. It means not only predicting the future on the basis of available knowledge concerning the past but a deliberate effort to influence it. » (Haugen, 1959 : 8)

Depuis une cinquantaine d'années, le concept s'est fortement élargi et développé. Diverses appellations synonymes ont été utilisées. Au Québec, on préfère le terme

¹ Voir Haugen, E. (1959). Planning in modern Norway. *Anthropological Linguistics*, 1(3), 8-21

aménagement linguistique employé par J.-C. Corbeil (1977) dans l'élaboration de la *Charte de la langue française*, afin de souligner la participation des forces sociales dans la vie linguistique. En France, on parle souvent de *politique linguistique* (Boutet, 1997 ; Calvet, 1996 ; Chaudenson, 1989, 1996) ou de *planification linguistique* (Dubois et al. 1999 : 356). Certains sociolinguistes français, en particulier ceux de l'université de Rouen (Marcellesi et Guespin 1985 ; Bulot et Blanchet 2008), préfèrent le terme *glottopolitique* qu'ils définissent comme « toute action de gestion de l'interaction langagière où intervient la société » (Guespin 1985 : 21). Des sociolinguistes catalans (Boyer 1991) ont recours au terme *normalisation linguistique* : il s'agit pour eux de « normaliser » (au sens de « rendre normal », ou généraliser) l'utilisation du catalan dans les divers domaines de la vie sociale. Bien que ces terminologies se distinguent dans leurs connotations, elles renvoient toutes au même noyau conceptuel, qui est lié à « des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue(s) et vie sociale. » (Calvet, 1986 :20).

1959 -1970 : naissance du champ d'étude

Pendant les années 1960 et au début des années 1970, les recherches en politique linguistique se concentrent sur les pays asiatiques et africains récemment décolonisés, où les dynamiques sociolinguistiques entrent en relation avec les transformations sociales et économiques. La fondation Ford – une organisation philanthropique des États-Unis, entreprend les premières recherches sur la planification linguistique en Afrique de l'Est², et finance des travaux similaires en Asie du Sud et du Sud-Est³. L'idée est d'aider ces pays à constituer, une ou plusieurs langues nationales, afin de « promouvoir l'unification, la modernisation et la démocratie des pays en voie de développement » (Rubin 1971 : 307-310). Sous

² Voir Fox, M.J. (1975). *Language and Development: A Retrospective Survey of Ford Foundation Language Projects 1952-1974*. New York: Ford Foundation ; voir aussi Whiteley, W.H. (ed.) (1974). *Language in Kenya*. Nairobi: Oxford University Press.

³ Voir Fishman, J.A. (ed.) (1974). *Advances in language planning*. The Hague: Mouton.

l'influence du modèle État-nation des pays européens du XIX^e siècle, le monolinguisme est largement considéré comme favorable à l'unité nationale et au progrès social. L'utilisation d'une langue européenne (souvent l'anglais ou le français) dans les domaines scientifiques et officiels est considérée comme nécessaire pour faciliter l'accès des pays postcoloniaux aux progrès économiques et scientifiques des pays occidentaux développés (Ricento, 2000 : 198).

À cette époque, la politique linguistique est largement appréhendée comme une prérogative de l'État et donc menée de façon descendante. On est dans une approche « instrumentaliste » : la langue est considérée avant tout comme un instrument de communication dont les fonctions peuvent être modifiées à travers de grands projets, afin de répondre à des besoins politiques et économiques plus étendus. Une recherche en politique linguistique commence toujours par un sondage à grande échelle portant sur l'usage des langues dans l'espace d'un État-nation. Puis, on essaie de trouver la langue la plus apte à devenir langue nationale. Ensuite, on cherche à développer cette langue et à l'équiper des moyens nécessaires à ses nouvelles fonctions sociolinguistiques (par exemple, créer le système d'écriture standardiser la prononciation, procéder à l'informatisation de la langue nationale, etc.). Finalement, on évalue les résultats de tous ces travaux effectués en vue d'une planification linguistique. Regardons quelques définitions de planification linguistique (ou politique linguistique) de cette époque-là :

« We do not define planning as an idealistic and exclusively linguistic activity but as a political and administrative activity for solving language problems in society. » (Das Gupta et Jernudd, 1971: 211⁴)

« Language planning is deliberate language change ; that is, change in the systems of language code or speaking or both that are planned by organizations that are established for such purposes or given a mandate to fulfill such purposes. As such, language planning is focused on problem-solving and is characterized by the formulation and evaluation

⁴ Jernudd, B.H. & Das Gupta, J. (1971). Towards a theory of language planning. In J.Rubin & B.H. Jernudd (Eds.), *Can Language Be Planned ? Sociolinguistic theory and practice for developing nations* (p.195-215). Honolulu : The University Press of Hawaii

of alternatives for solving language problems to find the best (or optimal, most efficient decision) decision. » (Rubin et Jernudd, 1971b : xvi⁵)

« The terme language planning refers to the organized pursuit of solutions to langue problems, typically at the national level. » (J. A. Fishman, 1974a : 79⁶).

1970 - 1990 : élargissement de l'horizon

Pendant les années 1970 et 1990, on assiste à un élargissement du concept. Kloss (1969) introduisait une distinction entre planification de corpus (*corpus planning*) et planification de statut (*status planning*). La première indique l'intervention sur la forme de la langue. La seconde signifie l'intervention sur les fonctions de la langue, son statut législatif et social ainsi que ses rapports avec les autres langues. Désormais, le concept de planification linguistique n'est plus confiné à la planification du système linguistique, il inclut aussi la planification du statut des langues.

Cooper (1989) élargit davantage les perspectives, en proposant une troisième dimension — la planification linguistique dans l'éducation. L'auteur allègue que l'éducation joue un rôle essentiel dans la modulation des pratiques et des représentations linguistiques des futures générations. Par ailleurs, Cooper a proposé une chaîne de questions visant à clarifier les objectifs du champ de recherche, à savoir : « Qui essaie d'intervenir sur quel comportement langagier de quel public pour quel objectif, dans quel contexte, par quels moyens, à travers quel processus et pour quels effets ? ». Cette chaîne de questions permet de mieux cerner les problématiques dans un contexte social plus large.

Haarmann (1990) a introduit une quatrième dimension dans l'aménagement linguistique : celle de la planification de prestige. Selon l'auteur, l'attitude de la

⁵ Jernudd, B.H. & Rubin, J. (1971). Introduction : Language Planning as a Element of Modernization. In J.Rubin & B.H. Jernudd (Eds.) Can Language Be Planned ? Sociolinguistic theroy and practice for developping nations (p.xiii-xxiv).Honolulu : The University Press of Hawaii.

⁶ Fishman, J.A. (ed.) (1974). *Advances in language planning*. The Hague: Mouton

population joue un rôle important dans la réussite ou l'échec d'un projet gouvernemental. Pour qu'un projet de l'aménagement linguistique soit réussi, il faut travailler à créer une bonne image de la langue en question. Par exemple, utiliser une certaine langue dans la sphère scientifique permet de doter la langue d'une image « intellectuelle ». La notion de prestige appelle l'attention des chercheurs vers le côté intangible de la planification linguistique qui a été souvent négligée dans les études précédentes.

Par ailleurs, de nombreux chercheurs s'intéressent au rôle joué par la langue dans la reproduction de l'inégalité sociale et économique. Influencés par les grandes théories critiques et postmodernes (voir Ricento, 2006 : 13-15), ils remettent en question des concepts fondamentaux dans la sociolinguistique du courant principal, tels que « locuteur natif », « langue maternelle » « diglossie », voire la définition de la « langue » en soi, qui, selon eux, ne sont plus adaptés pour rendre compte des phénomènes multilingues complexes dans un monde en pleine mutation⁷ ; Ils critiquent les études précédentes pour leur ancrage idéologique monolingue, qui, selon eux, au lieu d'être « neutre » comme il le prétend, participe en effet à la construction de l'inégalité sociale et favorise l'hégémonie de la classe dominante⁸. En s'appuyant sur des notions critiques telles que « pouvoir », « lutte » et « justice sociale », beaucoup d'entre eux en appellent à la maintenance ou à la revitalisation des langues indigènes, et considèrent la diversité linguistique comme une condition nécessaire pour atteindre une vraie démocratie. De nombreuses études de cette période s'inscrivent dans ce parcours critique en utilisant l'analyse critique du discours (*Critical discourse analysis*, abrégé comme CDA) comme méthode. Au

⁷ Voir par exemple :

Harris, R. (1981). *The language myth*. London: Duckworth ;

Le Page, R. (1985). Language standardization problems of Malaysia set in context. *Southeast Asian Journal of Social Science*, 13, 29-39.

⁸ Voir par exemple.

Tollefson, J.W. (1991). *Planning language, planning inequality*. New York: Longman.

Williams, G. (1992). *Sociolinguistics: A sociological critique*. London: Routledge.

Blommaert, J. & Verschueren, J. (1999). *The Diversity Debate*. London: Routledge.

lieu de se focaliser sur l'usage des langues, l'intérêt est déplacé vers les problèmes sociaux qui lui sont attachés.

Néanmoins, la politique linguistique continue à être perçue comme une intervention de l'État-nation sur la vie linguistique des habitants, ce qui est reflété dans la définition du terme. Nous en présentons quelques-uns comme exemples :

« La politique linguistique est pour nous l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue(s) et vie sociale. Quant à la planification linguistique, nous la définirons simplement comme la pratique d'une politique linguistique, et, du même coup, le lieu où doivent être résolus tous les problèmes techniques concrets de cette politique. » (Calvet, 1986 : 20)

« Language planning refers to deliberate efforts to influence the behavior of others with respect to the acquisition, structure, or functional allocation of their language codes. » (Cooper 1989 : 45)

« L'aménagement linguistique est la mise en œuvre concrète, nécessairement différenciée et adaptée, des actions définies dans le cadre de la politique et programmées dans celui de la planification » (Chaudenson 1996 ; cité dans Loubier 2008 :27)

« L'aménagement linguistique peut se définir [...] comme un ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut et leur corpus » (Robillard 1997 : *id.*).

« La planification linguistique est l'ensemble des mesures ordonnées prises par un État pour la normalisation d'une langue ou de son emploi. La planification linguistique peut être à elle toute seule la politique linguistique ou en former seulement une des parties » (Dubois et al., 1999 : 367) ».

2000 - aujourd'hui : perspectives dans le nouveau contexte

mondial

À l'entrée du XXI^e siècle, les dynamiques sociolinguistiques deviennent davantage complexes et se diversifient dans le monde entier. La mort des langues, l'une des conséquences de la mondialisation, s'est accélérée d'une façon extrêmement rapide. Selon l'Unesco (2010), sur les quelques 6 000 langues inscrites dans le répertoire, plus de 2 500 d'entre elles sont menacées dont 230 ont disparu depuis 1950. Si les tendances actuelles de déplacement linguistique se poursuivent, de 70 à 90 % des langues du monde auront disparu à la fin du XXI^e siècle⁹. D'autre part, les effets de la mondialisation sur les langues sont loin d'être univoques. Si la mondialisation favorise l'hybridation culturelle, elle encourage aussi l'émergence de formes et de pratiques linguistiques nouvelles, ce qui a pour effet d'enrichir l'éventail des formes prises par la diversité culturelle.

Ainsi la question de savoir comment les nouvelles dynamiques de notre époque participent à la reconstruction de l'écologie linguistique fait l'objet d'une problématique majeure dans la recherche en politique linguistique. Le concept de politique linguistique est davantage élargi, et les perspectives davantage diversifiées :

Premièrement, on se rend compte que la planification linguistique n'est pas une action à sens unique : elle peut être décidée et mise en place d'une manière descendante ou ascendante, c'est-à-dire, par différents agents situés à différents niveaux de la société — non seulement les instances gouvernementales, mais aussi les entreprises, les écoles, les familles et d'autres institutions sociales. De plus en plus de chercheurs s'intéressent au niveau micro : à la place des lois et des grands projets du gouvernement, ils mettent l'accent sur les stratégies explicites et implicites de la gestion de l'usage de la langue dans des institutions sociales différentes (ex., Kaplan and Baldauf, 1997 ; Blachford, 2000 ; Breen, 2002).

⁹ Voir Krauss, M. (1992). The World's Languages in Crisis. *Language*, 68 (1), 4-10.

L'étude des mouvements populaires pour la revitalisation linguistique constitue aussi un objet de recherche important (Costa, 2010 ; Sallabank, 2013).

En outre, la langue n'est plus considérée comme un simple outil de communication. Ses fonctions symboliques et identitaires sont davantage mises en avant. Le plurilinguisme, au lieu d'être considéré comme un problème qui fait barrage à la communication et à la cohésion sociale, est valorisé de plus en plus comme une expression de la diversité culturelle et une condition nécessaire pour l'égalité sociale. De nombreux chercheurs plaident pour la protection de la diversité linguistique dans la perspective de protéger les ressources culturelles de notre planète. Certains ont même établi une corrélation entre la diversité biologique et la diversité culturelle¹⁰. Une autre perspective est de considérer les droits linguistiques comme faisant partie des droits de l'homme universels (voir Réaume, 2012 : 50-56).

Cependant, il existe également un autre courant de pensée qui considère l'homogénéisation linguistique comme un processus inévitable. Dans la réalité, le modèle monolingue officiel reste le plus couramment pratiqué dans le monde. Selon de nombreux décideurs et certains chercheurs, l'évolution linguistique est un phénomène naturel qui est susceptible d'être influencé par le contact des langues et le développement technologique. La convergence des langues vers une même lingua franca est une tendance irréversible, basée sur le choix rationnel des peuples et la stratégie pour maximaliser la communication (Van Parijs, 2004a). L'idée de protéger autant de langues que possible dans le monde est non seulement un projet

¹⁰ Voir par exemple

Crystall, D. (2000). *Language death*. Cambridge: Cambridge University Press.

Maffi, L. (2001). Introduction: On the Interdependence of Biological and Cultural Diversity. In L.Maffi (Ed.), *On Biocultural Diversity. Linking language, Knowledge and the Environment* (pp.1-50). Washington D.C.: Smithsonian Institute.

non réalisable¹¹ mais pourrait aussi affecter la liberté des locuteurs de changer ou abandonner leur langue selon leur propre volonté¹².

Ces nouvelles perspectives sont représentées dans les définitions de politique linguistique que donnent les chercheurs :

« La politique linguistique est élaborée et mise en œuvre, implicitement ou explicitement, consciemment ou inconsciemment, à deux niveaux reliés : par des instances collectives (gouvernements et administrations étatiques ou locaux, organisations non gouvernementales, associations...), et par des acteurs sociaux individuels ou collectifs (familles, groupes informels, etc.) ». (Blanchet, 2012 : 2)

« Une politique... se réfère à l'ensemble des orientations, implicites ou explicites, prises par une autorité politique, ou par d'autres acteurs sociaux, ayant pour but ou pour effet de régir l'usage des langues au sein d'un espace social donné » (Loubier, 2002)

Après plus d'une cinquantaine d'années de développement, l'interdisciplinarité joue un rôle de plus en plus important dans les recherches en politique linguistique. Le champ de recherche, considéré initialement comme une sous-branche de la sociolinguistique dans les années soixante, est en train de devenir un domaine spécifique intégrant une série de concepts théoriques et méthodologiques provenant de différentes disciplines : science politique, sociologie, économie, anthropologie, philosophie, linguistique, etc.

Cependant, les difficultés pour cerner le champ de recherche sont un problème qui persiste jusqu'à aujourd'hui. Très souvent, les problématiques de recherche sont mal dégagées : soit elles sont d'une trop grande générosité, et finissent par n'avoir pas grand-chose à voir avec la langue ; soit elles sont allées trop loin dans les détails,

¹¹ Kibbee, D. (2003). Language policy and linguistic theory. In J.Maurais & M.A.Morris (Eds.) *Language in a Globalizing World* (p.47-57). Cambridge: Cambridge University Press.

¹² Blake. M. (2002). Diversity, survival, and assimilation. *Journal of Contemporary Legal Issues*, 12 (2), 637-660.

et finissent par oublier la politique. On est toujours à la recherche d'un cadre d'analyse qui permette de mieux articuler les aspects micro et macro du domaine.

De plus, le développement théorique est à la traîne : jusqu'à aujourd'hui, il n'y a toujours pas de cadre théorique généralement reconnu qui permette de comparer et d'évaluer les différentes approches d'aménagement linguistique dans les divers pays du monde. Il y a un chevauchement considérable dans les définitions entre politique linguistique, planification linguistique et aménagement linguistique. Certains auteurs tendent à considérer les différentes notions comme une même chose. Certaines recherches ne font même pas de distinction entre la pratique et la théorie.

Recherches précédentes sur la politique linguistique de la Chine

En Chine, les recherches en politique linguistique n'ont commencé qu'au début des années 1990. Comme partout ailleurs dans le monde, il existe différentes terminologies pour nommer le champ d'étude : *语言规划* (planification linguistique), *语言政策* (politiques linguistiques), *语言战略* (stratégie linguistique), *语言管理* (gestion linguistique), *语言服务* (service linguistique), etc. Les premières recherches concernent les travaux introductifs sur les pratiques et les théories de l'aménagement linguistique dans des pays étrangers. L'article de Hu Zhuanglin (1992) a introduit la notion de planification linguistique en Chine, mettant à jour le concept de « réforme linguistique » utilisé par le gouvernement depuis 1949. L'étude de Zhou Qingsheng (2001) est une compilation des travaux étrangers sur l'aménagement linguistique des pays du monde, dans laquelle les perspectives européennes et américaines sur la relation entre langage, pouvoir et société sont introduites dans les cas d'études concrètes.

Au fur et à mesure se développent des études qui se concentrent sur la politique linguistique dans un pays étranger particulier. Les pays occidentaux les plus étudiés sont les Etats-Unis, où l'accent est mis sur l'impact de l'hégémonie de l'anglais sur

les langues amérindiennes autochtones¹³, et le Canada, où l'accent est mis sur l'évolution du bilinguisme officiel¹⁴. Un certain nombre d'études se focalisent sur les pays et les régions asiatiques postcoloniaux¹⁵. Ces travaux de nature introductive ont fourni un guide important pour les chercheurs chinois dans leurs études sur la situation en Chine.

Un autre volet des recherches concerne les travaux synthétiques sur l'aménagement linguistique mené par le gouvernement chinois depuis 1949¹⁶. Zhou Minglang (2004) a recueilli et présenté une série d'articles portant sur les différents aspects de la politique linguistique chinoise, avec une attention portée sur la planification des langues minoritaires. L'ouvrage collectif édité par Li Yuming et Li Wei (2013) a mis en avant les nouvelles dynamiques sociolinguistiques en Chine à l'entrée de

¹³ Voir par exemple :

Cai, Yongkang (2002). 论美国的语言政策 (Sur les politiques linguistiques des Etats-Unis), *江苏社会科学 (Jiangsu shehui kexue)*, 5, 194-198 ;

Li, Yingzi (2009). 美国语言政策研究(L'étude sur la politique linguistique des Etats-Unis). Thèse de doctorat soutenue à l'Université Nankai (南开大学) ;

Tan, Lin (2006). 当代美国双语教育政策评析 (L'Analyse sur la politique du bilinguisme dans l'éducation des Etats-Unis d'aujourd'hui). Thèse de mémoire soutenu à l'Université Huabei Shida (华北范大学).

¹⁴ Voir par exemple:

Ruan, Xihu (2001) 加拿大语言政策考察报告 (Etude sur la politique linguistique du Canada) *世界民族 (Journal of World Peoples Studies)*, 3 ;

Tong, Peizhi (1997). 加拿大魁北克省的捍卫法语政策 Les politiques pour la défense du français au Québec du Canada. *国际观察 (International Review)*.

¹⁵ Voir par exemple :

Yeh, Yu-Hsien. (2000). 语言政策与教育——马来西亚与新加坡之比较研究 (A Comparative Study of Language Policies in Education with reference to Malaysia and Singapore). Thèse de mémoire soutenu à National Chi Nan University.

Shi, Zhengfeng (Ed.) (2002). 各国语言政策：多元文化与族群平等 (Politique linguistique des pays du monde : multiculturalisme et égalité ethnique). Taibei : Qianwei chubanshe.

¹⁶ Voir par exemple :

Gao, Tianru (1992). 中国现代语言计划的理论和实践 (Planification linguistique de la Chine moderne: théories et pratiques). Shanghai: Fudan daxue chubanshe ;

Chen, Zhanqiang (2005). 语言规划研究 (Étude sur la planification linguistique). Beijing: Commercial Press.

Li, Yuming (2010). 中国语言规划续论 (Suite de la discussion sur la planification linguistique de la Chine). Beijing: Commercial Press.

Yao, Yaping (2006). 中国语言规划研究 (Etude en politique linguistique de la Chine). Beijing : Commercial Press

XXI^e siècle. Cependant, la plupart des autres études s'inscrivent dans un parcours « classique » : elles cherchent à évaluer l'efficacité de l'aménagement linguistique gouvernemental dans la réalisation de certains objectifs fixés *a priori*, tels que l'unité nationale, la cohésion sociale, le développement économique, la réduction de l'analphabétisme. Malgré leur valeur référentielle, elles n'apportent pas de réflexion approfondie sur des questions fondamentales, telles que l'idéologie linguistique, la gouvernementalité, l'identité linguistique, le rapport entre diversité et unité linguistique.

Un troisième volet porte sur l'aménagement linguistique des langues des groupes ethniques minoritaires en Chine. De nombreux chercheurs, chinois ou étrangers (Feng 2007 ; Zhou 2003 ; Wang et Phillion 2009 ; Beckett et Postiglione 2012) cherchent à comprendre la mise en œuvre de la politique « bilingue » ou « trilingue » dans les régions où s'assemblent des groupes minoritaires. Le système d'éducation constitue le domaine le plus étudié. La plupart des travaux s'appuient sur des enquêtes ethnographiques au niveau microsocial, visant à comprendre la vitalité d'une certaine langue minoritaire et la situation de la transmission intergénérationnelle.

Cependant, les recherches systématiques sur la politique linguistique envers les dialectes manquent. Bien que certaines études traitent de l'usage des dialectes dans un certain domaine, elles donnent lieu à des résultats partiels et contradictoires : alors que Guo Longsheng (2004), qui a étudié les politiques concernées inscrites dans les textes normatifs depuis 1949, arrive à la conclusion que l'attitude gouvernementale se fait de plus en plus tolérante sur l'usage des dialectes dans la vie sociale, Shi Canfang (2010), qui a fait une analyse des textes normatifs lui aussi, considère que l'usage des dialectes est de plus en plus censuré dans les médias audiovisuels depuis une cinquantaine d'années. Pourtant, dans son travail, Lü (2012), s'appuyant sur l'observation, argue que les dialectes sont en fait davantage utilisés dans les programmes télévisés locaux ces dernières années. Alors que l'étude de Liu (2012) montre le dynamisme de l'usage des dialectes dans l'espace informatique, de nombreuses enquêtes (ex., Xue Caide 2009 ; Tang, 2006 ; Liang, 2014) constatent une régression de l'usage des dialectes chez les habitants des grandes villes chinoises.

Ces dernières années, un certain nombre d'articles portant sur des incidents de conflits linguistiques sont parus sur le site CNKI (中国知网). Qu Shaobing a écrit deux articles (2011, 2016) portant sur le mouvement de défense du cantonais. Dans son article de 2011, où l'auteur présente le déroulement du mouvement, il a laissé des commentaires sur la gestion de la relation mandarin-dialecte dans l'aménagement linguistique du pays. Bien que cet article ne soit pas basé sur une analyse scientifique, il fournit de nouveaux angles de vue sur l'aménagement linguistique, qui sont susceptibles d'irriguer la réflexion dans d'autres recherches. Les domaines de réflexion évoqués par l'auteur comprennent le rapport entre langue et médias, langue et culture, langue et espace urbain, langue et éducation, langue et flux migratoires. Cependant, ses points de vue ne sont pas clairement exprimés. Dans son article de 2016, l'auteur aborde le mouvement linguistique de 2010 sous l'angle de l'apprentissage des langues dans la population immigrée des grandes villes chinoises. Comme l'article antérieur (2011), ce travail ressemble plus à un article administratif qu'à une recherche scientifique. L'auteur y soutient l'argument que la transmission des dialectes d'origine et l'apprentissage des dialectes de la ville d'accueil contribue au renforcement de l'identité nationale. Cependant, on ne voit pas bien quelle est la logique de son argumentation. Certes, l'auteur pose quelques questions critiques, par exemple : comment l'urbanisation va-t-elle changer le paysage linguistique des villes chinoises ? Est-ce que la langue de la ville d'accueil est toujours un facteur d'intégration pour les populations migrantes de nos jours ? Dans quelles conditions les conflits linguistiques se produisent-ils ? Comment le gouvernement doit-il gérer ces situations de conflits linguistiques ? Ces questions, qui sont très pertinentes, ne sont cependant pas suivies d'une analyse approfondie.

Wang Lihua (2012) a discuté de trois affaires liées à l'usage des langues dans sa thèse de mémoire : l'incident Zhao C, où un citoyen appelé 赵 C plaide contre l'autorité qui exige le changement de son prénom sur sa carte d'identité chinoise ; l'incident *Zimuci* (字母词), à propos d'un débat qui s'est déroulé dans le cercle académique sur l'enregistrement de quelques 230 mots chinois composés en alphabet latin dans la nouvelle version du *Dictionnaire moderne de la langue de Chine* (现代汉语词典) ; l'incident sur la défense du cantonais, un débat social sur

la place et le statut du cantonais dans les médias locaux, qui a débouché sur des manifestations dans la rue. Cependant, le corps du texte ne justifie pas le titre de son mémoire — *Recherche en politique linguistique basée sur quelques incidents linguistiques*. En fait, l'accent est mis sur l'introduction et la catégorisation des trois incidents linguistiques rapportés. Ce n'est qu'au dernier chapitre du mémoire que l'auteur introduit enfin la notion de politique linguistique, sans pour autant fournir une définition du terme. Bien qu'il ait évoqué le cadre adopté par Bernard Spolsky (2004) sur la politique linguistique, ce cadre théorique n'est pas intégré dans le corps de l'analyse, et reste déconnecté de l'ensemble de la recherche. L'étude finit par avancer quelques propositions vagues en vue d'une amélioration de l'aménagement linguistique officiel. Dans ce travail, l'auteur a bien avancé un point de vue : ces incidents linguistiques sont générés par trois facteurs – la planification linguistique de l'autorité, les effets catalyseurs des médias et la conscience citoyenne. Pourtant, cette hypothèse n'est ni argumentée dans un raisonnement scientifique ni justifié par des données empiriques.

L'article de Liu Chuqun (2014) parle aussi des événements linguistiques ayant eu lieu en Chine ces dernières années, y compris l'affaire des « mots alphabétiques » *Zimuci* (字母词), les manifestations pour la défense du cantonais, et le débat sur la forme traditionnelle et simplifiée des caractères qui se poursuit à Hong Kong. Cependant, son intérêt n'est pas l'analyse de ces incidents mais la présentation d'un point de vue : selon l'auteur, la société chinoise se trouve dans une période de transformation culturelle (文化转型), où les idées occidentales se heurtent aux idées traditionnelles chinoises. L'adoption indifférenciée des notions linguistiques de l'Occident, telles que l'identité et l'expression culturelles, n'est pas adaptée au contexte sociolinguistique chinois. D'après l'auteur, la valeur instrumentale est toujours la fonction fondamentale du langage. La promotion du mandarin est donc considérée comme une action de l'État pour faciliter les échanges et la communication nationale, et sa légitimité n'a pas besoin d'être justifiée. En revanche, l'auteur considère qu'insister sur l'instrumentalité du langage est une attitude « scientifique » dans le contexte de la transformation culturelle. Cet article, malgré le manque de données empiriques, est assez clair dans sa logique d'argumentation et dans l'affichage de ses points de vue.

En bref, malgré la multiplication des études sur la politique linguistique de la Chine, la plupart d'entre elles sont au mieux des articles de commentaires que des recherches académiques au sens strict. Il leur manque un fondement théorique et l'articulation entre les différents domaines sociaux : il nous reste donc beaucoup à construire et à approfondir dans ce domaine.

1.2 Cadre théorique général et méthodologique adopté dans cette étude

Dans cette étude, nous adoptons la définition de Christiane Loubier (2002 : 4) sur la politique linguistique, qui signifie « l'ensemble des orientations, implicites ou explicites, prises par une autorité politique, ou par d'autres acteurs sociaux, ayant pour but ou pour effet de régir l'usage des langues au sein d'un espace social donné ». Pour nous, la politique linguistique ne se limite pas aux interventions délibérées de l'État, mais elle inclut les actions conscientes ou inconscientes de l'ensemble des forces sociales dans une société donnée. Cette définition plus large de la politique linguistique nous permet d'interpréter l'ensemble des dynamiques émanant de différentes forces sociales intervenantes, qui ont toutes un rôle à jouer dans l'écologie linguistique de notre planète.

Nous nous appuyons en outre sur le cadre théorique de Bernard Spolsky (2004), qui considère la politique linguistique comme un système composé de trois parties à la fois indépendantes et interconnectées : pratique, idéologie et aménagement (ou planification). Ce cadre nous permet d'étudier la politique linguistique dans une perspective beaucoup plus étendue que celle d'une optique qui la restreindrait à une activité de planification. Il a pour mérite de clarifier ici que le terme « aménagement linguistique » employé par Spolsky a un sens différent de celui qui porte la même appellation, employé par Neustupný¹⁷.

¹⁷ Pour Neustupný (2003 ;2006), le terme aménagement linguistique est basé sur la distinction de deux processus qui caractérisent l'usage des langues : la production et la réception du discours et les activités humaines visant à la production et à la réception du discours. Le dernier processus, de nature métalinguistique, se rapporte à l'aménagement linguistique. Voir <http://languagemanagement.ff.cuni.cz/LMT>

La pratique linguistique désigne le choix linguistique des membres d'une communauté linguistique donnée dans différents domaines sociolinguistiques : Quelle variété linguistique choisissent-ils, dans quelle situation de communication, avec quel interlocuteur et pour quelle fonction communicative ? Par exemple, quelle langue parlons-nous à nos parents et à nos enfants ? Quelle langue choisissons-nous d'utiliser dans l'espace public, comme à l'école et sur le lieu de travail ? Quelle est la répartition d'usage des langues dans les médias audiovisuels ? En d'autres termes, il s'agit de ce qui se passe dans la réalité, de la politique linguistique *in vivo*, appelée par certains sociolinguistes « écologie linguistique ».

L'aménagement linguistique (appelé aussi planification linguistique), terme défini par Spolsky, désigne les mesures de l'intervention prises délibérément par une institution ou d'un individu en position d'autorité, afin de changer ou de modifier les pratiques linguistiques des autres membres d'un espace social donné. L'agent de l'aménagement peut être un gouvernement qui intervient sur les normes ou les relations linguistiques dans la société d'une manière descendante (*top-down*), ou une organisation non officielle ou une personnalité cherchant à promouvoir une certaine variété linguistique ou une certaine conviction linguistique donc dans une démarche ascendante (*bottom-up*). L'aménagement linguistique peut également avoir lieu dans la famille, à l'école et sur les lieux de travail, où les parents, un enseignant, ou le dirigeant d'entreprise assument le rôle d'aménageur et réagissent l'usage de la langue au sein (parfois au-delà) de leur domaine d'autorité. C'est la politique linguistique *in vitro*.

L'idéologie linguistique renvoie au système de croyances ou de représentations des langues. Elle s'imbrique à la fois dans la pratique et dans l'aménagement linguistique. Née dans le courant Sapir-Whorf de l'anthropologie linguistique, la notion d'idéologie linguistique représente la conceptualisation métalinguistique socialement et culturellement intégrée de la langue et de son usage (Kroskrity, 2000b ; Silverstein, 1979 ; Schieffelin et al., 1998). Cette notion a de nombreuses appellations différentes, telles que *language ideologies*, *linguistic ideologies*, *idéologies of language* dans la littérature anglophone. Dans le monde francophone, le terme « représentation linguistique » est préféré.

Qu'est-ce qu'une idéologie linguistique ? Selon la définition de Howard (2008), l'idéologie linguistique est « un ensemble de notions de sens commun, partagées, à propos de la nature de la langue dans le monde » (Howard, 2008 : 188). Cette notion recouvre plusieurs phénomènes. Alexandra Jaffe (2008 : 517-518) en identifie formellement quatre, que nous citons ici :

- des croyances, souvent inconscientes, concernant ce qui définit une langue comme langue (ses critères fondamentaux) ;
- des notions collectives sur le bon/mauvais usage, à l'oral ou à l'écrit, par rapport à des genres et des registres de discours particuliers à des cultures différentes ;
- des idées/convictions sur les critères linguistiques liées à des attributs sociaux, individuels ou collectifs, tels que la légitimité, l'autorité, l'authenticité, la citoyenneté ; aussi bien que des traits comme la générosité, l'honnêteté, etc. – c'est-à-dire le lien entre le bon/mauvais usage et le bon/mauvais comportement ;
- des convictions – voire des certitudes – concernant le lien (culturel ou politique) entre langue et identité, touchant à tous les niveaux, de l'identité personnelle à la citoyenneté nationale ou supranationale.

Les idéologies linguistiques sont très pertinentes dans une recherche en politique linguistique, car elles sont à la fois une conséquence et une matrice de l'action sociale. Elles servent à légitimer les classements du réel qui sont ainsi réalisés et les positions sociales qui en résultent (Duchêne, 2008 ; Costa, 2010). Elles sont parfois explicitement formulées, parfois incorporées dans les pratiques mêmes (Woolard & Schieffelin 1994). Une connaissance des idéologies linguistiques en jeu permet au chercheur de comprendre la logique qui sous-tend la pratique et l'aménagement.

Ces trois composantes de la politique linguistique, à savoir la pratique, l'idéologie et l'aménagement, exercent une force synergique dans notre vie linguistique qui se concrétise dans différents domaines sociolinguistiques (appelés aussi domaines de comportement langagier). La notion de domaine sociolinguistique, développée par Fishman (1964) comme un concept théorique nécessaire à l'analyse des choix de langues, renvoie à une abstraction des composantes sociales présentes dans les

différentes situations de communication. Concrètement, un domaine sociolinguistique est définissable par trois dimensions significatives : les relations-rôles, les lieux et les moments de communication. Appuyé sur cette notion, Spolsky (2004) avance l'idée que chaque domaine sociolinguistique possède sa propre politique linguistique, dont certaines caractéristiques sont contrôlées de l'intérieur et d'autres sont influencées ou déterminées par des forces de l'extérieur. Les domaines considérés comme les plus pertinents dans la politique linguistique comprennent la famille, l'école, les médias, la justice, l'hôpital, le commissariat de police, etc.

Une approche par domaine constitue donc le pivot de notre recherche. Nous avons choisi quatre domaines — situés au niveau macro, meso et micro de la vie sociale — comme le terrain de notre recherche. L'intérêt est de savoir comment la politique linguistique fonctionne en tant que telle à l'intérieur de chaque domaine et comment ces différents domaines s'influencent mutuellement.

Le premier domaine concerne les autorités. En général, celles-ci interviennent dans la vie linguistique à l'aide de quatre moyens : des textes publics (lois, règlements, documents normatifs), des discours publics, des actions performatives (campagnes de nature coercitive ou incitative ; définition d'un comportement « idéal ») et un processus délibératif (la mise en œuvre d'une politique linguistique pilotée par des experts, des populations impliquées et des gens au pouvoir juridique ou administratif) (Lo Bianco, 2010). Pour comprendre la politique linguistique officielle, nous avons recueilli les textes législatifs et les discours relatifs à l'aménagement linguistique en Chine, et conduit des entretiens avec des fonctionnaires responsables de l'aménagement linguistique à l'échelle nationale ou régionale.

Le deuxième domaine est celui des médias (y compris Internet). Les médias sont considérés comme un lieu privilégié du pouvoir et de la résistance (Fairclough et Wodak, 1997). La répartition de l'usage des langues dans les médias indique les forces symboliques et fonctionnelles des langues en présence. Les discours médiatiques, quant à eux, représentent un pouvoir caché (*hidden power*), qui leur permet d'exercer une influence omniprésente dans la reproduction des idéologies (Fairclough, 1989 : 54). Notre enquête dans le domaine médiatique se traduit par

une collecte de données dans la presse et sur Internet (dont le sujet est relatif au débat sur le cantonais) et la conduite d'entretiens avec des personnes travaillant dans le secteur médiatique.

Les deux derniers domaines de notre étude renvoient respectivement à la famille et à l'éducation. Les institutions familiales et éducatives pourraient jouer un rôle fondamental dans le maintien et la survie des langues. Elles sont aussi des terrains importants où on peut observer et comprendre l'état de la transmission linguistique, les pratiques et les représentations linguistiques des gens ordinaires, leur façon de gérer l'usage des langues dans la vie quotidienne. Pour ce faire, nous avons effectué un sondage et conduit des entretiens auprès des parents, des enfants et des enseignants de trois écoles du centre-ville de Guangzhou.

Bref, notre corpus comprend quatre types de données :

1. Les textes normatifs et les discours des fonctionnaires ;
2. Les discours médiatiques dans la presse et sur la Toile ;
3. Les données quantitatives obtenues par questionnaire, portant sur l'usage et l'attitude linguistiques des élèves et des parents ;
4. Les discours des enseignants, des élèves et des parents.

L'analyse du corpus se fonde sur l'approche « analyse critique du discours » (en anglais : *Critical Discourse Analysis*, abrégé comme CDA). La CDA se présente à la fois comme une méthodologie d'analyse et une position théorique. Connue pour son interdisciplinarité, la CDA est axée sur les problèmes plutôt que sur les énoncés linguistiques en eux-mêmes. Selon la CDA, le discours a un sens plus large, qui comprend non seulement les paroles et mais aussi les textes écrits. La langue est considérée à la fois comme pratique sociale et comme instrument de reproduction ou de contestation du pouvoir (Fairclough et Wodak, 1997). Cette approche cherche à dévoiler les « intentions cachées » (*hidden agendas*) derrière le discours qui témoigne non seulement des rapports plus ou moins explicites entre les interlocuteurs, mais aussi des conflits et des résistances qui les sous-tendent. Des notions telles que l'idéologie, le pouvoir, la hiérarchie et le contexte historique sont

les construits théoriques essentiels pour l'interprétation (Wodak et al., 1999 ; Blommaert et Verschuere 1999).

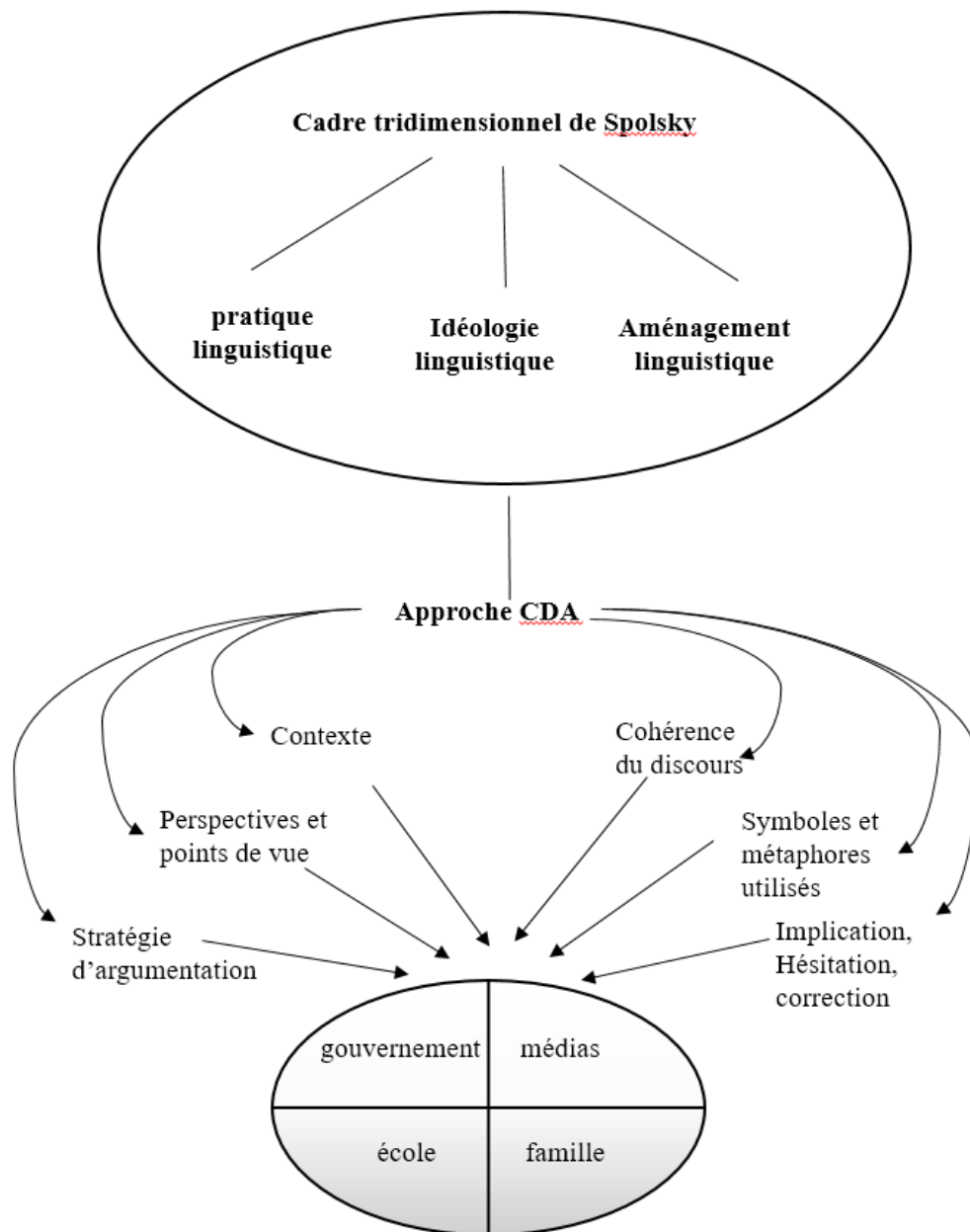
La CDA se distingue d'autres approches sociolinguistiques dans les sens suivants : premièrement, cette approche cherche prioritairement à relier les discours écrits ou oraux au contexte plus large (*the big picture*) (Heller 2001, cité dans Costa 2010 :21). Elle part du principe que tous les discours sont un moment dialectiquement connecté à d'autres pratiques sociales et qu'ils ne doivent pas être étudiés séparément de leur contexte social et politique. Chaque discours est perçu comme imbriqué dans une série d'autres discours, et inclus dans une structure sociale, un événement social et d'autres pratiques sociales. Ainsi, les facteurs extralinguistiques, tels que la culture, la société, l'idéologie ont un poids essentiel dans l'approche CDA.

En plus, la CDA ne s'appuie pas sur l'analyse complète d'un long discours. Elle s'appuie plutôt sur certaines catégories linguistiques qui sont considérées comme pertinentes en fonction des différents objectifs de recherche. D'une façon générale, les éléments souvent pris en compte comprennent la forme et la stratégie d'argumentation, les implications et les insinuations, les symboles et les métaphores dans le texte ou dans les graphiques, etc. Certains marqueurs émotionnels y comptent aussi, tels que l'accentuation, l'intonation, la correction et l'hésitation, puisqu'ils sont exprimés avec moins de conscience et donc susceptible de révéler les vraies émotions des locuteurs. En tout cas, la liste des catégories linguistique n'est pas fixée. Les chercheurs peuvent choisir leurs propres éléments linguistiques dans l'analyse, tant qu'ils peuvent justifier le lien avec leur cadre théorique et leurs objectifs de recherches.

Dans notre thèse, le cadre tridimensionnel de Spolsky (illustré plus haut) nous sert de charpente théorique. Les concepts de Pierre Bourdieu sur la violence symbolique et l'habitus, les concepts de Manuel Castells sur l'identité collective et les nouveaux mouvements sociaux, ainsi que le cadre descriptif de Baldauf et de Raplan sur l'aménagement linguistique font partie des notions corrélées. L'analyse du contexte est fondée sur quatre niveaux : dans un premier temps, nous focalisons sur la relation interne au sein d'un texte ou d'un discours. Ensuite, nous étudions les

relations intertextuelle et interdiscursive entre les énoncés, les textes, les genres et les discours. Le troisième niveau porte sur les variables sociales extralinguistiques et les cadres institutionnels d'un domaine spécifique de communication, et le quatrième niveau concerne les conditions sociopolitiques et historiques plus larges auxquels les pratiques discursives et les idéologies linguistiques sont intégrées ou liées. L'organisation théorique et méthodologique de la recherche est illustrée dans figure 1.1

Figure 1.1 Organisation théorique et méthodologique de la thèse



1.2.1 Violence symbolique et habitus

Concept important dans le système théorique de Pierre Bourdieu, la violence symbolique renvoie à « tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de force qui sont au fondement de sa force » (Bourdieu, 1972 :18). Par rapport à la violence physique, la violence symbolique possède certaines caractéristiques qui lui sont propres :

1. C'est une violence au sens culturel qui opère prioritairement dans et par le langage. Plus généralement, elle opère dans et par la représentation. La violence symbolique ne peut produire son effet proprement symbolique que pour autant qu'elle s'exerce dans les rapports de communication. Comme le décrit Bourdieu, « les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs » (Bourdieu 1982a : 14).

2. La violence symbolique n'est pas moins « violente » qu'un pouvoir physique. Elle se traduit par une imposition de l'arbitraire culturel sur des destinataires, ce qui provoque une souffrance identitaire aux groupes sociaux dominés et contribue à renforcer l'inégalité sociale et culturelle en privilégiant la classe dominante.

3. La violence symbolique est censée être « légitime ». Elle suppose la méconnaissance de la violence qui l'a engendrée et la reconnaissance des principes au nom desquels elle s'exerce. Comme explique Gérard Mauger (2006 : 92) : « De façon générale, il s'agit de dissimuler, euphémiser, légitimer les rapports de force. Dissimuler en <naturalisant> : tous les groupes dominants s'efforcent d'inscrire dans la nature des dominants le fondement de leur domination », écrit Pierre Bourdieu (1989a, p. 377) ». Une fois les formes imposées reconnues comme des valeurs universelles, les rapports de force sont capables de se reproduire.

Puisque la violence symbolique s'exerce dans et par le langage, l'action d'établir et de promouvoir une langue officielle n'a jamais pour simple objectif de faciliter la communication ; il s'agit également de faire accepter tacitement l'officialité d'une unité politique, de faire reconnaître un nouveau discours d'autorité, avec son nouveau vocabulaire politique et la représentation du monde social qu'il véhicule (Bourdieu, 1982 : 31)

La reconnaissance de la légitimité d'une langue officielle est « inscrite à l'état pratique dans les dispositions qui sont insensiblement inculquées, au travers d'un long et lent processus d'acquisition... » (Bourdieu, 1982 : 36). Dans ce processus, les différentes institutions sociales — non seulement le gouvernement mais aussi l'école et la famille, ont toutes un rôle à jouer. En apprenant aux enfants la même langue, on les incite à voir et à sentir les choses de la même façon. Lorsqu'une langue parvient à s'imposer comme la seule langue légitime dans un espace territorial donné, la conscience commune de la nation ainsi que l'habitus linguistique de la classe dominante pourront se reproduire.

Le concept d'habitus renvoie à un « système de schèmes de perception, de pensée, d'appréciation et d'action » (Bourdieu, 1970 : 59), acquis et intériorisé par les individus au cours de l'éducation et de leurs premières expériences sociales, qui a pour caractéristiques d'être durable, transposable et exhaustif. Cette notion nous permet de décrire la chaîne des actions de socialisation – familiale, scolaire, professionnelle, etc. – qui « fabriquent » les individus en tant que tels (Palheta, 2015). Comme le décrit Dominique Schnapper : « Avoir été formé dans la même langue et par le même [...] enseignement qui diffuse, outre les connaissances, un système de valeurs et de normes, conduit à partager non seulement un mode d'expression, mais aussi une même vision du monde » (Schnapper, 1995 : 299). Une fois bien établis, ces habitus imposés sont capables de se reproduire automatiquement d'une génération à l'autre, renforçant le statut « légitime » de la violence symbolique en question. Comme le décrit Bourdieu : « l'habitus est la *vis insita*, l'énergie potentielle, la force dormante, d'où la violence symbolique, et en particulier celle qui s'exerce à travers les performatifs, tire sa mystérieuse efficacité » (Bourdieu, 1997a : 202 ; cité dans Mauger 2006 : 93).

Pourtant, le processus de reproduction culturelle et de légitimation des rapports sociaux ne s'opère pas de manière mécanique et pacifiée, c'est-à-dire sans donner lieu à des *résistances*. Comme Bourdieu l'a noté, « il y a toujours place pour une lutte cognitive à propos du sens des choses du monde [...]. L'indétermination de certains objets autorise en effet des interprétations antagonistes, offrant aux dominés une possibilité de résistance contre l'effet d'imposition symbolique » (Bourdieu 1998a : 19-20 ; cité dans Mauger 2006 : 99). La résistance contre la

violence symbolique nous amène à un autre concept corrélé : la construction de l'identité, que nous présentons dans la section suivante.

Est-ce que la politique de la promotion du mandarin en Chine constitue une sorte de violence symbolique pour les locuteurs des autres langues ? Si une telle sorte de violence symbolique existe, sous quelle forme s'exerce-t-elle, de quelle manière, avec quels effets sur l'habitus linguistique des citoyens ? Comment a-t-on résisté à cette violence hypothétique ?

1.2.2. Identité collective et nouveaux mouvements sociaux

L'identité est une notion au croisement de plusieurs disciplines des sciences sociales : sociologie, anthropologie, psychologie, histoire, science politique, etc. Introduit dans l'analyse sociale tout d'abord aux États-Unis en 1960, ce terme s'est diffusé dans les sciences sociales et dans les discours publics. En général, l'identité renvoie à l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme tels par les autres. Chaque discipline a sa propre définition de ce terme, et s'inscrit dans différentes approches pour l'aborder.

En sociologie, on distingue l'identité individuelle de l'identité collective. Alors que l'identité individuelle signifie l'ensemble des caractéristiques singulières, des rôles et des valeurs que la personne s'attribue, l'identité collective renvoie à la manière dont les individus se définissent et sont définis par autrui sur la base d'appartenances sociales assignées ou revendiquées : profession, âge, genre, religion, ethnie, territoire, famille, etc. Selon Manuel Castells (1999 : 17), l'identité collective est définie comme « un processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoit priorité sur toutes les autres sources ».

Dans la société moderne de l'urbanisation et de la mondialisation, de plus en plus de personnes résistent à la dynamique de l'individualisation et de l'atomisation sociale. Elles cherchent à se regrouper dans des organisations communautaires sous des formes diverses, au sein desquelles se développe un sentiment d'appartenance,

qui, avec le temps, se transforme en identité. Castells (1999) propose de distinguer trois catégories dans les différents types d'identité:

- l'identité-légitimante. Elle est « introduite par des institutions de la société civile afin d'étendre et de rationaliser leur influence sur les acteurs sociaux et l'État. » (Castells, 1999 : 18). Cette forme d'identité part des institutions et légitime ces institutions dans la conscience et dans la société.

- l'identité-résistance : « [Elle apparaît] quand des acteurs sociaux se trouvent dévalorisés ou stigmatisés par la logique dominante. Ils utilisent comme construction du sens les communautés et se barricadent en utilisant des principes contraires ou étrangers à ceux des institutions de la société » (*ibid.*). Cette forme d'identité est générée par les acteurs qui sont dans une position dominée et dévaluée par les institutions dominantes.

- l'identité-projet : elle apparaît lorsque « des acteurs sociaux, sur la base du matériau culturel dont ils disposent, construisent une identité nouvelle qui redéfinit leur position dans la société et se proposent de transformer l'ensemble de la structure sociale. » (*ibid.*). Cela signifie que les acteurs sociaux, partant de leur identité sur la base des matériaux culturels, cherchent non seulement à affirmer cette identité mais aussi à la développer dans un projet qui donne un nouveau sens à l'ensemble de la société (Castells, 2004 : 22). Dans certaines conditions, l'identité-résistance peut se transformer en identité-projet.

D'après Castells, dans la plupart des cas, l'identité collective est construite dans un contexte marqué par des rapports de force, ce qui est particulièrement mis en évidence dans les mouvements sociaux définis comme des « actions collectives menées en vue d'un objectif, dont le résultat, en cas de succès comme en cas d'échec, transforme les valeurs et les institutions de la société » (Castells, 1999 : 14). Pendant le XIX^e et le XX^e siècle, les mouvements sociaux sont caractérisés par les mouvements ouvriers dans les pays industrialisés. À partir des années 1960, une nouvelle forme de mouvement social, différente des mouvements sociaux

précédents, commence à émerger en Europe et en Amérique du Nord. Ces « nouveaux mouvements sociaux » diffèrent des mouvements traditionnels — en particulier des mouvements ouvriers — dans le sens où ils sont perçus comme moins « matérialistes » : ils n'ont pas pour seul objectif un meilleur partage de la richesse créée. Fondés sur la reconnaissance d'une mémoire, d'une valeur ou d'une conviction, ils défient la mondialisation et le cosmopolitisme au nom de la singularité culturelle et du contrôle personnel sur leur vie et leur environnement. Ces nouveaux mouvements ont une structure basée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui est moins « visible », parfois moins solide que celle des mouvements traditionnels.

Les nouveaux mouvements sociaux sont des espaces où les identités sont exprimées, cristallisées et parfois reconstruites. Parmi les trois types d'identités mentionnés plus haut, l'identité-résistance est la plus commune dans les nouveaux mouvements sociaux à l'enjeu urbain. Cette identité s'est constituée culturellement autour d'un ensemble spécifique de valeurs dont le sens et le partage portent la marque de codes particuliers d'auto-identification : une même histoire, un même espace d'habitation, une même langue. Les mouvements sociaux basés sur ce type d'identité sont plus réactifs et défensifs que porteurs d'un projet de société. Dans ce sens-là, le mouvement pour la défense du cantonais en 2010 pourrait être considéré comme basé sur l'identité régionale de nature résistante. Pourtant, comme le dit Castells (1999), l'identité résistante est susceptible, dans certaines conditions, de se muer en identité-projet, qui n'a plus pour simple ambition de *résister* mais de *construire*. Quant à l'identité régionale, une telle transformation signifie très souvent que l'ambition est sortie de la sphère culturelle et s'est orientée vers la conquête de l'autonomie politique de la région.

Dans le mouvement linguistique de 2010, la question de la langue a joué le rôle principal. Comment les revendications linguistiques interagissent-elles avec d'autres dynamiques sociales dans le processus de la construction d'identité ? Est-ce que cette identité a connu une reconstruction après la période du mouvement ? Et comment ?

1.2.3. Modèle descriptif de Baldauf et Kaplan sur l'aménagement linguistique

L'aménagement linguistique fait partie des trois domaines intégrés dans la notion de politique linguistique sur laquelle est basé l'ensemble de notre étude. Dans cette section, nous allons regarder quelques concepts de base de ce domaine (nous considérons les termes « aménagement » et « planification » comme des synonymes, et nous utiliserons les deux appellations indifféremment dans la présente étude).

Depuis la naissance de la discipline dans les années 1960, on cherche toujours à théoriser ce domaine dont le nom a connu beaucoup de variations (l'aménagement linguistique se référait plutôt à la planification linguistique dans les années soixante à quatre-vingt-dix jusqu'à aujourd'hui où plusieurs appellations sont en usage). Un certain nombre de chercheurs ont donné leurs idées sur ce que devrait être un modèle pour l'aménagement linguistique¹⁸. Parmi ces différents modèles, celui de Baldauf et Kaplan (2003) est généralement reconnu comme le plus clair et le plus compréhensible pour illustrer ce qui compose l'aménagement linguistique (*language planning*).

Ce modèle, présenté dans le tableau 1.1, montre qu'une planification linguistique peut s'effectuer, de manière explicite ou implicite, dans l'une ou dans l'ensemble des quatre sphères : planification de statut, planification de corpus, planification dans l'éducation, et planification de prestige.

La planification de statut (*status planning*) travaille sur l'allocation des fonctions aux différentes variétés linguistiques dans une société donnée. La planification de

¹⁸ Voir par exemple :

Ferguson, C.A. (1986). Language development. In J. Fishman, C.A. Ferguson, & J. Das Gupta (eds.), *Language problems of developing nations* (pp.27-35). New York : John Wiley & Sons ;

Neustupný, J. (1974). Basic types of treatment of language problems. In J.A. Fishman (ed.) *Advances in Language Planning*, p. 37-48. The Hague: Mouton

Haugen, E. (1983). The implementation of corpus planning: theory and practice. In J. Cobarrubias & J. Fishman (Eds.), *Progress in language planning: International perspectives* (pp.269-290). Berlin: Mouton

Hornberger, N.H. (2006). Frameworks and Models in Language Policy and Planning. In T. Ricento (ed.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method* (p.239-254). Malden, Oxford, Victoria: Blackwell Publishing Ltd.

statut concerne le rôle des langues ou des variétés sur un territoire donné : il s'agit de modifier les règles du jeu quant à l'usage des langues selon les divers domaines, comme dans le cas des législations et des lois linguistiques. Ce volet est centré sur la relation entre les langues et la société. Elle comprend non seulement les activités visant à l'officialisation, à la standardisation, à la promotion ou à la proscription d'une (des) langue(s), mais aussi celles qui visent la revitalisation, la restauration ou le maintien d'une langue.

La planification du corpus (*corpus planning*) travaille sur le système linguistique de la langue, notamment la standardisation ou la normalisation d'une langue, les réformes de l'orthographe, les prescriptions en matière de prononciation correcte ou les créations lexicales des terminologies. Elle concerne aussi la documentation et l'informatisation des langues.

La planification dans l'éducation (*language-in-education planning*) porte sur l'apprentissage des langues à avers l'éducation. Elle s'adresse principalement aux agents scolaires et familiaux. Cet axe de planification comprend toute activité scolaire liée à l'usage et à l'apprentissage de langues : le choix de la langue à enseigner, les enseignants, les matériels, les méthodes d'enseignement, le cadre d'évaluation, etc. Elle concerne aussi tout ce qui se déroule dans le cadre de l'éducation familiale qui est liée à la transmission, à la réacquisition, le maintien, ou l'abandon d'une langue ainsi que l'apprentissage d'une autre langue que la langue maternelle.

La planification de prestige (*prestige planning*) concerne les travaux sur l'image d'une langue qui ont pour objectif principal d'embellir, intellectualiser ou dévaloriser la langue en question. La représentation d'une langue en tant que « langue intellectuelle » « langue formelle » « langue de la culture haut de gamme » ou « langue vulgaire » « langue populaire » est étroitement liée à un tel type de planification.

Or, les quatre volets de l'aménagement linguistique ne sont pas isolés uns des autres; ils se trouvent dans une relation d'interdépendants : agir sur le système linguistique implique souvent une action sur l'usage et sur le statut d'une langue ; agir sur le prestige d'une langue est souvent imbriqué dans la planification de statut à travers

l'inculcation des représentations linguistiques dans l'éducation. Ces quatre volets peuvent être mis en place soit par une démarche administrative (*policy planning*), soit par une démarche culturelle (*cultivation planning*). Tandis que la voie administrative met l'accent sur la prise de décisions et sa mise en place par les organes politiques, la voie culturelle se focalise sur le développement ou le maintien d'une langue par une extension fonctionnelle de cette langue, dont l'agent d'aménagement peut être les autorités politiques ou d'autres acteurs sociaux.

Ce modèle nous fournit un schéma théorique structuré sur le processus et les éléments de l'aménagement linguistique. Dans les pratiques, il arrive que les activités de l'aménagement n'ont lieu que dans l'une des quatre catégories. Pourtant, quand il s'agit de promouvoir une langue nationale ou de maintenir une langue en état de régression, les interventions devraient porter, d'une façon cohérente, sur l'ensemble des quatre sphères (statut, corpus, éducation et prestige). Dans notre étude, nous essayons d'étudier l'aménagement linguistique dans le cadre de ce modèle descriptif. Nous essayons aussi, dans la partie de discussion générale, de proposer nos préconisations pour l'Etat-aménageur en matière d'aménagement linguistique, en nous appuyant sur ce modèle.

Tableau 1.1 Schéma descriptif de Baldauf et Kaplan sur l'aménagement linguistique

(Source : Kalpan & Baldauf, 2003 : 202)¹⁹

¹⁹ Nous avons aussi apporté des modifications au modèle original, en ajoutant la documentation dans le domaine de la planification du corpus. La documentation de l'état d'une langue (formes en usage, nombre de locuteurs, état de la transmission et de l'usage, etc.) est une étape cruciale pour comprendre la situation et les besoins. Elle devrait être une base pour formuler les politiques linguistiques.

Deuxième partie : contexte national et régional

2.1 Introduction : le concept de « dialecte » dans le contexte chinois

Les contextes jouent un rôle essentiel dans notre analyse en politique linguistique. L'aspect diachronique nous permet à mieux comprendre des problèmes qui se trouvent dans la politique linguistique d'aujourd'hui. Un regard synchronique nous fournit une meilleure compréhension sur l'interaction entre les dynamiques linguistiques et les dynamiques sociales selon les circonstances différentes. Dans cette partie, nous nous concentrons sur l'évolution de la politique linguistique de la Chine pendant les différentes époques historiques. Nous présentons aussi les situations de l'aménagement linguistique dans d'autres régions du monde sinophone. A la fin de la deuxième partie, nous focaliserons sur l'aménagement linguistique officiel à Guangzhou depuis 1949.

A tout début de cette deuxième partie, nous essayons d'apporter quelques clarifications sur le terme et le concept du dialecte dans le contexte chinois, ce qui est indispensable pour comprendre l'ensemble de la deuxième partie. La Chine est un pays multilingue avec des centaines de parlars sur son territoire. Mises à part des langues parlées dans les ethnies minoritaires, au nombre d'une centaine, il existe sept familles linguistiques au sein du groupe ethnique majoritaire (Ramesey, 1987 ; Chen, 1999) et de nombreuses sous-variétés au sein de chaque famille linguistique. Selon la tradition, ces familles linguistiques et leurs sous-variétés au sein du groupe ethnique majoritaire sont vaguement désignées *fangyan* 方言. Il est généralement considéré que Yangxiong (53 av. J.-C. - 18 ap. J.-C.), philosophe et poète à la fin des Han occidentaux, fut le premier écrivain à utiliser le mot *fangyan* pour désigner les variétés linguistiques régionales dans son fameux ouvrage qui porte ce même nom²⁰.

²⁰ Yang Xiong (l'année de publication non connue), 輶軒使者絕代語釋別國方言

Fangyan est généralement traduit en français par dialecte. Pourtant, ce terme n'a pas exactement la même signification que le terme « dialecte » des pays européens. Tandis que les dialectes européens sont souvent compris comme des variétés d'une même langue, les *fangyan* sont tellement différents les uns des autres qu'ils ne sont pas mutuellement intelligibles oralement. Dans ce cas, ne serait-il pas plus approprié de considérer les fangyans comme des langues indépendantes ? D'après nous, ce n'est pas non plus le cas.

En fait, le classement d'une variété linguistique en tant que langue ou en tant que dialecte dépende non seulement des critères linguistiques, mais aussi des conditions sociopolitiques et des traditions. Dans de nombreuses situations, les facteurs idéologiques l'emportent sur les critères linguistiques. C'est le cas pour la distinction des langues scandinaves et la différenciation entre Hindi et Urdu (Chambers et Trudgill, 2004).

Dans le contexte chinois, la croyance généralisée en une ethnie Han représentée par une culture relativement homogène et un système d'écriture unifié a contribué à perpétuer l'idée selon laquelle les variétés linguistiques de l'ethnie Han ne doivent pas être considérées comme des langues à part entière, bien que cette croyance ne corresponde pas tout à fait aux faits historiques (voir plus loin dans le texte).

Comment mieux définir le *fangyan* reste un sujet de débat dans la sphère académique. Certains linguistes proposent des termes plus neutres, tels que « régionalecte » (DeFrancis, 1984) ou « topolecte » (Mair, 1991) pour décrire les variétés linguistiques de l'ethnie Han. Nous conformant à la convention d'usage, nous emploierons les termes « dialectes » ou « variétés linguistiques » pour décrire le *fangyan* dans notre étude.

Figure 2.1 Distribution géographique des dialectes de Chine

(Source : Pennock, 2001, cité dans Liang 2014 : 37)

Comme on le voit sur la carte géolinguistique ci-dessus, il y a sept grands dialectes en Chine : le mandarin (comprenant le mandarin du Nord, de l'Est et du Sud-Est), le wu, le xiang, le gan, le min, le hakka et le cantonais (appelé aussi *yue*). Puisqu'il n'y a pas eu de recensement linguistique *stricto sensu* en Chine, les statistiques des nombres de locuteurs ne peuvent qu'être indicatives. Dans cette étude, ils proviennent essentiellement de deux références académiques : *Ethnologue: Languages of the World* (SIL International, 2013) et *Language Atlas of China* (Académie chinoise des sciences sociales & l'Université municipale de Hong Kong, 2012). Ces deux ouvrages sont respectivement abrégés comme *Ethnologue* (2013) et *Atlas* (2012) dans la description ci-dessus.

Le mandarin est le dialecte le plus important en Chine au niveau de la répartition géographique et du nombre de ses locuteurs. Il comprend trois sous-variétés principales : mandarin du Nord, mandarin de l'Est et mandarin du Sud-Est. On estime que plus de 70 % des Chinois parlent une sous-variété du mandarin en tant que langue maternelle (Norman, 2003). Le nombre total des locuteurs du mandarin en Chine s'élève à 889 000 000 (*Ethnologue*, 2013).

Le wu se place au deuxième rang des dialectes chinois, par le nombre de ses locuteurs en Chine : 80 100 000 selon *Ethnologue* (2013) et 74 000 000 selon *Atlas* (2012). Il est aussi l'un des rares dialectes chinois à avoir établi son propre système d'écriture dans l'histoire. Il est parlé dans une grande partie de la province du Zhejiang, la municipalité de Shanghai, le Sud de la province du Jiangsu, ainsi que dans certaines régions des provinces du Anhui, du Jiangxi et du Fujian. Les principales sous-variétés incluent celles de Shanghai, de Suzhou, du Wenzhou, de Hangzhou, de Yongkang et de Shaoxing.

Le cantonais est le troisième dialecte le plus parlé en terme du nombre de locuteurs. Il est parlé dans le Centre, le Sud-Ouest et une partie du Nord de la province du

Guangdong et une partie de la Province du Guangxi. Au-delà de la Chine continentale, le cantonais est largement parlé à Hong Kong et à Macao, deux anciennes colonies étrangères. Il est aussi une langue véhiculaire importante dans les communautés chinoises d'outre-mer. Selon *Ethnologue* (2013), le nombre des locuteurs du cantonais atteint 52 900 000 en Chine et 62 967 910 dans le monde entier. Ces chiffres sont quelques peu différents des statistiques de *Atlas* (2012), qui estime un nombre de 59 580 000 locuteurs en Chine et environ 68 000 000 locuteurs dans le monde entier. Plus précisément, *Atlas* (2012) estime un nombre de 28 000 000 locuteurs du cantonais dans la province du Guangdong.

Les locuteurs du hakka sont largement dispersés dans le Sud de la Chine ainsi que dans le Sud-Est de l'Asie. Hakka (ou keja) signifie « famille des hôtes » en chinois, ce qui révèle un aspect historique du groupe des hakkas. Les Hakkas croient que leurs ancêtres proviennent du Centre de la Chine. Ils se déplaçaient successivement du Centre vers le Sud de la Chine pendant les périodes de guerre. La langue qu'ils parlent est généralement considérée comme résultant des contacts entre les langues du Nord (le mandarin) et les langues du Sud. Le nombre de locuteurs du hakka est estimé à 27 100 000 en Chine et 31 425 260 dans le monde entier (*Ethnologue*, 2013)

Les locuteurs du min se trouvent essentiellement dans les provinces de Fujian, Guangdong, Hainan et Taiwan. Cette langue est aussi largement parlée dans les communautés chinoises installées en Asie du Sud et en Amérique du Nord. Par exemple, à Singapour, où plus de 60 % des Singapouriens d'origine chinoise parlent une sous-variété du min (Li Wei et al., 1997). Le min comprend plusieurs sous-variétés qui ne sont pas mutuellement intelligibles. Le nombre de locuteurs est estimé à 27 100 100 en Chine et 48 033 100 à l'échelle internationale.

Le gan et le xiang sont essentiellement parlés à l'intérieur de la Chine. Selon *Ethnologue* (2013), le nombre de locuteurs du gan atteint 21 700 000 et celui du xiang 36 600 000.

2.2 Situation sociolinguistique avant 1840

Au cours des diverses époques de l'histoire chinoise, la cour impériale et la communication orale parmi les fonctionnaires ont utilisé une ou diverses variétés linguistiques. Ces langues sont appelées *guanhua* (langue de fonctionnaire). Au cours de l'histoire, plusieurs sous-variétés du mandarin ont joué le rôle de *guanhua* : le dialecte de Zhongzhou, variété parlée dans la région de Zhongyuan (la province du Henan d'aujourd'hui), est la première langue de fonctionnaire enregistrée dans les documents historiques (Chen, 1999). Elle sert comme *guanhua* entre la dynastie Dongzhou (771-256 av. J.-C.) et la dynastie Song (960-1279), avant de céder la place au dialecte de Nanjing au début de la dynastie Ming (1368-1644). Autour du XIX^e siècle, le dialecte de Beijing l'emporte sur le dialecte de Nanjing, et est considéré comme *guanhua* de l'époque.

Toutefois, une langue de fonctionnaire ne signifie pas langue nationale. Tout d'abord, il n'y a pas de définition claire pour la norme. Les règles de prononciation sont comprises de façon implicite et conventionnelle. Pour les fonctionnaires provenant du Sud, apprendre à parler *guanhua* pose de grandes difficultés. En outre, il n'existe pas de mesures administratives qui seraient destinées à promouvoir cette langue dans le public. Dans un contexte social où l'éducation n'est pas généralisée et où la mobilité inter-régionale est limitée, une langue de fonctionnaire a peu d'influence dans la vie quotidienne des gens. En fait, au sein de chaque région, il y a toujours un ou deux dialectes prestigieux qui servent de lingua franca intrarégionale, comme le dialecte de Suzhou dans la province de Jiangsu, le dialecte de Xiamen dans la province de Fujian, et le dialecte de Guangzhou dans la province du Guangdong.

L'absence d'une langue en commun pose des problèmes dans la communication entre des gens provenant des régions différentes, voire dans la communication entre l'empereur et les fonctionnaires originaires du Sud de la Chine. En 1728, l'empereur Yongzheng (雍正) a promulgué un ordre impérial demandant l'établissement d'« écoles de correction linguistique » (正音书院) dans les provinces du Guangdong et du Fujian pour enseigner le *guanhua* aux fonctionnaires locaux. Cet ordre royal est considéré comme la première tentative

gouvernementale à rendre la prononciation conforme au standard du dialecte de Beijing (Chen, 1999). Mais elle a échoué deux ans après à cause du manque de financement et de l'absence de normes linguistiques bien établies.

Malgré l'absence d'un standard pour les langues parlées, il existe une écriture unifiée utilisée sans interruption depuis près de deux mille ans : le *wenyan* (appelé aussi chinois classique). C'est une écriture utilisée dans les textes administratifs et les œuvres littéraires prestigieuses, qui est complètement dissociée des langues parlées. En d'autres termes, la forme écrite du *wenyan* ne correspond à aucun dialecte chinois. Il n'est maîtrisé que par des intellectuels. Tandis que les langues orales changent au fil du temps, cette langue écrite est restée quasiment intacte pendant une histoire de deux mille ans. Sa pérennité est due à plusieurs raisons, non seulement à la nature idéographique des caractères chinois mais aussi à l'aménagement du pouvoir impérial : lorsque l'empereur Qin Shihuang unifie le pays pour la première fois en 221 av. J.-C., l'écriture est parmi les premières choses à normaliser. L'empereur a fait établir le script *Xiaozhuan* (小篆) comme le seul style d'écriture autorisé, en brûlant les livres écrits en d'autres scripts et en punissant les intellectuels qui osaient lui désobéir. Le procédé est violent, mais l'établissement d'un script constant a renforcé la stabilité du chinois classique. Dans les dynasties qui se sont succédées, l'établissement d'un système d'examens impériaux, le *keju* (科举), visant à sélectionner les fonctionnaires à travers l'évaluation de leur savoir-faire littéraire, a encore davantage renforcé le statut du chinois classique en tant qu'écriture standard à des fins littéraires, scolaires et administratives.

Cependant, le chinois classique n'est pas la seule écriture à s'être développée dans l'histoire chinoise. Pendant le XIV^e et le XVII^e siècles, certaines écritures vernaculaires basées sur des parlers régionaux se développent. Les premières écritures vernaculaires font leur apparition dans les textes bouddhistes au temps de la dynastie Tang (618-907) (Snow, 2004). À l'époque de la dynastie Ming (1368-1644), plusieurs variétés linguistiques, y compris le mandarin, le wu et le cantonais ont développé leurs propres formes d'écriture. Cependant, ces écritures vernaculaires, référées comme *baihua*, ont beaucoup moins de prestige que le

chinois classique, le *wenyan*. L'utilisation des *baihua* est limitée aux romans populaires, aux théâtres régionaux et aux chansons folkloriques (Ramesey, 1987 ; Chen, 1999 ; Liang, 2014).

2.3 L'aménagement linguistique entre 1840 et 1930

L'année 1884 marque un tournant dans la politique linguistique chinoise. Face à la défaite de la première guerre de l'opium, la cour impériale et des intellectuels ressentent le besoin de moderniser le pays. Promouvoir l'éducation devient l'un des sujets urgents. Cependant, la dissociation de la langue écrite et de la langue orale pose des problèmes dans l'alphabétisation. Des intellectuels proposent donc de créer un système de transcription phonétique pour faciliter l'apprentissage des caractères. Entre 1892 et 1912, une vingtaine de modèles de transcription phonétique ont été créés : parmi les plus connus on compte le modèle de Lu Zhuangzhang (卢懋章) (1896) qui utilise l'alphabet latin pour transcrire le dialecte de Xiamen, le modèle de Wangzhao (王照) (1900) qui adopte le même principe utilisé dans le kana japonais pour transcrire la langue des fonctionnaires, et le modèle de Lao Naixuan (劳乃宣) (1907) qui utilise la méthode de Wangzhao pour transcrire les dialectes de Nanjing, Suzhou et le cantonais.

Ces différents modèles de transcription reflètent les différents points de vue sur la norme linguistique. Malgré la fonction du pékinois comme langue des fonctionnaires, tout le monde ne s'accorde pas pour faire de cette variété la langue nationale. D'autres variétés linguistiques, surtout le dialecte de Nanjing, sont aussi proposées comme candidates pour la langue nationale. Progressivement, on arrive à une vision commune : au lieu de s'appuyer sur une seule variété, la langue nationale devrait être une langue hybride qui composerait avec les traits phonologiques de différents dialectes. En 1911, le gouvernement impérial de Qing adopte un projet de loi, le Règlement pour l'unification linguistique (统一国语办法案) sur la normalisation linguistique. Ce projet de loi précise que la langue nationale doit être basée sur le pékinois tout en gardant certaines caractéristiques des dialectes du Sud, comme le ton d'entrée. Il précise la nécessité d'établir un

système de transcription « conforme à la convention internationale » (拼音法需合公例), et appelle à réformer les caractères « selon le principe de la simplicité, de la beauté, et de l'accessibilité à écrire » (书写须便。无论造新征旧, 必以兼合此要则者, 方能使用). Ce document est le premier document officiel qui tente de définir une langue nationale (Chen 1999). Cependant, la chute du gouvernement de Qing dans l'année suivante (1912) fait de ce document une lettre morte.

Dans les dernières années de la dynastie Qing, un débat portant sur le destin des sinogrammes (caractères chinois) commence à se développer. D'après Wu Zhihui (吴稚晖) (1908), un grand linguiste et fonctionnaire de l'époque, les caractères chinois posent un frein pour l'unification phonétique et la traduction de nouvelles terminologies occidentales. Wu prédit que les caractères chinois sont destinés à être remplacés dans l'avenir par une nouvelle écriture, l'espéranto. Avant d'en arriver là, il vaut mieux développer un nouveau système d'écriture, que l'auteur nomme « l'espéranto chinois », qui s'approche des langues romanes ²¹. L'opinion de Wu, une fois publiée, est vivement contestée par Zhang Binglin (章炳麟), un grand philologue de l'époque, qui insiste pour maintenir le *statu quo* dans le système d'écriture.

Ces débats sur les modèles de transcription, sur le choix d'une langue nationale et sur l'avenir des caractères chinois vont se poursuivre pendant la période de la république (1912-1949).

2.3.1 L'établissement de la langue nationale

En 1913, le gouvernement provisoire de la Chine organise une première conférence sur la réforme linguistique, qui a pour objet de choisir la version officielle d'un modèle de transcription et d'établir la norme pour une langue nationale. La plupart des participants à la conférence de 1913 s'accordent sur la norme déjà établie dans

²¹ Voir : Wu.Zhihui (1908) 评前行君之 « 中国新语凡例 », article publié dans la revue 新世纪 (nouveau siècle),

le Règlement pour l'unification linguistique de 1911 : la langue nationale chinoise devrait être basée sur le pékinois tout en gardant certaines caractéristiques phonologiques des autres variétés linguistiques du pays. La norme phonologique de cette langue nationale, référée postérieurement comme *lao guoyin* 老国音, est illustrée dans le dictionnaire *Guoyin zidian* (国音词典) (ministère de l'Éducation, 1920).

Pourtant, l'opinion que le pékinois doit être la seule référence pour la langue nationale l'emporte de plus en plus. En 1932, le gouvernement introduit une modification dans sa définition de la la langue nationale : au lieu de conserver des distinctions historiques qui n'existent plus dans les parlars modernes ou des caractéristiques phonologiques des dialectes du Sud, la langue nationale est désormais basée uniquement sur la phonologie du pékinois moderne. La nouvelle norme phonologique est référée comme *xin guoyin* (新国音) qui remplace le *lao guoyin* (老国音).

2.3.2 Modèles de transcription phonétique : *bopomofo*, *gwoyew romatzyh* et *latinhua sinwenz*

Une autre question s'impose alors : quel modèle adopter pour la transcription de cette langue nationale ? Dans la conférence de 1913, la majorité des participants ont voté pour le modèle bopomofo ²² (appelé aussi *zhuyin fuhao* 注音符号). Sa méthode de transcription s'approche de celle appliquée dans les kana japonais : utiliser les clés des sinogrammes les plus fréquents pour représenter la phonétique des différents caractères. En 1918, le modèle bopomofo est formellement introduit dans l'éducation nationale en tant qu'instrument pour apprendre les caractères chinois.

²² Aujourd'hui, ce système reste la version de transcription officielle à Taiwan ; il est largement utilisé comme outil pour apprendre les caractères ainsi que comme une méthode pour la saisie de l'écriture sur les claviers taiwanais.

Cependant, le modèle bopomofo est vivement contesté par des intellectuels pendant le mouvement de la nouvelle culture (1915-1919), où les propositions des méthodes utilisant l'alphabet latin sont remises sur la table. Le système *Gwoyeu Romatzyh* (国语罗马字) est l'un de ces modèles. Inventé par Zhao Yuanren (赵元任) et développé par un groupe de linguistes qui comprenait Lin Yutang (林语堂) de 1925 à 1926, le *Gwoyeu Romatzyh* vise à transcrire la langue nationale – le pékinois – en utilisant les caractères latins. Ce modèle est officiellement désigné en 1928 en tant que système auxiliaire du système bopomofo. Pourtant, il n'a jamais été généralisé par suite d'une trop grande complexité du système et de la faiblesse de sa mise en place par le gouvernement.

Le modèle *Latinxua Sinwenz* (拉丁化新文字) est un autre système de romanisation important de l'époque. Créé par Qu Qiubai (瞿秋白) et Vsevolod Sergeevich Kolokolov en 1929 et développé par un groupe d'intellectuels chinois et soviétiques en 1931, ce modèle est d'abord utilisé parmi les expatriés chinois illettrés dans l'Union soviétique, avant d'être promu dans les régions communistes Shaanxi-Gansu-Ningxia entre 1940 et 1942. Plus de 300 œuvres publiées ont utilisé ce modèle de transcription. Le modèle *Latinhua Sinwenz* se distingue du modèle *Gwoyeu Romatzyh* sur les points principaux suivants : d'abord, le premier s'écrit sans la représentation des tons, tandis que le second indique les tons en variant l'énoncé alphabétique des syllabes. De plus, le *Latinhua Sinwenz* peut transcrire plusieurs dialectes, tandis que le *Gwoyeu Romatzyh* n'est fait que pour la transcription du pékinois. Mais la différence la plus fondamentale entre les deux, c'est que le *Latinhua Sinwenz* est développé dans l'objectif de remplacer à terme les sinogrammes, alors que le *Gwoyeu Romatzyh* est conçu comme un outil auxiliaire pour faciliter l'apprentissage des caractères.

En fait, le *Latinhua Sinwenz* représente un courant de pensée assez dominant de l'époque qui préconise une occidentalisation totale et radicale dans la réforme linguistique. Les caractères chinois sont considérés comme coupables dans le sous-développement du pays ; ils méritent d'être abolis et remplacés par l'alphabet latin – symbole de la modernité, de la science et de la démocratie. Joël Bellassen (2010 :

38) a écrit une belle illustration de cette attitude hostile envers les caractères chinois à cette époque-là :

« [...] c'est l'époque où est affirmé le caractère de classe de la langue, où sont distinguées les langues de masse dites prolétariennes, la langue vernaculaire caractérisée de bourgeoise et la langue classique dite féodale. Les accusations les plus violentes seront portées par Qian Xuantong, Wu Yuzhang, Qu Qiubai et Lu Xun, et au banc des accusés figurent les sinogrammes, mais également la parataxe, ainsi que ce que l'on pourrait appeler la logique de flou qui marque de son empreinte la langue chinoise par le biais de sa nature fortement morphémique (« les caractères chinois rendent stupide » dira Lu Xun).

« Si l'on veut éliminer le confucianisme, on se doit d'éliminer d'abord les caractères chinois ; si l'on veut chasser les idées naïves, barbares et figées des gens ordinaires, on se doit avant tout de supprimer les caractères chinois. » (Qian Xuantong, 1918)

« Les caractères chinois carrés [...], instrument d'abrutissement du peuple », sont la « fosse à purin moyenâgeuse la plus infecte, la plus repoussante, la plus crétine » (Qu Qiubai, 1953).

« Si l'on veut que la Chine ne disparaisse pas et que la nation chinoise devienne une nation civilisée du XX^e siècle, il faut appliquer la solution radicale consistant à supprimer le confucianisme et le taoïsme ; et la plus radicale des solutions radicales est de supprimer l'écriture chinoise qui consigne les thèses confucéennes et les sornettes dutaoïsme. » (Qian Xuantong, 1918)

En fait, les projets pour une latinisation totale et radicale sont abandonnés par le parti communiste en 1944, y compris le modèle de transcription *Latinhua Sinwenz*, sous prétexte d'un manque d'enseignants qualifiés pour ce système. Mais la vraie raison réside probablement dans les considérations politiques des communistes qui, se préparant à prendre le pouvoir, décident de changer de rhétorique sur le mouvement de latinisation qui risque d'offenser un grand nombre de partisans des sinogrammes (Norman, 1988).

2.3.3 La suppression du *wenyan* au profit du *baihua* dans l'écriture

Une autre réforme linguistique de l'époque réside dans la suppression du *wenyan* au profit du *baihua* dans l'écriture. Pendant le Mouvement pour la nouvelle culture (新文化运动), qui est lancé avec la création de la revue *Nouvelle Jeunesse* (新青年) en 1915 et qui se termine avec le Mouvement du 4 mai en 1919, un groupe

d'intellectuels appelle à renverser toutes les prétendues « vieilleries » dans la culture traditionnelle chinoise – y compris le confucianisme, les mœurs et les coutumes considérés comme démodés et l'écriture traditionnelle, en vue d'une assimilation totale par les cultures occidentales.

En janvier 1917, Hu Shi (胡适) publie un article intitulé « Suggestions pour une réforme littéraire » (文学改良刍议) dans la revue *Nouvelle Jeunesse*. Cet article appelle à l'abandon du *wenyan* au profit du *baihua* basé sur les langues du Nord, en vue de rendre l'écriture chinoise plus accessible à la lecture et à la compréhension pour les gens ordinaires. Hu Shi illustre ses idées théoriques en publiant, dans le même numéro du journal, quelques poèmes dans le style préconisé. Chen Duxiu (陈独秀), alors éditeur de *Nouvelle Jeunesse*, montre un fort soutien à l'idée de Hu Shi dans son propre article « Révolution dans la littérature chinoise » (文学革命论) publié le mois suivant.

En 1918, Lu Xun (鲁迅) publie son fameux roman *Le journal d'un fou* (狂人日记), lançant le prologue pour la création littéraire en *baihua*. À l'instar de Lu Xun, d'autres auteurs (Liu Bannong, Guo Moruo, Wen Yiduo, Xu Zhimo, Ai Qing) vont écrire des poèmes en *baihua*. En quelques années, l'usage de la langue écrite vernaculaire se répand rapidement, jusqu'à devenir majoritaire dans la littérature chinoise contemporaine. En 1920, sous l'influence des mouvements linguistiques des cercles littéraires, le gouvernement de la Chine annonce que l'utilisation du *baihua* devient désormais obligatoire dans le système scolaire.

Cependant, certains intellectuels de gauche avancent des idées encore plus novatrices et « révolutionnaire » : au lieu de se contenter d'écrire dans la forme orale de la langue nationale, ils préconisent l'emploi de toutes sortes de dialectes locaux dans la création littéraire. Qu Qiubai est un représentant de cette approche appelée « révolution de la littérature prolétarienne » (无产阶级革命文学). Dans plusieurs de ses articles ²³ portant sur l'écriture en langue orale, Qu critique le

²³ « Les problèmes dans l'art et la littérature de masse » (普洛大众文艺的现实问题) « Problèmes de l'art et de la littérature » (大众文艺的问题)

baihua en tant que fausse langue populaire qui n'est « ni cheval, ni âne » (非驴非马). Ce que proposent Qu, et beaucoup d'autres auteurs dans la Ligue des écrivains de gauche (中国左翼作家联盟), c'est de développer des formes d'écriture qui ressemblent autant que possible aux formes orales dans cette période où « une vraie langue nationale chinoise est en train de se développer ». En ce qui concerne « une vraie langue nationale », Qu a donné sa propre interprétation (1932) :

« Les prolétaires ne sont pas comme les paysans. Les paysans résident dans des villages écartés. Mais les prolétaires se trouvent dans les grandes villes, dans les usines modernisées, la langue qu'ils parlent est en train de devenir une vraie langue commune (Et ce n'est pas la soi-disant langue nationale définie par les bureaucrates !). Cette langue contient des caractéristiques des patois, mais elle est plus ample qu'un patois ; en même temps, elle absorbe des mots étrangers, et est en train de créer de nouvelles terminologies dans les domaines politiques, scientifiques et artistiques. Dans ces grandes villes, c'est cette langue, utilisée par les gens en provenance de différentes régions dans leur communication, qui peut compter comme la vraie langue chinoise ²⁴. »

Qu attribue donc un sens politique de classe à l'usage des langues. Pour Qu, le *baihua* du pékinois c'est la langue de la bourgeoisie avant tout. Ce sont les parlers locaux qui sont la langue du prolétariat. Il voit dans la promotion du *baihua* par le gouvernement du Kuomintang un procédé pour exercer une violence symbolique de la bourgeoisie sur les masses populaires. Pour lui résister, il prône un large usage des « langues du peuple » (大众的语言) dans les œuvres littéraires et les formes artistiques.

L'idée de Qu Qiubai sur la promotion des écrits vernaculaires sera soutenue par Mao Zedong, alors premier dirigeant du parti communiste chinois, dans son fameux

²⁴ Texte original : «新兴阶层在五方杂处的大都市里面，在现代化的工厂里面，他的言语事实上已经在产生一种中国的普通话（不是官僚的所谓国语），容纳许多地方的土话，消磨各种土话的偏僻性质，并且接受外国的字眼，创造者现代的政治技术科学艺术等的新的术语。这种大都市里，各省人用来互相谈话演讲说书的普通话，才是真正的现代的中国话。[...] 无产阶级不比一般‘乡下人’的农民。‘乡下人’的言语是原始的，偏僻的。而无产阶级在五方杂处的大都市里面，在现代化的工厂里面，他的言语事实上已经在产生一种中国的普通话（不是官僚的所谓国语）！容纳许多地方的土话，消磨各种土话的偏僻性质，并且接受外国的字眼，创造着现代科学艺术以及政治的新的术语 »

discours²⁵ prononcé au forum de littérature et de l'art organisé à Yan'an (延安文艺座谈会) en 1942. Selon Mao, la création littéraire et artistique devrait s'appuyer sur deux principes fondamentaux : premièrement, les arts et les œuvres littéraires doivent représenter la vie de la classe ouvrière et prendre la classe ouvrière comme lecteur et audience ; deuxièmement, les arts et la littérature doivent servir les intérêts du socialisme²⁶. Jusqu'ici, nous voyons que le Parti communiste chinois soutient, même encourage l'écrit en dialectes dans la littérature. Nous examinerons, dans la section suivante, comment cette position changera en fonction des différents contextes sociopolitiques.

2.3.4 Des tentatives sur la réforme des caractères

La période de la République de Chine avait déjà vu émerger des propositions sur la simplification des caractères. En 1909, Lu Feikui (陆费逵), alors éditeur de la revue *L'éducation* (教育杂志), propose dans son article publié dans le numéro inaugural de la revue²⁷ d'utiliser « les caractères de forme populaire » (俗体字) dans l'éducation nationale. C'est la première fois qu'une personnalité exprime publiquement l'idée d'une simplification des caractères. En 1920, Qian Xuantong (钱玄同) publie, dans la revue *Nouvelle Jeunesse*, un article intitulé « Proposition sur la réduction des traits des caractères » (减省汉字笔划的提议) dans lequel il présente ses méthodes de simplification. Mais il faut attendre l'année 1935 pour que cette proposition soit partiellement prise en compte par le gouvernement : avec beaucoup de prudence, le ministère de l'Éducation publie une liste qui ne contient que 324 caractères simplifiés. Cette liste est aussitôt supprimée face à l'opposition immédiate des intellectuels et des hauts fonctionnaires. Si on compare la simplification des caractères avec d'autres réformes linguistiques de l'époque, il

²⁷ Lu, Feikui (1909) 普通教育应当采用俗体字 (L'Éducation générale doit employer des caractères populaires), *Revue de l'éducation*

n'est pas difficile de trouver que la première occupe une place marginale dans l'agenda du gouvernement. D'une part, l'instabilité des conditions sociopolitiques empêche le gouvernement d'exercer un aménagement linguistique bien efficace et centralisé. D'autre part, il existe une grande incertitude sur le destin de l'écriture chinoise : va-t-elle bientôt céder la place aux lettres romanes ou à d'autres écritures étrangères ?

Les interventions gouvernementales et non gouvernementales en matière d'usage de la langue dans la période 1840 à 1949 : les idées de réformes linguistiques sont souvent proposées et mises en avant par des chercheurs et des intellectuels, avant d'être promues par le gouvernement par la voie administrative. Ces réformes ne sont pas mises en place d'une façon généralisée et efficace, mais elles ont jeté les bases pour la politique linguistique officielle d'après 1949 : on arrive alors au consensus que la langue nationale devrait s'appuyer sur une sous-variété du mandarin – le pékinois. L'établissement d'un système de transcription phonétique est considéré comme nécessaire pour l'alphabétisation et pour la communication internationale. Cependant, on a laissé plusieurs questions en suspens : quel modèle de transcription des caractères chinois promouvoir dans tout le pays ? Quel sera le rôle de ce modèle de transcription : sera-t-il un instrument pour faciliter l'apprentissage des caractères ou bien remplacera-t-il ces derniers ? Jusqu'où peut-on aller dans la simplification des caractères ? Ces questions vont trouver une réponse dans la période qui suit l'année 1949.

2.4 Politique linguistique officielle en Chine continentale (1949-2010)

2.4.1 Le mandarin : standardisation et promotion renforcées

Quand le Parti communiste chinois (PCC) arrive au pouvoir en 1949, la question des langues est l'un des premiers sujets à traiter. En octobre 1954, la Commission nationale pour la réforme des caractères chinois (中国文字改革委员会) est fondée sous le contrôle direct du Conseil des Affaires de l'État, avec pour mission de mettre

en œuvre la réforme de l'écriture sur l'ensemble du territoire. Entre 1950 et 1966, trois tâches concrètes sont mises en route : simplification des caractères, établissement du système *pinyin* et promotion du mandarin dans tout le pays :

En janvier 1956, le Conseil des Affaires de l'État publie un décret ²⁸ portant sur la réforme de l'écriture. Une liste de 515 caractères et 54 particules simplifiées est mise en place pour remplacer les caractères traditionnels correspondants, avec l'objectif déclaré de faciliter l'apprentissage de l'écrit et d'abaisser le taux d'analphabétisme (Conseil des Affaires de l'État, 1956).

Quelques jours après, un autre décret ²⁹ portant sur la promotion du mandarin est publié. Dans ce document, la « langue nationale » (国语) est rebaptisée « langue commune » (普通话). Cette langue est définie comme « basée sur la prononciation de la langue vernaculaire moderne de Pékin, sur la grammaire et le lexique des langues du Nord et sur l'écrit vernaculaire moderne du Nord ³⁰. » Elle est à promouvoir dans l'ensemble du territoire dès l'automne 1956, à commencer par le secteur de l'éducation. L'orientation pour cette promotion peut être synthétisée dans un mot d'ordre : « Recommander avec force, réaliser les points clés et généraliser par étapes ³¹ » (大力提倡, 重点推行, 逐步普及)

En février 1958, le modèle de transcription *pinyin* (汉语拼音方案) est adopté par l'Assemblée populaire nationale. Désormais, le *pinyin* est reconnu comme système officiel pour la transcription du mandarin en Chine continentale, supplantant d'autres systèmes précédents, tels que *zhuyin zimu* ou le système *Wade-Giles*. Il doit être introduit dans l'éducation pour aider à l'apprentissage des caractères et à la

²⁸ Conseil des Affaires de l'État (28/01/1956). « 关于公布〈汉字简化方案〉的决议 Décision sur « le projet de simplification » des caractères ».

²⁹ Conseil des Affaires de l'État. (06/02/1956). « Directives sur la promotion du mandarin 国务院关于推广普通话的指示 ».

³⁰ Texte original pour la définition du mandarin : « 以北京语音为标准音、以北方话为基础方言、以典范的现代白话文著作作为语法规范 ».

³¹ Ce mot d'ordre est apparu dans le discours de Wei Que, vice-ministre de l'Éducation en juin 1957, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la Conférence nationale sur la promotion du mandarin.

prononciation standard du mandarin. Pourtant, si le rôle du *pinyin* était plutôt décrit comme auxiliaire au début, de nombreux indices laissent penser que l'État envisage de remplacer à terme tous les caractères par cette transcription (Calvet, 1996 : 65-67). Il faudra attendre 1986 pour que la position auxiliaire du *pinyin* soit réaffirmée.

Après un début impressionnant, la promotion du mandarin atteindra son plein essor pendant la période 1956-1958. Des comités de travail en matière linguistique sont fondés aux niveaux provinciaux ou municipaux pour exécuter les consignes du gouvernement central. Néanmoins, l'enthousiasme s'estompe après 1959, quand l'État porte son intérêt vers d'autres choses. Pendant les années soixante et soixante-dix, dans un contexte de désarroi politique, les travaux en matière linguistique sont quasiment interrompus. Le seul travail peut-être qui retient l'attention est la publication d'une nouvelle liste de caractères simplifiés en 1977, qui, presque immédiatement après sa publication, se heurte à une large critique. Il faudra attendre 1986 pour voir cette deuxième liste officiellement abrogée.

Depuis les années 1980, le travail d'aménagement linguistique a été repris par le gouvernement. L'accent est mis sur la promotion du mandarin au lieu de la réforme de l'écriture. La Commission pour la réforme des caractères chinois, rebaptisée Commission nationale de la langue et de l'écriture (国家语言文字工作委员会) en 1985, est réaménagée sous le contrôle du ministère de l'Éducation en 1998. À l'ancienne orientation pour la promotion du mandarin : « Recommander avec force, réaliser les points clés et généraliser par étapes » (大力提倡, 重点推行, 逐步普及) succède un nouveau mot d'ordre : « Réaliser avec force, généraliser d'une manière effective, perfectionner par étapes ³² » (大力推行, 积极普及, 逐步提高). Ici, la différence entre « recommander » et « réaliser » montre un ajustement de stratégie : si la promotion du mandarin avait été lancée de manière incitative dans les années 1950-1970, elle devient une mission d'État impérative dans cette

³² Cette nouvelle formulation est apparue dans le rapport de travail du directeur de la Commission linguistique nationale Xujia LU dans la deuxième Conférence nationale sur l'aménagement linguistique en 1997.

nouvelle période. Des années 1980 jusqu'au siècle nouveau, on constate le renforcement de l'intervention de l'État pour le statut et l'usage du mandarin.

En 1982, une clause est ajoutée dans la version amendée de la Constitution : « L'État généralise l'emploi du mandarin dans l'ensemble du pays. 国家推广全国通用的普通话 » (article 19). Cette formulation n'est pas sans ambiguïté, puisque le caractère officiel ou national du mandarin n'y est pas explicitement affirmé. Pourtant, l'ajout de cette phrase dans la Constitution justifie le gouvernement dans ses activités pour la promotion du mandarin sur l'ensemble du territoire.

En 1994, un système d'évaluation sur la compétence du mandarin – *Test sur le niveau de mandarin* (普通话水平考试) – est établi. Ce système, davantage institutionnalisé en 2003, exige la participation des enseignants, des présentateurs médiatiques, des acteurs, des fonctionnaires d'État, des étudiants de l'École normale, etc. Désormais, les gens exerçant ces métiers doivent atteindre le niveau de mandarin requis dans leurs secteurs de travail respectifs.

En 2000, la première législation dans l'histoire de Chine en matière linguistique – *Loi nationale sur la Langue et l'Écriture communes de la Chine* (国家通用语言文字法), désignée ci-dessous comme loi linguistique nationale, est adoptée par l'Assemblée nationale populaire. Cette loi, entrée en vigueur depuis 2001, précise davantage le statut du mandarin et des caractères standardisés en tant que « langue et écriture communes officielles de l'État » (article 3). Elle stipule l'obligation d'utiliser le mandarin et les caractères standardisés dans quatre domaines : administration (article 9), éducation (article 10), médias (article 12) et services publics (article 13, article 14). En fait, cette loi ne porte pas sur l'ensemble des langues chinoises. Comme l'indique son titre, elle porte seulement sur le mandarin et son écriture. L'entrée en vigueur de la loi linguistique nationale a fait l'objet de décrets d'application ajustés en fonction des réalités du terrain, pour régler les problèmes linguistiques locaux et préciser les exigences en matière de standardisation. Jusqu'en 2014, un total de 32 lois et règlements locaux a vu le jour (Zhou Qingsheng, 2014 : 85).

Entre 1987 et 2010, des centaines de réglementations et de lois à effet local sont publiées pour assurer la promotion du mandarin. On continue à améliorer leur fondement juridique, qui devient progressivement un arsenal composé de deux grandes parties : les lois et les documents exécutifs. La législation comprend la Constitution et les lois ayant effet à l'échelle nationale ou locale [ex., *Loi nationale sur la langue et l'écriture communes* (2000), *Loi sur l'autonomie des régions ethniques* (1984), *Loi de l'éducation* (1995)]. Les documents exécutifs comprennent, à l'échelle nationale, les règlements promulgués par le Conseil des Affaires de l'État ou ses instances composantes, par différents ministères ou par des organes du Parti communiste central, et, à l'échelle régionale, les règlements correspondants promulgués par les autorités locales ou les branches locales du PCC.

En même temps, une série de projets ou de campagnes est mise en place pour appliquer la loi linguistique nationale. En 2001, le ministère de l'Éducation et la Commission linguistique nationale lancent la campagne intitulée « Évaluation de la politique linguistique en zone urbaine » (城市语言文字工作评估). Cette campagne a pour mission d'évaluer le degré de standardisation de la langue dans les domaines administratifs, éducatifs, médiatiques et les services publics dans chaque ville chinoise. Dans cette campagne, les villes chinoises sont classées en trois catégories selon leur statut administratif. L'évaluation doit être faite à partir d'abord de la première catégorie jusqu'à ce que toutes les villes chinoises atteignent les critères requis pour chaque catégorie de ville.

En 2004, le ministère de l'Éducation et la Commission linguistique nationale lancent une campagne intitulée Sélection des écoles pilotes en matière d'usage du mandarin et des caractères normalisés [语言文字规范化示范校创建活动 désignée ci-dessous comme sélection des écoles pilotes linguistiques]. L'objectif est de promouvoir le mandarin en tant que « langue d'école » (校园语言) dans toutes les écoles primaires et secondaires. Les critères et les méthodes de sélection sont à établir par les instances linguistiques provinciales. En général, les critères sont envisagés sous quatre aspects : si l'école possède un système administratif complet pour la promotion du mandarin, si le mandarin est utilisé comme seule langue d'enseignement dans les cours, s'il est utilisé autant que possible comme

langue de communication après les cours, et si tous les enseignants et les élèves possèdent un bon niveau de mandarin et ont conscience de l'utiliser. Chaque école peut poser sa candidature en fournissant un rapport d'autoévaluation. Cette candidature sera ensuite examinée par l'instance linguistique au niveau municipal et puis réexaminée par l'instance linguistique provinciale. Si l'école est considérée comme qualifiée, elle se verra décerner une médaille de certification accrochée à la porte d'entrée.

À travers son évolution sur une cinquantaine d'années, on constate un renforcement de la politique pour la promotion du mandarin et une institutionnalisation de plus en plus importante. À l'entrée du XXI^e siècle, la promotion du mandarin s'appuie de plus en plus sur des projets concrets conçus pour la mise en place de la *loi linguistique nationale* (2000). Une dizaine d'années après la promulgation de la *loi linguistique nationale*, on estime que le pourcentage de la population chinoise sachant parler mandarin s'élève à 70 % de la population totale alors qu'il n'était que de 53,6 % seulement en 2000 (*Xinhua wang*, 5 janvier 2013).

2.4.2. Les dialectes : position officielle ambiguë

Le statut des autres variétés linguistique du groupe Han, appelées conventionnellement dialectes, n'a jamais été clarifié dans les documents normatifs.

Dans la *Constitution*, l'article 4 stipule que « toutes les ethnies de la Chine sont égales... Chaque ethnie a le droit d'utiliser et développer sa propre langue et sa propre écriture, a le droit de conserver ou réformer ses us et coutumes³³. » Cet article ne nous dit pas si les dialectes sont concernés. Dans une interprétation au sens large, les dialectes devraient être inclus, car les dialectes sont les variétés linguistiques parlées au sein du groupe ethnique majoritaire ; dans une interprétation au sens strict, les dialectes sont exclus, car les « dialectes » ne sont pas des « langues ».

³³ Texte original : « 中华人民共和国各民族一律平等...各民族都有使用和发展自己的语言文字的自由, 都有保持或者改革自己的风俗习惯的自由 »

En fait, la politique linguistique officielle envers les dialectes n'est jamais édictée clairement. Dans les années 1950, elle n'est présente que dans les discours des hauts dirigeants de l'État, comme dans le fameux discours de Zhou Enlai en 1958³⁴ :

« La promotion du mandarin vise à supprimer les barrières de communication entre les peuples parlant des dialectes différents ; elle ne vise pas à éliminer les dialectes. Est-ce que la promotion du mandarin signifie la prohibition de l'usage des dialectes ? Évidemment non. Les dialectes existent sur notre territoire depuis longtemps et vont continuer à exister encore longtemps ; ils ne peuvent pas être éliminés par des mesures administratives ou des moyens délibérés... Au contraire, les locuteurs du mandarin sont encouragés à apprendre un peu les dialectes pour mieux s'intégrer localement dans la vie du peuple. » (Zhou, 1958)

Ce discours laisse penser que le gouvernement chinois n'avait pas l'intention d'imposer le mandarin contre les dialectes, au moins au début. Jusqu'alors, le gouvernement a semblé se concentrer sur des mesures positives pour encourager l'usage du mandarin plutôt que sur des mesures prohibitives visant l'usage des dialectes locaux (Chen, 1999).

Pourtant, la restriction sur l'usage des dialectes s'est renforcée depuis les années 1980 et se manifeste par une limitation explicite dans les médias et par une interdiction implicite dans l'éducation.

Contrôle de l'usage des dialectes dans les médias

Depuis les années 1980, on a assisté à une augmentation de l'usage des dialectes dans les médias, avec la popularisation de la télévision. Dans de nombreux films ou séries télévisées par exemple, les acteurs jouant le rôle d'un ancien dirigeant du Parti utilisent le dialecte de celui-ci, afin de montrer à l'audience une image intime et amicale des dirigeants (Chen 1999 : 58). La présence croissante des dialectes

³⁴ Zhou Enlai a prononcé son discours intitulé « La mission sur la réforme de l'écriture 当前文字改革的任务 » le 10 janvier 2016 dans une conférence de CCPPC. Texte original disponible sur <http://cpc.people.com.cn/GB/69112/75843/75874/75994/5182927.html>

dans le domaine audiovisuel attire alors l'attention du gouvernement, qui va multiplier les mesures de restriction : en 1987, l'usage des dialectes est interdit dans la présentation des journaux télévisés ou radiophoniques et limité dans les séries télévisées et les films ³⁵ ; en 1994, les dialectes sont interdits comme langue principale dans les films, à moins d'obtenir une autorisation préalable auprès de l'Administration nationale de la radio diffusion, du cinéma et de la télévision (ANRCT ³⁶).

À l'entrée dans le nouveau siècle, une nouvelle tendance se dessine et on peut constater un usage croissant des dialectes dans les programmes télévisés (Lü et ZOU, 2013). Ces programmes comprennent surtout des divertissements, des feuilletons portant sur la vie locale et des *talk-shows* qui racontent l'actualité locale, tels que *A liu tou shuo xinwen* (阿六头说新闻) diffusé par la station télévisée de Hangzhou depuis 2004 et *Wudu yehua* (雾都夜话) émis par la station télévisée de Chongqing depuis 1994, etc. En 2004, un ancien cartoon américain, *Tom et Jerry*, est doublé en plusieurs dialectes, gagnant ainsi une grande popularité dans tout le pays.

Face à cette nouvelle vague montante des dialectes, l'ANRCT intensifie le contrôle : en 2004, elle demande une interdiction du doublage en dialecte pour les programmes audiovisuels ³⁷ ; en 2005, les dialectes sont interdits dans les séries télévisées ³⁸. En 2009, l'ANRCT réitère le principe d'un « contrôle strict » (严格控

³⁵ Commission linguistique nationale & ANRCT. (1987). « Quelques régulations sur l'usage des langues dans les médias audiovisuels 关于广播、电影、电视正确使用语言文字的若干规定 »

³⁶ Commission linguistique nationale & ANRCT. (1994). « Notification réitérant l'obligation de l'utilisation du mandarin et des caractères normalisés dans les films produits en Chine 关于重申国产影片必须使用普通话和规范汉字的通知 »

³⁷ ANRCT (2004). « Notification sur le contrôle renforcé des programmes télévisés importés de l'étranger 关于加强译制境外广播电视节目播出管理的通知 »

³⁸ ANRCT (2005). « Notification sur la réitération des règles de l'usage des langues dans les séries télévisées 国家广播电影电视总局关于进一步重申电视剧使用规范语言的通知 »

制) de l'emploi des dialectes dans les séries télévisées³⁹. Certains programmes, qui sont très populaires parmi les audiences locales, sont obligés de s'arrêter, entraînant un mécontentement dans la société (*Fenghuang wang* 28 août 2009 ; *Souhu wang* 12 août 2009 ; Yu Hong, 2013 : 55).

Cependant, trois dialectes chinois – le cantonais, le min et le hakka –, font exception à cause de leur importance sur le plan géopolitique⁴⁰. Non seulement ils sont autorisés sur les chaînes télévisées et les radiodiffusions locales, mais ils sont aussi diffusés par les deux chaînes d'État de radiodiffusion : Radio Chine Nationale et Radio Chine Internationale. Alors que les programmes en dialecte de Radio Chine Nationale ciblent une audience à Hong Kong et à Taiwan, les programmes de Radio Chine Internationale s'adressent aux communautés chinoises d'outre-mer. Ces programmes, qui portent essentiellement sur les actualités de Chine, sont conçus dans l'objectif principal de promouvoir la politique du parti communiste chinois. Le fait que ces trois dialectes aient droit à ce traitement « privilégié » révèle aussi une idéologie utilitariste dans la philosophie de l'aménagement linguistique chinois.

Interdiction implicite des dialectes à l'école

Si les restrictions à l'encontre de l'usage des dialectes par les médias sont annoncées de façon explicite, elles sont implicitement appliquées dans le domaine de l'éducation. Depuis les années 1990, la valorisation du mandarin comme « langue d'école » (校园语言) est toujours au cœur de la politique linguistique éducative. Elle n'est cependant jamais clarifiée en ce qui concerne les limites de cette promotion du mandarin. La plupart des documents ne contiennent aucune explicitation sur la notion de « langue d'école ». Dans les rares documents qui la mentionnent, les définitions sont variables : si, dans les années 1990, la « langue d'école » est définie comme la langue de communication à tout moment au sein de

³⁹ ANRCT (2009) « Notification sur le contrôle strict des séries télévisées en dialecte 广电总局办公厅关于严格控制电视剧使用方言的通知 »

⁴⁰ Le cantonais est la langue principale à Hong Kong et Macao ; le min et le hakka sont deux dialectes importants à Taiwan. Ces trois langues sont aussi largement utilisées dans les communautés chinoises à l'étranger.

l'école ⁴¹, dans un document normatif en date de 2000 ⁴², elle est redéfinie comme « la langue utilisée par les enseignants et les élèves dans l'enseignement, les conférences, les activités de propagande et toutes sortes d'activités scolaires ».

La campagne de sélection des écoles pilotes linguistiques (Ministère de l'Éducation et Comité linguistique national, 2004) a pour objectif principal d'encourager l'usage du mandarin comme langue d'école. Mais la définition de ce terme est encore une fois absente dans le document directif du gouvernement central. Ce manque de précision laisse une grande marge d'interprétation aux différentes autorités locales. À titre d'exemple, le règlement du Zhejiang (Bureau d'éducation de la province du Zhejiang, 2009) et celui du Hunan (Bureau d'éducation de la province du Hunan, 2013) préconisent un usage du mandarin en tout temps par les élèves et les enseignants, que ce soit à l'école, dans la famille ou dans les lieux publics. Une telle stipulation ne se trouve pas dans le règlement de la province du Guangdong (Bureau de l'éducation de la province du Guangdong, 2007). Cependant, dans le cas où un enseignant n'aurait pas réussi le *Test sur le niveau de mandarin*, ou qu'un enseignant ne parlerait pas mandarin dans ses cours, l'école où il travaille sera exclue de la sélection.

Un autre aspect contestable de la politique linguistique éducative consiste en la promotion du mandarin comme langue de l'éducation morale et patriotique des

⁴¹ L'expression « langue scolaire » est apparue pour la première fois dans la « Notification sur la promotion du mandarin dans les écoles primaires » (« 关于小学普及普通话的通知 »), publiée par la Commission linguistique nationale et la Commission de l'éducation nationale en 1992, où il est stipulé que « la promotion du mandarin dans les écoles doit comprendre deux étapes : premièrement, les élèves et les enseignants doivent utiliser le mandarin pendant les cours et les activités collectives ; puis, ils devront progressivement l'utiliser à tout moment au sein de l'école ». En 1993, la « Notification sur la promotion du mandarin dans les écoles secondaires » (« 关于普通中学普及普通话的通知 », publiée par la Commission de l'éducation nationale et la Commission linguistique nationale, donne une définition similaire : la langue d'école signifie « la langue de communication entre les enseignants et les élèves et entre les élèves au sein de l'école » (texte original chinois : « ...使普通话成为校园语言, 即在校内, 干部教师同学生之间, 学生同学生之间的交谈使用普通话 »)

⁴² Ministère de l'Éducation nationale et Commission linguistique nationale, « Notification sur le renforcement de la promotion du mandarin et l'écriture standard dans les écoles » (« 关于进一步加强学校普及普通话和用字规范化工作的通知 »), 2000.

élèves et comme langue qui permet d'avancer dans la carrière d'enseignant (Ministère de l'Éducation et Commission linguistique nationale, 2004). On demande aux écoles d'intégrer la promotion du mandarin dans la gestion régulière de l'établissement, de faire en sorte qu'il s'infilte dans l'éducation éthique et intellectuelle des élèves ⁴³ (ministère de l'Éducation et Comité linguistique national, 2000 ; 2004). Selon le *Règlement des comportements des écoliers* (ministère de l'Éducation, 2004), les enfants à l'école primaire doivent « être polis avec les autres et dans leur langage, parler mandarin et savoir utiliser les mots de politesse » (l'article 5 ⁴⁴). Selon le *Règlement des comportements des collégiens et des lycéens* (ministère de l'Éducation, 2004), on demande aux enfants « d'utiliser une langue polie, d'être gentils avec les gens et de parler mandarin » (l'article 11) ⁴⁵. Le fait que « parler mandarin » soit associé à des mots tels que « politesse » ou « gentillesse » véhicule une image négative des autres langues en les présentant comme non civiles. Depuis 1998, le gouvernement a dénommé la troisième semaine de septembre « semaine de la propagation du mandarin ⁴⁶ ». C'est une campagne annuelle qui appelle à la participation de toute la société, notamment dans les domaines éducatifs et médiatiques, et l'inspection sur la promotion du mandarin est encore renforcée durant cette semaine-là. Chaque année, la campagne s'accompagne d'un slogan différent, autour duquel une série d'activités sont organisées à l'échelle nationale et locale. Certains slogans imposent le lien entre mandarin, nationalisme et patriotisme, par exemple : « utiliser la langue et l'écriture standard, c'est promouvoir et développer la culture traditionnelle chinoise ⁴⁷ » (2010) ; « renforcer ses compétences dans la langue commune et écrire en caractères standards, c'est promouvoir et développer la culture nationale

⁴³ Texte original : « 把普及普通话和语言文字规范化的要求纳入培养目标, 纳入管理常规, 纳入基本功训练, 渗透到德智体美和社会实践等各项教育教学活动中 ».

⁴⁴ Texte original : « 待人讲礼貌, 说话文明, 讲普通话, 会用礼貌用语 ».

⁴⁵ Texte original : « 使用礼貌用语, 讲话注意场合, 态度友善, 要讲普通话 ».

⁴⁶ Département de la propagande du Comité central du Parti communiste chinois & Commission de l'éducation nationale & Département de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision & Commission linguistique nationale, « Notification sur le lancement de la semaine de la propagande sur la promotion du mandarin » (« 关于开展全国推广普通话宣传周活动的通知 »), 1998.

⁴⁷ Texte original : « 规范使用国家通用语言文字, 弘扬中华优秀传统文化传统 ».

chinoise ⁴⁸ » (2011) ; « promouvoir le mandarin, c'est réaliser le rêve chinois ⁴⁹ » (2013). Il n'est donc pas surprenant de trouver des expressions encore plus radicales dans les affiches de propagande rédigées par les différentes écoles ou les autorités locales.

Inefficacité des recensements et lacunes documentaires

Les enquêtes systématiques sur l'état des lieux sociolinguistiques à l'échelle régionale et nationale font défaut, alors qu'elles devraient être une condition préalable à l'établissement de la politique linguistique de l'État. Le recensement linguistique n'a jamais été inclus dans le recensement de la population en Chine. En 1956 et en 1999, le gouvernement central a organisé deux enquêtes linguistiques à grande échelle appelées « recensements ». Ces deux enquêtes, qui avaient pour objectif principal de situer et quantifier l'usage du mandarin, sont critiquées pour leur manque de méthode scientifique et d'organisation, et pour n'avoir pas réussi à donner un portrait précis de l'état des lieux linguistique en Chine (Fan et Xiao, 2010 ; Tian, 2015). Elles n'ont pas apporté beaucoup de précisions ni rendu possibles des comparaisons quant aux conditions d'existence et à la vitalité des dialectes à ces deux périodes. En 2008, le gouvernement a lancé un projet nommé « Construction d'une base de données phonétiques » (中国语言资源有声数据库建设), qui vise principalement à documenter et enregistrer la forme orale des différents dialectes et sous-dialectes chinois. Ce projet, destiné à la préservation des ressources linguistiques et culturelles, ne prévoit pas de financement pour les autorités locales responsables du recensement des données, ce qui les démotive. En date de juin 2015, seules neuf régions parmi les 33 régions à titre administratif provincial ont participé au projet et trois régions seulement – la province de Jiangsu,

⁴⁸ Texte original: « 提升国家通用语言文字应用能力, 弘扬中华优秀传统文化传统。 ».

⁴⁹ Texte original: « 推广普通话, 共筑中国梦 ».

la ville de Beijing et la ville de Shanghai – ont achevé le travail ⁵⁰. Le manque de financement explique partiellement cet état de choses.

Émergence de la conscience sur la protection des dialectes dans la société

À l'entrée du XXI^e siècle, l'attention sur la situation des dialectes commence à se développer dans le cercle académique. Nombre de chercheurs signalent le phénomène de régression des dialectes chinois : Cao Zhiyun (2001) appelle à des mesures de protection pour les dialectes en danger. Guo Xi (2001) montre que les dialectes dans la province du Jiangsu sont en voie d'être assimilés par le mandarin. Xue Caide (2009) montre un déclin de l'usage et du prestige du dialecte de Shanghai chez les étudiants et les collégiens à travers deux enquêtes quantitatives réalisées sur la pratique et l'attitude linguistique des habitants à Shanghai.

Suite à la popularisation d'internet, l'identité locale devient de plus en plus source d'inspiration pour la culture populaire des jeunes (Liu, 2012 : 59-78). Au lieu d'être considérés comme ruraux, vulgaires et non civilisés, les dialectes vont symboliser de plus en plus la modernité et le style. Depuis 2005, on assiste à une augmentation de la création de chansons populaires du style R & B ou hip-hop qui mélangent l'usage du mandarin, des dialectes et de l'anglais dans les paroles. Une caractéristique de ces chansons est la fierté que les jeunes éprouvent pour leur ville natale, ce qui peut être observé dans le titre des chansons, tels que « Hangzhou est un bon endroit » (杭州是个好地方), « À Wuhan » (在武汉), « Wenzhou est un bon endroit » (温州是个好地方), « Tomber amoureux de Shanghai pour 99 fois » (九十九次恋爱爱上上海).

Sur la scène politique, des appels à la protection des dialectes voient le jour. Pendant l'année 2005, plusieurs fonctionnaires locaux appellent à la protection des dialectes. En janvier, un délégué de l'Assemblée populaire de Shanghai lance un appel pour

⁵⁰ http://edu.china.com.cn/2015-06/04/content_35736765.htm

« la défense du *shanghaihua* » (保卫上海话) dans une interview à un journal. Il regrette la régression du *shanghaihua* dans la nouvelle génération à cause d'un afflux migratoire de plus en plus important et d'un espace d'usage de plus en plus restreint. Il suggère d'accorder plus d'espace au *shanghaihua* dans les médias, et appelle à une éducation appropriée du *shanghaihua* pour les enfants de la région (Lü et ZOU, 2013 : 242-244)

Deux mois plus tard, à l'occasion de la session annuelle de l'ANP et de la CCPPC en 2005, un membre de la CCPPC municipale de Shanghai dépose une proposition au gouvernement, appelant à une standardisation et à une protection du *shanghaihua* dans le cadre de la protection des cultures locales. Des initiatives similaires se rencontrent aussi à Hangzhou, une autre ville située dans la région de Wu. En janvier de la même année, un membre de l'ANP et de la CCPPC, dépose une motion intitulée « préserver le dialecte de Hangzhou et maintenir les valeurs culturelles des villes historiques », dans laquelle il appelle à un usage plus fréquent de le *hangzhouhua* dans les occasions informelles et à une préservation des dialectes dans les 99 villes historiques reconnues à l'échelle nationale, et dans toutes les villes capitales des provinces. (Lü et ZOU, *ibid.*)

Ces propositions politiques ont trouvé un écho dans les médias de toute la Chine. *Nanfang zhouno*, un journal hebdomadaire populaire, a publié un article (10 novembre 2005) intitulé « La défense de Hanyu devrait commencer par la défense des dialectes » (保卫汉语, 先保卫方言), exprimant son soutien à ces recommandations politiques. Ces discussions attirent l'attention du gouvernement, qui met en question le slogan sur « la défense des dialectes ». La même année, une conférence de discussion qui se tient à l'Institut des langues appliquées du ministère de l'Éducation, va porter essentiellement sur la question des dialectes. On arrive à la conclusion que cette formulation, la défense des dialectes, n'est pas appropriée : les dialectes sont toujours largement utilisés dans la vie et leur vitalité reste intacte. (Lü et ZOU, *ibid.*)

Néanmoins, ces événements ont attiré l'attention gouvernementale sur la place des dialectes dans l'aménagement linguistique du pays, ce qui l'a amené à créer un certain nombre de projets visant à la préservation des corpus dialectaux, tels que le

projet de construction d'une base de données phonétiques lancé en 2008. Pourtant, ces efforts gouvernementaux pour la protection des dialectes s'avèrent loin d'être suffisants.

2.4.3 Langues des groupes ethniques minoritaires : protection ou assimilation ?

À la différence des dialectes, les langues des groupes ethniques minoritaires jouissent d'un statut juridiquement égal à celui du mandarin. Il est stipulé dans la Constitution que « toutes les ethnies de la Chine sont égales... Chaque ethnie a la liberté d'utiliser et de développer sa propre langue et sa propre écriture, a la liberté de conserver ou de réformer ses us et coutumes » (Article 4) ; « les organes autonomes des zones ethniques autonomes, doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, utiliser la ou les langues et écritures en usage dans la zone » (Article 12), et « les citoyens de toutes les ethnies ont le droit d'utiliser, au cours des procès, leur propre langue et leur propre écriture. Les cours populaires de justice et les parquets populaires doivent assurer la traduction pour les parties ne connaissant pas les langues et écritures locales. » (Article 134).

Dans la *Loi sur l'autonomie des régions ethniques*, promulguée en 1984, l'usage des langues minoritaires dans les zones autonomes est davantage précisé. Selon la loi, les institutions politiques doivent utiliser une ou plusieurs langues et écritures d'usage courant local dans leurs fonctions (Article 21), encourager les fonctionnaires de toute ethnie d'apprendre les langues des autres ethnies, et récompenser ceux qui maîtrisent plus de deux langues et de deux écritures d'usage courant local (Article 49) ; les écoles qui recrutent principalement des élèves issus de minorités nationales doivent utiliser, dans la mesure du possible, les manuels en langue minoritaire et dispenser l'enseignement en langue minoritaire (Article 37) ; les cours de justice locaux doivent utiliser la ou les langues d'usage courantes locales pour instruire et juger les procès, et garantir le droit des citoyens de toutes les ethnies d'utiliser leur langue et leur écriture maternelles pour intervenir dans les procès. Il est aussi demandé aux cours de fournir un service de traduction et

d'interprétation et de rédiger les documents juridiques en une ou plusieurs langues d'usage courant local (Article 47). En plus, la loi a explicitement encouragé l'apprentissage des langues ethniques minoritaires par les fonctionnaires de l'État qui travaillent dans une région ethnique (article 49).

Selon Zhou Minglang (2004 : 79), en comparaison avec des lois correspondantes d'autres pays dans le monde, les lois chinoises sont parmi les plus explicites et les plus actives pour la protection des droits linguistiques des minorités ethniques.

Est-ce que ces textes législatifs sont bien mis en œuvre en réalité ? Partiellement, surtout dans les domaines des médias et de la presse écrite. Dans les années 1950, les programmes de radio en cinq langues minoritaires – tibétain, mongolien, coréen, ouïgour, et kazaque – sont progressivement créés sur *Radio Chine Nationale*. À la fin des années 1990, un total de 16 langues ethniques différentes sont diffusées par les stations de radio à l'échelle nationale et provinciale, et plus de 20 langues sont diffusées par les stations à l'échelle locale (China 1996b ; 1996c). En même temps, des programmes télévisés en langues minoritaires sont progressivement créés par les stations télévisées nationales et locales. Quant à la presse écrite, au total 36 maisons d'édition publient en langues ethniques minoritaires. Selon des données statistiques en 1997 (cité par Zhou 2014 : 82), il y aurait un total de 3 429 ouvrages, 88 journaux et 184 revues publiés en plus de 20 langues minoritaires. Si on compare les politiques linguistiques envers les langues minoritaires et les dialectes, il n'est pas difficile de constater la différence : alors que l'usage des langues minoritaires dans les médias est encouragé et financé par le gouvernement, l'usage des dialectes dans les médias est contraint, s'il n'est pas totalement interdit.

Cependant, on trouve des divergences entre la loi et la pratique dans d'autres domaines, comme la mise en œuvre de l'enseignement en langue maternelle dans l'éducation. En pratique, un manque de continuité dans la politique éducative bilingue constitue toujours un problème pour l'assurance d'une éducation de qualité (Lin, 1997 ; Zhou, 2004). Pour la plupart des langues minoritaires, l'enseignement s'arrête à la quatrième ou à la cinquième année de l'école primaire. L'enfant poursuit ensuite ses études en mandarin. Actuellement, seules quelques langues ethniques minoritaires (mongolien, coréen, ouïgour) peuvent être pratiquées dans

l'enseignement jusqu'à l'université. Il y a des raisons très diverses à ce manque de continuité dans l'enseignement des langues maternelles, parmi lesquelles un manque de clarté dans la planification, une idéologie utilitariste chez des décideurs politiques locaux, une pénurie de ressources de l'enseignement, un manque de personnel qualifié, etc.

D'ailleurs, *de facto* le statut des langues ethniques est, dans une large mesure, déterminé par la reconnaissance de leur système d'écriture, catégorisé comme « officiel », « expérimental », « non officiel », ou « absent ». D'après Zhou (2004 : 82), les critères pour la classification sont essentiellement basés sur des considérations politiques. Dans la pratique, les langues dont l'écriture bénéficie du titre officiel sont créditées d'une importance plus grande en matière d'usage, de protection et de développement, tandis que les autres sont souvent négligées ou même traitées sans aucune considération.

À part cette inégalité de fait dans le statut des langues, de nombreux chercheurs (Lin 1997 ; Zhou 2003 ; Wang et Phillion 2009 ; Beckett et Postiglione 2012) ont remarqué un basculement entre approche d'adaptation et approche d'assimilation dans la politique linguistique du gouvernement envers l'ensemble des langues ethniques minoritaires au cours de périodes différentes.

La philosophie du gouvernement sur le statut des langues minoritaires trouve ses racines dans la pensée de Lénine-Staline sur la définition de la nation. Dans ce courant de pensée, une nation est : « une communauté humaine, stable, historiquement constituée, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit par une communauté de culture »⁵¹. L'hégémonie d'une nation sur une autre est inévitable dans une société capitaliste, mais cette inégalité entre nations peut et doit être éliminée dans une société socialiste (voir Zhou 2003 : 40-42). Pour la construction d'un État socialiste multinational, il faut que chaque nation maintienne ses traits distincts, à

⁵¹ Voir Staline, J. (1913). « Le Marxisme et la question nationale ». Consulté le 05/05/2016 sur <https://www.marxists.org/francais/staline/works/1913/00/js1913.pdf>

savoir sa langue, son territoire, sa vie économique et sa culture. C'est sur cette logique que se développe le principe de protection des langues ethniques minoritaires.

À ses débuts au pouvoir, le Parti communiste chinois avait opté pour une approche d'adaptation aux langues minoritaires. Pendant la période de la révolution culturelle, tout change brusquement et on adopte une approche d'assimilation, avant de revenir vers une approche d'adaptation dans les années 1980. Pourtant, sous l'influence de la dissolution de l'URSS en 1989, on se redirige prudemment vers l'assimilation. Aujourd'hui, le principe de protection des langues ethniques est toujours déclaré, mais la promotion du mandarin est discrètement renforcée de jour en jour (Lin 1997 ; Zhou 2003 ; Wang et Phillion 2009 ; Beckett et Postiglione 2012).

L'espace limité de la thèse nous empêche d'aller plus loin sur ce sujet. Ici, nous montrons un exemple : en comparant les deux versions (1984 et 2001) de la *Loi sur l'autonomie régionale*, nous avons déjà constaté une différence subtile mais significative : les deux versions précisent que les écoles qui recrutent principalement des élèves appartenant à des minorités ethniques doivent adopter la langue ethnique locale comme langue d'enseignement dans la mesure du possible. Pourtant, le moment de commencer le cours de mandarin est anticipé : selon la version 1984, la délivrance du cours de mandarin est obligatoire depuis « les dernières années de l'école primaire ou dès le début de l'école secondaire » (Article 37), tandis qu'il devient obligatoire dès « les premières ou les dernières années de l'école primaire » selon la version de 2001 (Article 37).

2.5 Politique linguistique officielle dans le monde sinophone à partir du milieu du XX^e siècle

Après avoir examiné la politique linguistique officielle pratiquée en Chine continentale, nous allons maintenant passer en revue la situation dans quatre lieux faisant partie du monde sinophone : Hong Kong, Macao, Taiwan et Singapour, depuis le milieu du XX^e siècle jusqu'à nos jours. Le cantonais est la langue

dominante dans les deux premières, tandis que le min était la langue principalement parlée dans les deux dernières.

2.5.1 Hong Kong

Hong Kong, officiellement Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine (abrégée en RAS de Hong Kong), est une ville située sur la côte sud de la Chine, adjacente de la province du Guangdong. La superficie du territoire est de 1 104 km². Anciennement colonie britannique, Hong Kong est rétrocédée à la Chine en 1997 et actuellement sous un régime spécial, « un pays, deux systèmes », qui lui accorde une grande autonomie au plan politique et économique.

Le cantonais est la langue la plus parlée, avec un nombre de locuteurs atteignant 90 % de la population totale (Bureau de statistique de Hong Kong, 1996, 2001, 2006, 2011). Dans l'écriture formelle, on utilise le chinois moderne standard, qui est en effet basé sur le vocabulaire et la grammaire du mandarin. Certes, cette écriture est représentée en caractères traditionnels au lieu de caractères simplifiés. D'autres formes écrites dérivées du chinois moderne standard qui intègrent des vocabulaires cantonais peuvent être trouvées occasionnellement dans des médias et des romans populaires ainsi que dans les enseignes publicitaires dans la rue (Snow, 2004).

À la fin du XX^e siècle, Hong Kong était un microcosme de la province du Guangdong en termes de structure démographique et de situation sociolinguistique. Les trois sous-groupes ethniques principaux (民系) sont les *Punti* 本地人 (la population locale, locuteurs natifs du cantonais), les Hakkas 客家人 et les Hoklos 福佬人⁵². La majorité de la population descend des immigrants provenant de la province du Guangdong. Trois langues sont principalement parlées sur le territoire : le cantonais, le hakka et le min.

Après la colonisation par la Grande-Bretagne en 1842, l'anglais devient la seule langue autorisée dans l'administration, la législation et l'éducation supérieure. Il

⁵² Voir Bolton, K. (2003). *Chinese Englishes: A sociolinguistic history*. Cambridge, New York: Cambridge University Press

existe deux types d'écoles secondaires à Hong Kong pendant la période coloniale : l'école utilisant l'anglais comme langue d'enseignement dans toutes les disciplines sauf le cours de chinois (école anglophone), et l'école utilisant le cantonais et le chinois écrit dans toutes les matières d'enseignement sauf dans le cours d'anglais (école chinoise). Pendant la période coloniale, la plupart des écoles secondaires sont anglophones.

À partir de 1974, un statut co-officiel avec l'anglais⁵³ a été accordé au chinois. Mais jusqu'à la veille de la rétrocession de Hong Kong en 1997, l'anglais est resté la langue officielle *de facto* : même si les documents officiels étaient désormais écrits en anglais et en chinois, la version anglaise était celle qui faisait foi en cas de litige. Dans l'éducation, l'anglais demeurait la langue d'enseignement principale.

C'est après la rétrocession à la Chine en 1997 que le chinois a réellement obtenu une place importante à Hong Kong. Selon la *loi fondamentale de Hong Kong* (1990), loi fonctionnant comme une mini-constitution à Hong Kong depuis 1997, le chinois et l'anglais sont désignés comme les deux langues officielles à Hong Kong (article 9). Pourtant, la signification du « chinois » n'est pas précisée. En effet, le chinois dans le contexte hongkongais est généralement compris comme le cantonais à l'oral et comme le chinois moderne standard exprimé en caractères traditionnels à l'écrit.

Pendant les deux décennies de la rétrocession, il n'y a pas de politique linguistique officielle clairement formulée qui s'adresse à l'ensemble de la société hongkongaise. Mais il en va différemment dans le domaine de l'éducation. La rédaction et la mise en place des politiques linguistiques éducatives sont assurées par le Standing Committee on Language Education and Research (SCOLAR), qui est un département rattaché au Bureau de l'éducation de Hong Kong. Entre 1997 et 2016, trois politiques linguistiques principales ont été mises en place, à savoir : la politique « trois langues et deux écritures », l'enseignement en langue maternelle et l'utilisation du mandarin dans l'enseignement du chinois.

⁵³ La co-officialité du chinois a été établie dans le document *Official language ordinance*, publié par le gouvernement de Hong Kong en 1974.

Ces trois politiques linguistiques éducatives sont encore contestées et remises en cause au sein de la société de Hong Kong (Johnson, 1998 ; Pierson, 1998 ; Pun, 1997). En essayant de trouver un équilibre entre les trois langues principales l'anglais, le cantonais et le mandarin, qui représentent respectivement l'image internationale de la ville, l'identité régionale et le dévouement au gouvernement central de la Chine, le gouvernement RAS de Hong Kong se trouve dans une situation délicate et embarrassante.

La politique « trois langues et deux écritures »

Dans la période postcoloniale, la première politique linguistique éducative visait à développer les compétences linguistiques des citoyens en trois langues parlées – l'anglais, le cantonais et le mandarin –, et deux langues écrites – le chinois et l'anglais. Cette politique a été annoncée dans le *Policy Adresse* de 1999, par M. Tung Chee Hwa, alors chef de l'exécutif de la RAS de Hong Kong. Dans le même discours, il introduisait une série de mesures pour améliorer la qualité de l'enseignement du chinois et de l'anglais dans le système scolaire. La notion « trois langues, deux écritures » est alors fréquemment citée dans toutes sortes de discours et de documents officiels liés à l'éducation ou au travail, de manière à ce qu'elle soit progressivement appréhendée comme une politique linguistique adressée à l'ensemble de la société.

Pendant la période coloniale, le mandarin était enseigné dans quelques écoles comme une discipline facultative et non fondamentale. Suite à la mise en œuvre de la politique « deux écritures et trois langues », le mandarin est formellement introduit comme un cours obligatoire et fondamental pendant toute la durée de l'enseignement primaire et les trois premières années de l'enseignement secondaire. À partir de 2000, le mandarin constitue un sujet à part entière du Hong Kong Certificate of Education Examination (香港中學會考), l'examen le plus important pour les élèves en cinquième année de l'école secondaire. Selon les statistiques (Bureau des statistiques de Hong Kong, 2012), le nombre de personnes capables de parler mandarin est en croissance (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 2.1 Pourcentage de la population capable de parler mandarin à Hong Kong (1961-2011)

* Signifie qu'il n'y a pas de statistiques enregistrées.

(Source : Poon, 2010 : 53 ; Bureau des statistiques de Hong Kong, 2012)

Cependant, selon des recherches sociolinguistiques sur l'attitude linguistique des Hongkongais (ex., Lai, 2009, 2012 ; Poon, 2010), bien que l'usage du mandarin soit en croissance depuis la rétrocession en 1997, le prestige du mandarin est perçu comme venant après l'anglais et le cantonais. Le mandarin est apprécié pour sa valeur instrumentale et non pour sa valeur intégrative. Jusqu'à aujourd'hui, le mandarin n'a toujours pas inspiré une sorte d'identité nationale ou un sentiment de patriotisme chez la plupart des citoyens hongkongais.

Par contraste, l'anglais a maintenu son prestige de langue haute, ce qui n'a jamais été contesté par la croissance de l'usage du mandarin après le changement de régime politique en 1997. En outre, la compétence en anglais des citoyens ne cesse de se développer : en 1991, seuls 29.4 % des résidents déclaraient pouvoir parler anglais ; en 2006, ce pourcentage est monté à 41,9 % (voir dans tableau X). Ce progrès en compétence linguistique s'accompagne d'une évolution de l'image de cette langue : bien que la valeur instrumentale de l'anglais soit généralement reconnue dans les années 1970, des recherches (Fu, 1975 ; Pierson & Fu & Lee, 1980) signalent l'existence d'une attitude négative vis-à-vis de l'anglais chez des jeunes Hongkongais, qui considèrent cette langue comme une langue de colonisation. Dans la période postcoloniale, cependant, plusieurs recherches montrent que l'attitude des Hongkongais à l'égard de l'anglais se font plus positives et que la motivation pour son apprentissage est plus forte qu'auparavant (Hyland, 1997 ; Lin & Detaramani, 1998 ; Lu, Li, & Huang, 2004 ; Yang & Lau, 2003). Parler anglais est de plus en plus valorisé comme une caractéristique de Hong Kong, de sa personnalité internationale et de sa distance avec la Chine continentale.

Tableau 2.2 Pourcentage de la population capable de parler anglais à Hong Kong (1961-2011)

(Source : Poon, 2010 : 52 ; Bureau des statistiques de Hong Kong, 2012)

Les représentations linguistiques des citoyens sont étroitement liées à la gestion des langues par le gouvernement. Bien que le mandarin et l'anglais soient tous deux enseignés comme langues secondes à l'école, les heures d'enseignement de l'anglais sont beaucoup plus nombreuses que celles de l'enseignement du mandarin. Selon la distribution des heures d'enseignement recommandée par le gouvernement (tableau), les horaires consacrés au mandarin sont deux fois moins importants que ceux consacrés à l'anglais dans l'enseignement primaire et de 41 % moins importants que ceux accordés à l'anglais dans l'enseignement secondaire.

Tableau 2.3 Horaires d'enseignement du chinois et de l'anglais recommandé par le gouvernement RAS

(Source : Curriculum Development Council, 1993 ; 1997a ; 1997b ; 1997c ; 1999a. Cité dans Zhang & Yang, 2004 : 148)

Le déséquilibre entre l'anglais et le mandarin dans l'éducation s'explique par l'attitude du gouvernement RAS vis-à-vis de ces deux langues : bien que le mandarin ait acquis une certaine importance après la rétrocession, il est moins valorisé que l'anglais en réalité. Selon certains chercheurs (ex., Zhang et Yang 2004), la politique linguistique du gouvernement de Hong Kong a même entravé la popularisation du mandarin en plein essor dans la société hongkongaise.

L'Enseignement en langue maternelle (cantonais)

En plus de la politique « deux écritures trois langues », le gouvernement RAS a annoncé une autre politique linguistique éducative en 1998. Il s'agit de

l'enseignement en langue maternelle. Selon cette politique, le cantonais, considéré automatiquement comme la langue maternelle des enfants hongkongais, doit être utilisé comme langue d'enseignement pendant l'éducation primaire et les trois premières années de l'éducation secondaire. En vertu de cette politique, de nombreuses écoles précédemment classées comme écoles anglophones sont obligées de se reconvertir en écoles chinoises. En 1996, les écoles chinoises n'occupaient que 18.5 % dans l'ensemble des écoles secondaires. En 2000, la proportion des écoles chinoises a atteint 73.2 % (tableau x).

Tableau 2.4 Le nombre et la proportion des écoles chinoises à Hong Kong (1996-2000)

(Source : Zhang et Yang, 2004 : 152)

Grâce à cette politique, les enfants apprennent désormais formellement la prononciation des caractères chinois en cantonais, ce qui contribue à leur capacité d'écrire en cantonais et à la normalisation du cantonais oral. Le cantonais tend à être utilisé de plus en plus dans l'éducation et les milieux professionnels. Comme présenté dans le tableau ci-dessous, le nombre de résidents utilisant le cantonais comme langue principale est croissant : de 79.02 % en 1961 il est passé à 89.5 % en 2011. Parallèlement, le nombre des locuteurs d'un autre dialecte (*hakka*, *chaozhouhua*, *hoklo*, *shanghaihua*, etc.) est en diminution, ce qui implique une substitution linguistique en faveur du cantonais.

Si on compare la politique de « l'enseignement en langue maternelle » à la promotion du mandarin en Chine continentale, le contraste est évident : en Chine continentale, il est hors de question pour les écoles d'adopter une autre langue que le mandarin dans l'enseignement scolaire (sauf pour les écoles des régions de groupes minoritaires, voir la section II.2.3), alors qu'à Hong Kong, c'est l'utilisation du cantonais qui est vivement promue, voire imposée dans le système d'éducation depuis la décolonisation.

Tableau 2.5 Langue principale des résidents hongkongais (1961-2011)

(Source : Bureau des statistiques de Hong Kong, 2012)

Mise en place entre 1998 et 2010, la politique de « l'enseignement en langue maternelle » a été critiquée par des parents et des chercheurs, car elle semble entraîner une détérioration du niveau de l'anglais chez les élèves (Tsang, 2002, 2004, 2008 ; Poon 2009). En plus, elle n'a pas forcément conduit à de meilleures performances des élèves dans les études. Dans ses études ethnolinguistiques menées de 2002 à 2008, Tsang constate que, malgré une performance meilleure de 30 % en matière de sciences sociales des collégiens des écoles chinoises par rapport aux élèves des écoles anglophones, ce décalage devient de moins en moins important quand les élèves entrent au lycée. En même temps, les élèves des écoles chinoises sont largement dépassés par leurs homologues des écoles anglophones dans leurs compétences en anglais.

Ironiquement, la réduction radicale du nombre des écoles anglophones a provoqué une élévation du prestige de ces dernières : elles deviennent en quelque sorte des « écoles élitistes » aux yeux des parents et des enfants. Les écoles chinoises, quant à elles, sont dépréciées comme des écoles de deuxième rang. Le désir d'entrer dans un collège anglophone devient plus fort que jamais chez les écoliers et leurs parents (Poon, 2010).

En mai 2009, le gouvernement RAS a apporté des modifications à la politique de « l'enseignement en langue maternelle » : à partir de septembre 2010, les écoles secondaires à Hong Kong ne sont plus divisées entre écoles anglophones et écoles chinoises. Chaque école aura désormais plus d'autonomie dans le choix de sa propre langue d'enseignement. Autrement dit, le contrôle gouvernemental sur la langue d'enseignement s'est largement relâché. L'enseignement en langue maternelle n'est plus considéré comme obligatoire.

L'Utilisation du mandarin dans l'enseignement des cours de chinois

Outre les écoles anglophones et les écoles chinoises utilisant le cantonais comme langue d'enseignement, il y a un autre type d'école – celles qui utilisent le mandarin comme langue d'enseignement. Ces types d'école étaient peu nombreux avant 1997. Néanmoins, suite à la rétrocession de Hong Kong à la Chine, de plus en plus d'écoles commencent à expérimenter le mandarin dans l'enseignement des lettres chinoises.

Cette pratique, au début adoptée de façon spontanée par des écoles, a inspiré des membres du gouvernement RAS de Hong Kong, qui proposent de généraliser l'utilisation du mandarin dans l'enseignement du chinois dans toutes les écoles à Hong Kong. Selon leur raisonnement, l'écriture du chinois étant basée sur le mandarin oral, la mise en forme du langage parlé et écrit devrait largement favoriser la maîtrise du chinois. De plus, le cantonais n'est qu'un « dialecte ». Or un dialecte ne peut et ne doit pas être utilisé dans l'éducation scolaire.

Dans le discours de Cheng Kai-ming (2000), alors vice-chancelier de l'université de Hong Kong et membre de la Commission de l'éducation de Hong Kong, nous trouvons les phrases suivantes : « [...] la politique existante sur la langue d'enseignement devrait connaître un changement total. Le cantonais ne devrait jamais être la langue principale à l'école. Il n'y a aucun endroit dans le monde où un dialecte est utilisé comme langue d'enseignement. C'est tuer (les élèves). » (Zhang et Yang, 2004 : 153).

Michael Tien Puk-sun (2001), alors président de SCOLAR, exprime son point de vue dans un séminaire scolaire. Selon lui, pour faire de Hong Kong une ville trilingue, l'anglais et le mandarin devraient être utilisés comme langues d'enseignement dans l'éducation. D'après le président de SCOLAR, la maîtrise de l'anglais aide à renforcer l'image de Hong Kong comme métropole internationale ; la maîtrise du mandarin, d'un autre côté, joue un rôle important dans les liens avec la Chine continentale. (Zhang et Yang, 2004 : 153).

En 1999, l'adoption du mandarin comme langue d'enseignement dans les cours de chinois est proposée comme « un objectif à long terme » pour l'éducation hongkongaise par le Curriculum Development Council, un organe consultatif du gouvernement RAS dans le domaine de l'éducation. Cette proposition a été approuvée par SCOLAR dans son plan de travail en 2003 intitulé « Action Plan to Raise Language Standards in Hong Kong ». Pourtant, SCOLAR est ambigu : l'enseignement du chinois en mandarin doit-il être considéré comme relevant d'une politique linguistique ou juste comme un conseil du gouvernement ? Dans l'*Action Plan* (2003), il est dit simplement que « plus d'études devraient être effectuées [...] avant qu'une politique ferme et un calendrier précis soient développés ».

Entre 2008 et 2014, SCOLAR a mis en place un projet de financement pour aider les écoles primaires et secondaire à adopter le mandarin dans l'enseignement des lettres chinoises (協助香港中、小學推行「以普通話教授中國語文科」計劃). Ce projet est généralement considéré comme une phase préparatoire pour promouvoir l'enseignement du chinois en mandarin dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires à Hong Kong. En 2015, environ 70 % des écoles primaires et 37 % des écoles secondaires ont adopté le mandarin dans l'enseignement du chinois (*Apple daily*, 14 avril 2015 ; *Mingpao*, 4 mai 2015). Pourtant, l'attitude du gouvernement RAS reste imprécise : jusqu'à aujourd'hui, l'utilisation du mandarin dans les cours de chinois n'est pas formellement désignée comme une politique linguistique. Le gouvernement RAS continue de la définir comme « un objectif à long terme », sans vouloir préciser les moyens, les étapes et le délai pour sa réalisation.

Par rapport à la promotion de l'enseignement en langue maternelle (cantonais) que nous avons discutée plus haut, le gouvernement hongkongais semble beaucoup plus réticent à promouvoir l'usage du mandarin dans l'éducation. Cela n'est pas seulement dû à un manque d'enseignants du mandarin qualifiés à Hong Kong, mais est fortement lié à la question d'identité : à Hong Kong, le cantonais est non seulement considéré comme la racine de la culture locale mais aussi comme un symbole politique pour marquer la distance avec la Chine continentale.

Ces dernières années, la question du choix linguistique fait de plus en plus débat au sein de la société hongkongaise, notamment suite à l'émergence de la mouvance indépendantiste. L'emploi du mandarin dans le système éducatif et son éventuelle promotion dans l'ensemble de la société hongkongaise sont davantage contestés comme une sorte de « lavage de cerveau ». En même temps, le résultat de l'enseignement du chinois en mandarin est gravement mis en cause : selon des chercheurs, des groupes « pro-indépendance » et même des fonctionnaires, la conversion du cantonais en mandarin n'est pas pertinente pour améliorer la compétence en chinois des élèves. Le débat autour de l'utilisation du mandarin dans l'éducation à Hong Kong sera davantage illustré dans la partie III.3.

2.5.2 Macao

Macao, officiellement Région administrative spéciale de Macao de la République populaire de Chine, est située à l'ouest de l'embouchure de la rivière des Perles et à 60 km de Hong Kong. Les frontières nord et ouest communiquent avec la ville de Zhuhai, dans la province de Guangdong. Avec une superficie de 29,5 km², cette péninsule compte une population de 646 800 habitants aujourd'hui (Bureau des statistiques, 2015).

La population de Macao est composée très majoritairement de Chinois (94 %), dont 47 % nés en Chine continentale, 42.5 % à Macao et 3.7 % nés à Hong Kong. Seulement 1,7 % de la population possède la nationalité portugaise (toute personne née à Macao d'ascendance chinoise possède automatiquement la nationalité chinoise).

Bien que Macao soit plus petite que Hong Kong en termes de superficie et de population, sa situation linguistique est plus compliquée. Il y a quatre langues principales à Macao : le cantonais, l'anglais, le mandarin et le portugais. Comme à Hong Kong, le cantonais est la langue la plus importante en termes de locuteurs natifs.

Aperçu historique : un territoire multilingue dominé par le cantonais

Macao a vécu une période de colonisation par le Portugal de près de 400 ans. En 1553, les Portugais ont commencé à s'établir de manière saisonnière dans la rade de Macao. En 1557, ils ont obtenu l'autorisation de résidence permanente à Macao auprès du gouvernement impérial de la dynastie Ming. Mais avant 1849, la souveraineté et l'administration restent entre les mains de l'Empire chinois. Le chinois est la seule langue légitime dans l'administration. Selon l'ouvrage *Aomen Jilue* (澳门记略), une monographie écrite en 1751 par deux fonctionnaires du gouvernement impérial de Qing sur la situation géographique, sociale, et linguistique de Macao, Macao au XVIII^e siècle est une société multiculturelle et multilingue où coexistent le cantonais, le portugais, l'anglais et d'autres dialectes chinois. Le cantonais était la langue orale principale et le chinois classique (*wenyan*) était la principale langue écrite.

Après la signature du Traité d'amitié et de commerce sino-portugais en 1887, la Chine reconnaît officiellement la souveraineté et l'occupation perpétuelle du Portugal à Macao. Et le portugais remplace le chinois comme langue administrative. Cependant, le cantonais reste lingua franca *de facto*. En comparaison avec l'aménagement linguistique du gouvernement britannique à Hong Kong pendant la période coloniale, le gouvernement portugais adopte une attitude encore plus libérale sur la gestion de l'usage des langues hors du domaine administratif. Le portugais n'est largement utilisé que dans la communication entre les fonctionnaires locaux et leurs responsables portugais (Sheng, 2004). Ce n'est que dans les dernières années de la colonie que le gouvernement portugais commence à subventionner l'enseignement du portugais à l'école et la publication des journaux en portugais (Wong, 2005). À la veille de la rétrocession, le portugais reste une langue éloignée de la connaissance du grand public.

La période postcoloniale : la montée de l'anglais et du mandarin

Le 20 décembre 1999, Macao est officiellement rétrocédée à la Chine. Aujourd'hui Région administrative spéciale, elle possède une grande autonomie dans les

domaines administratifs, économiques et d'éducation. Selon la loi fondamentale de la région spéciale de Macao (1999), le chinois et le portugais sont définis comme les deux langues officielles de la région : « En plus de la langue chinoise, le portugais pourrait aussi être utilisé comme une langue officielle par les autorités exécutives, dans la législation et dans le système judiciaire. » (article 9⁵⁴) Comme la loi fondamentale de Hong Kong (1997), la loi fondamentale de Macao (1999) ne donne pas de précisions sur le terme « chinois ». Dans la réalité, il est largement compris comme le cantonais à l'oral et le chinois moderne standard présenté en caractères traditionnels à l'écrit.

Dans la période postcoloniale, le gouvernement RAS de Macao doit faire face à la gestion de quatre langues principales sur le territoire : cantonais, mandarin, portugais et anglais. Comparé au gouvernement RAS de Hong Kong, le gouvernement RAS de Macao adopte une attitude de laisser-faire dans la vie linguistique : il n'y a pas d'organe officiel pour l'aménagement linguistique. La force des langues dépend essentiellement des besoins du marché.

Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution des compétences linguistiques des habitants de 2001 à 2011. Ici, nous voyons que le cantonais reste la langue la plus fréquente dans la vie quotidienne. Le portugais demeure une langue marginale dans la société de Macao malgré son statut officiel *de jure*. Les changements significatifs se trouvent dans les compétences de l'anglais et du mandarin : la population qui déclare une compétence en mandarin a grimpé de 26.7 % en 2010 à 41.4 % en 2011 ; celle qui déclare avoir une compétence en anglais est passée de 13.5 % en 2010 à 21.1 % en 2011. L'évolution croissante des compétences linguistiques en mandarin et en anglais est étroitement liée à l'industrie touristique et à l'industrie des jeux en plein essor depuis la décolonisation.

⁵⁴ Texte original : « 澳門特別行政區的行政機關、立法機關和司法機關，除使用中文外，還可使用葡文，葡文也是正式語文。 »

Tableau 2.6 Langue principale des résidents de Macao (2001, 2006, 2011)

Langues	Parlée comme langue principale dans la vie quotidienne		
	2001	2006	2011
Cantonais	87.9	85.7	83.3
Mandarin	1.6	3.2	5.0
Portugais	0.7	0.6	0
Anglais	0.7	1.5	2.3

(Source : Bureau des statistiques et de recensement de Macao, 2007 ; 2012.)

Tableau 2.7 Capacités en langues parlées chez les résidents de Macao (2001, 2006, 2011)

Langues	Langue qu'on sait parler		
	2001	2006	2011
cantonais	94.4	91.9	90.0
mandarin	26.7	38.5	41.4
portugais	3.0	2.4	2.4
anglais	13.5	16.6	21.1

(Source : Bureau de statistique et de recensement, 2007 ; 2012)

La place de l'anglais devient de plus en plus importante dans la société de Macao. Cela se traduit dans le choix de la langue d'enseignement. À Macao, la plupart des écoles, qui sont des écoles privées (80 %), sont libres de choisir leur propre langue d'enseignement. Les autres (20 %), qui comprennent les écoles publiques et les écoles subventionnées par le gouvernement, peuvent choisir entre les deux langues officielles, le chinois ou le portugais. Comme la plupart des écoles ne sont pas subventionnées par le gouvernement, leur survie dépend largement du soutien des élèves, autrement dit, de leurs parents. Comme beaucoup de parents croient en l'importance de la maîtrise de l'anglais pour le futur des enfants, de plus en plus d'écoles privées commencent à utiliser l'anglais comme langue d'enseignement. Comme le montre le tableau X, le nombre des écoles anglophones a triplé depuis la décolonisation.

Tableau 2.8 Répartition des écoles selon la langue d'enseignement à Macao

Année scolaire	Le chinois	Le portugais	L'anglais	Le bilingue chinois-portugais	Total
1999-2000	103	5	5	6	124
2004-2005	107	5	14	0	126
2010-2011	89	4	16	0	109

(Source : Bureau des statistiques de Macao, 2012)

D'après le tableau, il est clair que les écoles chinoises constituent la grande majorité des écoles à Macao. Pour la plupart des écoles chinoises, la langue d'enseignement c'est le cantonais à l'oral et les caractères traditionnels à l'écrit. Le mandarin est enseigné comme une langue seconde ou une langue étrangère.

Ces dernières années, l'utilisation du mandarin dans l'enseignement des cours de chinois, pratiquée dans la plupart des écoles de Hong Kong, est aussi inscrite sur l'agenda du gouvernement RAS de Macao. Ce « projet », qui n'a pas officiellement démarré, entraîne déjà des débats au sein de la société de Macao : l'utilisation du mandarin dans les cours de chinois ne risque-t-elle pas d'endommager les compétences en langue maternelle, le cantonais, chez les enfants, sans nécessairement aboutir à une meilleure performance en lettres chinoises (Lao, 2014).

Bref, dans la période postcoloniale, la situation sociolinguistique de Macao continue à évoluer *in vivo* malgré un manque d'aménagement *in vitro*. Malgré son statut juridique de langue officielle, la place du portugais continue à être marginalisée à Macao. En revanche, l'anglais, qui n'est ni la langue maternelle des habitants, ni la langue des anciens colonisateurs, est en train de gagner de l'importance de jour en jour. Aujourd'hui, l'anglais est devenu la deuxième grande langue à Macao, juste derrière le cantonais (Wong, 2005 ; Ming Yee Carissa Yong, 2007 ; Leong, 2011). Quant au mandarin, il est appris par un nombre croissant d'habitants comme une langue seconde. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, c'est le cantonais et non le mandarin qui joue un rôle dominant dans la vie sociolinguistique

des habitants et qui sert de langue véhiculaire dans la région. Comme le prédit David. Li⁵⁵, bien que le mandarin devienne de plus en plus influent dans les domaines administratifs et éducatifs, le cantonais demeurera encore la lingua franca de Macao pour une longue période à venir.

2.5.3 Taiwan

Aperçu sociolinguistique à Taiwan

L'île de Taiwan, se situe au large de la Chine continentale. d'une superficie de 35 980 km², elle est séparée du continent par le détroit de Taiwan et entourée au nord par la mer de Chine orientale, par l'océan Pacifique à l'est, au sud par la mer de Chine méridionale.

La population taiwanaise est composée de deux groupes ethniques principaux : les Hans (97,8 %) et les aborigènes (environ 2 %). Les peuples aborigènes arrivent sur l'île entre 6 500 ans et 1 000 ans av. J.-C. Ces populations appartiennent à la famille austronésienne, originaire d'une région encore indéterminée du Sud-Est de la Chine et qui, après son passage à Taiwan, se répand vers le sud, l'est et l'ouest de l'Asie. Ils sont les plus anciens des peuples en présence à Taiwan actuellement. À la fin du XI^e siècle, les colons Han commencent à arriver sur l'île. Ils proviennent essentiellement des deux provinces les plus proches de l'île : Fujian et Guangdong (Saillard, 1998).

Après que Zheng Chenggong, un général fidèle aux Ming, se soit réfugié à Taiwan avec ses troupes, l'immigration en provenance de Chine continue à augmenter. Pendant le processus d'intégration des peuples, les groupes aborigènes sont peu à peu acculturés par le groupe Han. Aujourd'hui, les peuples aborigènes ont perdu pratiquement toute trace de leurs langues et de leurs cultures qui étaient à tradition

⁵⁵ Voir Li, David Chor-Shing (2006). Chinese as a lingua franca in greater China. *Annual Review of Applied Linguistics*, 26, 149-176.

orale. Les seuls vestiges culturels qui leur restent parfois sont des chants dont les paroles sont le plus souvent en langue min (dans les rares cas où ces chants font usage des langues ancestrales, personne n'en connaît plus le sens), des danses et des fêtes rituelles (Saillard, 1998).

Il y a trois langues principales à Taiwan : le min, le hakka, et le mandarin. Selon le recensement de 2010, Taiwan compte une population de 23 millions de personnes. Le min est la langue la plus parlée à Taiwan, le nombre de ses locuteurs atteignant 72 % de la population. Le hakka est la langue maternelle de 12 % de la population. 14 % de la population parlent un autre dialecte chinois comme langue maternelle et 2 % de la population sont locuteurs natifs d'une langue austronésienne (Chen, 2001 ; Scott & Tiun, 2007).

Grâce à la promotion du mandarin mise en œuvre par le gouvernement taiwanais depuis 1956, plus de 95 % des résidents possèdent une compétence en mandarin (Chen, 1999). Environ 82.5 % des locuteurs du min et 88 % des locuteurs d'une autre langue se considèrent comme bilingues en mandarin et dans leur langue maternelle (Huang, 1993).

Politique linguistique pendant la période coloniale japonaise

Taiwan a été colonisée par l'Empire du Japon après la guerre sino-japonaise (1894-1895). Pendant la période de colonisation (1895-1945), les Japonais adoptent une politique d'acculturation comprehensive, qui s'inscrit non seulement au niveau politique mais aussi dans la vie économique, culturelle et linguistique des habitants locaux. À la différence du gouvernement britannique et du gouvernement portugais qui adoptent une attitude plus ou moins tolérante sur l'usage des langues dans leur colonie, le gouvernement japonais adopte une politique linguistique exclusive ayant pour objectif de long terme de remplacer les langues locales par le japonais dans tous les domaines sociaux.

Pour ce faire, le gouvernement japonais construit de nombreuses écoles publiques sur l'île, où la culture et la langue japonaise sont enseignées à la place des langues et cultures locales. L'utilisation des langues locales (que ce soit le min, le hakka ou

les langues aborigènes) est strictement interdite à l'école. Les enfants qui parlent leur langue maternelle à l'école sont insultés, punis mentalement et physiquement par leurs enseignants. En même temps, les écoles privées locales fondées par les Taiwanais sont fermées. En 1902, il existait encore environ 1 822 écoles privées sur l'île (Huang, 1993 : 87). En 1937, elles sont toutes fermées ou converties en écoles publiques (Chen, 1993 : 98).

La politique linguistique devient davantage répressive après 1937. Au début de la période de colonisation, les journaux et les magazines peuvent encore publier des colonnes en chinois. En 1937, l'écriture du chinois disparaît complètement dans la presse locale. La même année, les employés du gouvernement colonial sont obligés de parler japonais dans toute occasion au travail. De plus, le gouvernement japonais encourage l'usage du japonais dans le domaine familial : les résidents locaux qui parlent uniquement le japonais à la maison sont récompensés (Chen, 2001).

Dans une certaine mesure, l'aménagement linguistique mené par l'empire japonais sur sa colonie de Taiwan a atteint partiellement son objectif : même s'il n'a pas détruit toutes les langues locales pendant la colonisation, il a réussi à construire une société bilingue où plus d'une moitié de la population locale parle japonais comme langue principale ou comme langue seconde. À la veille de la période de colonisation, plus de 71 % des résidents locaux possédaient une compétence en japonais, celle-ci acquise essentiellement à travers l'éducation scolaire (Huang 1993 : 95). Puisque le japonais était la seule langue autorisée dans l'enseignement, beaucoup de jeunes diplômés parlaient japonais mieux que leur langue maternelle. On a observé que la plupart des jeunes diplômés comprennent et s'expriment mieux en japonais dans les conversations sur des sujets formels. Leur compétence en langue maternelle est par contre limitée dans la communication sur les sujets privés et familiaux (Liang, 1983 ; 150 ; Wang, 1990).

La promotion exclusive du mandarin pendant 1949 et 1979

Lorsque le gouvernement Kuomintang se replie à Taiwan en 1949, l'histoire de la politique linguistique à Taiwan entre dans une autre période, celle de la promotion

exclusive du mandarin. Le Kuomintang poursuit la politique linguistique qu'il a instaurée en Chine dans les années 1930 : promouvoir le mandarin qu'il a désigné comme langue nationale (guoyu). La promotion de la « langue nationale » (guoyu) à Taiwan commence en même temps que la promotion de la « langue commune » (putonghua) en Chine continentale. Cependant, ce qui se déroule à Taiwan est beaucoup plus oppressif contre les autres parlers dans le territoire : en 1956, le gouvernement a formellement interdit l'usage de tout dialecte dans les écoles. Des patrouilles disciplinaires (稽查队) sont envoyées dans les écoles pour s'assurer que cette consigne est bien respectée (Huang, 1993 : 119). En 1957, les missionnaires sont interdits de prêcher dans les langues locales (Klötter, 2004). À partir de 1963, les programmes télévisés et les radios émettant en dialectes ne peuvent dépasser 50 % des programmes au total (Ministère de l'Éducation de Taiwan, 1963 : article 3)

Pourquoi le Kuomintang adopte-t-il une attitude répressive envers les langues locales ? Selon l'idéologie nationaliste du Kuomintang, même si la Chine continentale échappe momentanément au contrôle de son gouvernement légitime, à savoir le gouvernement nationaliste, dont toutes les instances sont réunies à Taïpei (Taipei), la Chine est toujours une et indivisible, et les Taiwanais se doivent de contribuer à cette unité en parlant le chinois standard au moins dans toutes les situations officielles. Par ailleurs, quand le gouvernement Kuomintang se replie sur Taiwan, c'est le min et le hakka qui sont largement parlés sur le territoire. Le mandarin est une langue de minorité. Pour survivre en tant que gouvernement légitime de la Chine tout entière, le gouvernement se sent le besoin de « préserver le statut du mandarin face à la tendance naturelle qu'avaient les personnes parlant mandarin à être assimilées dans la majorité taiwanaise », comme le souligne Robert Cheng (1993 : 363).

En ce qui concerne la planification du corpus des langues, la situation de Taiwan ressemble à celles de Hong Kong et Macao : c'est le chinois standard représenté par les caractères traditionnels qui est le plus couramment utilisé à Taiwan. Quant au système de transcription, la situation est moins cohérente : à la différence de la Chine continentale qui promeut *Hanyu pinyin* depuis 1956, Taiwan promeut le système *Bopmofo* jusqu'à la fin des années 1990. Comme décrit dans la section II.2, ce système de transcription n'est pas basé sur l'alphabet latin. En 2002, le modèle

bopomofo est remplacé par un nouveau système intitulé *Tongyong pinyin*. Sous l'influence de la popularité de *Hanyu pinyin* sur la scène internationale, le gouvernement taiwanais a remplacé *Tongyong pinyin* par *Hanyu pinyin* en 2008. Néanmoins, toutes les autorités locales ne suivent pas la consigne du gouvernement : aujourd'hui, plusieurs systèmes de transcription sont en usage à Taiwan, y compris bopomofo, *Tongyong pinyin*, *Hanyu pinyin* et d'anciens systèmes de romanisation, tels que Wade-Giles et le *Pinyin* postal.

Une tolérance envers les langues régionales de 1980 à 2000

Pendant la période 1950-1980, la politique linguistique à Taiwan est orientée vers l'usage exclusif du mandarin. Un revirement se produit à la fin des années 1970, lorsque la scène politique à Taiwan est en pleine mutation. Après l'arrestation de grandes figures de l'opposition au lendemain de l'incident de Kaohsiung⁵⁶ en 1979, l'identité taiwanaise est de plus en plus revendiquée dans la société. Les décideurs politiques ont dû s'adapter au nouveau climat intellectuel et social. Progressivement, les lois et règlements interdisant l'usage des langues régionales dans le domaine public ont été abrogés. Dès 1987, les chaînes télévisées publiques sont autorisées à diffuser les journaux télévisés en min. Peu à peu, le min est accepté dans les débats parlementaires et devient même la langue dominante dans les campagnes électorales. En 1993, le ministère de l'Intérieur reconnaît que la politique linguistique en vue de l'usage exclusif du mandarin avait été une erreur (Huang, 1993 : 146). En 1999, le ministre de l'Éducation proclame l'inclusion de « l'enseignement de la culture locale » dans les programmes scolaires (Yang, Chaur-shiang, 1999, cité dans Klöter 2004 : 4)

La mise en valeur du min (le taiwanais) et ses limites depuis 2000

Après l'arrivée au pouvoir du Parti démocrate progressiste en 2000, la réforme de

⁵⁶ L'incident de Kaohsiung (高雄事件), aussi connu sous le nom de « l'incident de Formose » (美丽岛事件) désignent une série d'événements qui se sont déroulés le 10 décembre 1979 à Kaohsiung, suite à une manifestation démocratique initiée par des opposants au régime autoritaire du Kuomintang de l'époque.

la politique linguistique est encore davantage mise en avant. Le Parti démocratique progressiste (DPP), constitué en majorité de Taiwanais de souche, revendique une séparation tranchée avec la Chine et encourage vivement la revitalisation des langues et des cultures locales, en particulier le min, qui est censé être la langue maternelle de la plupart des Taiwanais. Néanmoins, les nouvelles politiques linguistiques officielles se heurtent parfois au rejet *in vivo* de la société.

Dans le domaine de l'éducation, en septembre 2001, l'enseignement de la langue régionale est devenu obligatoire dans les programmes scolaires à l'école primaire : désormais, tous les écoliers à Taiwan doivent choisir au moins une formation en langue et en culture régionale (le min, le hakka ou une langue austronésienne). En septembre 2013, le gouvernement essaie de rendre ces cours obligatoires dans les collèges, en annonçant qu'à partir de 2016, les élèves doivent suivre un cours de langue régionale une heure chaque semaine (*Taipei Times*, 06/09/2013). Cette proposition se heurte à de vives contestations : beaucoup d'élèves et de parents considèrent cela comme un fardeau ajouté à un travail scolaire qui pèse déjà très lourd. Finalement, le gouvernement abandonnera cette proposition. Jusqu'à aujourd'hui, les cours de langues régionales demeurent facultatifs dans l'enseignement secondaire.

Concernant la législation en matière linguistique, le gouvernement PDD préparait en 2003 un projet de loi intitulé « projet de loi sur l'égalité des langues » (*yuyan pingdeng fazhan cao'an* 语言平等发展草案) qui visait à un traitement égal de toutes les langues parlées à Taiwan et à la normalisation du min, du hakka et des langues austronésiennes. Dans ce projet de loi, toutes les langues parlées à Taiwan sont définies comme « langues nationales » (*guoyu* 国语). En particulier, le min est redénoté taiwanais (*taiyu* 台语), alors que le mandarin, auparavant référé comme langue nationale, devient « la langue du monde sinophone » (*huayu* 华语). Il est stipulé que les autorités locales peuvent décider elle-mêmes de la langue véhiculaire de la région, qui n'est pas nécessairement la langue véhiculaire du pays. Ce projet de loi a entraîné des controverses. Tandis que certains le considèrent un progrès pour la protection des langues locales en danger, d'autres la critiquent pour son éventuel objectif politique qui serait d'élever le statut du min en rabaisant le

statut du mandarin. Face à la pression sociale, le gouvernement DPP a dû renommer le projet comme « projet de loi sur le développement des langues nationales » (guojia yuyan fazhanfa cao'an 国家语言发展法草案) et enlevé les articles jugés comme politiquement sensibles. En 2007, ce projet de loi est davantage modifié. En affichant la position pour le principe d'égalité linguistique et pour la protection active des langues aborigènes, ce projet de loi apparaît plutôt comme un projet apolitique visant à protéger les langues en danger d'un point de vue culturel. Dans cette version modifiée, aucun article ne mentionne le statut législatif du min.

Au sein de la société taiwanaise, un nombre croissant d'écrivains publient en min depuis les années 1990. Il y a aussi des dictionnaires de min rédigés par des individus. Cependant, il n'y a pas de règles orthographiques officielles concernant le taiwanais écrit. Jusqu'à présent, les organismes officiels chargés de l'aménagement linguistique ont délibérément évité toute normalisation orthographique du taiwanais et des autres langues régionales ⁵⁷.

Bien qu'il affiche une position proactive sur la protection des langues locales ces dernières années, les mesures prises par le gouvernement restent largement symboliques. L'enseignement du taiwanais, du hakka et des langues aborigènes occupe toujours une place marginale dans le système scolaire. Les mesures officielles en matière de normalisation orthographique pour les langues régionales n'ont jamais dépassé le stade des recommandations. Jusqu'à aujourd'hui, le mandarin a conservé une position dominante dans la hiérarchie linguistique de la société taiwanaise.

2.5.4 Singapour

Singapour (officiellement : République de Singapour) est une cité-État de 693 km², située à l'extrémité sud de la péninsule de Malacca en Malaisie. Ce petit pays de l'Asie du Sud-Est a été une colonie du Royaume-Uni de 1819 à 1942. À partir des

⁵⁷ En général, il existe trois grands types d'écritures du taiwanais dans la société : les caractères chinois, un système de romanisation, et les symboles phonétiques.

années 1950, elle commence à obtenir une certaine autonomie. En 1963, elle est intégrée à la Fédération des États de Malaisie, avant de la quitter pour fonder un État indépendant deux ans après.

Singapour est un pays multiethnique : chinois, malais et indiens constituent les trois groupes ethniques principaux. Selon le recensement de la population en 2010, les citoyens singapouriens d'origine chinoise représentent 74.1 % de la population totale, les malaisiens 13.4 %, et les indiens 9.2 % (Département des statistiques, 2011). Il existe aussi une grande multiplicité de langues à Singapour, mais aucune langue n'est majoritaire. La langue la plus parlée est le dialecte chinois du min, avec un nombre de locuteurs atteignant 39,5 % de la population totale. Le malais est la deuxième langue la plus parlée, avec 11.5 % des locuteurs, suivi par le cantonais (8.9 %), l'anglais (7,3 %), le mandarin (4,6 %), le hakka (4,5 %), le tamoul (3,4 %), le filipino (1,6 %), le thaï (0,9 %).

Depuis son indépendance en 1965, quatre langues sont désignées comme langues officielles de la République : l'anglais, le mandarin, le malais et le tamoul, dont le malais défini comme langue nationale. En fait, Singapour a vécu différentes périodes d'aménagement linguistique.

Pendant la colonisation : diglossie dominée par l'anglais

Durant la colonisation britannique, l'immigration s'est accrue. Les Britanniques ont fait venir dans la région des travailleurs chinois et indiens pour développer le commerce et travailler dans les plantations d'hévéas. Au début du XIX^e siècle, le multi-ethnicité et le multiculturalisme sont déjà très marqués à Singapour (Purushotam, 1997). Cependant, jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, l'anglais est la seule langue autorisée dans l'administration et la législation. En ce qui concerne l'usage des langues dans les domaines non-officiels, le gouvernement colonial pratique un certain laisser-aller : il autorise la publication des journaux dans différentes langues et l'ouverture des écoles utilisant les langues des différents groupes ethniques comme vecteurs d'enseignement. Jusqu'en 1956, les écoles en langue chinoise sont celles qui recrutent le plus grand nombre d'élèves (Xu et Li,

2007). Au XIX^e siècle, les écoles chinoises utilisent principalement un dialecte de la Chine du Sud, notamment le min, comme langue d'enseignement. Influencées par le mouvement pour la nouvelle culture à l'entrée du XX^e siècle en Chine (voir dans section II.2), elles commencent à passer au mandarin.

Pendant la période coloniale, la société singapourienne se trouve dans un état de diglossie sans bilinguisme (Fishman, 1972), où l'anglais est considéré comme langue haute et les autres langues sont considérées comme langues basses. Bien que différentes langues soient parlées dans la société, la population bilingue est peu nombreuse.

Vers l'indépendance : le principe d'égalité linguistique et la prédominance du malais

Dans la période d'après-guerre, la politique linguistique de Singapour est étroitement liée à l'objectif de décolonisation du Royaume-Uni et de fusionnement avec la Fédération de Malaisie. Au début des années 1950, le gouvernement colonial anglais a essayé de convertir les écoles chinoises en écoles anglophones, dans l'espoir de consolider sa domination politique, ce qui a provoqué le mécontentement dans la communauté chinoise et abouti à des protestations dans la rue (Wong, 2008). Pour abaisser la tension, le gouvernement publie, en 1956, l'*Accord des différents partis politiques sur l'enseignement du chinois*⁵⁸ (各党派调查华文教育委员会报告书), qui prône le principe d'égalité ethnique et linguistique afin de préserver la langue et la culture de chaque groupe ethnique, de protéger l'identité et la dignité des groupes ; le texte précise que le principe d'égalité est destiné non seulement à l'enseignement du chinois, mais aussi à celui du malais, de l'indien et de l'anglais. De plus, on établit les premiers principes du bilinguisme dans l'enseignement (article 2).

⁵⁸ 各党派调查华文教育委员会报告书

Si le principe de l'égalité linguistique est proclamé au moment où le pays se dirige vers la voie de l'indépendance par rapport au Royaume-Uni, le statut supérieur du malais n'en est pas moins établi dans un moment où l'on recherche la fusion avec la Fédération de Malaisie. Les décideurs politiques de l'époque, le People's Action Party, croient toujours qu'en tant que petit pays, Singapour devrait s'intégrer à la Fédération de Malaisie (Huang, 2008), ce pourquoi il est préférable d'accorder un statut supérieur à la langue malaise par rapport aux autres.

En 1959, Singapour officiellement séparée du Royaume-Uni, s'établit en tant que cité-autonome. Dans la Constitution (1959), le malais est désormais défini comme langue nationale. Une série de mesures pour promouvoir le malais est mise en place entre 1959 et 1963, y compris la création de la Commission pour la promotion de la langue nationale (国语行动理事会), l'adoption du malais dans les textes administratifs, et l'extension des horaires de diffusion en malais à la radio. En plus, le cours de malais devient obligatoire dans toutes les écoles. Les enseignants et les fonctionnaires devraient atteindre le niveau supérieur en malais pour être recrutés. En moins de 6 ans, le nombre d'élèves recrutés par les écoles malaisiennes est passé de 15 784 en 1959 à 28 247 en 1965 (Aidil, 2007 : 160).

Cependant, le gouvernement n'a pas abandonné le principe du multilinguisme prononcé en 1956. Même si le cours de malais devient obligatoire dans chaque école, les écoles chinoises, anglaises et tamoules continuent à utiliser la langue de leur propre groupe ethnique comme langue d'enseignement principale (Xu et Li, 2007). Cette politique de l'égalité ethnique et linguistique est en contradiction avec la politique mono-ethnique et monolingue appliquée par le gouvernement de Malaisie. Ces nombreux désaccords entre les gouvernements des deux pays, conduisent Singapour à annoncer sa sortie de la Malaisie en 1965.

Après l'indépendance : multilinguisme officiel et reprise du pouvoir de l'anglais

Le multilinguisme officiel a été instauré dès la fondation de la République de Singapour. Quatre langues sont désignées comme langues officielles : l'anglais, le

malais, le mandarin et le tamoul. Le malais garde son statut symbolique de langue nationale, mais en réalité, il n'est plus considéré comme la langue administrative ou la langue commune : c'est l'anglais qui assume à nouveau ces fonctions. Autrement dit, le rôle dominant de l'anglais est rétabli dans la société singapourienne en dépit d'une politique multilingue annoncée.

Pourquoi l'anglais est-il redevenu la langue administrative et la lingua franca interethnique dans la société singapourienne ? D'une part, il le doit à sa neutralité ethnique : à chacune des quatre langues officielles, le malais, le chinois et le tamoul, correspond une communauté, alors que l'anglais, qui n'appartient à aucune communauté ethnique, est considéré comme ethniquement neutre. D'autre part, ce choix relève d'une pensée pragmatique : l'anglais est largement utilisé dans le commerce et la technologie dans le monde. Promouvoir l'anglais est considéré comme un moyen de promouvoir le processus d'internalisation du pays. Par ailleurs, l'anglais a déjà été utilisé comme langue administrative pendant la période coloniale. Qu'il retrouve cette fonction s'accorde mieux aux habitudes des élites singapouriennes quant à l'usage des langues.

En 1987, le gouvernement de Singapour entreprend de promouvoir l'enseignement bilingue dans toutes les écoles. Dès la première année de l'école primaire, l'enseignement devra se faire en anglais et dans la langue maternelle (par exemple, le mandarin est désigné comme la langue maternelle des Singapouriens d'origine chinoise). Cependant, ce bilinguisme est dominé par l'anglais : alors que l'anglais est utilisé comme langue d'enseignement dans la plupart des cours, la langue prétendue maternelle est enseignée seulement en maternelle et en cours d'éducation morale. À l'entrée au lycée, l'anglais demeure obligatoire, mais le cours en langue maternelle devient facultatif (Xiao, 2008 ; Wei, 2003). Depuis les années 1990, l'anglais est devenu la langue d'enseignement dans toutes les écoles supérieures à Singapour (Liu, 2000).

Malgré la prédominance de l'anglais dans cet enseignement bilingue, la langue maternelle garde un rôle important : l'épreuve de langue maternelle est obligatoire dans l'examen final des écoliers avant d'entrer au collège. Le cours de langue maternelle est obligatoire pour les collégiens en première année, et, même s'il

devient facultatif pour les lycéens, l'épreuve de langue maternelle demeure obligatoire dans le concours final pour entrer à l'université (Wei, 2003 ; Dong, 2008).

Promotion du mandarin aux dépens des dialectes

Depuis 1979, le gouvernement promeut le mandarin à travers la campagne menée pour *parler mandarin* au sein du groupe ethnique chinois. Il s'agit de promouvoir le pinyin et les caractères simplifiés, d'organiser des activités de propagande avec un slogan différent chaque année. Les langues chinoises autres que le mandarin sont considérées comme des dialectes et proscrites dans tout usage officiel.

La promotion du mandarin menée par le gouvernement singapourien ressemble beaucoup à celle qui se déroule en Chine continentale. Cependant, le gouvernement singapourien est plus explicite et coercitif envers l'usage des dialectes. En septembre 1979, Lin Jimin, alors président du syndicat du mouvement Parler mandarin, a précisé : « nous promovons le mandarin pour que nos compatriotes d'origine chinoise puissent abandonner les dialectes » (Chen, 1995 : 97). En 1981, Wang Jichang, alors ministre de la Culture déclare que « Le but du mouvement Parler mandarin, c'est de remplacer les dialectes chinois par le mandarin » (*ibid.*). Le gouvernement justifie cette position par l'invention d'une image de dilemme : il est trop difficile pour la plupart des enfants de maîtriser trois langues (l'anglais, le mandarin et leur dialecte d'origine) en même temps. Il faut donc abandonner le dialecte pour devenir bilingue en mandarin et en anglais. Dans le discours d'ouverture du mouvement Parler mandarin en 1979, Lee Kuan Yew, alors Premier Ministre de la République, demande aux parents de faire un choix entre les dialectes et le mandarin :

« Puisque 25 % de nos compatriotes ne sont pas d'origine chinoise, nous sommes obligés d'adopter l'anglais comme lingua franca pour les différentes communautés ethniques. Si nous continuons à utiliser différents dialectes chinois, l'anglais deviendra forcément la lingua franca entre les chinois parlant différentes langues maternelles. [...] C'est un choix inévitable : l'anglais et le chinois, ou l'anglais et les dialectes chinois ? Logiquement, nous savons tous

lequel est le bon choix, même s'il est difficile de l'accepter au niveau sentimental. » (Zhou, 1995 : 48-49)

La population chinoise représente 74.1 % de la population totale de Singapour. Mais la plupart d'entre eux parlent un dialecte du Sud, notamment le dialecte min, comme langue maternelle. Pourquoi le gouvernement a-t-il désigné le mandarin et non pas d'autres dialectes comme langue commune pour sa communauté chinoise ? Encore une fois, cela relève essentiellement de considérations sur la neutralité et le pragmatisme (Tsou et You 2003) : puisque le mandarin n'est pas la langue d'origine pour la plupart des chinois à Singapour, il est censé être ethniquement neutre ; puisque la Chine continentale est une grande puissance émergente, une maîtrise de sa langue officielle favorisera les échanges économiques entre Singapour et la Chine. Ainsi, le mandarin est prôné comme la langue d'unification des Singapouriens d'origine chinoise, c'est une belle langue et une langue de culture, tandis que les autres langues chinoises sont dévalorisées comme des facteurs de division, des langues vulgaires et manquant de valeur culturelle (Bokhorst-Heng, 1998 : 250-51).

La promotion du mandarin à Singapour vise à changer l'habitus linguistique des citoyens d'origine chinoise dès le domaine familial. En persuadant les parents d'abandonner la transmission de leur langue maternelle, elle essaie de faire du mandarin la nouvelle langue maternelle des jeunes générations. L'accent est mis sur le rôle des parents qui sont censés servir d'exemple aux enfants. Comme le dit Lee Kuan Yew, « l'épreuve finale (du mouvement Parler mandarin), c'est d'obtenir que les parents communiquent avec leurs enfants en mandarin – c'est là la signification de la langue maternelle » (Chen, 1995 : 98).

En dehors de la transmission linguistique dans la famille, l'usage des dialectes est pourchassé dans d'autres domaines sociaux, comme dans le domaine médiatique : les programmes en dialecte sont strictement censurés, voire complètement interdits dans les années 1970 et 1990. En plus, les programmes importés en dialecte doivent être doublés. Par exemple, sans le doublage en mandarin, les films et les séries télévisées hongkongais et taiwanais importés ne peuvent pas sortir sur les chaînes locales.

La situation des dialectes aujourd'hui et l'émergence de la conscience linguistique

Sous la double attaque du mandarin et de l'anglais, les dialectes déclinent d'une façon impressionnante dans la société singapourienne. Voici un tableau (tableau 2.9) présentant l'usage des langues dans les familles singapouriennes de 1980 à 2010. Ici, le nombre de familles utilisant l'anglais comme langue de communication principale a augmenté : de 11.6 % en 1980 il est passé à 32.3 % en 2010. Celui des familles utilisant le mandarin est passé de 10.2 % à 35.6 %. Par contre, le nombre des familles parlant dialecte a chuté pour passer de 59.8 % en 1980 à 14.3 % en 2010.

Tableau 2.9 Langue principale dans la famille singapourienne
(Source : Zhang, 2013 : 21)

Dans la société singapourienne d'aujourd'hui, le phénomène de conversion linguistique (*language shift* en anglais) devient de plus en plus évident chez les jeunes (Gupta et Siew, 1995). Les dialectes sont considérés comme moins prestigieux et manquant de valeur pratique. Dans la communication familiale, souvent les grands-parents sont obligés de changer de langue pour s'adapter à l'habitus linguistique de leurs petits-enfants (*ibid.*).

À l'entrée du XXI^e siècle, la transmission des dialectes devient un sujet qui retient de plus en plus l'attention dans la communauté chinoise à Singapour. En 2002, des associations populaires basées sur le lieu d'origine commencent à donner volontairement des cours de dialecte aux gens intéressés. En 2007, une école primaire a organisé un programme volontaire, dans lequel un nombre de 140 élèves apprennent leur dialecte d'origine à travers la communication avec des personnes âgées (Channel Singapore, 06/05/2007). En mars 2009, un journal quotidien connu à Singapour, *The Strait Times*, publie un article autour d'un colloque sur la diversité linguistique organisé par l'Université de technologie de Nanyang. Dans cet article, on trouve une citation des remarques de M. Ng Bee Chin, directeur de l'unité de

recherche Linguistique et multilinguisme, et principal organisateur de ce colloque : « [...] bien que les Singapouriens soient multilingues aujourd'hui, ils l'étaient encore plus il y a 40 ans. Certaines variétés linguistiques ne sont plus parlées par la jeune génération. Il suffit d'une génération pour que meure une langue ⁵⁹ » (*The Strait Times*, 08/03/2009)

En fait, le gouvernement semble aussi assouplir sa position qui était totalement opposée à l'usage des dialectes. En 2003, face à la propagation du virus SARS dans le continent asiatique, le gouvernement a demandé aux médias locaux de diffuser les informations nouvelles en utilisant différents dialectes, afin de faire connaître les mesures de prévention aux citoyens, notamment aux personnes âgées, qui ne comprennent ni l'anglais ni le mandarin. Dès alors, la censure contre l'usage des dialectes est partiellement supprimée dans quelques programmes télévisés. Cependant, à l'heure actuelle, l'usage des dialectes est toujours vivement découragé dans tout domaine public à Singapour.

La domination de l'anglais et la régression relative du mandarin

Malgré les efforts gouvernementaux pour la promotion du mandarin au sein de la communauté chinoise, le mandarin a tendance à céder la place à l'anglais en tant que langue principale de la famille. Selon les recherches de Wu (2010), en 1980, 25.9 % des élèves en première année d'école primaire parlent mandarin dans la famille. Ce chiffre a grimpé jusqu'à 67.9 % en 1990, avant de décliner de plus en plus dans les années qui suivent : 45,4 % en 2000 et 43,6 % en 2004. Par contraste, le nombre d'enfants qui parlent anglais ne cesse d'augmenter : de 9.3 % en 1980 à 26.3 % en 1990, il a grimpé à 40.3 % en 2000. Ce chiffre a atteint 47.3 % en 2004, dépassant, pour la première fois, le taux d'usage du mandarin dans les familles

⁵⁹ Texte original : « ...Although Singaporeans are still multilingual, 40 years ago, we were even more multilingual. Young children are not speaking some of these languages at all any more. All it takes is one generation for a language to die. »

d'origine chinoise. En 2009, plus de 60 % des enfants d'origine chinoise en première année de scolarité ne parlent que l'anglais à la maison.

Pourquoi donc le chinois, qui est à la fois à la fois langue officielle et lingua franca désignée pour le groupe chinois, subit-il encore une régression, une baisse de vitalité linguistique intergénérationnelle ? En fait, comme discuté plus haut, le chinois et l'anglais ne jouissent pas du même statut *de facto* dans la vie sociale. Dans le domaine administratif, l'anglais est la langue de travail du gouvernement et de ses fonctionnaires ; dans la vie scolaire, l'anglais est utilisé comme langue d'enseignement dans la plupart des cours, tandis que le chinois est enseigné comme seconde langue. Les heures d'enseignement du mandarin n'occupent que 20 % à 29 % du temps scolaire à l'école primaire et de 14 % à 18.5 % au collège (Zhou, 1995). Dans la vie sociale, l'anglais est devenu la langue de communication intergroupes, tandis que le mandarin est parlé comme lingua franca intragroupe. Ainsi, bien que le mandarin soit beaucoup se maintienne mieux que les dialectes chinois, il est loin derrière l'anglais en termes d'usage et de prestige.

Selon l'enquête de Zhao et Liu (2008) sur l'usage de la langue dans les familles d'origine chinoise à Singapour, plus les familles ont des conditions de vie aisée, plus elles ont tendance à abandonner le chinois pour l'anglais dans la communication avec les enfants. En outre, l'apprentissage de l'anglais est généralement plus encouragé par les parents que celui du chinois, étant donné le prestige et la valeur pragmatique de l'anglais. Par ailleurs, certains parents qui ne se sentent pas très à l'aise avec l'anglais insistent pour parler dans cette langue à leurs enfants. En bref, « le mandarin a tendance à devenir un symbole de pauvreté et d'identité marginalisée chez les familles d'origine chinoise. Cette représentation a contribué à l'accélération du déclin de la transmission linguistique » (Zhao et Liu, 2008 : 135).

2.6 Contexte sociolinguistique à Guangzhou

2.6.1 Aperçu : Guangdong, Guangzhou et le cantonais

La province du Guangdong, abrégée en Yue (粵), est située sur la côte sud-est du pays. La province s'étend sur 197 000 km² et dispose de 3 368 km de façade maritime sur la Mer de Chine. La province abrite le Delta de la rivière des perles (abrégée comme la zone DRP), vaste conurbation d'environ 7 000 km² en cours d'émergence autour des neuf villes de Guangzhou, Shenzhen, Foshan, Dongguan, Zhuhai, Jiangmen, Zhongshan, Huizhou et Zhaoqing respectivement. Elle est limitrophe des deux Régions administratives spéciales : Hong Kong et Macao.

Avec 108,5 millions d'habitants fin 2015, la province du Guangdong est la province la plus peuplée de Chine. Elle est aussi la province la plus riche de Chine depuis 1990, pendant donc une période de 25 années consécutives. En 2015, le PIB du Guangdong pèse pour plus d'un dixième (10,8 %) du PIB du pays et pour près d'un tiers (28,3 %) de ses exportations (Bureau des statistiques du Guangdong, 2016). Pourtant, la croissance démographique et économique n'est pas équilibrée dans la province : la zone DRP condense plus de la moitié (53,8 %) de la population de la province, près des trois quarts (72,5 %) de ses ventes au détail, 78,9 % de son PIB (9,1 % du PIB chinois), et 95 % de ses exportations (Hong Kong Trade and Development Council, 2016).

Le Guangdong est aussi la province la plus urbanisée de Chine. Entre 1978 et 2015, le taux d'urbanisation dans la province du Guangdong est passé de 16,3 % à 68,7 %, tandis que la moyenne nationale de 2015 est de 56,1 %. Dans la zone DPR en particulier, le taux d'urbanisation s'élève à 84,03 % (*ibid.*).

La ville de Guangzhou (appelée aussi Canton par les Occidentaux), qui est le centre de notre étude, est la capitale de la province. Située dans la bouche du DRP, elle possède une superficie de 7, 434 kilomètre carrés, et rassemble 12,7 millions d'habitants (Municipalité de Guangzhou, 2012). Elle est la troisième plus grande ville chinoise en termes de population et de PIB, derrière Shanghai et Pékin.

Dans l'histoire de la Chine, la province du Guangdong, en particulier sa capitale Guangzhou, est réputée pour ses échanges commerciaux internationaux et ses idées révolutionnaires. Dès la dynastie des Han de l'Ouest (-206 à -25), Guangzhou est la porte d'entrée de la Chine au commerce des mers du Sud. Sous la dynastie des Tang (618 à 907), Guangzhou devient le point de départ de la voie maritime pour expédier la soie et d'autres marchandises de la Chine vers l'étranger, et le commerce avec le Moyen-Orient et le Sud asiatique se développe.

Les échanges du Guangdong avec l'Europe se développent au XVI^e siècle, suite à l'arrivée des Portugais dans la province en 1557 et celle des Britanniques en 1685. Au XVIII^e siècle, le lien entre la société locale et le monde extérieur continue à se renforcer, lorsque que la Chine ferme les portes des échanges avec le monde extérieur et laisse Guangzhou seul port légitime pour le commerce international.

Les échanges avec le monde extérieur favorisent le développement des idées nouvelles. Depuis les confins de l'Empire, la région est perméable aux influences étrangères. Au XIX^e siècle, le Guangdong devient un foyer de réformes et de révolutions qui ont changé le destin de la Chine moderne. La révolte des Taiping, dont le chef se prétendait frère cadet de Jésus, tenta de renverser la dynastie et d'instaurer son propre royaume, mais elle fut écrasée avec l'aide des puissances étrangères. Par la suite, la province devint la pépinière d'idées révolutionnaires, semées par des élites politiques comme Kang Youwei (康有为), Liang Qichao (梁启超) et Sun Yat-sen (孙中山). Ce dernier fut le fondateur du parti Kuomintang et le premier président de la République de Chine.

Lors de la première Guerre de l'Opium (1839-1842), le rôle économique unique de la ville de Guangzhou commence à décliner, à la suite de l'ouverture forcée des quatre nouveaux ports commerciaux (Shanghai, Ningbo, Xiamen, Fuzhou) et de la cession de l'île de Hong Kong au Royaume-Uni. Dans les années soixante et soixante-dix du XX^e siècle, toute la province a grièvement souffert des remous politiques. Depuis 1978, la province est entrée dans un nouvel épisode de croissance économique, grâce à son statut de laboratoire pour la politique de réformes et d'ouverture économique lancée par Deng Xiaoping, laquelle cherche à attirer capitaux et savoir-faire étrangers (et hongkongais). Quatre « Zones économiques

spéciales », Shenzhen, Shantou, Zhuhai et Xiamen (Fujian), sont créées en août 1980, ce qui contribue à deux décennies de croissance économique rapide.

Séparé de Pékin par près de 2 300 km, tournée vers l'océan et limitrophe de Hong Kong et Macao, le Guangdong garde des traits socioculturels spéciaux, représentés par la cuisine, l'art, l'architecture, l'opéra et en particulier, les langues, dont l'ensemble constitue la culture du Guangdong généralement appelée « culture de Lingnan » (岭南文化).

La diversité linguistique du Guangdong se traduit par la présence de trois des sept grands dialectes chinois : le cantonais, le hakka et le min. La répartition géographique des trois dialectes est présentée dans la figure (X) ci-dessous. Le min, composé des deux sous-variétés *chaozhouhua* (潮州话) et *leizhouhua* (雷州话), est traditionnellement parlé dans l'extrême Est et Ouest du Guangdong. Les locuteurs du hakka se trouvent essentiellement dans l'extrême Est et Ouest du Guangdong. Le cantonais constitue le dialecte dont l'usage est le plus répandu dans la province. Traditionnellement parlé dans la zone DRP, le Sud-Ouest et une partie du Nord du Guangdong, le cantonais est aussi parlé dans la partie Sud-Est du Guangxi, à Hong Kong et à Macao. En dehors de la Chine, il sert de langue véhiculaire importante dans la diaspora chinoise. Le nombre de ses locuteurs est estimé à 45 000 000 dans la province du Guangdong (Gan, 2011), 52 900 000 dans toute la Chine (*Ethnologue*, 2013) et 62 967 910 dans le monde entier (*ibid.*). En général, la sous-variété parlée à Guangzhou est considérée comme la variété standard du cantonais.

Figure 2.2 Carte géolinguistique de la province du Guangdong

(Source : Wurm et al., 1987)

Le cantonais a été utilisé comme lingua franca depuis la dynastie Ming (1368-1944) jusqu'aux années 1980 (Ramesey, 1987 ; Chen, 1992). Il l'est toujours à Hong Kong et à Macao. On considère généralement que la formation du cantonais remonte à la période des Printemps et Automnes (722 av. J.-C. ; 481 av. J.-C.), où des peuples

du Nord commencent à migrer dans la région du Sud, en apportant avec eux leur langue : le chinois ancien. Après un long processus d'intégration avec les tribus indigènes de la région, leur langue, en absorbant certains éléments des langues indigènes, se divise progressivement en trois grandes familles linguistiques : le groupe yue, le groupe min et le groupe hakka (Norman, 1988 : 210-222). À cause de leur emplacement géographique relativement isolé, ces dialectes connaissent moins de changements phonologiques que les dialectes du Nord.

Dans l'étude de Zhan et Cheng (1989) portant sur la comparaison d'un nombre de 1 401 vocabulaires de base dans le mandarin et dans le cantonais, les auteurs constatent que ces deux variétés linguistiques ne partagent que 10 % de vocabulaire en commun. En outre, la différence phonétique et phonologique entre les deux variétés est aussi remarquable ; on dit parfois que le degré de différence est comparable à celui entre le français et l'espagnol (Liang, 2014). L'une des spécificités du cantonais est qu'il a su conserver certaines caractéristiques du chinois ancien qui ont totalement disparu dans les dialectes du Nord, comme les consonnes en position coda (-p, -t, -k, -m) et le ton d'entrée. Alors que le cantonais possède 6 à 9 tons distinctifs, le mandarin en possède seulement 4.

Au début du XX^e siècle, il existe déjà des œuvres de description ainsi que des manuels d'apprentissage du cantonais, dont les plus connus comprennent le *Cantonese Made Easy* (J. Dyer Ball, 1904) et le *Cantonese Primer* (Chao Yuen Ren, 1947). La plupart des premières œuvres de description du cantonais sont écrites par des missionnaires étrangers. Dans la même période, plusieurs systèmes de transcription sont créés pour le cantonais, tels que le système Yale (Huang et Kok, 1970), le Jyutping (Linguistic Society of Hong Kong, 1993) et le Cantonese Pinyin (Yu, 1971 ; Hong Kong Education and Manpower Bureau, 2003), etc. Cependant, jusqu'à ce jour, il n'y a pas un système de transcription du cantonais qui puisse faire autorité.

Le cantonais est le seul dialecte chinois qui a développé une forme écrite largement reconnue et utilisée. Malgré l'absence d'une normalisation, un vague consensus s'accorde sur tel caractère qui devrait représenter tel mot, en s'appuyant sur les principes phonétiques. Dès la fin de la dynastie Ming, le cantonais fait son

apparition dans les vers locaux appelés « muyu shu 木鱼书 ». Au début du XX^e siècle, le cantonais commence à être utilisé dans l'opéra local et dans les romans populaires. Dans la ville de Hong Kong d'aujourd'hui, il n'est pas difficile de trouver l'écriture cantonaise dans la presse populaire et dans les panneaux publicitaires. Même à Guangzhou, où les dialectes sont censés être interdits dans l'écriture, on trouve occasionnellement du cantonais dans les titres ou les citations des journaux et des magazines.

Pourtant, il est important de savoir que le cantonais écrit ne signifie pas nécessairement la transcription mot par mot du cantonais oral en caractères chinois. En fait, il peut désigner une des quatre formes écrites suivantes (Snow, 2004) :

1. le chinois moderne standard avec quelques mots du vocabulaire ou des expressions cantonais ;

2. le style « Saam Kap dai » (三及第), où le chinois classique, le chinois moderne standard et le cantonais occupent chacun une place égale dans tout le texte. Ce style était assez populaire pendant les années 1950 et 1980 dans la presse hongkongaise pendant les années 1950 et 1980.

3. le style mixte où le cantonais et le chinois moderne standard servent pour des fonctions différentes. On peut facilement repérer ce style d'écrit dans les scripts de l'opéra cantonais et dans les articles journalistiques où le chinois standard est utilisé dans le corps principal du texte et le cantonais est utilisé dans la citation des conversations.

4. le cantonais dit « authentique », où le texte est totalement écrit en cantonais. Ce style a été expérimenté par des intellectuels de gauche pendant les années 1940. Aujourd'hui, ce style d'écriture se rencontre encore sur le marché de la littérature locale et occasionnellement dans certains journaux hongkongais de style populaire.

Le cantonais est toujours considéré comme un dialecte de prestige en Chine. Cela est étroitement lié à la puissance économique de la région DRP et de Hong Kong, mais aussi au développement de l'industrie culturelle du cantonais. Les années 1970 marquent le début de la création massive des chansons et des films hongkongais produits en cantonais : un jeune chanteur hongkongais, Sam Hui, crée des chansons

cantonaises en combinant les éléments de la musique populaire occidentale avec des paroles représentant les différentes facettes de la vie quotidienne à Hong Kong. Dès lors, les chansons chantées en cantonais remportent un grand succès dans le secteur musical à Hong Kong. Leur influence s'est aussi répandue dans toute la Chine et même dans les communautés chinoises d'outre-mer.

Dans les années quatre-vingt, les publicités pour des cours de cantonais privés sont affichées partout dans les rues des grandes villes chinoise, comme Shanghai et Pékin (Guo, 2004 ; Snow, 2004 ; Liang 2014). On dit même que l'essor du cantonais a tendance à « marcher vers le nord » en menaçant la position du mandarin (Zhan, 1999 ; Snow, 2004).

2.6.2 L'aménagement linguistique à Guangzhou

Le prestige du cantonais et sa fonction en tant que lingua franca régionale ont posé une grande difficulté à la promotion du mandarin dans la province et notamment dans sa ville capitale, Guangzhou. Dans les années 1950, malgré les directives sur la promotion du mandarin, c'est le cantonais qui joue un vrai rôle de « langue commune » dans la ville de Guangzhou : les citoyens utilisent cette langue dans la vie quotidienne, à l'école, au travail. La grande majorité des écoles utilisent le cantonais comme langue d'enseignement. Il y a même des fonctionnaires qui ne parlent que cantonais au travail.

Après une rupture de dix ans pendant la Révolution culturelle, les offices locaux reprennent leur travail sur la promotion du mandarin, mais leur travail apparaît plus difficile qu'auparavant : d'une part, les travaux de la promotion des années 1950 n'ont pas été efficaces. Le mandarin est toujours ignoré par une grande partie des habitants ; d'autre part, l'essor économique de la zone DRP et l'industrie médiatique de Hong Kong contribuent à une augmentation du prestige du cantonais.

Comme l'écrit Don SNOW (Snow, 2004 : 195) :

« In Guangdong, there is a relative difficulty for authorities to promote the use of mandarin, especially during the 1980s and the 1990s. As Guangdong Party Secretary Ren Zhongyi complains, Guangdong is one of the hardest places in China to promote Putonghua, and

the Cantonese-speaking sections of the province are the most recalcitrant (1984 : 30). A 1993 report adds that in these areas even government officials sometimes exhibit attitudes of “dialect superiority” which dampens their enthusiasm for promoting Putonghua »

C'est à partir des années 1990 que le travail sur la promotion du mandarin est largement renforcé à Guangzhou. Après que le gouvernement central a ciblé la province du Guangdong, la province du Fujian et la ville de Shanghai comme « régions pilotes » pour la promotion du mandarin, les autorités locales ont renforcé leur travail d'intervention linguistique.

En 1992, un document intitulé « Décision sur une forte promotion du mandarin » (中共广东省委, 广东省人民政府关于大力推广普通话的决定) est publié par l'autorité provinciale, précisant les domaines où la promotion du mandarin sera désormais accentuée.

1. Les médias : il est précisé que les programmes télévisés et radio doivent progressivement réduire le temps de diffusion en cantonais et augmenter celui du mandarin. À partir de 1992, tous les programmes audiovisuels adressés aux enfants doivent être diffusés en mandarin ;

2. L'éducation : selon le document, à partir de cette date (celle du document) jusqu'à la fin de 1995, le mandarin doit être utilisé comme « langue d'école » (校园语言) dans toutes les écoles primaires et secondaires à Guangzhou et à Shenzhen. Il doit également être la « langue d'enseignement » (教学语言) dans toutes les écoles maternelles de ces deux villes. La compétence en mandarin sera désormais prise en compte dans le recrutement des enseignants et dans la promotion de leur carrière.

3. Les secteurs de service : selon le document, le mandarin devra être utilisé comme langue de travail dans les secteurs de service (l'administration, la restauration, l'hôtellerie...) d'ici à la fin de 1994. Les futurs employés devront passer un test sur leur niveau de mandarin pour être recrutés.

En 1995, la « Régulation sur l'usage des caractères à Guangzhou » (广州市社会用字管理规定) est publiée par la municipalité de Guangzhou, précisant que l'écrit doit être normalisé dans les affichages publics, dans la presse et à l'école. Ceux qui

refusent d'observer cette règle seront condamnés chaque jour à une amende de 50 yuans par caractère (article 20).

En 2003, sur ordonnance de l'autorité provinciale, la ligne 114 – une ligne téléphonique de service public pour renseignement des coordonnées –, a converti la langue de service en mandarin.

Ces mesures et ces réglementations, accompagnées de projets nationaux tels que l'évaluation de la politique linguistique en zone urbaine et la sélection des écoles pilotes en matière d'usage du mandarin et des caractères normalisés, ont largement contribué à la généralisation du mandarin dans la ville. Aujourd'hui, le mandarin est utilisé comme langue d'enseignement dans toute la ville ; il est la seule langue utilisée dans l'administration. Les fonctionnaires ne parlent que mandarin dans les réunions de travail, les discours publics et autres situations formelles. La plupart des services publics sont monolingues en mandarin, sauf le système des transports où le service bilingue est conservé sur certaines lignes de métro et de bus.

Cependant, il y a un domaine où les politiques ne sont pas rigoureusement mises en place : celui des médias. Jusqu'à aujourd'hui, le cantonais occupe toujours une place légèrement plus importante que le mandarin sur les chaînes télévisées locales, ce qui est une exception par rapport aux autres villes chinoises où le mandarin est utilisé comme langue principale sans ambiguïté dans les médias locaux.

Au moment où les postes de télévision deviennent populaires dans les familles ordinaires à Guangzhou dans les années 1980, l'industrie des médias audiovisuels est à peine démarrée en Chine, alors que les médias hongkongais se développent déjà à plein. En outre, les programmes médiatiques hongkongais sont diffusés en cantonais, la langue maternelle des habitants dans la région DRP. À cette époque-là, Hong Kong est encore une colonie du Royaume-Uni. Leurs médias, considérés comme porte-parole des « forces étrangères », sont interdits de diffusion en Chine continentale. Mais les téléspectateurs de Guangzhou profitent de la proximité géographique : ils installent une antenne spéciale sur le toit de leurs maisons pour recevoir le signal télévisé en provenance de Hong Kong. Dans les années 1980, la présence des antennes sur les toits des maisons est une scène particulière de Guangzhou.

Pour empêcher l'influence idéologique des médias hongkongais et aussi pour propager l'idéologie du parti chez les citoyens hongkongais qui parlent cantonais, la station de télévision de Guangzhou, qui vient d'être créée, obtient un privilège en coulisse en 1988 : elle est autorisée à produire et diffuser la majorité de ses programmes en cantonais (Qu 2011 ; Liang, 2014). Ainsi, utiliser le cantonais au lieu du mandarin comme langue de diffusion principale est depuis lors considéré comme légitime dans les médias audiovisuels de Guangzhou. Bien que les documents normatifs publiés dès la fin des années 1980 appellent à la réduction de l'usage des dialectes, il n'y a pas eu de changement réel dans les chaînes télévisées locales à Guangzhou. L'autorité y porte un œil fermé.

Cependant, suite à la rétrocession de Hong Kong à la Chine, l'attitude tolérante du gouvernement concernant l'usage du cantonais dans les médias locaux a commencé à changer. Dans le sillage de la publication de la loi linguistique nationale en 2001, le gouvernement central a signalé, à plusieurs reprises et dans différentes occasions, que le cantonais occupe une place trop importante dans les médias audiovisuels de la zone DRP, et qu'il est nécessaire d'augmenter la proportion du mandarin en réduisant la proportion de diffusion en dialecte.

Dans ce contexte-là, plusieurs tentatives ont été faites sur les chaînes télévisées locales pour essayer de substituer le cantonais au mandarin dans certains programmes. Toutefois, ces tentatives se sont toujours heurtées à un avis non favorable des citoyens, certaines ont été abandonnées face à la pression publique, illustrée par le Mouvement pour la défense du cantonais – dont nous parlerons dans la prochaine section – où les citoyens prennent une part active dans la gestion de l'usage des langues dans les médias.

2.6.3 Nouvelles dynamiques sociales : linguistique, démographique, informatique, d'urbanisation

Bien que le Mouvement pour la défense du cantonais porte sur la question linguistique, il se produit dans un contexte où les nouvelles dynamiques sociales entrent en interaction. Dans cette section, nous allons faire le point sur les nouvelles

conditions sociales qui constituent le contexte du mouvement linguistique qui s'est déroulé pendant l'été 2010. Il s'agit non seulement d'une évolution dans le paysage linguistique de la ville, mais aussi d'un changement profond dans la structure démographique, d'un processus accéléré de l'urbanisation qui donne lieu à une série de problèmes sociaux et d'une mise en cause de tous ces questions sur l'Internet.

Depuis les années 1980s, beaucoup de recherches portent sur la pratique et l'attitude linguistique à Guangzhou (ex., Calvet, 1987 ; Kalmar et al., 1987 ; Leung, 1993 ; Zhou, 2001 ; Miao et Li, 2006 ; Tang, 2006 ; Liang, 2014). La plupart de ces études s'appuient sur une approche psycholinguistique (en utilisant, par exemple, le *Matched-guise test* (Lambert et al., 1960 ; 1972). Certains (Calvet, 1987 ; Liang, 2014) adoptent une approche ethnographique en restant sur le terrain d'étude comme observateurs participants pendant une certaine période. Après une comparaison avec des études antérieures, il n'est pas difficile de constater des changements dans la situation linguistique à Guangzhou.

Premièrement, la ville est partie d'une situation multilingue vers une situation diglossique dominée par le mandarin. En 1993, Leung (1993) a conduit une enquête quantitative sur l'usage des langues dans la zone DPR, en la focalisant sur la ville de Guangzhou. Son étude montre que, même si le mandarin est généralement utilisé comme langue d'enseignement pour les cours de lettres chinoises, son usage n'est pas encore généralisé dans toutes les matières d'enseignement. En outre, c'est le cantonais qui joue un rôle dominant dans la plupart des communications sociales. Le cantonais et le mandarin sont utilisés quasi indifféremment dans les domaines publics. Autrement dit, le phénomène de séparation fonctionnelle des langues n'existe pas encore au début des années 1990. Pourtant, l'étude de Tang (2006), réalisée 13 ans plus tard, montre que le mandarin s'est non seulement généralisé dans le système d'éducation, mais que sa place dominante est bien établie dans la plupart des situations de communication formelle. En revanche, le cantonais se replie de plus en plus sur le domaine privé, comme dans la communication familiale. En outre, cette situation diglossique a tendance à glisser vers une conversion linguistique, où le mandarin est en train d'assumer de plus en plus de fonctions, non seulement les fonctions hautes mais aussi les fonctions basses. Des études (Tang,

2006 ; Wang et Ladegaard, 2008 ; Liang, 2014) montrent qu'un nombre croissant des enfants de souche parlent mandarin comme langue maternelle. Dans l'étude de Tang (2006), 17 % des élèves dans leurs réponses au questionnaire disent qu'ils se considèrent comme locuteurs natifs du mandarin. Ce phénomène est encore plus évident dans l'étude de Liang (2014) portant sur l'attitude linguistique des enfants dans deux écoles primaires à Guangzhou (l'une est située dans un nouveau quartier du centre-ville et l'autre est située en banlieue) : environ 25 % des enfants interrogés considèrent le mandarin comme leur langue maternelle.

Par ailleurs, la relation entre langue et identité est en train de bouger : selon Liang (2014), Li et Zhu (2010) et Li (2011), un nombre croissant de citoyens (adultes et enfants) se considèrent parfaitement comme « Cantonais » (广州人) sans savoir parler cantonais. Le lien entre savoir-faire linguistique et identité régionale est en train de devenir plus souple, plus flexible, parfois non univoque.

Les nouveaux phénomènes linguistiques sont liés au changement de la structure démographique de la ville. Dans un contexte de réformes économiques, les migrations internes et le processus d'urbanisation s'accélèrent en Chine, ce qui doit être compris dans le contexte du système *hukou*. Créé dans les années 1950, le *hukou* est un mécanisme conçu pour réglementer la migration interne. D'une certaine mesure, le *hukou* ressemble à un passeport interne (Chan, 1994b ; Chen, 2012 ; Liang 2014). Les gens qui souhaitent s'installer de façon permanente dans une ville autre que leur ville de naissance sont obligés de faire une demande de changement de *hukou* auprès de l'autorité. En plus, il y a une distinction entre le *hukou* « paysans » et le *hukou* « citadins », qui résulte d'une différence de distribution des ressources sociales et économiques.

Il est possible de changer son *hukou*, mais la difficulté est quelque peu comparable au changement de nationalité : la réussite dépend largement des ressources sociales que possède le candidat. Certes, le contrôle sur la migration interne commence à se relâcher suite à la réforme économique de 1978 : il est désormais possible de se déplacer vers une autre ville sans changer son *hukou*. En plus, il devient plus facile pour les migrants de talent – qui ont une bonne éducation ou un bon travail – d'obtenir le *hukou* de la ville d'accueil. Depuis 1984, la population migratoire est

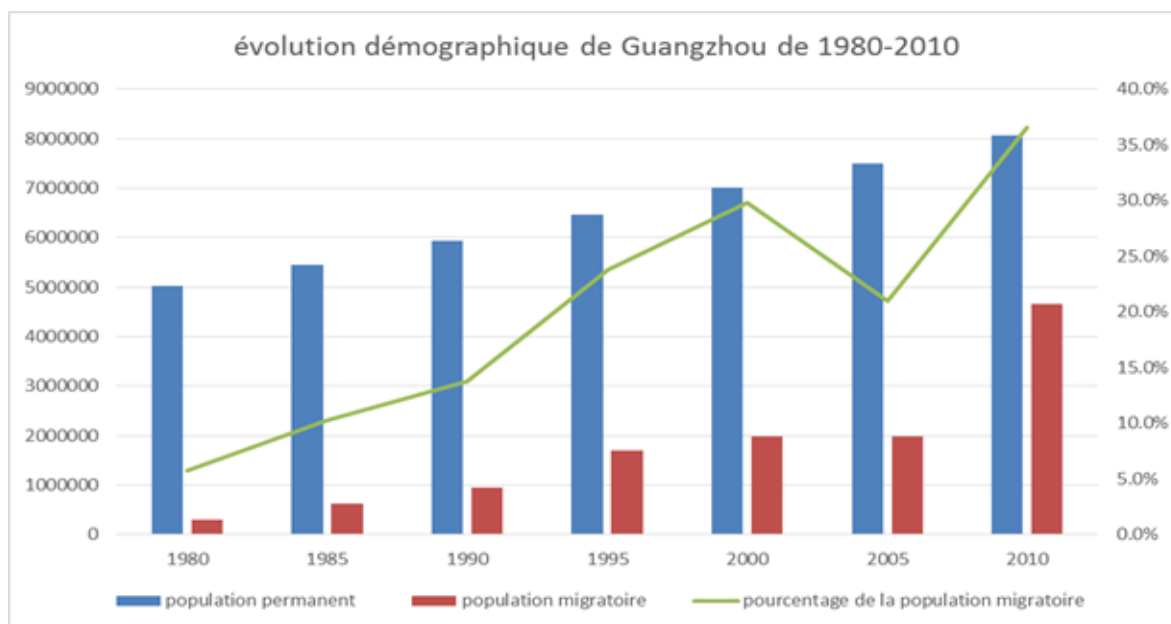
catégorisée en deux groupes selon son statut de *hukou* : ceux qui s'installent avec le *hukou* local et ceux qui travaillent sans le *hukou* local ⁶⁰ (Conseil des Affaires de l'État, 1984). Les migrants qui détiennent un *hukou* local ont un accès complet au système de protection sociale, tandis que les migrants sans *hukou* y ont un accès limité.

Le relâchement dans la politique migratoire a provoqué un flux migratoire à grande échelle, et la province du Guangdong, notamment son chef-lieu Guangzhou, compte parmi les destinations les plus attractives pour les migrants. En 1983, la population totale à Guangzhou est de 5 267 millions, dont la population avec un *hukou* local représente 99.49 % ; en 2000, la population totale a grimpé jusqu'à 9 943 millions, dont la population avec un *hukou* de Guangzhou est descendue à 70.47 %. En 2010, la population atteint 127 millions, dont la proportion d'habitants avec *hukou* local a chuté jusqu'à 62,52 %. Autrement dit, dans la ville de Guangzhou aujourd'hui, au moins 25 % ⁶¹ des habitants ne sont pas nés habitants de souche. Parmi la population migrante, près des 3/4 des migrants proviennent d'une province autre que Guangdong (Bureau des statistiques de Guangzhou, 2011). L'évolution de la structure démographique entre 1980 et 2010 à Guangzhou est montrée dans le tableau X.

⁶⁰ Source: Conseil des Affaires de l'État (1984). « 关于农民进入集镇落户问题的通知 (Circulaire sur les questions de hukou des travailleurs migrants dans les villes) ».

⁶¹ La proportion de la population non native devrait être plus importante si on peut compter les migrants ayant obtenu le hukou de Guangzhou.

Figure 2.3 Évolution de la structure démographique de Guangzhou⁶²



Ce flux migratoire est un important facteur pour le changement de situation linguistique à Guangzhou. En outre, il génère de nouvelles dynamiques sociales, y compris des frictions entre les habitants de souche et les habitants immigrés dans la concurrence des ressources sociales (travail, logement, éducation, services sociaux.)

L'accroissement des réseaux sociaux constitue un autre élément important dans le contexte du Mouvement pour la défense du cantonais. L'Internet s'est développé de manière extrêmement rapide en Chine. En 2000, il n'y avait que quelques 20 millions d'internautes en Chine. À la fin des années 2004, 2006, 2008 et 2010, le nombre était grimpé respectivement à 94 millions, 137 millions, 298 millions et 457 millions (Biao, 2012) 1. L'ère informatique nous permet d'être interconnectés les uns aux autres, tous mis dans des réseaux par Internet. La censure gouvernementale contre la liberté d'expression devient plus difficile qu'auparavant. En mars 2006, l'apparition de Twitter amène le monde entier à l'ère du « microblog ». Bien que Twitter ait été bientôt censuré en Chine, les entreprises chinoises ont ensuite imité ce modèle pour créer de nombreux sites de microblogs en Chine, parmi lesquels Sina Weibo (新浪微博 ou 微博) est le plus influent du

⁶² Cette figure est conçue à la base des statistiques fournis par le bureau municipal de statistique de Guangzhou

genre (Biao, 2012 ; Guo, 2015). À la fin de l'année 2010, plus de 700 millions d'internautes étaient inscrits sur le site de Sina Weibo.

Très vite, Weibo est devenu un lieu d'échanges et de débats dont les sujets partent dans tous les sens – dénonciation de la corruption, contestation d'abus de pouvoir, appels de soutiens pour un certain événement, etc. –, donnant une forte impulsion au développement de la conscience citoyenne. Plus important encore, il devient un outil puissant et efficace pour que les citoyens puissent intervenir dans les affaires publiques. La popularisation des smartphones contribue davantage à cet effet : désormais, les internautes peuvent poster des textes, des photos et des vidéos instantanément sur leur microblog et interagir avec d'autres internautes *via* leurs téléphones portables. Tout le monde peut se transformer sur l'instant en reporter sur un événement qui est en train de se produire.

Progressivement, de nombreuses « associations d'utilité publique » autoproclamées se sont développées à partir des groupes de discussion en ligne. Le même intérêt et la même conviction pour les affaires publiques constituent la base de ces associations. Grâce à l'Internet, ils interagissent fréquemment avec le public, les médias traditionnels et le gouvernement.

Ces dernières années, la planification urbaine des grandes villes chinoises est entrée dans une nouvelle période marquée par la reconstruction des vieux quartiers. Ce processus est pourtant mené trop rapidement, brisant l'équilibre dans l'écosystème socio-culturel et environnemental de la ville et faisant apparaître une série de problèmes sociaux, comme la corruption, l'essor des prix de l'immobilier, et l'homogénéisation des modes de vie. Ces questions sont confrontées par l'opinion publique dans les médias et sur l'Internet.

En 2007, la mairie de Guangzhou a mis en place un projet de « démolition et déménagement » (拆迁) dans le quartier Enning. Situé au centre-ville, ce quartier est considéré comme un quartier traditionnel représentatif du paysage du vieux Guangzhou. Tout au long de la rue on trouve un complexe intact d'architectures traditionnelles mélangées de style européen, construites dans les années 1920, et qui sont reconnues comme une partie de la culture de Lingnan. Le projet municipal consiste à démolir les vieux bâtiments de ce quartier et à en expulser les habitants.

Cependant, le projet n'a pas accordé assez d'attention à la protection des architectures historiques et à la protection des intérêts des habitants. Pendant les travaux de démolition, la plupart des architectures historiques sont détruites indifféremment avec les autres bâtiments. Les habitants du quartier sont obligés de déménager dans un quartier périphérique où se trouve leur nouvel habitat.

La brusquerie des travaux a capté l'attention des médias locaux, qui couvrent successivement le processus de démolition et les problèmes qui s'enchaînent. Sur la Toile, des centaines de milliers d'internautes s'intéressent à ce sujet. Plusieurs « associations sociales » se sont développées à cette occasion : soit elles essaient de protéger au maximum les monuments historiques, soit elles appellent à la protection des intérêts des habitants du quartier Enning. L'opinion publique a exercé une telle pression sur les autorités qu'elles ont dû modifier le projet initial de démolition à plusieurs reprises. Finalement, la mairie a décidé qu'au lieu de transformer le quartier en un quartier commercial après la démolition, elle va le transformer en un quartier touristique où les monuments historiques seront « reconstruits ». Cependant, la plupart des monuments originels ont déjà été détruits.

En 2009, l'autorité municipale annonce, sans avoir pris l'avis du voisinage ni informé les citoyens concernés, qu'elle va installer une usine d'incinération des déchets ménagers à moins de dix kilomètres des lieux d'habitation dans l'arrondissement de Panyu. Un tel projet comporte des risques pour l'environnement et la santé, car la calcination des ordures domestiques est susceptible de dégager d'importantes quantités de dioxine, toxine très dangereuse pour la santé.

Ayant appris le danger potentiel de l'usine par la recherche sur Internet, les habitants se sont mobilisés pour s'opposer à ce projet. Le 23 octobre 2009, près d'un millier de personnes se rassemblent devant la mairie le 23 octobre 2009 pour protester contre le projet de construction. Face à la tension, l'autorité locale est obligée de faire des concessions en annonçant la mise en place d'une consultation des opinions publiques avant de décider si cette usine d'incinération doit ou non être construite.

Début 2010, la mairie annonce un nouveau projet territorial à long terme, qui comprend le remaniement de plusieurs vieux quartiers, la démolition de tous les « villages dans la ville » et le déménagement forcé de plus de 600 000 habitants autochtones sur une période de dix ans. En même temps, une série de travaux d'infrastructure est mise en place un peu partout dans la ville, sous prétexte de créer de bonnes conditions pour les Jeux asiatique qui auraient lieu en novembre 2010. Ces travaux ont créé une grande gêne dans la vie quotidienne des habitants. Ils ont aggravé la pollution de l'air et les conditions de circulation dans les transports. Sur la Toile, ils sont vivement critiqués comme des « projets de façade » qui ne contribuent à rien d'autre qu'à l'ascension professionnelle des cadres politiques et à l'enrichissement des entrepreneurs immobiliers. Des expressions telles que la « disparition de la culture locale », la « protection de la mémoire collective », la « conscience citoyenne » et le « patrimoine historique » commencent à devenir fréquentes dans les médias locaux et sur la Toile.

L'accélération de l'urbanisation, la croissance des flux migratoires, la régression de l'usage du cantonais, la multiplication des réseaux sociaux... Ces nouvelles dynamiques à l'entrée du 21^{ème} siècle ont conjointement suscité une mise en cause de l'identité chez les Cantonais : les habitants d'origine ne vont-ils pas se sentir dépossédés de leur ville face à des flux migratoires de plus en plus importants ? Guangzhou sera-t-elle encore Guangzhou si elle perd les traits historiques et culturels qui la rendent unique ? Est-ce que, dans le futur, la langue cantonnaise, qui est l'élément le plus représentatif de l'identité régionale, risque de se perdre, lui aussi ? A travers la plateforme des réseaux sociaux, cette inquiétude identitaire est de plus en plus partagée.

Conclusion de la deuxième partie

Dans cette partie, nous essayons de montrer comment la question de langues est socialement construite à travers son contexte historique et sociopolitique. Un regard diachronique nous permet de comprendre que l'idée de créer une langue nationale et de réformer l'écriture n'est pas quelques choses « créés » après l'établissement de la république populaire de Chine en 1949 mais inscrite dans un processus historique qui remonte au milieu du 19^{ème} siècle, quand les Chinois s'inspirent des idées occidentales en vue de la modernisation.

Un regard synchronique nous montre que la restriction du développement des langues régionales n'est pas un cas isolé dans le monde sinophone. Il nous permet à comprendre que la décision en matière linguistique est largement déterminé par le contexte sociopolitique, que ce soit l'adoption de la politique « trois langues et deux écritures » à Hong Kong dans la période postcoloniale, ou la mise en valeur du min dans la société taiwanaise suite à l'arrivée du pouvoir du Parti démocrate, ou l'inauguration du multilinguisme à Singapour dès son séparation de la Malaisie. Cette mise en perspective nous permet aussi de comprendre comment les différentes politiques linguistiques jouent un rôle différent dans les régions dont les situations linguistique furent considéré comme similaires au départ : alors qu'une position libérale permet un plein d'usage et de développement du cantonais à Hong Kong et à Macao, la violence symbolique exercée par la promotion du mandarin entraîne une certaine régression du cantonais à Guangzhou.

Cependant, la décision politique n'est pas la seule cause pour une régression linguistique à Guangzhou : l'urbanisation et le flux migratoire y jouent aussi un rôle. A la veille du Jeux asiatique en 2010, la régression linguistique, imbriquée dans une série de problèmes sociaux, ont constitué une source de l'inquiétude identitaire des Cantonais, qui n'attende qu'une occasion pour se manifester.

Troisième partie-Mouvement pour la défense du cantonais : détonateur et incidences

3.1 Introduction : le mouvement pour la défense du cantonais en 2010

Dans cette partie de la thèse, nous essayons de découvrir les générateurs et les incidences du mouvement linguistique de 2010 à travers une enquête approfondie dans quatre domaines sociolinguistiques : gouvernement, médias, écoles et familles.

Comme nous avons discuté dans la deuxième partie, le cantonais occupe une place un peu particulière dans la politique linguistique chinoise par rapport aux autres dialectes. À Hong Kong et à Macao, il est largement utilisé dans l'enseignement, dans les discours publics, dans les médias, et ainsi de suite (Pennycook, 2002 ; Poon, 2010). À Guangzhou, il est exclu – en théorie – de l'enseignement et de l'administration, à l'instar des autres dialectes chinois. Pourtant, son usage a été autorisé dans les médias locaux comme langue principale depuis les années 1980 (Qu, 2011). Il s'agit d'une exception par rapport aux autres dialectes chinois dont l'usage est strictement contrôlé.

Pourtant, cette « légitimité » dans les médias a été remise en cause en 2010. Au début du mois de juin, un sondage publié en ligne et organisé par la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) à Guangzhou a été créé. Composé de dix questions à choix multiples et d'une question ouverte, il demande quelles sont les préférences linguistiques des habitants cantonais lorsqu'ils regardent la télévision. Le questionnaire a été conçu d'une façon simpliste, mais ce sont les deux dernières questions qui contiennent des éléments controversés : Question 8 - « Est-il mieux pour la chaîne générale et la chaîne des nouvelles d'utiliser le cantonais ou le mandarin comme langue principale ? » ; Question 9 - « Avec laquelle de ces propositions de modification linguistique dans la chaîne générale êtes-vous en accord? : a) utiliser le mandarin dans les périodes de grande

audience et le cantonais dans les périodes moins importantes ; b) remplacer complètement le cantonais par le mandarin et créer une nouvelle chaîne de diffusion en cantonais ; c) maintenir la situation actuelle. Ces questions, qui laissent présager un éventuel réaménagement linguistique dans les médias locaux, ont déclenché un débat en ligne et dans la presse locale dans les jours qui ont suivi la mise en ligne du questionnaire.

Un mois plus tard, le vice-président de la CCPPC à Guangzhou a déposé une proposition écrite à la mairie concernant l'amélioration de « l'environnement soft » pour les Jeux asiatiques à venir⁶³. La proposition contient 35 articles, dont un concerne l'usage des langues : il est recommandé que la chaîne générale de Guangzhou ou la chaîne des nouvelles de Guangzhou utilise désormais le mandarin à la place du cantonais comme langue de diffusion principale⁶⁴. Cette proposition, qui semble justifier la rumeur sur l'intention de supprimer le cantonais dans les médias, a fait exploser le débat dans toute la société. Des reportages ou des commentaires fusaiement dans les journaux locaux, montrant une désapprobation unanime devant la proposition politique, ainsi qu'une forte sympathie pour les activistes qui défendent le cantonais. Le débat devient encore plus échauffé sur la Toile, grâce notamment à un nouvel outil de communication virtuelle : Weibo, le site de microblogage en Chine, dont les fonctions ressemblent à Twitter. Deux semaines plus tard, un tweet circule sur Weibo : il y aura une manifestation le 25 juillet à Guangzhou. Le tweet appelle à une participation massive des citoyens cantonophones.

Si l'autorité locale est restée silencieuse au début du débat, elle semble désormais obligée d'afficher leur position face à la tension qui monte de jour en jour. Du 20 juillet au 4 août 2010, elles ont déclaré à plusieurs reprises que " la promotion du

⁶³ Le titre de cette lettre est « 关于进一步加强亚运会软环境建设的建议书 » (Proposition sur l'amélioration de l'environnement soft pour les Jeux asiatiques à venir). Le texte intégral se trouve à cette adresse : <http://bit.ly/1oxxC8I>.

⁶⁴ Il y a sept chaînes publiques gérées par la station télévisée de Guangzhou. La chaîne générale et la chaîne des nouvelles sont les deux chaînes principales. La plupart des programmes de ces deux chaînes sont diffusés en cantonais. Plus de description sur l'usage de langues dans les médias se trouve en section 3.3

mandarin en place du cantonais relevait totalement de l'imaginaire" (推普废粤是个伪命题).

Malgré cela, la première manifestation a lieu comme prévu. Environ 2000 personnes se rassemblent à la station de métro Jiang nanxi, située au centre-ville, et militent pour la « défense du cantonais » contre la tendance dite hégémonique du mandarin dans la société cantonaise. Pendant trois jours, aucun média en Chine continentale ne mentionne la manifestation ; toute information contenant des mots ou des images « sensibles » est immédiatement censurée en ligne. Cependant, les médias hongkongais lui ont accordé une grande importance : tous les journaux de Hong Kong ont évoqué l'événement le lendemain, avec des photos prises sur les lieux et montrant l'ampleur de la manifestation (ex., Mingpao 26/07/2010; Apple Daily 26/07/2010). Les reportages sur la manifestation apparaissent aussi dans des médias étrangers, tels que *The Reuters* (26/07/2010), *The New York Time* (26/07/2010) et *The Guardian* (25/07/2010). Deux jours après la manifestation, l'autorité municipale de Guangzhou a organisé une conférence de presse, dont le texte officiel se trouve dans les grands journaux locaux le lendemain.

Premièrement, le gouvernement local de Guangzhou annonce qu'il ne supprimera jamais le cantonais. La rumeur qui veut que le cantonais soit supprimé au profit du mandarin est totalement sans fondement. Deuxièmement, toute personne reconnue responsable d'avoir diffusé des rumeurs ou organisé des rassemblements illégaux sera poursuivie en justice.

Pourtant, une deuxième manifestation a eu lieu cinq jours plus tard, soit le 1^{er} août 2010. Cette fois-ci, elle est organisée simultanément à Guangzhou et à Hong Kong. Quelques heures après la manifestation à Guangzhou, l'autorité municipale de Guangzhou publie un communiqué de presse, qualifiant ce rassemblement d'« événement illégal troublant l'ordre public 扰乱公共治安的非法集会 » et réitérant que « la promotion du mandarin aux dépens du cantonais 推普废粤 » n'est qu'une rumeur. Le 4 juillet, China News Service, une agence de presse nationale, publie un article sur son site officiel et y cite le secrétaire du parti communiste chinois de Guangdong qui réaffirme la position officielle en disant : « Je suis moi-même en train d'apprendre le cantonais ; qui oserait l'éliminer? ».

Grâce au geste de recul du gouvernement et au renforcement de la sécurité et de la censure, le mouvement pour la défense du cantonais s'est calmé. La proposition de M. Ji Keguang a été temporairement mise de côté.

Quels rôles les différentes parties sociales ont-ils joué dans ce mouvement en matière linguistique? Quels sont les répercussions du mouvement dans la politique linguistique de la Chine, qui est concrétisée en tant que pratique, idéologie et aménagement linguistique dans différents domaines de la vie sociale ? Comment est-ce que les dynamiques linguistiques s'interagissent avec les dynamiques sociales pendant et après ce mouvement? Nous essayons de répondre à ces questions dans la suite de la troisième partie.

3.2. Position des autorités

Comment les autorités à différents niveaux ont-ils réagit à ce mouvement pour la défense du cantonais ? Quel sont leurs positions vis-à-vis le cantonais et la question sur la diversité linguistique ? Y-a-il des changements ou des modifications sur le plan de la politique linguistique officielle à la suite du mouvement? Dans la section de 3.2, nous essayons de répondre à ces questions à travers l'analyse des documents normatifs et des entretiens auprès des responsables de l'aménagement linguistique officiel à niveau nationale et régionale.

3.2.1 Autorités provinciales et municipales

Le mouvement pour la défense du cantonais en 2010 a attiré l'attention officielle sur la protection des langues locales dans d'autres villes, notamment dans la région où l'on parle des langues wu⁶⁵. Dès 2011, les transports en commun ont commencé à ajouter le dialecte de Suzhou pour annoncer les arrêts. En 2012, le dialecte de Suzhou a été introduit dans l'enseignement : pendant les cours, les cours à option ou pendant la récréation dans certaines écoles maternelles, primaires et secondaires, et son enseignement est accompagné d'un manuel du dialecte de Suzhou récemment rédigé⁶⁶. Des actions similaires sont menées à Shanghai. En 2014, la mairie a mis en œuvre, dans une vingtaine d'écoles maternelles de la ville, un projet pilote d'enseignement du dialecte de Shanghai sous la forme de jeux pendant la période de récréation. La même année, une série d'activités telles que le forum culturel et la compétition sur le niveau de connaissance du dialecte de Shanghai, ont été

⁶⁵ Les langues wu sont parlées dans une grande partie de la province du Zhejiang, la ville de Shanghai, le Sud de la provinces du Jiangsu et une partie de la province du Anhui. Elles se réfèrent à plusieurs variétés sous-dialectales: Shanghai hua, Suhua hua, Wenzhouhua, Hangzhouhua, Shaoxinghua, etc.

⁶⁶ Source : « 吴方言日渐衰落，苏州打响语言“保卫战” (Le dialecte wu est en régression progressive. Suzhou déclare « la guerre pour la défense du dialecte de Wu ». Site *Chinanews* 28/06/2013, consulté sur <http://culture.people.com.cn/n/2013/0628/c172318-22010933.html>.

organisées⁶⁷. Pendant les sessions de 2014 de l'Assemblée nationale populaire de Chine (APN) et de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), deux représentants de Shanghai ont déposé une proposition au gouvernement national suggérant d'inclure la protection des dialectes dans la stratégie du développement national⁶⁸.

Cependant, à Guangzhou, la ville où s'est produit le mouvement, quelques actions officielles récentes impliquent un durcissement du contrôle à l'égard des dialectes. En décembre 2011, l'autorité régionale du Guangdong publie le Règlement du Guangdong sur l'application de la Loi sur la langue et l'écriture communes nationales [« 广东省国家通用语言文字规定 », abrégé en Règlement du Guangdong (2011) dans les textes suivants)], entré en vigueur dès mars 2012. En réitérant l'obligation d'utiliser le mandarin à l'école (article 20) et dans les médias (article 21), ce document précise que ceux qui ne se soumettent pas au règlement seront réprimandés (article 22) puis sanctionnés par le responsable du secteur concerné (article 28). Le règlement précise aussi que la promotion du mandarin et des caractères simplifiés doit être intégrée au système d'évaluation de la qualité de l'institution (article 19). Même s'il n'y a pas de changement linguistique immédiat à la publication de ce règlement, plusieurs médias ont rapporté, pendant l'été 2014, qu'une action de « mandarinisation » était prévue sur toutes les chaînes provinciales du Guangdong à partir de septembre 2014 (voir la partie 3.3.3). Selon nos observations, cette « mandarinisation » annoncée est en effet mise en place progressivement et partiellement (voir le chapitre 3.3.1).

Pourtant, certains gestes semblent contradictoires. En analysant les Plans de travail municipal de Guangzhou en matière de langue et d'écriture⁶⁹, publiés en ligne par

⁶⁷ Source : «上海 20 幼儿园课间讲沪语 » (Un projet d'essai est mis en place dans une vingtaine d'écoles maternelles à Shanghai), Guangzhou Daily, 24/01/2014, p. A18.

⁶⁸ Source : «上海委员提出保护方言应成国家文化战略» (Les membres de la CCPPC de Shanghai déposent une proposition sur la protection des dialectes), 东广电台(Radio Dongguang FM90.0), 24/01/2014.

⁶⁹ Voir 广州市语言文字工作要点(les plans de travail en matière de la langue et l'écriture de la ville sur le site du comité linguistique municipal de Guangzhou), disponible sur <http://yw.gzjkw.net/>.

le comité municipal linguistique de Guangzhou entre 2009 et 2015, nous avons constaté une modification : si les plans entre 2009 et 2011 ne parlent que de missions pour la promotion du mandarin, les plans à partir de l'année 2012 évoquent de plus en plus « une réaction positive aux questions liées à l'usage des dialectes⁷⁰. Selon les plans de 2014 et de 2015, un nouvel objectif, qui concerne la protection de la langue cantonaise, a été ajouté comme mission : il faut « présenter la culture de Lingnan, les us et coutumes de Guangzhou sur des plateformes comme celle du site du comité linguistique municipal, en vue de promouvoir la protection et la transmission de la culture Lingnan, y compris sa langue⁷¹».

Ces politiques contradictoires dans l'aménagement linguistique officiel à Guangzhou nous amènent à réfléchir : Quelle(s) peut (peuvent) être l'(les)idéologie(s) des autorités locales sur la question des langues ? Des changements réels dans l'aménagement linguistique se sont-ils produits ces dernières années après le mouvement de 2010 ?

Pour répondre à ces questions, nous avons effectué des entretiens avec des responsables locales de l'aménagement linguistique. L'une de nos interviewées est Mme Zhang, directrice du Département provincial du travail en matière linguistique du Guangdong (广东省语言文字工作委员会办公室). Ce département fonctionne dans le cadre du Bureau de l'éducation du Guangdong depuis 1995, qui a pour missions principales d'établir les règlements de la politique linguistique du Guangdong et de surveiller leur mise en place dans chaque ville du Guangdong. Ce département, dont Mme Zhang est le chef, comprend trois personnes.

Notre entretien a eu lieu dans son bureau le 20 mars 2015. Interrogée sur son opinion à propos des incidents qui se sont produits au moment des manifestations

⁷⁰ Texte original : « 积极应对社会语言生活中的难点、热点问题。加强对网络语言、字母词、外文使用、繁体字、方言等社会语言热点问题的舆论监测和科学研究，加强政策宣传、舆论引导和应用管理 ».

⁷¹ Texte original : « 利用广州市语言文字网等平台，展示和介绍岭南文化以及广州风俗人情，促进包括粤方言在内的岭南文化保护与传承 »

pour la défense du cantonais en 2010, Mme Zhang déclare que « c'est un battage médiatique ». Elle insiste sur le fait que son département n'a ni le droit ni l'intention d'intervenir sur la question de l'usage de la langue dans les médias. D'après elle, bien que son département s'affiche comme responsable pour l'aménagement linguistique dans tous les domaines sociaux à Guangdong, il ne peut, en réalité, exercer sa pleine influence dans des domaines autres que le domaine éducatif, car l'organisation est placée sous la direction du bureau de l'éducation. Selon Mme Zhang, quand il s'agit de matière linguistique dans d'autres domaines, son département s'appuie sur le Projet d'évaluation de la politique linguistique en zone urbaine (voir le chapitre précédent sur le contexte national), qui lui permet de donner des « principes d'orientation » (指导性意见) en matière de promotion du mandarin dans les secteurs concernés.

Je poursuis en lui demandant qui possède le droit d'intervenir directement sur l'usage des langues dans les médias. La réponse de Mme Zhang est évasive : « Théoriquement, l'usage des langues médiatiques est contrôlé par le Bureau provincial de l'administration des médias audio-visuels (广东省广播电视局). Mais en réalité, les médias locaux fonctionnent comme des entreprises. Ce sont eux-mêmes qui décident de leur choix linguistique. Bien entendu, les pratiques doivent se conformer aux grandes lignes stipulées par la loi linguistique nationale. ». Si les médias avaient le pouvoir de décider quelle langue de diffusion adopter, quel sens aurait la promulgation du Règlement du Guangdong (2011), où l'obligation des médias d'utiliser le mandarin comme langue principale est réitérée et où les principes de sanctions sont précisés ? D'après Mme Zhang, la promulgation du Règlement n'est qu'une formalité.

*Extrait de l'entretien avec la directrice du département provincial de
l'aménagement linguistique*

GUO : J'apprends qu'en 2011, votre département a rédigé un règlement, selon lequel les médias doivent utiliser le mandarin comme langue de diffusion principale.

Zhang : En fait, la rédaction de ce règlement est une obligation pour chaque province. **À franchement dire, il n’y a pas de choses nouvelles dans ce règlement par rapport aux règlements publiés auparavant. Ce règlement n’est qu’une façon de répéter ce qu’on a déjà dit.** Puisque toutes les autres provinces ont publié leur méthode sur l’application de la loi linguistique nationale, nous sommes obligés de rédiger la version du Guangdong pour satisfaire le gouvernement central. **Vous voyez, la bureaucratie chinoise est comme ça : les gouvernements régionaux doivent toujours montrer leurs résultats au gouvernement central pour justifier qu’ils ont fait leur devoir. En réalité, les chaînes locales continuent à faire la demande (d’utiliser le dialecte) auprès du bureau provincial de l’administration des médias audiovisuels, qui continue à les approuver.**

[...]

GUO : Est-ce qu’on peut dire qu’aujourd’hui le contrôle pour la promotion du mandarin est de plus en plus rigoureux ?

Zhang : Peut-être pas le mot « rigoureux », mais au moins, il est de plus en plus « institutionnalisé ». Aujourd’hui, la tendance pour les secteurs administratifs de notre pays est de faire les choses selon la loi : **on ne fait pas ce que le gouvernement central interdit, et on n’interdit pas ce que le gouvernement central n’a pas dit d’interdire.** L’autorité provinciale de Guangdong est un exemple dans ce domaine. **Il y a certaines autorités locales qui suivent de très près le gouvernement central. L’autorité du Guangdong n’est pas comme ça. Nous ne faisons pas tout ce que demande le gouvernement central. L’important, c’est de voir comment les choses sont stipulées par la loi. Certaines demandes peuvent être contradictoires avec la loi, dans ce cas-là, on ne les suit pas ou on ne les applique pas pour l’instant [...]** En effet, **le Comité linguistique national n’est pas toujours content que le dialecte soit largement répandu dans les médias locaux de Guangzhou.** Mais la position géographique de la province du

Guangdong est proche de Hong Kong et de Macao. **Au début de la réforme et de l'ouverture, le Département de la propagande du comité provincial du PCC (广东省委宣传部) a voulu faire une campagne politique à travers les médias de Guangdong.**⁷² Si on avait utilisé le mandarin dans les programmes, d'une part, les compatriotes hongkongais et de Macao ne l'auraient pas compris; d'autre part, à Guangdong les habitants n'auraient pas apprécié. **Par conséquent, nous n'intervenons presque pas sur l'usage des langues dans les médias.**

D'après ce que dit la directrice, l'autorité provinciale a adopté une attitude non interventionniste sur l'usage des langues dans les médias locaux. Cela est, d'une part, dû à la fonction sociopolitique du cantonais dans la stratégie du Front unique (统一战线)⁷³ où pendant les années 1980 et 1990, l'usage du cantonais avait été autorisé, voire encouragé, dans les médias du Guangdong en tant qu'outil de propagande pour unifier les forces sociales à Hong Kong et à Macao. D'autre part, cela est dû à des différences socioculturelles, les autorités locales du Guangdong sont parfois réticentes, ou simplement incapables de mettre en œuvre toutes les exigences du gouvernement central pour la promotion du mandarin. Comme disent les proverbes chinois : « Le ciel est grand, et l'empereur est loin » (天高皇帝远), « le gouvernement central font la politique, mais les gouvernements locaux ont la marge de manœuvre » (上有政策, 下有对策). La politique linguistique nationale, après être passée à travers différents niveaux du système bureaucratique, ne peut pas toujours être comprise et mise en œuvre de façon à répondre aux exigences du gouvernement. Les autorités locales disposent d'une grande flexibilité : ce qui explique partiellement le paradoxe dans l'aménagement linguistique du pays où les

⁷² Parole original : « 省委宣传部在改革开放之初, 是希望我们通过自己的电台电视台, 为国内 (大陆) 做一些宣传。 »

⁷³ Le Front uni est une stratégie mise au point lors du troisième congrès de l'Internationale communiste qui invite les communistes à rassembler les ouvriers, dans toute leur diversité, autour d'actions communes menées contre la bourgeoisie.

lois et les documents exécutifs affichent toujours des critères sévères et rigoureux, tandis que la mise en place de ces règlements s'avère parfois très floue et inefficace. Si, comme prétend Mme Zhang, l'autorité locale porte un regard du style « laisser aller » sur l'usage des langues dans les médias, son attitude serait plutôt interventionniste sur l'usage des langues dans l'éducation.

*Extrait de l'entretien avec la directrice du département provincial de
l'aménagement linguistique*

GUO : Quel est l'état des lieux de la promotion du mandarin dans la province du Guangdong ?

Zhang : Selon certaines études, presque toutes les écoles de notre province utilisent le mandarin comme langue d'enseignement aujourd'hui. **On dit « presque », parce qu'il n'y a pas de statistiques précises tirées d'une recherche qui puisse faire autorité.** Mais selon notre estimation, le degré de promotion du mandarin à Guangdong, notamment dans les régions rurales, serait inférieur à celui d'autres provinces chinoises.

Zhang : ... Cette année, nous (*le département provincial de l'aménagement linguistique du Guangdong*) avons déjà commencé la quatrième campagne de sélection des écoles pilotes en matière d'usage du mandarin et des caractères standardisés à l'échelle provinciale.

GUO : Est-ce que les écoles sont libres d'y participer ou pas ?

Zhang : Oui. Si une école se considère qualifiée, elle peut déposer sa candidature auprès du bureau de l'éducation de son quartier ; si le bureau de l'éducation du quartier approuve cette candidature, il la déposera au bureau municipal de l'éducation. Si le bureau municipal de l'éducation considère lui aussi cette école candidate comme qualifiée, il déposera la candidature au bureau de l'éducation de la province.

GUO : Est-ce qu'il y a des récompenses pour les candidatures qui ont abouti?

Zhang : Non. Les écoles sélectionnées ne reçoivent qu'une médaille de certification qui stipule « école pilote en matière de l'usage de la langue et de l'écriture standard »

GUO : Et les écoles sont motivées à participer à la sélection ?

Zhang : Ah, oui, elles sont très motivées. Les institutions éducatives en Chine continentale sont comme ça : elles se sentent déjà honorées de recevoir une médaille décernée par le gouvernement. Pas besoin de récompenses en plus.

GUO : Est-ce que la promotion du mandarin est un critère dans l'évaluation globale de qualité de l'école ?

Zhang : **Oui, elle est intégrée dans l'évaluation globale⁷⁴. Sinon, les écoles n'accorderaient pas autant d'attention (à la promotion du mandarin).**

GUO : Pourriez-vous expliquer un peu ce que veut dire la langue d'école ?

Zhang : **Cela signifie que le mandarin doit être utilisé dans toutes sortes de conférences, des activités de propagande et dans les cours.** En effet, toutes les écoles à Guangzhou auraient déjà atteint ce critère aujourd'hui...

Comme discuté dans le chapitre précédent, *la sélection des écoles pilotes en matière d'usage du mandarin et des caractères normalisés* (désormais référé à *la sélection des écoles pilotes linguistiques*) est une campagne nationale lancée depuis 2004, ayant pour objectif de promouvoir le mandarin en tant que « langue d'école ». Cette campagne est de nature incitative en théorie. Mais en réalité, les écoles se trouvent parfois obligées d'y participer, car la promotion du mandarin est directement liée à

⁷⁴ Comme présenté dans le Règlement du Guangdong (2011) : l'usage du mandarin et des caractères normalisés doit être inséré dans le système d'évaluation des écoles et la qualité de l'enseignement.

l'évaluation de la qualité de l'école. Selon l'explication de Mme Zhang, les écoles sélectionnées doivent se conformer au critère principal qui est l'usage du mandarin dans toutes les activités collectives formelles en sein de l'école. Pourtant, vu que cette notion de « langue d'école » n'est jamais définie de façon uniforme (voir la section 2.4.2), ce critère est susceptible d'entraîner des malentendus (voir plus loin la section 3.4).

Dans cet extrait d'entretien, Mme Zhang dit ne pas être capable de donner un état des lieux précis sur la promotion du mandarin à l'école à Guangdong, parce que « il n'y a pas de statistique précise tirée d'une recherche sérieuse ». Cette phrase attire notre attention : elle implique que son département, en tant qu'organe directif pour la promotion du mandarin dans les écoles du Guangdong, ne sait pas précisément ce qui se passe dans les écoles aujourd'hui. Dans l'extrait suivant, le manque de travaux sur le recensement linguistique à Guangdong est rendu plus évident.

*Extrait de l'entretien avec la directrice du département provincial de
l'aménagement linguistique*

GUO : Est-ce qu'il existe des enquêtes menées par les autorités sur la situation linguistique actuelle de la province ou de la ville de Guangzhou?

Zhang : Eh non, il n'y a pas d'étude qui puisse faire autorité en cette matière. En 2014, notre bureau a effectué une enquête sur la situation linguistique dans trois villes de Guangdong : Shenzhen, Zhuhai, et Shantou. Selon les résultats, les taux de pénétration du mandarin dans les trois villes ont tous dépassé 80 %. [...]

Zhang : [...] Il n'y a non plus d'étude systématique sur la situation de l'usage du mandarin comme langue d'enseignement. Mais selon notre expérience, avant la réforme d'ouverture en 1980, la plupart des écoles de notre province utilisent encore les dialectes comme langues d'enseignement. À la fin des années 1990, de plus en plus d'école utilisaient le mandarin dans les cours. Depuis 2000, ça devient un phénomène commun, parce que désormais, les enseignants doivent

réussir à l'examen du niveau de mandarin pour pouvoir obtenir la qualification.

Les paroles de Mme Zhang nous apprennent que son département n'a organisé qu'une enquête qui pourrait être considérée comme « autoritaire » dans la compréhension de l'état sociolinguistique dans les villes du Guangdong, et cette enquête ne concerne que trois villes. Comme discuté dans la partie 2.3, le manque de recensement et de documentation est un problème dans l'aménagement linguistique.

Quelle place occupent les dialectes dans l'aménagement linguistique du Guangdong aujourd'hui? D'après la réponse de Mme Zhang, en effet, les dialectes ne font pas partie du champ de leur travail.

*Extrait de l'entretien avec la directrice du département provincial de
l'aménagement linguistique*

GUO : Est-ce que la province du Guangdong a participé au projet de la construction de la base de données des formes orales des langues de Chine⁷⁵?

Zhang : Eh, pour l'instant, non. Nous voudrions bien y participer, mais le financement nous manque. En fait, le financement des enquêtes est à la charge des gouvernements locaux, et notre gouvernement provincial ne veut pas, pour l'instant, dépenser tant d'argent là-dessus. D'ailleurs, nous considérons que les dialectes dans notre province sont encore bien vigoureux. Il n'y a pas une telle urgence à mener le travail de documentation tout de suite.

Zhang : [...], ces dernières années, certains membres du PCC ou du CCPPC en provenance d'autres villes proposent la protection des dialectes de leur région. Ils ont même voulu aller à Guangdong pour

⁷⁵ Voir la section 2.3 sur ce projet lancé en 2008.

apprendre de nos expériences en matière de protection de la langue locale. Je leur avais dit donc: **désolée, nous n'avons jamais fait de travail en particulier pour protéger le dialecte. Les seules prétendues expériences relèvent d'une application flexible des politiques du gouvernement central.** Nous ne disons jamais que la promotion du mandarin signifie qu'on doit parler mandarin partout. Aujourd'hui, vous trouvez encore l'usage du cantonais dans certains services publics, comme dans les transports en commun, par exemple. **Mais il faut savoir que le département linguistique de Guangdong n'a jamais rien fait pour protéger le dialecte. La seule fonction de notre département est de promouvoir le mandarin. C'est clair. [...]**

Ici, Mme Zhang précise que la seule fonction de son département est de promouvoir le mandarin. Quant aux dialectes, son département continuera de porter un regard « non interventionniste » dans les cas où l'interdiction n'est pas clairement prononcée par l'autorité centrale. En ce qui concerne la construction de base de données phonétiques, son département n'a pas entamé le travail par suite d'un manque de financement.

Dans le but de comprendre davantage la mise en place de l'aménagement linguistique à l'échelle municipale, nous avons contacté M. QU, le directeur du bureau municipal de l'éducation. M. Qu était lui-même chercheur en linguistique appliquée avant d'être nommé directeur du bureau de l'éducation en octobre 2011. Il a publié des articles concernant la politique linguistique chinoise, dont « Réflexion sur le mouvement pour la défense du cantonais à Guangzhou » (2011). Dans cet article, M. Qu décrit les tenants et les aboutissants du mouvement, en appelant à des réflexions sur la gestion du rapport entre le mandarin et les dialectes.

Notre entretien a eu lieu dans son bureau le 22 août 2014. À la différence de Mme Zhang, M. QU montre une grande prudence dans l'entretien. Face à chacune de mes questions, il utilise toujours deux tiers du temps à justifier la légitimité de la promotion du mandarin, avant de s'attaquer au cœur du sujet. Pourtant, il a bien

montré sa position sur le débat du cantonais à travers des commentaires parfois ambigus et contradictoires.

Extrait de l'entretien avec le directeur du bureau municipal de l'éducation

GUO : L'incident sur la défense du cantonais s'est passé il y a quatre ans. Je voudrais savoir si l'autorité municipale a effectué, ou effectuera des modifications dans l'aménagement linguistique.

QU : Tout d'abord, l'hypothèse sur « la promotion du mandarin et la suppression du cantonais » est totalement imaginaire et sans fondement. En réalité, l'autorité n'a pas eu cette intention. Ça c'est la première phrase que je vous dis. Deuxièmement, cette affaire, quoiqu'elle ait entraîné un battage médiatique ou ait été saisie par le public comme une porte de sortie pour les émotions, mérite d'être considérée d'une façon objective et rationnelle. Je vous conseille de lire les discours des responsables locaux concernés pendant l'incident, y compris un camarade du comité municipal du PCC. Ce camarade est né et a grandi à Guangzhou, il utilise le mandarin dans les lieux publics, mais il parle aussi le cantonais dans des occasions privées. Son expérience linguistique peut être considérée comme représentative dans la vie sociolinguistique à Guangzhou. Un autre personnage, Hong Xiannü(红线女), notre grande artiste de l'opéra cantonais, a aussi fait un discours en temps opportun sur la coexistence pacifique du mandarin et du cantonais. Dans ce contexte-là, je ne pense pas qu'il soit nécessaire pour l'autorité de faire des modifications, car n'y a pas vraiment quoi que ce soit à améliorer.

D'après M. Qu, le Mouvement linguistique en 2010 n'avait rien à voir avec la crise du cantonais qui est considérée comme « totalement imaginaire ». Le travail du gouvernement dans la gestion des langues est « objectif et rationnel ». M.Qu insiste sur son point de vue que la situation linguistique de Guangzhou se trouve dans un état de bonne santé. Mais ses arguments s'appuient sur des personnages nés dans

les années 1920 ou 1950. Dans une Guangzhou moderne, confrontée à différentes dynamiques sociales, est-ce que la situation linguistique peut encore rester dans un état de « coexistence pacifique », où le cantonais est utilisé dans le privé et le mandarin dans les lieux publics ? Nous aurons une réponse plus claire et approfondie à cette interrogation dans la section 3.4.

Extrait de l'entretien avec le directeur du bureau municipal de l'éducation

GUO : Est-ce que vous pensez que la politique linguistique de notre pays a besoin de plus de clarifications ?

QU : La politique linguistique est un sujet extrêmement complexe à l'échelle internationale. Basé sur cette réalité, je pense que notre pays a mené une politique de grande circonspection et a obtenu de grands succès depuis l'établissement de la nouvelle Chine. [...] L'État promeut une langue nationale, c'est un choix nécessaire pour la modernisation. Les autres pays industriels dans le monde ont fait la même chose. Ce sont les prémisses de notre discussion sur la politique linguistique de notre pays. Suite à la promotion du mandarin et à l'éducation obligatoire depuis des années, l'usage du mandarin se popularise de plus en plus, et ses locuteurs sont de plus en plus nombreux. En même temps, la mobilité interne de la population s'accélère. Dans ce contexte-là, nous voyons que le nombre de locuteurs de certaines langues est en déclin, voire au bord de l'extinction. **Quand une langue se trouve dans un état de régression, il est nécessaire pour l'État de faire quelque chose. Quand une langue est au bord de l'extinction, ce besoin devient encore plus nécessaire. Franchement parlant, nous ne pouvons pas renverser la tendance de régression d'une langue, mais nous pouvons ralentir la vitesse de sa disparition, comme si c'était une espèce qui mérite d'être conservée plus longtemps.**

Ces paroles politiquement correctes s'inscrivent dans une idéologie darwiniste : la vie et la mort d'une langue sont essentiellement décidées par la sélection naturelle

et non par la volonté humaine. C'est la situation socioéconomique et le flux migratoire qui amènent la régression des dialectes. Face à ce phénomène « naturel et inévitable », l'État ne peut rien faire, sinon quelques gestes de nature « humaniste » lorsque la langue est déjà au bord de l'extinction.

Extrait de l'entretien avec le directeur du bureau municipal de l'éducation

GUO : vous avez évoqué tout à l'heure que nous pouvons faire quelque chose pour ralentir la vitesse de disparition d'une langue. Aujourd'hui à Guangzhou, on parle souvent d'un phénomène : beaucoup d'enfants autochtones ne parlent pas cantonais à leurs parents. Que pensez-vous de la vitalité du cantonais aujourd'hui ?

QU : Il faut regarder le problème de cette manière : la famille est l'unité sociale la plus importante pour la transmission des langues et des cultures. Par rapport au phénomène que vous évoquez, j'ai un conseil pour les parents cantonophones : on pourrait aussi bien communiquer avec l'enfant en cantonais. Cela permet à l'enfant de maîtriser le mandarin et le cantonais en même temps. Mon point de vue est que l'environnement multilingue dans la famille doit être considéré comme une fortune au lieu d'un fardeau pour l'enfant. **Ainsi, en ce qui concerne la situation où les enfants ne veulent pas parler cantonais, je pense que ce sont les parents qui devraient assumer la responsabilité principale.** Les parents devraient conduire leur enfant à parler différentes langues dans différentes situations.

GUO : Il y a certaines écoles qui, en affichant des slogans comme « parler mandarin et être une personne civilisée », encouragent les enfants à parler mandarin le plus possible. Comment voyez-vous ce phénomène ?

QU : « Parler mandarin et être une personne civilisée » n'est absolument pas un slogan proposé par le gouvernement. Il est inventé par quelques écoles. Le gouvernement doit même s'opposer à ce genre d'expressions associant la langue avec le savoir-vivre.

GUO : J'ai entendu dire que, ces dernières années, certaines écoles primaires à Guangzhou et à Zhuhai ont créé des cours pour introduire la culture locale en utilisant le cantonais comme langue d'enseignement. Que pensez-vous de cette pratique ?

QU : Le gouvernement est heureux de voir l'apparition de ce genre de pratique qui intègre la culture locale dans l'enseignement. Certes, la situation est différente selon les régions. Il n'est pas possible de demander à toutes les écoles de faire la même chose. [...] La Chine est tellement grande, les écoles sont très nombreuses, le phénomène linguistique est trop compliqué. Si ce genre de pratique était promu par la voie administrative, il ne serait pas adapté aux différentes écoles. C'est pourquoi, **je pense qu'encourager toutes les écoles en Chine à ouvrir des cours de langue maternelle ne serait pas réaliste.**

GUO : Et si on parlait uniquement des écoles à Guangzhou ?

QU : Par rapport à Guangzhou, je pense que les locuteurs du cantonais sont toujours très nombreux. **Le cantonais ne se trouve pas encore dans un état qui nécessite d'être défendu.** Bien sûr, le gouvernement devrait faire le nécessaire pour assurer une écologie linguistique harmonieuse. Mais cet objectif peut être réalisé par des voies différentes. Par exemple, les programmes télévisés et les arts locaux pourraient tous incarner des caractéristiques de la culture locale. Il ne faut pas compter seulement sur l'éducation.

Le directeur n'a pas répondu directement à ma question sur la vitalité du cantonais à Guangzhou. Mais il ne croit pas que le cantonais est dans un état critique qui nécessite des mesures protectives. Selon le directeur, transmettre la langue maternelle est avant toute une responsabilité de la famille. Les écoles et l'autorité sont peu capables d'intervenir. D'après M. Qu, l'autorité locale n'a rien contre des actes volontaires populaires dans l'enseignement de la langue et culture cantonaise. Mais ces actes ne seront pas encouragés ou promus à titre officiel dans toutes les écoles de Guangzhou.

Au fond, les paroles de M. Qu s'alignent avec celles de Madame Zhang. Ils affichent tous deux leur approbation pour le principe du plurilinguisme. Mais ce principe n'est pas pour autant reconnu et encouragé en tant que tel dans la pratique. Si l'attitude dite non interventionniste envers les dialectes a contribué, en réalité, à la préservation de la vitalité du cantonais dans les années 80 et 90, est-ce qu'elle est encore suffisante dans la société cantonaise d'aujourd'hui où la puissance du mandarin est de plus en plus omniprésente ? Nous aurons une réponse plus claire dans la partie concernant la situation linguistique dans l'école et dans la famille.

Après ces deux entretiens, réalisés respectivement en 2014 et au début de 2015, la situation continue à évoluer. En analysant les reportages médiatiques de 2015 et 2016 liés à la question de la langue et de la culture locale, nous avons remarqué des interventions positives prises par la mairie de l'arrondissement Yuexiu. L'arrondissement de Yuexiu était considéré comme le centre-ville du vieux Guangzhou. Aujourd'hui, il fait partie d'un total de 11 arrondissements administrés par la municipalité de Guangzhou. Depuis 2015, la mairie de l'arrondissement a pris l'initiative de lancer une série d'activités, en coopération avec des personnels médiatiques, des écoles et des groupes sociaux, avec l'objectif d'enrichir la connaissance des enfants sur la culture et la langue cantonaises. Les activités comprennent l'organisation de forums et de manifestations sous des formes diverses dans certaines écoles du quartier, mais aussi la création d'une formation portant sur la langue et la culture cantonaises, avec un manuel d'apprentissage rédigé par la mairie de l'arrondissement. Pourtant, il nous reste à savoir à quel degré et par quelle voie une formation dans la langue et en phase avec la culture locale sera intégrée dans le cursus scolaire. Il n'est pas clair non plus de savoir si une telle approche proactive pour la protection de la culture et de la langue locale sera adoptée et généralisée par la municipalité de Guangzhou.

3.2.2 Autorité centrale

Au niveau du gouvernement national, nous avons aussi constaté des changements dans les discours politiques et dans certains textes normatifs ces dernières années.

En 2012, la Commission linguistique nationale et le ministère de l'Éducation ont publié le *Guide sur le travail linguistique de l'État de moyen à long terme (2012-2020)*⁷⁶ (abrégé comme *Guide de moyen à long terme* dans cet article), dans lequel « la protection raisonnée des langues de tous les groupes ethniques »⁷⁷ est présentée comme l'un des cinq objectifs prioritaires. Une telle formulation attire l'attention, car seule « la protection des langues ethniques minoritaires » avait été indiquée dans les textes normatifs précédents. C'est donc la première fois que les dialectes sont aussi reconnus comme des ressources linguistiques devant être protégées.

Est-ce que ce changement de formulation indique un changement de politique envers les dialectes ? Une analyse approfondie de ce guide révèle que les dialectes occupent une place marginale dans les mesures concrètes envisagées. Tout au long du texte, le mot « dialecte » n'apparaît que 5 fois, alors que l'expression « langues des groupes minoritaires » apparaît 13 fois et le « mandarin », 41 fois. En somme, ce document a pour objectif fondamental la précision des étapes de la promotion du mandarin de 2012 à 2020. La protection des autres langues est présentée comme un objectif auxiliaire et les dialectes ne sont mentionnés qu'au passage. Il s'agit uniquement d'effectuer un recensement des différents dialectes du pays⁷⁸, de documenter leurs formes phonétiques⁷⁹ et de traiter leur relation avec le mandarin « conformément à la loi »⁸⁰. Cette dernière proposition est toutefois contestable,

⁷⁶ Titre original en chinois : 国家中长期语言文字事业改革和发展纲要 (2012-2020)

⁷⁷ Texte original : 主要任务(五)“科学保护各民族语言文字”

⁷⁸ Texte original : « 开展语言普查。建立定期语言普查制度,开展普通话、汉字、汉语拼音等使用情况普查;汉语方言的种类、分布区域、使用人群和使用变化状况普查;... ».

⁷⁹ Texte original : « 建设中国语言资源有声数据库。科学设计,统一规划,调查收集普通话、汉语方言、少数民族语言的有声语料,整理保存和深入开发利用,科学保存中国各民族语言实态。 ».

⁸⁰ Texte original : « 正确处理各种语言文字关系。依法妥善处理好国家通用语言文字与汉语方言、繁体字、少数民族语言文字的关系及学习使用问题,努力营造守法、健康、和谐的社会语言文字环境。 ».

parce qu'aucune loi chinoise ne précise le statut des dialectes. La seule loi linguistique existante – la *Loi linguistique de 2001*, porte exclusivement sur le mandarin, dans laquelle ni le statut des dialectes ni leur rapport avec le mandarin ne sont clarifiés.

En décembre 2013, un séminaire sur la politique linguistique de l'État a eu lieu dans l'Université Sun-Yat sen, l'université la plus renommée à Guangzhou. Le conférencier était M. Zhang, directeur actuel de l'Institut des langues appliquées du ministère de l'Éducation⁸¹ (教育部语言应用研究所) et ancien vice-directeur du Département de la gestion des langues et de l'écriture du ministère de l'Éducation⁸² (教育部语言文字应用管理司). Le sujet de sa communication portait sur l'aménagement linguistique officiel en focalisant sur la relation entre le mandarin et les dialectes. La plupart des auditeurs sont des étudiants et des professeurs de l'université Sun Yat-sen. En tant qu'ancienne étudiante de l'université, j'ai participé aussi à ce séminaire. Nous choisissons de présenter quelques extraits de sa communication, qui sont considérés comme indispensable pour l'analyse suivante. Au début de la conférence, M. Zhang passe en revue rapidement le mouvement pour la défense du cantonais en 2010. Ensuite, il entre dans la présentation de l'évolution de l'attitude gouvernementale vis-à-vis des dialectes, en vertu des grandes lignes politique du Parti communiste pour le nouveau siècle.

*Extrait de la communication du directeur de l'Institut des langues
appliqués du ministère de l'Éducation*

Zhang : Dans les années 1950, c'était une nécessité pressante pour le gouvernement chinois de promouvoir une langue commune dans le pays pour assurer une communication efficace... Aujourd'hui, nous

⁸¹ L'Institut des langues appliquées du Ministère de l'Éducation est un organe de recherche pour l'aménagement linguistique officiel.

⁸² Le Département de la gestion des langues et de l'écriture du Ministère de l'Éducation est une partie intégrant de la Commission nationale de la langue et de l'écriture (国家语委)

comprenons que porter l'attention seulement sur l'unification et la standardisation linguistiques ne suffit pas. Pour diverses raisons, certaines langues de groupes minoritaires et des dialectes sont en cours de régression ...Les idées du gouvernement commencent à évoluer : auparavant, il n'y avait qu'un seul slogan pour le travail de l'aménagement linguistique, et c'était celui de la promotion du mandarin. Ces dernières années, nous avons progressivement porté notre attention sur le droit linguistique des groupes minoritaires et sur la protection et la documentation des dialectes. Je considère cela comme un changement important. La langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est aussi une ressource. **Auparavant, nous voyions les langues comme des problèmes ; notre travail se focalisait sur l'unification et la standardisation. Aujourd'hui, nous voyons les langues comme des ressources.** Protéger les ressources linguistiques relève désormais de la conscience d'État et de la responsabilité de toute la société. [...]

Instaurer une vie linguistique harmonieuse s'inscrit dans **le principe du développement scientifique** (科学发展观) de notre gouvernement et de la construction d'une société harmonieuse (构建和谐社会理念) . L'aménagement linguistique doit s'appuyer sur l'intérêt du peuple (以人为本) et prendre en considération divers facteurs afin de trouver un équilibre... Prenez le cas du cantonais: la politique linguistique doit tenir compte de l'ensemble des intérêts et de la relation des deux langues (le cantonais et le mandarin). Si on se limite à ce slogan et à cette action (promouvoir le mandarin), ça ne correspond pas en effet à l'actualité de la politique linguistique du pays. [...]

À l'occasion de la 6^e session plénière du VII^e Congrès National du PCC (十七届六中全会), tenu en octobre 2011, le gouvernement a adopté ces deux formules comme lignes directrices dans l'aménagement linguistique : promouvoir fortement la langue et l'écriture communes du pays, et protéger de façon raisonnée les langues de tous les groupes ethniques [...]

C'est la première fois que l'idée d'une « protection raisonnée de tous les groupes ethniques » est officiellement annoncée. Cette formule a ensuite été inscrite dans le *Guide sur le travail de moyen à long terme* en 2012. **Elle a deux sens : d'abord, elle reconnaît le droit linguistique de tous les groupes ethniques, y compris le groupe majoritaire. Autrement dit, les dialectes sont aussi inclus dans le cadre de protection. Par ailleurs, cette formulation nous demande de ne pas traiter les différentes situations de la même manière.** Les mesures de protection sont précisées dans le Guide, que je n'ai pas le temps de vous développer en détail à cette occasion. En bref, le Guide encourage le développement de la compétence multilingue des citoyens. En d'autres termes : **apprendre la langue commune nationale, est un droit des citoyens. Sous cette condition préalable, savoir utiliser le dialecte de sa ville natale, c'est aussi un droit citoyen accordé par l'État. [...]**

Par conséquent, dans l'esprit du gouvernement central et l'actualité des travaux menés par CETL, l'idée que le gouvernement tenterait de supprimer le cantonais au profit du mandarin est une inquiétude sans fondement... Je suis entièrement d'accord avec ce que M. Zhan Bohui⁸³ a dit sur le rapport entre le mandarin et le cantonais : il n'y a pas de contradiction entre la promotion du mandarin et la préservation du cantonais [...]

Le discours de M. Zhang semble indiquer un vrai changement dans la politique linguistique de l'État. Dans sa communication, il a utilisé le terme « droit linguistique » pour indiquer le droit de parler sa langue maternelle. Cela nous semble problématique, car ni la Constitution ni la loi linguistique ne précise la reconnaissance des droits linguistiques des locuteurs des dialectes. Toutefois, la

⁸³ M. Zhan Bohui est un grand dialectologue sur le cantonais. Pendant le Mouvement pour la défense du cantonais en 2010, il a affiché son attitude contre le mouvement en disant que « le mandarin ne doit pas être considéré comme l'ennemi du cantonais » et que « la promotion du mandarin vise à élargir la zone d'influence de sorte qu'il devienne la langue du courant principal » dans une interview journalistique (*Yangcheng wanbao*, 09/06/2010).

session des questions-réponses à la suite de sa communication relève encore plus d'informations contradictoires.

*Extrait de la session question-réponse sur les traits du chinois ancien
conservés dans les dialectes*

Auditeur A: Monsieur le directeur, merci beaucoup de me donner la parole (...) Je crois que la langue cantonaise est une langue qui conserve beaucoup de caractéristique phonétiques du chinois ancien, comme le ton d'entrée⁸⁴. (Il commence à citer le poème Man Jiang Hong (满江红) de YUE Fei (岳飞), dont la rime s'adapte mieux au cantonais qu'au mandarin)[...]. Si la promotion du mandarin au cours de sa progression faisait perdre de sa beauté, qui est unique, au cantonais ce serait vraiment dommage.

Zhang : Je suis d'accord avec vous sur la beauté du cantonais. **Mais il faut savoir que les langues évoluent selon la loi naturelle.** Beaucoup de langues ont perdu leurs caractéristiques anciennes au fil du temps, c'est un phénomène naturel qui n'a rien à voir avec la promotion du mandarin.

Auditeur A: **Mais les tons d'entrée dont je parle ne sont pas disparus. Ils sont en effet bien conservés dans la plupart des dialectes du Sud.**

Zhang : **En fait, l'évolution de la relation entre le mandarin et les dialectes, est un choix nécessaire pour le développement social.** La raison pour laquelle une personne choisit de parler mandarin c'est de vivre avec son temps. Parler nos dialectes dans toutes les situations serait

⁸⁴ Le ton d'entrée (入声) est une caractéristique du chinois médiéval conservée dans certains dialectes chinois, comme le cantonais et le Wu. Voir plus de description pour le ton d'entrée (入声) du cantonais dans la partie 2.5.1.

une contrainte pour nous. En revanche, parler différentes langues adaptées à différentes situations serait une qualité personnelle.

Ici, le ton est un peu discordant avec celui de la communication qui affiche une perspective multilingue prenant des langues comme des ressources. La réponse de M. Zhang s'inscrit en fait dans une idéologie « darwiniste » : les langues sont comme des espèces naturelles qui évoluent selon une loi naturelle déterminée. La prédominance du mandarin et la régression des dialectes sont les résultats d'une sélection naturelle. Ce n'est pas une conséquence entraînée par la promotion du mandarin.

Extrait de la session question-réponse sur le statut des dialectes

Auditeur C : Je suis un post-doc sociolinguistique. Je voudrais profiter de cette occasion pour vous poser des questions sur la relation entre le mandarin et les dialectes. Comme il est stipulé dans la Constitution et la loi linguistique que l'État attribue au peuple de tous les groupes ethniques le droit de protéger et d'utiliser leur propre langue...

Zhang (l'interrompant) : Non, non. La stipulation exacte doit être que « tous les groupes ethniques possèdent la *liberté* d'utiliser et de développer leur propre langue ».

Auditeur C: Est-ce qu'ils en possèdent le *droit* ?

Zhang : Eh, non. Sachez que la « liberté » et le « droit » ont une grande différence. Dans la Constitution, la *loi linguistique nationale* et la *loi sur l'autonomie des régions ethniques*, les langues autres que le mandarin sont toujours associées avec la liberté. La liberté, ça peut aller dans deux sens : tu as la liberté d'apprendre ta langue maternelle, mais tu as aussi la liberté de ne pas l'apprendre. Mais quant au mandarin, on n'a que le droit de l'apprendre, et cette langue est promue par voie administrative. C'est ça la différence.

Auditeur C : C'est exactement la question que j'aimerais vous poser. Comme vous l'avez dit, l'État utilise des expressions différentes pour le statut du mandarin, le statut des langues minoritaires et celui des dialectes. En ce qui concerne le mandarin, nous avons des règlements très précis sur sa promotion et son usage. Mais en ce qui concerne les autres langues, il n'y en a pas autant. Votre discours tout à l'heure semble montrer que le gouvernement a déjà changé d'attitude dans la politique envers les dialectes. Alors, à votre avis, est-il nécessaire, au niveau juridique, de donner plus de précisions sur le statut des autres langues pour éviter des malentendus ?

Zhang : Je pourrais vous répondre de cette manière : en fait, la loi linguistique d'État a été instaurée pour répondre au besoin social de cette époque-là. Cette loi n'est pas une loi qui concerne toutes les langues. Au stade de la rédaction, il y a des personnes qui suggèrent ont suggéré d'intégrer les langues minoritaires et les dialectes dans cette loi. Mais cette question, eh, d'une part, elle est trop compliquée ; d'autre part, elle n'était pas vraiment considérée comme une question nécessaire. C'est pourquoi cette loi est nommée la *loi linguistique d'État sur la langue et l'écriture communes*, dans laquelle les autres langues ne sont pas traitées d'une façon directe. D'ailleurs, l'usage des dialectes était omniprésent dans la société à cette époque-là, et même si la loi n'en traite pas directement, leur existence est bien réelle, dynamique et vigoureuse. Aujourd'hui, si la vie sociolinguistique connaissait des changements, serait-il nécessaire d'inclure toutes les langues chinoises dans la législation ? Je pense que s'il en était vraiment besoin dans l'avenir, cette considération serait prise en compte.

De cette conversation, nous recevons des informations à la fois ambiguës et contradictoires: bien que le *droit linguistique* ait été évoqué à plusieurs reprises dans la communication, M. Zhang a changé de ton en disant que le droit est réservé uniquement au mandarin. Autrement dit, le droit linguistique des autres langues

chinoises n'est pas reconnu par la loi. Interrogé si le statut des « dialectes » nécessite une précision législative dans l'avenir, M. Zhang transmet pourtant une information à travers ses paroles évasives : la régularisation du statut des « dialectes » n'est pas considérée comme nécessaire par le gouvernement, au moins pour le moment. Est-ce que cette question serait traitée dans l'avenir ? M. Zhang, un haut responsable de l'aménagement linguistique d'État, semble ne pas en avoir une idée claire.

Les discours de M. Zhang, bien qu'ambigus et contradictoires, semblent indiquer que l'attitude du gouvernement envers la question des dialectes est en train d'évoluer, même si ce changement se présente à moitié voilé. Dans les trois années suivant la conférence, les choses ont continué à évoluer :

D'abord, le gouvernement a commencé à renforcer les efforts dans la conservation des formes de dialectes. En mai 2015, le ministère de l'Éducation et la Commission linguistique nationale démarrent un nouveau projet à l'échelle nationale – *projet sur la protection des ressources linguistiques de Chine* (中国语言资源保护工程). Ce projet, pris en charge par le Département d'informatisation linguistique du ministère de l'Éducation (教育部语言文字信息管理司), sera mis en oeuvre dans toutes les provinces chinoises pendant une période de cinq ans (de 2015 à 2020) dans l'objectif principal de recenser la situation linguistique du pays, de recueillir la forme orale des dialectes et des langues minoritaires, et de les conserver dans une base de données multimédia. Ce projet est présenté comme une mise en oeuvre concrète de la politique sur « la protection raisonnées de toutes les langues chinoises », inscrite dans le *Guide du mid à long terme*. Comparé avec les deux enquêtes linguistiques nationales précédentes (1956, 1999) et avec le *projet sur la construction de la base de données phonétique* (2008) (voir les détails dans la section 3.3.3), le projet actuel a plus de ressources financières : il sera entièrement pris en charge par l'État, ce qui signifie que les dépenses ne seront plus à la charge des autorités locales. Par ailleurs, le plan de travail est plus scientifique et organisé, et les méthodes pour le recueil de données sont plus variées et plus rigoureuses (Wang, 2015). Ce projet, qui est en train de démarrer au moment de la rédaction de cette thèse, remplirait une lacune dans le recensement et la documentation linguistiques en Chine. Le 10 mai 2016, la province du Guangdong a annoncé le

démarrage du projet, qui sera coordonné par le département provincial de l'aménagement linguistique et financé par le gouvernement central. Cependant, contrairement à son nom affiché, ce projet ne peut pas être considéré comme un projet de « protection » au sens strict : il ne porte que sur la documentation et le recensement des langues.

Par ailleurs, bien que le statut législatif des dialectes ne soit toujours pas précisé, le gouvernement commence à repenser sur les limites de la promotion du mandarin dans le système scolaire : en mars 2016, le ministère de l'Éducation a publié une version amendée du *Règlement sur la gestion des écoles maternelles* (幼儿园工作规程), remplaçant l'ancien règlement qui était en vigueur depuis 1996. Dans ce nouveau règlement, il y a un changement de politique concernant l'usage de langues : dans l'ancienne version, l'article 26 précisait que « Le mandarin doit être utilisé à l'école maternelle ». ⁸⁵ Dans la nouvelle version, cet article est supprimé et remplacé par un nouvel article précisant que « l'école maternelle ne doit pas anticiper l'enseignement des connaissances de l'école maternelle ou organiser des activités qui vont contre le développement naturel de l'enfant ». ⁸⁶ Désormais, parler mandarin n'est plus considéré comme une obligation à l'école maternelle. Ce changement implique une mise en cause d'un principe de la politique linguistique éducative selon laquelle la promotion du mandarin doit impérativement commencer par les petites enfants (推广普通话要从娃娃抓起).

Conclusion de la section 3.2

Suite au mouvement pour la défense du cantonais, le gouvernement a élevé la conscience sur la question des dialectes : il affiche de plus en plus une attitude

⁸⁵ Texte original: 第二十六条: 幼儿园应当使用全国通用的普通话。招收少数民族幼儿为主的幼儿园,可使用当地少数民族通用的语言。

⁸⁶ Texte original: 第三十三条: 幼儿园不得提前教授小学教育内容,不得开展任何违背幼儿身心发展规律的活动

prônant la diversité linguistique, qui est représentée dans les textes normatifs et les discours des fonctionnaires aux niveaux municipal, provincial et national.

Cependant, cette attitude, à l'apparence multilingue, est pleine de contradictions en soi. En fait, elle est profondément enracinée dans une idéologie monolingue, qui considère l'homogénéisation linguistique comme un courant irréversible de la nature et comme symbole du progrès social. Les dialectes sont considérés comme destinés à mourir naturellement. C'est pourquoi les dialectes sont privés de statut légitime, de l'usage dans le domaine public et de réelles mesures en vue de leur protection. En affichant que toutes les langues suivent une loi naturelle déterminée, la politique linguistique de l'État chinois dissimule et légitime la violence symbolique exercée par la promotion du mandarin contre d'autres variétés linguistiques dans la société. Dans le domaine de l'éducation en particulier, le fait de promouvoir le mandarin, d'en faire un enjeu dans l'éducation morale et patriotique des élèves, dans l'évaluation des écoles et des enseignants, est susceptible d'inculquer aux citoyens une représentation des dialectes comme non légitime et d'entraîner une sorte de culpabilité à les parler.

En outre, l'idéologie linguistique du gouvernement est aussi fortement instrumentaliste : pour remplir des fonctions sociopolitiques, certains dialectes peuvent bénéficier d'un certain privilège pendant une période donnée : c'est pourquoi pendant les années 1980, le cantonais a même été encouragé dans les médias de Guangzhou en tant qu'outil de propagande pour unifier les forces à Hong Kong et à Macao. Aujourd'hui, la situation sociopolitique a changé : Hong Kong et Macao ont été rétrocédés à la Chine. Il ne s'agit donc plus d'« unifier » les compatriotes par le cantonais mais plutôt de les « assimiler » à travers le mandarin.

Pour la première fois dans l'histoire contemporaine chinoise, cette idéologie monolingue et instrumentaliste est largement mise au défi par le public à travers le mouvement pour la défense du cantonais, qui, à son tour, influence la décision du gouvernement sur la gestion des langues. Dans cette étude, nous avons constaté un changement de ton progressif dans la politique linguistique officielle dans les années qui suivent le mouvement linguistique en 2010. Mais ce changement est pour l'instant plein de contradictions et d'ambiguïtés. À l'heure actuelle, ni le statut

des dialectes ni les droits linguistiques de leurs locuteurs ne sont officiellement reconnus. Dans un contexte où le droit et l'obligation d'utiliser la langue officielle sont pleinement assurés, un manque de reconnaissance juridique des dialectes risque d'accélérer le processus de déclin linguistique de ces derniers, d'autant plus que la mondialisation et le flux migratoire s'accélère à une vitesse extrêmement rapide. Cela entre aussi en contradiction avec le principe de plurilinguisme affiché.

3.3 Rôle et enjeux des médias et d'Internet

Comme nous avons vu dans la section 3.1, les débats autour du cantonais se sont déclenchés d'abord dans le domaine médiatique. Les discours médiatiques sont considérés comme un lieu privilégié du pouvoir et de la résistance (Fairclough et Wodak, 1997 ; Wodak, 2000). Quel rôle les discours médiatiques ont-ils joué dans le mouvement linguistique de 2010 ? Comment la question de langue est représentée dans les médias et sur l'Internet à la suite du mouvement ? Quelle est la répartition linguistique dans les médias locaux de Guangzhou avant et après le mouvement ? Nous essayons de répondre à ces questions dans ce chapitre.

3.3.1 Place du cantonais dans les médias audiovisuels à

Guangzhou

Le cantonais occupe une place majoritaire dans les médias audiovisuels à Guangzhou en termes de la répartition d'usage et du taux d'audience.

Sur les chaînes télévisées locales et régionales, la présence du cantonais est légèrement plus importante que celle du mandarin. Deux stations télévisées sont localisées à Guangzhou : la station télévisée du Guangdong (广东电视台) et la station télévisée de Guangzhou (广州电视台).

La station télévisée de Guangdong (TV Guangdong) a été créée en 1960. Aujourd'hui, la station possède 13 chaînes principales, dont 6 ont adopté le cantonais et 5 le mandarin comme langues principales. Aucune chaîne ne peut être reçue en dehors de la province, sauf la Chaîne de Guangdong et la Chaîne TVS-2 qui peuvent être captées dans toute la Chine et dans d'autres parties du monde à travers la transmission par satellite (voir Tableau 3.1).

La station télévisée de Guangzhou (TV Guangzhou) a été créée en 1988. Elle comprend actuellement 7 chaînes principales, dont 4 utilisent le cantonais et 2 le mandarin comme langues principales. Toutes ces chaînes ne sont diffusées que dans

la zone du Delta de la rivière des Perles⁸⁷. (Voir plus de détail sur TV Guangzhou au Tableau 3.2).

Tableau 3.1 Les chaînes de la station télévisée de Guangdong⁸⁸

Nom de la chaîne	Langue(s) principale(s)	Transmission	Couverture	Année de l'établissement
GDTV Général	Mandarin	Satellite & analogique & numérique	Toute la Chine et certains pays outre-mer	1996
GDTV Zhujiang	Cantonais	Analogique & numérique	Guangdong	1983
GDTV Sports	Mandarin et cantonais	Analogique & numérique	Guangdong	1994
GDTV Public	Cantonais	Analogique & numérique	Guangdong	2002
GDTV Nouvelle	Cantonais	Analogique & numérique	Guangdong	2005
GDTV International	Anglais, cantonais et mandarin	IP & analogique & numérique	Tout le monde	2011
GDTV Théâtre	Cantonais, Hakka et Min	Analogique & numérique	Guangdong	2006
GDTV Mobile	Mandarin	Mobile	Guangdong	2004
Jiajia Cartoon	Mandarin	Satellite & analogique & numérique	Toute la Chine et certains pays outre-mer	2006

⁸⁷ La zone de Delta de la rivière des Perles est un terme géographique regroupant Guangzhou, Shenzhen, Zhuhai, Zhongshan, Dongguan, Huizhou, Jiangmen, Zhaoqing, Hongkong et Macao. La zone est majoritairement cantonophone.

⁸⁸ Le tableau 3.1 est conçu à la base des statistiques trouvés sur wikipédia et sur CSM Média Research Institut (CSM Média Research Institut est une entreprise nationale chinoise qui étudie le marché des médias audiovisuels en Chine. Le site CMS : <http://www.csm.com.cn/>)

TVS-1 (économique et éducation scientifique)	Mandarin	Analogique & numérique	Guangdong	2001
TVS-2 (général)	Cantonais	Satellite & analogique & numérique	Toute la Chine et certains pays outre-mer	2001
TVS-3 (divertisseme nt)	Cantonais	Analogique & numérique	Guangdong	2001
TVS-4 (films et feuilletons)	Mandarin et cantonais	Analogique & numérique	Guangdong	2001
TVS-5 (enfants)	Mandarin	Analogique & numérique	Guangdong	2001

Tableau 3.2 Les chaînes de la station télévisée de Guangzhou⁸⁹

Nom de la chaîne	Langue(s) principale(s)	Transmission	Année de l'établissem ent
GZ Général	Cantonais	Analogique & numérique	1988
GZ Nouvelle	Cantonais	Analogique & numérique	1992
GZ Économie	Mandarin	Analogique & numérique	1994
GZ films	Cantonais	Analogique & numérique	1994
GZ Enfants	Mandarin	Analogique & numérique	2005
GZ Compétition	Cantonais	Analogique & numérique	1994
GZ Vie	Cantonais, mandarin, anglais	Analogique & numérique	1994

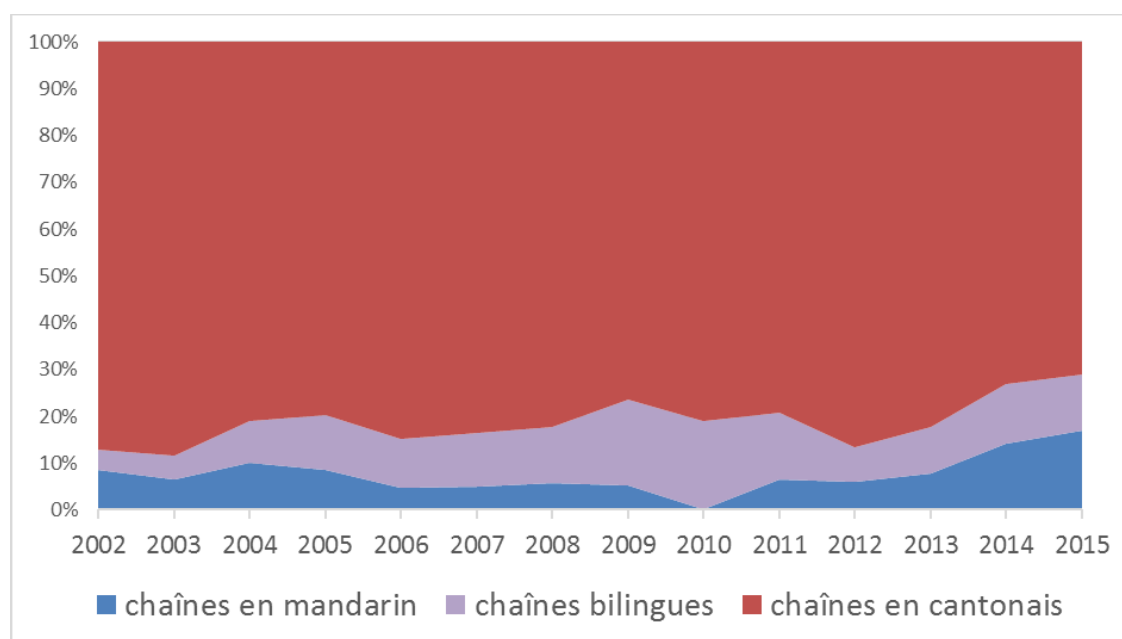
Comme nous le voyons dans les deux tableaux précédents, la présence du cantonais est légèrement plus importante que celle du mandarin dans les chaînes à caractère régionale ou local. A part ces chaînes locales et régionales, les habitants de Guangzhou peuvent aussi recevoir certaines chaînes de Hong Kong, toutes les

⁸⁹ *Ibid.*

chaînes du réseau Télévision Central de Chine (abrégé comme CCTV) et des chaînes en provenant d'autres provinces ou des grandes villes de Chine (comme la chaîne de Hunan, la chaîne de Jiangsu, la chaîne de Pékin...). Ces chaînes non locales utilisent tous le mandarin comme langue principale, sauf pour les chaînes de Hong Kong qui sont diffusées en cantonais.

En général, les chaînes en cantonais sont aussi mieux reçues que les chaînes en mandarin par les audiences locales : elles occupent une part de marché plus importante (figure 3.1). Les programmes diffusés en cantonais sont davantage regardés que les programmes en mandarin en termes de taux d'audience. (voir les deux annexes : Les huit premières chaînes télévisées dans le marché audiovisuel de Guangzhou entre 2002 et 2015).

Figure 3.1 Comparaison des parts d'audience des chaînes télévisées selon la langue, pendant 2002 et 2015 à Guangzhou⁹⁰



⁹⁰ La figure 3.1 est conçue à la base des informations trouvées sur *China TV Rating Yearbook* (中国电视收视年鉴) à partir de sa version en 2002 jusqu'à celle en 2015.

Dans le domaine de la radio, la présence du cantonais est prédominante. Il y a deux stations de radio localisées à Guangzhou. Créée en 1949, la station de radio du Guangdong a un caractère régional. Elle possède 9 chaînes, dont 6 sont diffusées en cantonais, 1 est diffusée en bilingue et 2 sont diffusées en mandarin. La plupart de ces chaînes desservent toutes les villes de la province du Guangdong, certains couvrent seulement la zone DRP. Quant à la station de radio de Guangzhou, elle est une station de caractère locale. Créée en 1991, elle possède 4 chaînes, dont 3 sont diffusées essentiellement en cantonais. Tous ses quatre chaînes ne desservent que la zone DRP.

Tableau 3.3 Les chaînes de la station de radio du Guangdong⁹¹

Nom de la chaîne	Langue(s) principale(s)	Transmission	Couverture	Année de l'établissement
Nouvelles	mandarin	FM91.4 AM648	Toute la Chine et certains pays outre-mer	1949
Économie	cantonais	FM97.4	Guangdong et d'autres provinces au sud de la Chine	1986
Musique	mandarin et cantonais	FM99.3 ; FM93.9 ; FM96.8 ; L'Internet	Guangdong et d'autres provinces au sud de la Chine	1996
La voix des villes	cantonais	FM103.6	la zone DRP.	1996
La vie du sud	cantonais	FM93.6	la zone DRP	1996
Transport	cantonais	FM105.2	Guangzhou	1993
Culture et sport	cantonais	FM107.7 AM603	la zone DRP	2004
La bourse	cantonais	FM95.3 AM927	la zone DRP.	1993
La voix du Nanyue	Mandarin	FM105.7	Shenzhen, Macao et Hong Kong	2004

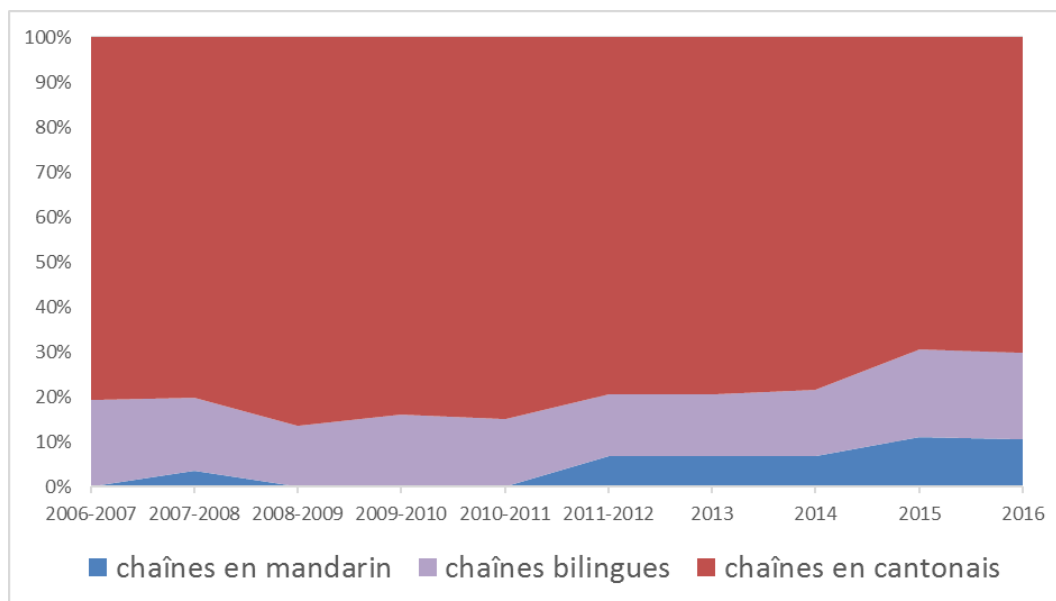
⁹¹ Les tableaux 3.3 et 3.4 sont conçus à la base des statistiques trouvés sur wikipédia et sur CSM Média Research Institut

Tableau 3.4 Les chaînes de la station de radio de Guangzhou

Nom de la chaîne	Langue(s) principale(s)	Transmission	Couverture	Année de l'établissement
GZ Nouvelles	cantonais	FM96.2	la zone DRP	1991
GZ Musiques	cantonais	FM102.7	la zone DRP	1993
GZ Transport	cantonais	FM106.1 AM1098	la zone DRP	2001
GZ Adolescente	cantonais et mandarin	FM88 AM1170	la zone DRP	2006

Comme présenté dans les tableaux (tableau 3.3 et tableau 3.4), le cantonais occupe une place dominante dans les chaînes de radio à caractère local et régional. A part les chaînes listées ci-dessus, les habitants de Guangzhou peuvent aussi recevoir presque toutes les chaînes nationales (c'est-à-dire les chaînes de la station Radio Chine Nationale) ainsi que quelques chaînes locales des autres villes dans la zone DRP. La plupart des chaînes nationales desservis à Guangzhou utilisent le mandarin comme langue principale, sauf pour la chaîne *Huaxia zhisheng* qui est diffusée en cantonais. La plupart des chaînes locales des autres villes de la zone DRP sont émis en cantonais. En termes de popularité, les chaînes en cantonais sont largement mieux reçu que les chaînes en mandarin (figure 3.2 ; voir aussi dans l'annexe : Les dix premières chaînes dans le marché de radio de Guangzhou entre 2006 et 2016).

Figure 3.2 Comparaison des parts d'audience des stations de radio selon la langue, pendant 2006 et 2016 à Guangzhou⁹²



Ces dernières années, des rumeurs ont couru que toutes les chaînes du TV Guangdong adopteraient bientôt le mandarin comme langue de diffusion (*RFI*, 12/07/2014 ; *Apple Daily*, 13/07/2014 ; *VOA*, 30/08/2014). Jusqu'ici, cette information n'a pas été officiellement confirmée. Mais quelques opérations de réaménagement linguistique semblent les justifier :

En avril 2009, la chaîne GZ Économie a changé de langue de diffusion principale : auparavant cantonophone, elle adopte désormais le mandarin dans la majorité de ses programmes. Ce changement de langue n'a pas été apprécié chez les téléspectateurs. Pendant un an, le taux d'audience de la chaîne a chuté de 0.34 à 0.09. Les taux d'audience de son journal télévisé à midi, ont tellement baissé que le programme a dû revenir au cantonais (*Nanfang dushi bao*, 06/07/2010; Qu shaobing, 2011 ; Li Tianyan, 2012).

⁹² La figure 3.12 est conçu à la base des informations trouvées sur *China TV Rating Yearbook* (*中国电视收视年鉴*) à partir de sa version en 2002 jusqu'à celle en 2015.

En juillet 2010, la proposition politique suggérant de remplacer le cantonais par le mandarin pendant les heures de grande audience sur la Chaîne générale et la Chaîne des nouvelles de la station télévisée de Guangzhou a déclenché le mouvement pour la défense du cantonais, qui constitue le centre de notre étude. Cette proposition politique a fini par être mise de côté.

En juin 2014, un programme du journal télévisé de la Chaîne de Nouvelles de TV Guangdong, qui était normalement diffusé en cantonais toutes les 30 minutes de 9 heures à 17 heures, a été modifié tout à coup : la langue de diffusion est passée au mandarin sans qu'aucune information formelle préalable ou subséquente. Ce changement a très vite été remarqué par des internautes et des journaux hongkongais, qui l'ont critiqué comme « une nouvelle tentative gouvernementale pour supprimer le cantonais » (*Apple daily*, 12/07/2014 ; 13/07/2014). Face à la réaction publique, la chaîne a changé à nouveau de pratique la semaine suivante : elle diffuse désormais le programme dans les deux langues, en alternance.

On peut observer là un tiraillement des forces entre le gouvernement, les médias et le public : chaque fois qu'un changement de langue est mis en place, il se heurte toujours à un mécontentement, voire une résistance des habitants locaux. Jusqu'à aujourd'hui, la répartition linguistique sur les chaînes locales n'a pas connu de grand changement : malgré une tendance à la « mandarinisation », le cantonais reste la langue la plus utilisée sur les chaînes locales de Guangzhou.

3.3.2 Discours médiatiques pendant le Mouvement

Dans cette partie, nous verrons comment les articles journalistiques et les discussions sur Internet ont allumé le feu pour un grand débat social consacré à l'usage des langues.

Dès sa mise en ligne, le questionnaire de CCPPC de Guangzhou prévenant d'un changement de langue sur des chaînes locales a rencontré une vague d'opposition sur la Toile. Les personnalités les plus médiatiques des chaînes locales sont parmi les premiers à réagir : M. CHEN Yang, une célébrité médiatique local, poste un tweet sur Weibo où il manifeste sa colère et appelle tous les habitants de Guangzhou

à répondre au questionnaire : « Le cantonais va tomber aux mains du mandarin ! Il y aura un trou énorme dans TV Guangzhou ! Derrière le dialecte qui est réduit à disparaître, c'est la culture qui est marginalisée. Je demande instamment à tous de participer au sondage, y compris aux nouveaux arrivants à Guangzhou. Sans les lèvres, les dents s'exposent au froid ! Si la langue maternelle des Cantonais était effacée aujourd'hui, votre propre langue maternelle serait en danger demain. D'ailleurs, pourquoi ne peut-on pas voir le résultat du sondage en ligne ? ! »⁹³ (Chen Yang, émis le 7 juin, 2010 sur Weibo).

Plusieurs professionnels des médias, dont certains ne parlent pas cantonais, ont également affiché leurs positions sur leurs tweets. La plupart de leurs commentaires s'alignent sur ceux de Chen Yang. Voici quelques exemples de tweets émis par des personnalités médiatiques trois jours après la publication du sondage.

« Chaque langue représente sa propre culture. Tous les Cantonais doivent défendre le cantonais »⁹⁴ (Wang Yan, présentateur de la Chaîne de Guangzhou, émis le 7 juin 2010).

« Une ville sans dialecte est une ville honteuse »⁹⁵ (Feng Xincheng, éditeur général de *Xin zhoukan*, émis le 7 juin 2010).

« Je suis opposé à la suppression du cantonais. Je veux apprendre le cantonais. »⁹⁶ (Tang Shizeng, correspondant à l'Agence Chine Nouvelle, émis le 7 juin 2010)

⁹³ Texte original : “粤语沦陷。广州 TV 将出现天坑！被消失的方言后面必定是被弱势化的文化。请大家在用遥控器投票之前先用鼠标投票，也敬请生活在广州的外地籍广州新街坊投票。唇亡齿寒！今天可能被移走的是广州人的母语，明天您的母语也不会平安。请注意：那个网络调查居然不能查看投票结果！为什么？！”

⁹⁴ Texte original : « 一种语言代表一种文化 是广州人都要撑粤语 »

⁹⁵ Texte original : « 没有方言的城市是可耻的 »

⁹⁶ Texte original : « 反对取消粤语，我要学说粤语！ »

« C'est une honte pour les citoyens modernes de ne pas savoir parler le dialecte »⁹⁷ (Ah qiu, présentateur à CCTV, émis le 8 juin 2010).

« C'est inconcevable [de vouloir supprimer le cantonais dans les médias]. Est-ce que l'opéra de Yue va faire le prochain objet d'une suppression ? Cette grande province culturelle qu'est Guangdong va-t-elle ainsi progressivement être privée de sa culture ? »⁹⁸ (Yang Jinglin, 2010 présentateur à Phoenix Television,⁹⁹ émis le 8 juin).

Les tweets des personnalités médiatiques sont suivis par des centaines de milliers de fans. Leurs remarques sur le cantonais attirent de nombreux commentaires et sont rediffusées en un instant. En quelques heures, Weibo devient un champ de bataille pour la polémique sur le cantonais. Deux jours plus tard, la bataille s'étend aux médias traditionnels.

Le 9 juin 2010, *Yangcheng wanbao*, l'un des journaux locaux les plus célèbres, couvre l'évènement à la une des actualités dans la rubrique concernant les nouvelles de Guangzhou. Ce reportage¹⁰⁰ présente l'objet du débat – le questionnaire du CCPPC de Guangzhou – et publie les remarques d'un fonctionnaire responsable du questionnaire, selon qui ce questionnaire n'a pas pour objectif de supprimer le cantonais mais plutôt d'augmenter les heures de diffusion en mandarin dans les médias locaux. Le reportage cite aussi les commentaires d'un célèbre dialectologue local, pour qui le mandarin ne doit pas être considéré comme « l'ennemi du cantonais » car la promotion du mandarin ne vise qu'à « élargir la zone d'influence de sorte qu'il devienne la langue du courant principal »¹⁰¹. À la fin de l'article on

⁹⁷ Texte original : « 不会方言的当代人是应该汗颜的 »

⁹⁸ Texte original : « 不可思议，下一步会不会也取消粤剧？作为文化大省，难道就知道这样釜底抽薪？ »

⁹⁹ Phoenix Television est une station télévisée hongkongaise qui diffuse sur toute la Chine

¹⁰⁰ « 一份调查引发粤语存废之辩 (Une enquête de questionnaire entraîne le débat sur l'existence du cantonais) » (09/06/2010). *Yangcheng wanbao*

¹⁰¹ Texte original : « 詹伯慧说，普通话的推广就是要让其在社会语言交际中逐渐扩大地盘，以至于逐渐处于主流的地位。 »

trouve une sélection des diverses opinions d'internautes sur le débat. Quelques reportages similaires sortent dans les jours suivants. L'intérêt médiatique s'atténue, avant d'exploser à nouveau avec plus d'intensité au bout d'un mois.

Le 5 juillet, M. Ji Keguang, le vice-président du Conseil municipal du CCPPC à Guangzhou dépose une proposition écrite à la mairie concernant l'amélioration de « l'environnement soft » pour les Jeux asiatiques à venir¹⁰². La proposition contient 35 articles dont l'une concerne l'usage des langues : on y recommande à la Chaîne Générale ou à la Chaîne de Nouvelles de la station télévisée de Guangzhou d'utiliser désormais le mandarin au lieu du cantonais comme langue de diffusion principale. Cette proposition apparaît comme une justification des rumeurs sur l'intention de supprimer le cantonais dans les médias locaux. Deux heures après le dépôt de cette proposition politique, M. Han Zhipeng, un autre membre de la CCPPC de Guangzhou et patron d'un petit journal local, postait cette nouvelle sur Weibo en affichant une position défavorable : « Nous venons d'apprendre une nouvelle : la CCPPC de Guangzhou a officiellement recommandé à la Chaîne générale et à la Chaîne de nouvelles d'utiliser désormais le mandarin à la place du cantonais dans tous ou une partie de leurs programmes. Notre langue maternelle est en danger ! »¹⁰³. Ce tweet a été consulté, commenté et rediffusé sur la Toile en quelques instants.

Dans les jours qui ont suivi, les chaînes télévisées et les journaux locaux de Guangzhou ont unanimement exprimé leur désapprobation face à cette proposition politique. À travers des reportages médiatiques qui s'accumulent de jour en jour, on apprend que le questionnaire en ligne a été consulté 520 000 fois en un mois, et que plus de 30 000 personnes y ont participé. Le vice-président de la CCPPC de Guangzhou, bien qu'il soit au courant que plus de 80 % des participants ont voté pour que la chaîne locale maintienne le *statu quo*, insiste sur la nécessité d'augmenter la diffusion en mandarin, condition préalable selon lui à la

¹⁰² « 关于进一步加强亚运会软环境建设的建议案 » (« Proposition sur l'amélioration de l'environnement soft pour les Jeux asiatiques à venir »), texte intégral sur <http://www.gzxx.gov.cn/jyxc/cwhyjya/201007/33013.html>, consulté le 10 octobre 2012

¹⁰³ Texte original : “今天获得消息,广州市政协将正式建议广州电视台新闻和综合频道全部或在主要时段改播普通话,母语危矣!” source : <http://cpc.people.com.cn/GB/64093/64387/12245664.html>

transformation des chaînes locales en chaînes satellites qui seront ainsi diffusées dans toute la Chine. En même temps, on apprend que cette suggestion de « réduire le cantonais pour satelliser la chaîne locale » est contestée même par des responsables de la station télévisée de Guangzhou (*Nanfang dushi bao*, 06/07/2010).

Le 9 juillet 2010, un article publié par *Yangcheng wanbao* (09/07/2010) élargissait la sphère du débat dans le domaine de l'éducation. Ce reportage dénonçait les pratiques d'une école primaire située en centre-ville qui interdisait non seulement l'usage du cantonais à l'école mais aussi dans la famille. Selon le reportage, une petite fille d'origine cantonaise ne savait pas parler cantonais, ce qui entraînait des malentendus dans la communication avec sa grand-mère qui ne comprend pas bien le mandarin. Le père de la petite fille a confié au journaliste que l'école de sa fille interdisait l'utilisation du cantonais dans la vie quotidienne, et que si l'enfant était surpris à prononcer plus de 10 phrases en cantonais, il/elle était privé de toute possibilité d'être sélectionné parmi les leaders de la classe, et serait même réprimandé devant tous les enseignants et les élèves lors de la réunion d'école.

Ces reportages dans la presse aggravent la tension sur la Toile : l'école censée avoir interdit l'usage du cantonais devient la cible de multiples attaques ; M. Ji Keguang, bien connu pour ses propos – « même si 80 % des gens ne sont pas d'accord, il faut les guider »¹⁰⁴-, devient une cible de la « recherche de chair humaine¹⁰⁵ » (人肉搜索). Il est condamné par des internautes comme « l'ennemi public des Cantonais », « grand voleur du cantonais » « le traître ».

Le 11 juillet 2010, un groupe de jeunes internautes organise une activité « flash mob »¹⁰⁶ pour manifester leur colère contre cette proposition politique. Ils se

¹⁰⁴ Voir le reportage : « 九成人不同意？要引导嘛 九个人 sur dix ne sont pas d'accord ? Il faut les guider ! », (08/07/2010), *Nanfang dushi bao*

¹⁰⁵ La « recherche de chair humaine » (en chinois 人肉搜索) est une expression chinoise pour désigner des groupes d'internautes qui recherchent des informations personnelles sur certains individus pour exercer des pressions sur eux.

¹⁰⁶ Inventé à New York en 2003, ce genre de rassemblement des internautes dans un lieu public consiste à effectuer une action convenue à l'avance avant de se disperser rapidement en quelques minutes. L'organisation de ces actions passe par les nouveaux modes de communications en ligne.

rassemblent dans le Parc du peuple de Guangzhou pour chanter tous ensemble des chansons cantonaises, avant de se disperser en quelques secondes. Pendant la mobilisation, certains participants affichent un slogan écrit en cantonais avec des caractères traditionnels : « Cantonais, agis maintenant ! Mandarin, dégage ! » (广东话起锚, 煲冬瓜收皮). Le lendemain, plusieurs grands journaux à Guangzhou et à Hong Kong rendent compte de cette manifestation, en exprimant tous leur sympathie pour les activistes. *Yangcheng wanbao* (12/07/2010) a même consacré une page entière avec une colonne spéciale portant sur le débat en cours. Cette colonne comprend cinq articles qui passent en revue l'état de la polémique et présentent les arguments des différents acteurs sociaux (des internautes, des membres de la conférence consultative politique locale, des journalistes...) qui soutiennent le cantonais. Des expressions telles que « mémoire collective », « racine de la culture Linnan » et « sauver ensemble notre langue » mettent en lien systématique la langue avec l'identité locale et la citoyenneté. Des expressions rhétoriques, telles que « tuerie linguistique » « coups de couteau lancés sur le cantonais » « guerre de défense » abondent dans toute la page, montrant une image vivante du cantonais en train de subir la violence du mandarin, et que ce n'est pas seulement la langue mais aussi la culture cantonaise au sens large qui se trouvent dans un état de crise (voir Figure 3.1)

Figure 3.3 Colonne spéciale de Yangcheng wanbao du 12 juillet 2010

(La traduction des titres (de haut en bas, de gauche à droite) : « La défense du cantonais : pourquoi une répercussion d'une telle ampleur ? » « Les natifs nés après 1980 chantent les chansons cantonaises pour soutenir fortement le cantonais » « La <tuerie> du cantonais à l'école provoque de vives discussions » « Interview spéciale avec M. Han Zhipeng, membre du CCPPC de Guangzhou : je crains une perte de la mémoire collective chez les Cantonais ». « Ne pas sous-estimer chaque coup de couteau lancé sur le cantonais » « Les Cantonais s'agitent pour « sauver le cantonais »)

En même temps, un article écrit par un activiste connu pour ses actions pour la protection de l'environnement devient populaire sur Internet. Cet article¹⁰⁷ élargit le champ du débat linguistique, en associant la régression de la langue à d'autres problèmes sociaux entraînés par des travaux d'urbanisme perçus comme trop précipités. Rempli d'émotion et de nostalgie, l'auteur regrette les travaux de destruction et de reconstruction des routes et la démolition des vieux quartiers, dénonce les problèmes environnementaux et la disparition des traditions locales. Il appelle à un ralentissement du développement économique et à une accélération de la conscience culturelle, qui est comparée à « l'âme » de la ville. L'article a rencontré un vaste écho chez les habitants considérablement dérangés pendant des années par les travaux de préparation des Jeux asiatiques. Il est ensuite reproduit par un journal local sur deux pages entières (*Xinkuaibao*, 22/07/2010).

Autour du 16 juillet, une rumeur commence à circuler sur la Toile : « une promenade »¹⁰⁸ pour la défense du cantonais aura lieu le 25 juillet dans le centre-ville de Guangzhou. Tous ceux qui soutiennent le cantonais sont bienvenus et

¹⁰⁷ Basuo fengyun (pseudonyme) « 广州：可否放缓你前进的脚步，等待灵魂跟上来 广州： pourras-tu ralentir tes pas de développement économique pour attendre ton âme ? », consulté le 22 juillet 2010 sur <http://epaper.xkb.com.cn/view/535951>

¹⁰⁸ « Une promenade » est une expression euphémique qui indique la manifestation, car aucun assemblé de protestation non autorisé par le gouvernement à l'avance est considéré comme illégal. Par conséquent, utilisant le mot « promenade » est une stratégie des internautes qui essaie de représenter la manifestation comme modérée et non menaçant à l'autorité. C'est aussi une stratégie pour détourner les censures immédiates sur l'internet.

invités à y participer. Le temps, le lieu et le code d'habillement (porter quelques choses en blanc) sont précisés, mais on ne sait pas qui est l'initiateur. Cette rumeur est rapportée par quelques médias à Hong Kong (*Apple daily* 17/07/2010) et à l'étranger (par exemple, *Kwong Wah Yit Poh*, 18/07/2010). Elle attire aussi l'attention des autorités à l'échelle locale et nationale : *Le Quotidien du Peuple*, l'organe officiel du Comité central du Parti communiste chinois (CCPCC), publie pendant deux jours consécutifs (le 19 et le 20 juillet) une colonne consacrée à l'usage des langues dans les métropoles chinoises. Cette colonne présente les débats soulevés par la question des rapports entre le mandarin et les dialectes dans les grandes villes, en particulier à Shanghai et à Guangzhou, et appelle à une réflexion sur le sujet. On y insiste sur la nécessité de promouvoir le mandarin tout en préservant la diversité culturelle et linguistique dans le contexte de l'accélération de l'urbanisation, de la mobilité interne de la population et du tournant des modèles de développement. Elle argumente aussi que « l'antagonisme systématique » entre le mandarin et les dialectes n'est qu'une bataille inventée, et que la coexistence de plusieurs langues est tout à fait possible, en prenant la situation linguistique à Hong Kong comme un exemple positif à cet égard. Le 20 juillet, *Guangzhou ribao*, le journal officiel du Comité du Parti Communiste Chinois à Guangzhou, publie un article¹⁰⁹ citant les remarques du vice-président du comité qui nie l'existence des initiatives visant à marginaliser le cantonais au profit du mandarin. Ce même article cite également les propos d'un responsable de la station télévisée de Guangzhou, qui déclare que la station maintiendra le *statu quo* en matière linguistique. Cet article peut être considéré comme la première réaction officielle de l'autorité de Guangzhou face au débat linguistique en fermentation.

Pourtant, le geste de recul des autorités n'a pas pu empêcher les manifestations : la première « promenade » a eu lieu le 25 juillet comme prévu. La scène de la manifestation est rapportée par de nombreux journaux hongkongais (*Mingpao*, 26/07/2010 ; *Apple daily*, 26/07/2010 ; *Oriental daily*, 26/07/2010) et de l'étranger

¹⁰⁹ *Guangzhou ribao* (2010, 7-20) « 广州市委副书记：“推普废粤”根本不存在 Vice-secrétaire du CCP municipal de Guangzhou : “la suppression du cantonais au profit du mandarin ” est purement inexistante), consulté le 22 octobre 2014 sur http://news.ifeng.com/mainland/detail_2010_07/20/1798357_0.shtml

(*The Reuters*, 26/07/2016 ; *The Guardian*, 25/07/2016 ; *The New York Times*, 26/07/2016 ; *Lianhe zaobao*, 26/07/2010). Mais les reportages divergent sur le nombre de participants : les uns disent qu'il y en a des milliers (*Mingpao*, *The Gardien*), d'autres rapportent que leur nombre a dépassé dix mille (*Apple daily*), certains disent qu'il n'y en a eu que quelques centaines (*The Reuters*)¹¹⁰. Après la manifestation, pendant trois jours, les médias en Chine continentale se font silencieux : aucun média local ou national ne mentionne la manifestation. Sur la Toile, toute information concernant les mots sensibles, tels que « manifestation à Jiangnanxi », « défendre le cantonais », et les photos montrant la scène de la manifestation, sont immédiatement censurés et effacés en ligne. Deux jours après la manifestation, la mairie de Guangzhou organise une conférence de presse, dont les paroles sont citées mot par mot dans les grands journaux locaux les jours suivants (ex., site de *Dayang*, 28/07/2010 ; *Yangcheng Wanbao*, 29/07/2010). Le gouvernement municipal y affirme en deux points principaux que : premièrement, la soi-disant intention de « supprimer le cantonais au profit de la promotion du mandarin » est fausse. Le gouvernement local de Guangzhou ne supprimera jamais l'usage du cantonais. Deuxièmement, tout comportement concernant la diffusion de rumeurs ou l'organisation de rassemblements illégaux sera condamné par la loi.

Néanmoins, la préparation pour une deuxième manifestation est en route. Le 1^{er} août 2010, des manifestations ont lieu à Guangzhou et à Hong Kong. Quelques heures après la manifestation à Guangzhou, l'autorité municipale de Guangzhou publie un communiqué de presse, rappelant la nature « illégale » de ce rassemblement et réitérant que la « promotion du mandarin pour l'élimination du cantonais » n'était qu'une rumeur. Le 4 juillet, *China News Service*, une agence de presse nationale, publie un article sur son site officiel et cite le secrétaire du parti communiste chinois de Guangdong qui réaffirme la position officielle en disant « Je suis moi-même en train d'apprendre le cantonais ; qui oserait l'éliminer ? » (*Site de China News*, 05/08/2010). Face au geste de recul de l'autorité locale et avec le renforcement du contrôle policier, la tension s'est finalement aplanie à Guangzhou.

¹¹⁰ En fait, la manifestation a eu lieu dans un quartier du centre-ville où il est difficile de distinguer les manifestants et les passagers.

Alors que les reportages médiatiques s'arrêtent presque brusquement après les manifestations, les médias hongkongais commencent à y accorder un grand intérêt : les manifestations sont rapportées à la une des actualités dans de grands journaux hongkongais pendant plusieurs jours, accompagnées de nombreuses photos prises sur place et montrant l'ampleur des manifestations. Alors que certains reportages se focalisent sur les frictions entre la police et les protestataires, en signalant le nombre des personnes arrêtées par la police (*Mingpao*, 02/08/2010-04/08/2010 ; *Apple daily*, 02/08/2010), d'autres mettent l'accent sur la collaboration entre les protestataires à Guangzhou et à Hong Kong (*Mingpao*, 02/08/2010 ; *Apple Daily*, 02/08/2010).

Dans les commentaires journalistiques qui sortent dans les jours suivants, les manifestations sont toujours interprétées comme une nouvelle forme de résistance publique contre le régime autoritaire en Chine (*Mingpao*, 30/07/2010, 03/08/2010, 14/08/2010). La promotion du mandarin en Chine continentale est présentée comme une tentative d'hégémonie linguistique (*Mingpao*, 02/08/2010 ; 05/08/2010 ; 14/08/2010). Certains articles considèrent les manifestations comme une crise pour le secrétaire général du Guangdong à l'égard de sa promotion dans la carrière politique, et interprètent sa déclaration comme « un show politique » (*Apple daily*, 05/08/2010 ; *Oriental Daily*, 07/08/2010 ; *Mingpao*, 16/08/2010). Certains signalent la pertinence de cet événement par rapport à ce qui se passe à Hong Kong, en exprimant une inquiétude sur la place du cantonais dans la société hongkongaise dans un proche avenir face au projet d'« enseigner le chinois par le mandarin » démarré il y a deux ans. (*Mingpao*, 11/08/2010). Il y a aussi des articles qui font valoir la spécificité du cantonais à l'égard de son système écrit, de son capital économique et culturel, et discutent des possibilités de « revitaliser » cette langue (*Mingpao*, 09/08/2010 ; 20/08/2010).

La concentration médiatique hongkongaise sur le débat du cantonais, entraînée essentiellement par les deux manifestations, a duré environ deux semaines avant de s'atténuer et de se tourner vers autre chose. Elle a contribué à la visibilité de ces manifestations dans le monde entier, mais elle a aussi augmenté la sensibilité politique de ce débat linguistique. En comparant les discours journalistiques à Hong Kong et en Chine continentale, on peut remarquer les différences dans la position et la manière de rapporter sur un même événement : dans la presse chinoise, le

cantonais est référencé comme « un dialecte chinois » ; l'incident est décrit comme « une affaire culturelle », associé avec des expressions telles que « l'identité locale » « la mémoire collective » « la crise linguistique » et « l'urbanisme accéléré » ; dans la presse hongkongaise, le cantonais est toujours référencé comme « une langue ». L'incident est décrit comme « un mouvement social » ou « une expression de la résistance publique », qui est non seulement associé avec « l'identité culturelle », mais aussi avec « la société civile » « l'hégémonie linguistique » et « le régime autoritaire ».

En bref, les discours médiatiques jouent un rôle de fermentation dans le mouvement pour la défense du cantonais en 2010. Les reportages qui sortent presque tous les jours nous dépeignent une scène où les gens de différents milieux sociaux se mobilisent pour défendre leur langue maternelle, leur culture et leur identité régionale. Sur la Toile, le nouvel outil de communication – *Weibo* – permet aux citoyens de participer activement au débat. Ils diffusent et rediffusent les informations, les échangent entre eux, et interagissent avec les médias traditionnels, ceux qui parviennent à faire pression sur la décision de l'autorité. À travers l'interaction en ligne et hors ligne, une « communauté imaginaire » (Anderson, 1991) basée sur l'identité, la culture et la citoyenneté se construit.

3.3.3 La conscience linguistique dans les médias après le

Mouvement de 2010

Le débat sur le cantonais en continu

Suite aux manifestations de 2010, les médias locaux de Guangdong sont obligés de se montrer prudents sur le sujet des langues. Pourtant, en analysant des articles journalistiques pendant la période 2011-2016, nous remarquons la persistance continue d'une prise de conscience sur le cantonais et un changement dans les procédés des reportages : au lieu de se concentrer sur les phénomènes négatifs liés à la régression du cantonais, les articles des journaux locaux mettent en valeur les activités populaires ou officielles ayant pour but ou pour effet de favoriser la

protection du cantonais et de la culture locale (*Guangzhou ribao*, 24/01/2014, 21/06/2014 ; *Nanfang Ribao*, 22/12/2014 ; *Yangcheng wanbao*, 24/12/2014).

Par ailleurs, deux nouveaux évènements indiquent la persistance du débat dans la société de Guangzhou. Un premier évènement consiste dans le changement de langue d'un programme de journal télévisé en juin 2014 (voir plus haut). Ce réaménagement linguistique survenu sans prévenir a entraîné une nouvelle vague de discussions sur *Weibo* et d'autres plateformes de communication virtuelle : des internautes locaux y expriment leur mécontentement contre ce changement, en faisant référence à la proposition de changement linguistique en 2010. Ils disent que la situation est pire qu'il y a quatre ans : en 2010, il y avait encore un questionnaire et une proposition politique au préalable. Aujourd'hui, il n'y a même pas d'espace pour la consultation publique. Ces discussions sur Internet sont très vite repérées par des médias hongkongais, puis par des médias étrangers, qui comparent ce changement à une nouvelle tentative de supprimer le cantonais dans les médias (*Apple daily*, 12/07/2014, 13/07/20 ; *Radio France Internationale*, 12/07/2014), voire à une intention de supprimer tout usage du cantonais dans la société du Guangdong (*Apple daily*, 26/07/2014 ; *Agence France Presse*, 25/08/2014 ; *Public Radio International*, 27/08/2014). À la suite de cette réaction publique, le programme de JT a changé de nouveau de pratique, en utilisant les deux langues en alternance. Mais jusqu'ici, la rumeur sur la tendance « mandarinisée » des chaînes locales est toujours une question sans réponse.

L'autre évènement concerne l'opéra cantonais. Le 31 décembre 2015, lors de la soirée organisée par la maire de Guangzhou pour fêter le nouvel an 2016, des auditeurs et des internautes ont remarqué qu'un spectacle de l'opéra cantonais, intitulé *Chuanshuo*, avait été chanté en mandarin. Toute de suite après cette représentation, un article intitulé « *Chuanshuo*, veuillez dégager de Guangzhou ! »¹¹¹ circule sur Internet, dans lequel l'auteur dénonce ce fait comme « une humiliation » pour l'opéra cantonais et pour la culture cantonaise au sens

¹¹¹ « 船说, 请滚出广州! Chuanshuo, veuillez dégager de Guangzhou », article posté et consulté sur le site <http://www.009y.com/portal.php> le 1 janvier 2016. Cet article disparaît quelques heures après sa publication en ligne.

large. En quelques instants, cet article est rediffusé des milliers de fois sur Internet, suivi par de nouveaux articles similaires et des commentaires d'internautes, dont certains condamnent le programme comme « un acte de viol en public contre l'opéra cantonais » (公开强奸粤剧)¹¹². Des professionnels des médias, des chercheurs et des responsables du programme s'expriment aussi sur Internet et à travers des médias (*Nanfang ribao*, 08/01/2016 ; *Guangzhou ribao*, 08/01/2016 ; *Yangcheng wanbao*, 24/01/2016). Alors que les responsables se défendent pour dire que l'usage du mandarin ne vise qu'à promouvoir l'opéra cantonais auprès d'un public plus large non cantonophone, les voix opposées s'avèrent beaucoup plus nombreuses, et se basent essentiellement sur deux arguments : premièrement, l'opéra cantonais est inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO. L'abandon de la langue originale est donc une destruction de ce patrimoine. Deuxièmement, cette programmation en mandarin relève plutôt d'une recherche de profit – vendre un maximum de billets, en visant un public non cantonophone –, d'une activité commerciale donc qui n'a pas grand-chose à voir avec l'art. Il faut non seulement lutter contre cette forme de « faux art », mais il faut aussi mettre en question un mode de développement pratiqué depuis longtemps par les autorités locales qui « laisse l'économie jouer le rôle principal en utilisant la culture comme un tremplin » (经济唱戏, 文化搭台). Ce débat commence le 1^{er} janvier 2016 et persiste à l'heure de la rédaction de cette thèse. On a l'impression que la scène du débat de 2010 se reproduit, mais avec plus de prudence et moins d'intensité cette fois-ci.

Si on regarde du côté de Hong Kong, on a l'impression que le débat sur le cantonais a tendance à s'intensifier. D'une part, la situation à Guangzhou est suivie de près par les médias hongkongais ; d'autre part, la relation entre mandarin et cantonais et celle entre caractères simplifiés et traditionnels devient un sujet brûlant dans le contexte d'une montée de la mouvance dite « localiste » ou « pro-autonomiste » au sein de la société hongkongaise.

¹¹² Source : Fenghuang zixun (2016,1-4) « 广州跨年晚会粤剧讲普通话 被轰“强奸粤剧” » (L'opéra cantonais chanté en mandarin dans la soirée du Nouvel An, bombardés des critiques de « viol public »), consulté le 5 janvier 2016 sur http://news.ifeng.com/a/20160104/46933435_0.shtml

Selon les reportages de presse sortis pendant la période 2011-2016, on constate une augmentation du nombre des voix d'opposition contre le projet sur l'utilisation du mandarin dans l'enseignement des cours de chinois¹¹³. Ce projet, qui est mis en œuvre de façon incitative dans nombre d'écoles primaires et secondaires à Hong Kong depuis 2008, est traité de « lavage de cerveau » par des activistes et des politiciens et critiqué par des chercheurs et des éducateurs comme non efficace dans l'amélioration de la compétence en chinois des élèves mais susceptible aussi d'entraîner la marginalisation du cantonais dans la société (*Mingpao*, 19/02/2014, 19/02/2014, 04/05/2015 ; *Apple Daily*, 01/02/2014, 16/02/2014 ; *VOA*, 14/04/2014, 05/12/2014). Le Mouvement pour la défense du cantonais à Guangzhou est constamment évoqué comme une référence avec l'argument que la même situation de régression linguistique pourrait survenir à Hong Kong si l'usage du cantonais était réduit dans l'éducation.

Récemment, la controverse sur l'usage de caractères simplifiés a attiré l'attention médiatique. En décembre 2015, dans un document consultatif¹¹⁴ publié par le bureau de l'éducation concernant le programme des études, on trouve une phrase conseillant aux élèves de « développer aussi une connaissance en caractères simplifiés après avoir maîtrisé les caractères traditionnels, afin d'élargir la sphère de la lecture et faciliter la communication avec la Chine continentale et le monde entier ».¹¹⁵ Cette formulation est interprétée par certains comme une intention de remplacer les caractères traditionnels par les caractères simplifiés dans le cadre de la « continentalisation ». Plusieurs organisations sociales pétitionnent devant le Bureau de l'éducation hongkongais pour que ce conseil soit retiré du document (BBC, 26/03/2016). En février 2016, dans un journal télévisé diffusé en mandarin, les caractères traditionnels des sous-titres sont remplacés par des caractères simplifiés, ce qui provoque une vive réaction dans la société (BBC, 23/02/2016 ;

¹¹³ Le nom original en chinois : 普通话教中文科计划. Voir le détail de ce projet dans la partie 2.5.1

¹¹⁴ Hong Kong Curriculum Development Council (2015) 《更新中國語文教育學習領域課程（小一至中六）》

¹¹⁵ Texte original : « 學生在掌握繁體字後，亦應具備認讀簡化字的能力，以擴大學生的閱讀面，及加強與內地、海外各地的溝通 »

Apple Daily, 24/02/2016). Des internautes expriment leurs mécontentements sur les forums, raillant la chaîne qui ressemble de plus en plus à la chaîne CCTV en Chine continentale, et appelant à un boycottage de la chaîne. Un membre du conseil législatif condamne cet acte comme « un assassinat de la culture locale » (谋杀本土文化).

En décembre 2015, un film local intitulé *Dix ans* (十年) est sorti à Hong Kong. Le film représente sous un angle pessimiste des scènes imaginaires de la société hongkongaise en 2025 qui, selon le film, se trouvera dans une atmosphère désespérée et morbide sous le contrôle du Parti communiste chinois. À peine sorti, ce film gagne une grande popularité sur le marché local : pendant trois semaines consécutives après sa sortie, il se place dans la liste du top 10 du box-office de Hong Kong, attirant l'attention médiatique en Chine continentale et à l'étranger. Ce film est composé de cinq histoires indépendantes dans les domaines politique, économique et linguistique. Dans l'histoire intitulée « Dialecte », les locuteurs du cantonais sont marginalisés, discriminés et perdent leur travail à cause de leur incompetence en mandarin. Cette histoire est appréciée par de nombreux spectateurs comme une scène très proche de leur vie d'aujourd'hui. Des articles journalistiques occidentaux (*The New York Times*, 29/01/2016 ; *BBC*, 03/03/2016 et *The Reuters*, 03/04/2016) considèrent que ce film est adapté à l'inquiétude des Hongkongais sur la disparition de leur culture locale et de leur liberté civile sous l'influence de Pékin perçue comme croissante, et associent le film avec une série d'événements politiques du début de l'année 2016, tels que la disparition des commerces de livres et l'agitation civile de Mong Kok pendant la fête du nouvel an chinois, ainsi qu'aux mouvements dits « prédémocratiques » des dernières années. Par contraste, *The Global Times* (环球时报), un journal considéré comme le porte-voix du gouvernement chinois, critique ce film, un « virus de pensée » (思想病毒) qui cherche à « intimider » (吓唬) les habitants de Hong Kong par des imaginaires « absurdes » (荒诞的) et « automutilants » (自虐的). Ce film controversé, qui est interdit à la diffusion en Chine continentale, se voit décerner le prix de « Meilleur film » de l'année 2015 par le *Hong Kong Film Awards* (*BBC*, 04/04/2016 ; *The Guardian*, 04/04/2016 ; *The Reuters*, 03/04/2016).

Ici, on voit que le débat autour du cantonais est loin d'être fini. Alors que la situation linguistique à Guangzhou retient toujours l'attention publique, le débat a tendance à être davantage politisé à Hong Kong suite à l'émergence des mouvements dit « localistes » ou « pro-autonomes » entre 2012 et 2016 (voir plus loin).

Efforts de bas en haut pour la protection du cantonais

Guangzhou

À partir du Mouvement 2010, en dépit d'un renforcement de l'autocensure dans la presse et les médias du courant principal sur les questions linguistiques et culturelles, les discussions et les échanges se multiplient sur la Toile. Des dizaines de microgroupes sociaux consacrés à la culture et à la langue cantonaise se sont formés sur Internet. Certains se concentrent sur l'enseignement du cantonais aux nouveaux arrivants, certains mettent plus l'accent sur la préservation des architectures traditionnelles, d'autres organisent des activités culturelles, telles que la randonnée guidée, la découverte culinaire, et l'étude des arts traditionnels. Malgré leurs différences à l'égard de leur taille, de leur structure et de leurs objectifs, ces groupes sociaux communiquent instantanément sur la Toile, se soutiennent les uns les autres et collaborent de temps en temps pour lancer des actions ensemble.

En même temps, ces groupes ou individus militants sont en interaction avec l'autorité. D'une part, ils dévoilent, sur Internet ou à travers des médias traditionnels, toutes sortes de phénomènes de la vie quotidienne considérés comme des « discriminations du cantonais », et font pression sur les décideurs politiques. D'autre part, ils essaient de coopérer avec l'autorité ou en obtenir des soutiens : de nombreuses activités culturelles ayant lieu dans l'arrondissement Yuexiu ces dernières années sont en réalité des produits d'une collaboration entre l'autorité de l'arrondissement et des militants pour la protection du cantonais. En fait, la ligne de démarcation entre les efforts de la base et la prise de décision en haut n'est pas toujours si tranchée dans de nombreuses occasions.

Parmi ces groupes sociaux, il y a toujours une ou deux personnes charismatiques considérées comme porte-parole ou relais d'opinion pour leur communauté. M. Lao

est un tel personnage. Patron et éditeur en chef du *Yangcheng.net*, il est généralement considéré comme l'un des précurseurs dans la protection de la culture locale. *Yangcheng.net*, un site d'Internet demi-lucratif créé par lui et par un groupe de jeunes internautes en 2000, traite toutes sortes de sujets concernant la culture locale et la vie quotidienne des habitants. En 2008, ce site a déjà gagné une réputation à la suite de ses interventions dans les affaires publiques : il appelle les internautes à signer une pétition en ligne contre le projet de démolition d'un vieux quai à Guangzhou dans le cadre des travaux de la préparation des Jeux en leur signalant que le quai doit être considéré comme un patrimoine culturel et une composante de la mémoire collective des habitants. Cette activité a largement contribué à l'abandon du projet du gouvernement et à la conservation du quai. Pendant l'été 2010, *Yancheng.net* n'est pas directement impliqué dans le Mouvement. Pourtant, il a gagné en célébrité auprès du Mouvement, grâce à la création d'une série de produits culturels et de nouvelles idées sur la protection de la langue locale. En 2011, il a créé une vidéo de 9 minutes intitulée *Le cantonais au bout de la langue*¹¹⁶. Inspirée du fameux documentaire culinaire *La Chine au bout de la langue*, cette vidéo présente l'histoire du cantonais en signalant ses liens avec le chinois ancien et ses contributions à la littérature traditionnelle. Il présente les particularités de cette langue par rapport au mandarin et souligne que de nombreux vocables du mandarin sont en effet empruntés au cantonais. La deuxième moitié de la vidéo consiste à avancer l'idée que le cantonais et les autres dialectes chinois ne doivent pas être considérés comme ayant un statut inférieur au mandarin, que la culture chinoise doit être considérée comme un ensemble de toutes les cultures régionales. Il condamne ensuite les idées et les pratiques qui ont traité du cantonais avec partialité ou marginalisé son usage au profit du mandarin. En s'appuyant sur les principes de l'UNESCO, cette vidéo appelle, à la fin, à un respect de la diversité linguistique et culturelle. Une fois publiée sur le site de *Yangcheng.net*, cette vidéo est rediffusée des centaines de milliers de fois en trois jours. En juillet 2014, à l'occasion de nouvelles tentatives de réduire le cantonais dans les médias locaux, M. Lao, considéré comme un leader populaire dans les affaires culturelles locales,

¹¹⁶ Lien du vidéo sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=JRCKE8JmJXM>

appelle les internautes à ne pas oublier le Mouvement d'il y a cinq ans en proposant de commémorer le 25 juillet¹¹⁷ comme la « journée du cantonais ».

Nous avons passé un entretien avec M. Lao, un jeune autochtone âgé d'une trentaine d'années. Durant l'entretien, il exprime son point de vue sur le Mouvement en 2010, sur les rôles des langues dans notre société aujourd'hui et parle de ses travaux pour la protection du cantonais. D'après lui, « le Mouvement du cantonais en 2010 a essentiellement été provoqué par la situation de marginalisation du cantonais, ressentie de plus en plus par les habitants locaux. C'est un processus qui passe du changement quantitatif au changement qualitatif. L'incident de 2010 n'était qu'un détonateur ». Selon son récit, bien qu'on n'ait pas de statistique autoritaire capable d'illustrer la vitalité du cantonais, la régression est bien réelle :

Extrait de l'entretien avec le patron et l'éditeur général du Yangcheng.net

Lao : « [...] Aujourd'hui, le cantonais n'est plus la langue de travail. C'est le mandarin qu'on utilise le plus souvent avec les clients. Dans la vie quotidienne, quand tu vas au restaurant, beaucoup de serveurs ou de serveuses ne comprennent pas le cantonais. Même s'ils le comprennent, ils vous répondent en mandarin. Même dans le service public, comme sur certaines lignes de métro et de bus, on ne trouve plus d'annonce de station en cantonais. »

En plus de la régression linguistique, M. Lao pense que l'incident est aussi lié à d'autres problèmes sociaux : « Beaucoup de choses se sont passées en 2010 », dit-il : « À ce moment-là, Guangzhou est en plein dans la préparation des Jeux asiatiques. La mairie a entrepris de nombreux travaux d'infrastructure et de projets sous prétexte de « mondialisation ». Pendant les travaux, beaucoup de choses concernant la culture locale ont été détériorées... La destruction d'un quartier ne

¹¹⁷ Le 25 juillet est le jour de la première manifestation en 2010.

change pas seulement des bâtiments, elle change aussi l'écologie environnementale et culturelle d'un quartier... Nous n'arrêtons pas de nous demander : pourquoi tant de choses liées à la mémoire collective ont-elles disparu ? Pourquoi la situation de notre langue maternelle est-elle de plus en plus marginalisée ? ».

Interrogé sur ce qu'il pense de la politique linguistique de l'État, M. Lao considère que « l'attitude gouvernementale est ambiguë » :

Extrait de l'entretien avec le patron et l'éditeur général du Yangcheng.net

Lao : «... D'une part, elle [l'autorité locale] n'a pas l'intention de supprimer le cantonais. En effet, elle soutient même le développement des arts locaux traditionnels, comme l'opéra cantonais. [...] D'autre part, le gouvernement central n'a pas donné de délimitation claire entre la promotion du mandarin et la protection du cantonais. [...] **Ainsi, la consigne du gouvernement central pour la promotion du mandarin et sa mise en place par l'autorité locale devient, en réalité, un processus pour supprimer le cantonais...** Il y a une politique pour la promotion du mandarin mais pas de politique pour la protection du cantonais ».

Quel est son regard sur le rapport entre le mandarin et le cantonais ? Selon M. Lao, le cantonais est un dialecte chinois comme les autres. Tous les dialectes chinois méritent respect et protection. C'est pourquoi il n'est pas d'accord avec certains activistes linguistiques qui portent un regard extrémiste et xénophobe.

Extrait de l'entretien avec le patron et l'éditeur général de Yangcheng.net

Lao : « [...] Je pense que certaines personnes dans le Mouvement de 2010 sont allées dans un sens extrême : elles regardent la question de langue seulement dans une perspective de conflit entre les différents groupes ethniques (族群). À Guangzhou, il y a des slogans pour la défense du

cantonais du type « Rentre chez toi si tu ne parles pas cantonais » (不会讲广州话就回乡下). À Hong Kong, il y a des gens qui comparent les touristes continentaux aux criquets. Est-ce que le cantonais est le seul dialecte qui se trouve dans une situation marginalisée ? Bien sûr que non. La régression du Shanghaihua est plus grave, et d'autres dialectes de Wu se trouvent dans un état similaire. **Si on regarde le débat du cantonais dans une perspective extrémiste et partielle en le considérant seulement comme un conflit entre groupes ethniques, cela nous fera perdre des supporters et des sympathisants et nous amènera à une situation isolée ».**

Parlant des initiatives de la création de son site, M. Lao confie que l'idée originelle était simplement de « **créer un espace virtuel qui soit moins commercialisé et moins dépendant de l'environnement politique, où tout le monde puisse exprimer librement ses opinions** ». Au fur et à mesure, la culture locale devient le sujet qui peut intéresser tous les visiteurs du site et celui qui est relativement moins censuré par l'autorité. Aujourd'hui, leurs travaux en matière de langues visent à promouvoir l'idée sur la diversité culturelle chez les citoyens :

Extrait de l'entretien avec le patron et l'éditeur général du Yangcheng.net

Lao : « Ce que nous avons fait ces dernières années, y compris la fabrication de films, *Le cantonais au bout de la langue* et la création de la *Journée du cantonais*, ces réalisations servent toutes le même objectif : créer un consensus à nos compatriotes. **Nous essayons de faire comprendre que la culture chinoise est une culture au sens pluriel, au lieu d'être une culture singulière qui ne comprendrait que le mandarin et les caractères simplifiés.** La langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est aussi porteuse de la culture concernée et de l'identité. **En même temps, nous essayons également de promouvoir l'idée que la protection du cantonais ne signifie pas**

un antagonisme contre le mandarin ou une exclusion des autres langues. »

Cependant, M. Lao confie qu'il existe des contraintes pour le développement de son site. Interrogé sur ses projets d'avenir, M. Lao dit que l'idée principale est de faire comprendre au public ce qu'on peut faire pour le maintien de la vitalité du cantonais dans la vie quotidienne et comment le faire. Mais pour l'instant, son équipe n'a pas développé de projet précis.

Extrait de l'Entretien avec le patron et l'éditeur général du Yangcheng.net

Lao : « D'une part, c'est dû aux considérations politiques. Suite à la popularisation d'Internet, le gouvernement renforce de plus en plus la gestion et le contrôle dans ce domaine. Il nous arrive de temps en temps d'être obligés de supprimer certains commentaires ou des articles jugés comme trop sensibles. D'autre part, les membres principaux de l'équipe sont tous entrés dans l'âge de se marier et de faire un enfant. On n'a pas autant de passion comme avant. Un autre challenge vient de la concurrence des autres médias nouveaux, comme Weibo et Weixin, qui multiplient les sources d'information et les voies d'échange [...] Pourtant, **notre site possède une caractéristique en particulier : ne jamais encourager les gens à participer aux manifestations dans la rue. C'est pourquoi les activités organisées par notre site subissent relativement moins de contraintes de la part de l'autorité.**

Au début de notre conversation, M. Lao parle d'une idée de son équipe pour comprendre la situation linguistique réelle à Guangzhou. Mais il confie à la fin de notre entretien que son équipe a dû abandonner ce projet à cause d'un manque de financement et de temps :

Extrait de l'entretien avec le patron et l'éditeur général de Yangcheng.net.

Lao : « En fait, il n’y a pas de statistique officielle et objective qui puisse élucider le degré de la marginalisation du cantonais en Chine continentale, parce qu’il n’y a personne qui a fait ce genre de recherche, ou peut-être parce qu’il n’y a personne qui ose le faire. À parler franchement, nous avons pensé à conduire une recherche de ce type, par exemple, faire une enquête sur l’usage des langues dans différentes écoles en fonction des différentes années de scolarisation et des différentes localisations géographiques à Guangzhou. **Pourtant, le financement nous manque. En plus, ce genre d’étude n’a pas beaucoup de valeur au niveau commercial. Et le gouvernement ne nous aidera pas à faire ce type de recherche** ».

Les paroles de M. Lao représentent la position d’une grande partie des activistes travaillant pour la protection du cantonais à Guangzhou : inscrits dans une perspective culturelle, ils visent à protéger le cantonais en tant qu’une partie intégrante de la mémoire collective et de l’identité régionale, en reconnaissant le statut officiel du mandarin et en évitant tout sujet lié à la politique. Cette conscience linguistique est étroitement liée à une conscience citoyenne qui aspire à une liberté d’expression, à une tolérance pour la diversité et à une participation active dans les affaires publiques.

À partir de l’entretien avec M. Lao, nous voyons plus clairement les potentialités et les limites des actions populaires pour la protection de la diversité linguistique en Chine contemporaine. Comparé aux médias traditionnels, Internet permet plus de réactivité et moins de contraintes pour s’exprimer. En plus, dans un contexte politique où le patrimoine matériel et immatériel est devenu un levier important pour la croissance économique et le développement touristique local, les activités populaires pour la protection de la langue et de la culture locale subissent peu de répression, tant qu’on ne touche pas des sujets politiquement sensibles. Toutefois, les activités populaires possèdent leurs limites : les contraintes à l’intérieur et à l’extérieur les empêchent d’aller plus loin. D’abord, leurs activités ne sont pas officiellement soutenues, ce qui entraîne un manque de financement et une moindre

attention publique. En plus, le renforcement de la censure sur Internet les empêche de s'exprimer et d'organiser des activités en pleine liberté. De l'autre côté, l'engagement des individus dans la cause linguistique est également fluctuant et restreint : le manque de connaissances linguistiques spécifiques leur rend difficile la tâche de développer une idée précise pour leur travail. Puisque le travail en matière linguistique est souvent perçu comme non rentable en terme d'économie, le manque de financement qui s'ensuit amène parfois les activistes à laisser leur travail à mi-chemin.

Hong Kong

À Hong Kong, le nombre des militants pour la protection linguistique s'est multiplié ces dernières années, dans le sillage de l'apparition d'une nouvelle mouvance politique dite « localiste ».

Depuis 2013, plusieurs organisations virtuelles¹¹⁸ se sont créées pour contester le projet « l'enseignement des cours de lettre chinoise en mandarin 普通话教中文科 » (abrégé comme ELCEM). Selon la description de leur page Facebook, ils travaillent tous dans l'objectif de maintenir le statut du cantonais comme langue d'enseignement scolaire dans toutes les disciplines et les caractères traditionnels comme l'écriture standard à Hong Kong. Pendant deux ans, ces différents groupes sociaux ont lancé une série d'activités en ligne et hors ligne, parfois de façon indépendante, parfois en collaboration l'un avec l'autre, parfois en coopération avec des groupes académiques et politiques. Selon les reportages médiatiques à Hong Kong et à l'étranger, ils effectuent des enquêtes quantitatives dans les écoles de Hong Kong pour comprendre l'état des lieux sur la mise en place du projet « ELCEM » (VOA, 16/07/2014 ; Apple Daily, 16/02/2014) ; ils organisent des rassemblements devant les instances politiques du gouvernement hongkongais pour

¹¹⁸ Quelques organisations parmi les plus connues :

« 港语学 » (page facebook : https://www.facebook.com/hongkonglangstudies/info/?tab=page_info),

« 普教中学生关注组 » (page facebook : <https://www.facebook.com/scholars.say.no.to.PMI/>)

« 香港中文监察 » (page facebook : <https://www.facebook.com/HKCLM>)

protester contre tout propos où ils voient l'intention de marginaliser le cantonais (Mingpao, 04/05/2015. Apple Daily, 01/02/2014 ; 14/04/2015), et diffusent leurs idées auprès des habitants à travers des expositions et des prospectus distribués dans la rue (VOA, 05/12/2014, 06/07/2015 ; Apple Daily, 14/04/2015). En plus, ils écrivent constamment des lettres au bureau de l'éducation pour exprimer leurs points de vue contre le projet « ELCEM » (Apple Daily, 14/04/2015), et créent des compétitions qui visent à encourager l'usage du cantonais dans l'écriture (Polymer, 04/02/2015)

Dans les propos des militants qui apparaissent à travers des interviews dans la presse et sur leur page Facebook, le projet ELCEM est condamné comme « lavage du cerveau », « cours de patriotisme sous forme déguisée », « une stratégie de continentalisation par la tactique de « faire bouillir la grenouille dans l'eau chaude » ». Ils souhaitent, à travers les efforts contre le projet « ELCEM », défendre le droit des Hongkongais d'utiliser le cantonais et les caractères traditionnels, aider les enfants à résister contre « l'empoisonnement » idéologique du Parti communiste chinois et lutter contre le phénomène de « continentalisation » dans la société hongkongaise (Apple Daily, 01/02/2014,16/02/2014 ; VOA, 14/04/2014). D'après eux, jamais le mandarin et les caractères simplifiés ne devront être considérés comme véhiculaires à Hong Kong.

Derrière ces propos et ces actions parfois radicales et même extrémistes, on sent une anxiété linguistique de plus en plus importante, imbriquée dans un sentiment de crise identitaire qui est entraînée par une série de nouvelles dynamiques sociales dans la société hongkongaise ces dernières années, tels que l'afflux des touristes et des immigrés continentaux, l'augmentation des taux de chômage, l'influence croissante de Pékin sur le plan politique et économique et le déchirement de l'opinion sur le processus de démocratisation.

Depuis 2003, la politique de « libre circulation » (港澳个人游) mise en place, permet aux Chinois continentaux de visiter Hong Kong à titre individuel. Cette politique, conçue dans l'objectif de relancer l'économie de Hong Kong et de Macao touchées par la crise financière de 1997, est considérée comme un catalyseur des conflits entre les habitants locaux et les continentaux, provoqués par l'affluence des

femmes enceintes qui viennent à Hong Kong pour accoucher, l'augmentation des trafics parallèle de marchandises entre les frontières, et les différences linguistiques et culturelles entre les Hongkongais et les continentaux. Suite à l'afflux des touristes continentaux, la compétence en mandarin est de plus en plus demandée sur le marché du travail hongkongais, ce qui pose un problème aux demandeurs d'emploi qui ne parlent pas mandarin. Le mandarin, auparavant considéré comme une langue étrangère, est en train de devenir une langue courante de tous les jours et une voix stridente pour les « localistes ». Sur les forums de discussion d'Internet, comme le *Golden Forum*, la promotion du mandarin est associée à la « colonisation culturelle » (文化入侵), et les locuteurs du mandarin sont décrits comme des « criquets » qui encombrant les services publics de Hong Kong.

Alors que la tension ne cesse d'augmenter entre les habitants et les nouveaux arrivants continentaux, l'économie hongkongaise a tendance à dépendre de plus en plus du continent, et cette dépendance croissante s'est accompagnée d'un relatif déclin de Hong Kong en termes de compétitivité économique au niveau international (Cheug, 2011). Ces dernières années, le taux de chômage à Hong Kong a dépassé celui des États-Unis et du Royaume-Uni, et le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de grandir (Cheug, 2011 ; Département du recensement et des statistiques du gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong, 2009).

Sur le plan politique, les relations entre la Chine continentale et Hong Kong demeurent difficiles et conflictuelles, tandis que les opinions politiques et sociales deviennent de plus en plus divergentes au sein de la société hongkongaise. En juillet 2012, une manifestation de près de 10 000 personnes a eu lieu à Hong Kong contre l'imposition du cursus « éducation patriotique » dans le système d'éducation. Cet événement a déclenché un long débat dans la société hongkongaise au sujet de la « dé-sinisation » (去中國化) et de la « dé-communisation » (去中共化), et inspiré la fondation de nombreux groupes sociaux pro-démocratiques. Le conflit le plus récent est le Mouvement des parapluies, une mobilisation pro-démocratique sans précédent et sans égale, déclenchée sur le fond d'un long débat concernant la réforme des modalités de l'élection du Chef de l'exécutif de la ville. Ce mouvement,

qui a duré trois mois à partir de septembre 2014, a accentué les désaccords au sein de la société hongkongaise, laissant derrière lui une ville plus fragmentée et divisée qu'auparavant avec moins de marge pour les compromis (Samson Yuen, 2012 : 58).

Depuis 2011, CHIN Wan (陳雲), un professeur en linguistique à l'Université Linnan (Hong Kong), commence à diffuser, sur facebook et dans la presse, des commentaires sur la reconstruction du système politique de Hong Kong. Chin prône la reconstruction de Hong Kong en une cité-État (香港城邦论). Selon lui, une cité-État devrait posséder pleinement le droit d'autonomie, le droit de choisir son propre gouvernement à la base de suffrage universel et le droit de gérer leurs propres affaires culturelles et linguistiques. Pour établir une telle société autonome, l'établissement de son propre système linguistique est une condition indispensable. C'est pourquoi qu'il falloir défendre l'usage du cantonais et les caractères traditionnels, tout en interdisant l'usage du mandarin et les caractères simplifiés à Hong Kong. L'idée de Wan Chin a une répercussion profonde dans la société hongkongaise d'aujourd'hui divisée davantage par des différentes opinions politiques. Aux yeux de nombreux activistes pro-indépendant, la proposition du Professeur Chin représente un cadre théorique qui leur permet d'intégrer la question de choix de langues dans l'ensemble de leur projet en vue de l'indépendance politique.

Dans ce contexte-là, aucun sujet lié à l'usage du mandarin et du cantonais ne peut éviter d'être politisé. Pour les activistes linguistiques à Hong Kong, la défense du cantonais et des caractères traditionnels s'inscrit dans la défense des spécificités hongkongaises face à la « menace » de « continentalisation » de la Région administrative spéciale. Alors que les militants à Guangzhou ne cherchent jamais à contester le statut officiel du mandarin, les militants hongkongais essaient de lutter contre la pénétration du mandarin dans la vie publique. Tandis que les militants linguistiques à Guangzhou font très attention à éviter les sujets jugés trop sensibles, les militants linguistiques hongkongais sont plus ou moins ouvertement « antichinois ».

Attention médiatique croissante sur tous les dialectes

En effet, le Mouvement pour le cantonais n'a pas seulement provoqué des répercussions profondes sur le statut du cantonais, il a aussi entraîné des réflexions plus larges sur tous les dialectes de Chine. De 2012 à 2016, de nombreux articles de presse, des programmes télévisés et de nouveaux médias ont pris la protection des dialectes comme sujet :

En juillet 2013, un article intitulé « La politique linguistique chinoise est un peu gauchiste » (*Shidai zhoubao*, 12/07/2013) est republié sur le site du *Quotidien du peuple*. Dans cet article, écrit par un dialectologue réputé de l'Université Sun Yat-sen, l'auteur considère que la politique linguistique de l'État se concentre trop sur la promotion du mandarin en négligeant la protection des dialectes. Selon l'auteur, il vaut mieux supprimer toutes les restrictions administratives sur l'usage des dialectes dans les médias et laisser le choix linguistique au marché. La rediffusion de cet article par le *Quotidien du peuple* indique que le point de vue de l'auteur est au moins partiellement reconnu par le gouvernement chinois.

En fait, après le mouvement pour la défense du cantonais en 2010, on perçoit une tendance au relâchement du contrôle gouvernemental sur l'usage des dialectes dans les médias audiovisuels. En revanche, les dialectes sont en train de devenir eux-mêmes une source d'inspiration pour les médias. On observe un nombre croissant de programmes audiovisuels qui font du dialecte un sujet de discussion : c'est ainsi qu'en décembre 2015, *Radio Chine nationale* diffuse, pendant quatre jours successifs, un programme spécial consacré aux dialectes, décrits comme « des empreintes culturelles en cours de disparition ». Ce programme présente respectivement cinq dialectes chinois (le cantonais, le Anhui hua, la Shanghai hua, le Sichuan hua et le Shanxi hua) sous les aspects linguistique, historique et culturel, en insistant sur la nécessité de les protéger face à l'urbanisation galopante et au tournant économique-social en cours. En janvier 2016, *Fenghuang weishi* a lancé un programme de discussion portant sur le thème : « Faut-il sauver nos dialectes qui régressent de jour en jour ? » (方言不断消亡, 我们要救吗), dans lequel il invite des chercheurs, des professionnels médiatiques et des auditeurs présents à exprimer leurs points de vue sur le sujet. Ces programmes, diffusés par les médias les plus

importants, indiquent bien un accroissement de la prise de conscience du public sur la protection des dialectes.

Au niveau de l'usage, on voit aussi un nombre croissant de produits informatiques consacrés à l'apprentissage, à la compilation ou à la promotion des dialectes, créés par des amateurs individuels ou par des entreprises : en 2012, *Siri*, l'application informatique de commande vocale du groupe Apple, a développé la version du cantonais qui permet de reconnaître, transcrire les paroles en cantonais et d'y réagir. En 2013, une application mobile intitulée « Fou en dialectes » (疯狂的方言) est développée par une entreprise informatique privée. Cette application, qui permet aux utilisateurs de tester leurs connaissances des différents dialectes chinois sous forme de jeu, est devenue l'une des applications les plus vendues dans l'Apple Store de l'année. Presque en même temps, deux étudiants américains en linguistique chinoise créent un site Internet appelé « 乡音苑 Phonemica ». Sur ce site, les internautes peuvent enregistrer leur voix en racontant une histoire dans leur dialecte maternel. Ce site, qui est comparable à une version populaire de la base de données de la ressource phonétique des dialectes, attire la participation de milliers d'internautes. Il attire aussi l'attention dans les médias traditionnels et dans le cercle académique.

Inspirées par ces initiatives populaires, l'Académie chinoise des sciences sociales (中国社会科学院) et l'Entreprise nationale de production des documentaires et des films (中央新闻纪录电影制片厂) ont organisé, elles aussi, une compétition de compétence en dialecte sur la plateforme des nouveaux médias. Tous les citoyens peuvent y participer pour montrer leur compétence en dialecte à travers une histoire, une chanson, etc. Selon le directeur adjoint de la Télévision centrale de Chine, la création de cette activité s'inscrit dans l'esprit du gouvernement central sur la protection des ressources linguistiques de la Chine (*Xinlangwang*, 04/08/2015).

Les nouvelles médias sont en train de jouer un rôle dans la protection de dialectes, notamment en faisant appel aux techniques numériques pour collecter la forme orale et faciliter la saisie la forme écrite des dialectes sur l'ordinateur. Ces tentatives à la protection linguistique grâce au TIC peuvent avoir un impact très positif, d'autant plus que les médias traditionnels participent à l'effort général.

Conclusion de la section 3.3

Les médias (les médias audiovisuels, la presse et Internet) constituent un domaine important dans la politique linguistique. D'une part, l'usage des langues dans les médias représente la fonction symbolique et fonctionnelle des langues. Pour le cantonais, la répartition des langues dans les chaînes télévisées locales indique que cette langue est toujours une langue de prestige et d'importance dans la vie quotidienne des habitantes de Guangzhou.

D'autre part, les discours médiatiques participent activement à la construction et à la déconstruction de la réalité et à la reproduction des idéologies. Pendant le mouvement du cantonais en 2010, les discours médiatiques jouent un rôle de fermentation dans la tension et parviennent à influencer la décision officielle. À travers les interactions sur la plateforme médiatique, une communauté imaginaire basée sur la langue et l'identité locale se construit progressivement.

Après le mouvement, on a constaté un sentiment d'appartenance croissant à cette communauté en construction ainsi qu'une conscience linguistique émergente dans toute la société chinoise. Alors que les médias traditionnels continuent à jouer un rôle de surveillance sur la vie linguistique, les activités populaires se multiplient sur la Toile, mettant en réseau des gens qui parlent un même dialecte et renforcent sa valeur communicative et fonctionnelle. D'un autre côté, les tentatives de protection de dialectes grâce aux TIC sont en train de jouer un rôle de plus en plus important. Cependant, des contraintes provenant de l'intérieur et de l'extérieur des activités non officielles les empêchent d'exercer une pleine influence dans le rappel de la conscience dans l'ensemble de la société sur la protection des langues régionales.

Dans le débat autour du cantonais, qui est un débat social en continu, il est important de remarquer les différents aspects idéologiques concernant la langue. Alors que le cantonais est généralement considéré comme un « dialecte » chinois et une composante de l'identité culturelle pour les habitants de Guangzhou, il est perçu comme une langue à part entière pour les habitants de Hong Kong, qui est non seulement liée à l'identité culturelle mais aussi à l'identité politique. A l'heure

actuelle, le débat linguistique à Hong Kong est en voie de s'intensifier en osmose avec d'autres débats politiques et sociaux. Il participe à la construction d'une forme de l'identité-projet qui, en partant de l'appartenance géographique, politique et culturelle, cherche à développer un projet qui donne un nouveau sens à l'ensemble de la société hongkongaise.

3.4 Domaine scolaire et domaine familial

Dans les deux chapitres précédents, nous avons examiné les pratiques, les idéologies et les aménagements linguistiques dans les domaines officiel et médiatique. Dans ce présent chapitre, nous allons examiner ce qui se passe dans le domaine scolaire et dans le domaine familial. Ces domaines se situent au niveau micro de la politique linguistique. Mais ils représentent mieux ce qui se passe dans la vie réelle. Tandis que la famille joue le premier rôle dans l'acquisition de la langue et des normes sociales de l'enfant, c'est l'école qui devra relayer la famille et poursuivre les processus d'apprentissage.

La politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents. Les principaux acteurs-participants sont les parents, les enfants et les grands-parents. Il est probable que chaque participant possède une pratique et une attitude linguistique différente. Il est aussi très fréquent que chaque participant essaie d'influencer ou manager la pratique et la croyance des autres.

L'école prend le relais de la famille pour développer les compétences de socialisation des enfants, y compris la compétence linguistique. La politique linguistique à l'école subit une double influence de la famille et du gouvernement. D'une part, les écoles possèdent la responsabilité de transmettre et de défendre la position idéologique de ce qui leur contrôle, tout en gardant une certaine autonomie à gérer les affaires culturelles et linguistiques en leur sein. D'autre part, les choix linguistiques des élèves et des enseignants dans leur communication quotidienne sont profondément influencés par la pratique linguistique dans leur famille, mais cette influence est interdépendante. Tout cela a fait de l'école un terrain essentiel mais compliqué à étudier.

Quelles sont les règles explicites et implicites qui régissent l'usage des langues dans les écoles et les familles ? Comment ces règles influencent-elles la transmission linguistique intergénérationnelle ? Que pensent les élèves, les enseignants et les parents sur la question de la langue et celle de l'identité ? Comment les deux domaines interagissent-ils l'un avec l'autre ?

3.4.1 Conception de l'enquête

En essayant de répondre à ces questions, nous avons effectué des travaux de terrain dans des écoles à Guangzhou. Pour des raisons de temps, de budget et d'accessibilité du terrain, nous avons dû limiter leur nombre à trois. Ces trois écoles ont été choisies en fonction de leurs différents statuts dans le système d'éducation, de leur localisation géographique mais aussi à cause du réseau personnel de l'enquêteur (il faut connaître des enseignants pour entrer à l'école).

Ces trois écoles se situent toutes dans l'arrondissement de *Yuexiu*, un quartier traditionnel de Guangzhou où la plupart des habitants sont résidents permanents de la ville. L'école A est une école primaire, qui est devenue une cible d'attaque dans le discours médiatique pendant le mouvement linguistique de 2010. Selon les reportages journalistiques (voir section 3.3), cette école aurait interdit l'usage du dialecte d'une manière quasi impérative : les élèves surpris à prononcer plus de dix phrases en cantonais seraient privés de la mention « très bien » à la fin du semestre. L'école B est un collège sélectif. Elle compte parmi les meilleurs collèges de Guangzhou. Les élèves inscrits sont ceux qui se distinguent dans le concours final de l'école primaire. Ce collège possède de nombreux titres honorifiques, dont celui d'« école pilote en matière d'usage du mandarin et des caractères standardisés » qui lui est accordé en 2007. L'école C est un collège général, c'est-à-dire un collège de qualité moyenne qui ne possède aucun titre honorifique. La plupart des élèves inscrits viennent de familles qui habitent à proximité.

La conception des enquêtes, composée des parties quantitatives et qualificatives, est illustrée ci-dessous. L'objectif est de connaître le comportement langagier et l'idéologie linguistique des trois types de publics : élèves, enseignants et parents. Le contenu et le déroulement des enquêtes sont illustrés ci-dessous :

A) Enquête quantitative.

A1) Sondage auprès des élèves

Le sondage est réalisé sous forme de questionnaires. Le questionnaire destiné à l'enfant, comporte 43 questions dont certains sont imposées et certains sont ouvertes. Ces questions permettent d'aborder les points suivants :

- Caractéristiques sociologiques : sexe, âge, durée de résidence à Guangzhou...
- Pratique des langues : langue maternelle (langue acquise en premier dans l'enfance), langue (s) la mieux maîtrisée aujourd'hui, langue utilisée dans différentes situations de communication (avec les parents, les grands-parents, les copains de classe, les enseignants, sur l'internet et sur SMS...).
- Attitude linguistique envers le cantonais : sentiment affectif, l'utilité, évaluation de sa vitalité, intentions quant à sa transmission, opinion sur le mouvement de défense du cantonais en 2010...

L'enquêtrice a choisi trois classes dans chaque école de façon aléatoire. Avec la permission des enseignants, elle est entrée dans chacune de ces classes à la fin du cours, a distribué les questionnaires aux élèves, et les a récupérés après 20 minutes sur place. Au total, 354 questionnaires ont été récupérés, dont 350 sont considérés comme valides.

A2) Sondage auprès des parents

Le questionnaire destiné aux parents comporte 40 questions obligatoires dont 21 sont également posées aux élèves, et des textes libres. Ces questions permettent d'aborder les points suivants :

- Caractéristiques sociologiques : sexe, âge, durée de résidence à Guangzhou, niveau de scolarité, profession...
- Pratique linguistique : langue maternelle, langue (s) la mieux maîtrisée aujourd'hui, langue utilisée dans différentes situations de communication (avec les parents, les enfants, les collègues de travail, les clients de travail, sur l'Internet...).

- Attitude linguistique envers le cantonais : sentiment affectif, utilité, estimation de sa vitalité, intentions quant à sa transmission, opinion sur le mouvement de défense du cantonais en 2010...

Après la récupération des questionnaires d'élèves sur place, l'enquêtrice a distribué les questionnaires version adulte aux élèves et leur a demandé de les emporter chez eux les pour faire remplir à leurs parents (soit le père, soit la mère). Ces questionnaires ont été récupérés le lendemain dans la classe : 316 au total, exemplaires, dont 309 sont considérés comme valides.

B) Enquête qualitative

Elle est complémentaire de l'enquête quantitative. Il s'agit des entretiens réalisés individuellement avec des élèves, leurs parents et des enseignants. La plupart des entretiens sont enregistrés. Dans les conditions habituelles de ces entretiens, il suffit en général d'évoquer le thème de la langue locale pour que les personnes présentes abordent peu à peu une grande partie des points recherchés. Une question ciblée permet souvent de passer à un nouveau thème assez naturellement. Voici les thèmes principaux qui ont été abordés :

- Histoire linguistique des personnes interrogées ;
- L'usage des langues au domicile et à l'école ;
- Représentation linguistique (ce qu'ils pensent du cantonais, du mandarin et d'autres dialectes).

B1) Entretiens avec des élèves

Dans le questionnaire, nous avons demandé aux questionnés s'ils acceptaient de participer à des entretiens face en face. Une vingtaine d'élèves a donné une réponse positive et laissé ses coordonnées pour les contacts futurs. Finalement, 18 élèves ont participé individuellement à ces entretiens, dans lesquels nous essayons d'approfondir nos connaissances sur leurs profils linguistiques et les raisons de leur choix linguistique dans différentes situations de communication. Au total, 6 enseignants (deux enseignants de chaque école), 18 élèves (6 élèves de chaque

école) et 18 parents ont participé aux entretiens. Tous les entretiens ont été enregistrés, transcrits et analysés avec la méthode CDA.

B2) Entretiens avec des parents

À travers les enfants interviewés, nous avons pris contact avec leurs parents à qui nous avons demandé d'accepter un entretien. Au total, 18 parents (soit le père, soit la mère de l'enfant) ont respectivement accepté de passer un entretien, dans lequel nous leur avons demandé de préciser leur profil sociolinguistique et leur avons posé des questions sur l'aménagement linguistique dans leur famille.

B3) Entretiens avec des enseignants

À travers le réseau personnel, nous sommes parvenue à trouver deux enseignants dans chaque école (6 enseignants au total) pour un entretien. Pendant les entretiens, nous leur demandons leur propre profil linguistique et leur posons des questions sur l'aménagement linguistique dans l'école où il, ou elle, travaille.

3.4.2 Domaine scolaire

3.4.2.1 Similitudes et divergences entre les trois écoles

Au total, 290 enfants (soit 82.6 %) sont nés et ont grandi à GZ (Les personnes qui sont nées et qui ont grandi à Guangzhou sont catégorisées comme « habitants natifs » dans cette étude) ; 60 enfants (soit 17.14 %) sont nés ailleurs et ont emménagé à Guangzhou (Les personnes nées et grandies ailleurs seront qualifiées comme « habitants non natifs » ou « habitants immigrés »). Comme présenté dans le tableau 3.4-1, c'est dans le collège sélectif, que la proportion des élèves immigrés est la plus importante (25.21 %) alors qu'elle est moins importante (7.21 %) dans le collège général. Parmi les enfants immigrés, la plupart sont installés à Guangzhou depuis plus de 4 ans (tableau 3.4 et tableau 3.5)

Tableau 3.5 Le lieu de naissance des enfants des trois écoles

	Nombre total	Natifs	Non natifs
Collège général	112	103 (92.79 %)	9 (7.21 %)
Collège sélectif	119	89 (74.79 %)	30 (25.21 %)
École primaire	120	98 (81.67 %)	22 (18.33 %)

Tableau 3.6 Le temps de résidence des enfants immigrés des trois écoles

	Nombre total	Plus de 4 ans	1-3 ans
Collège général	8	8	0
Collège sélectif	30	27	2
École primaire	22	18	3

Selon les réponses des élèves, l'usage des langues pendant les périodes de cours est similaire d'une école à l'autre : la plupart des élèves et des enseignants n'utilisent que le mandarin (Figure 3.2). Cependant, les situations commencent à se différencier après le cours (Figure 3.3, 3.4 et 3.5) : alors que la pratique monolingue des élèves prévaut dans l'école primaire et le collège sélectif, la plupart des élèves du collège général utilisent le cantonais ou les deux langues (mandarin et cantonais) de façon mélangée ou alternative avec leurs copains et les professeurs après le cours. Si, dans le collège sélectif, les pratiques linguistiques des enseignants ne changent pas beaucoup après le cours, ce n'est pas le cas pour presque la moitié des enseignants de l'école primaire et du collège général : au lieu de parler uniquement mandarin, ces enseignants parlent avec leurs élèves parfois en mandarin, parfois en cantonais, voire en cantonais tout seul.

Figure 3.4 En quelle langue les professeurs font-il cours ?

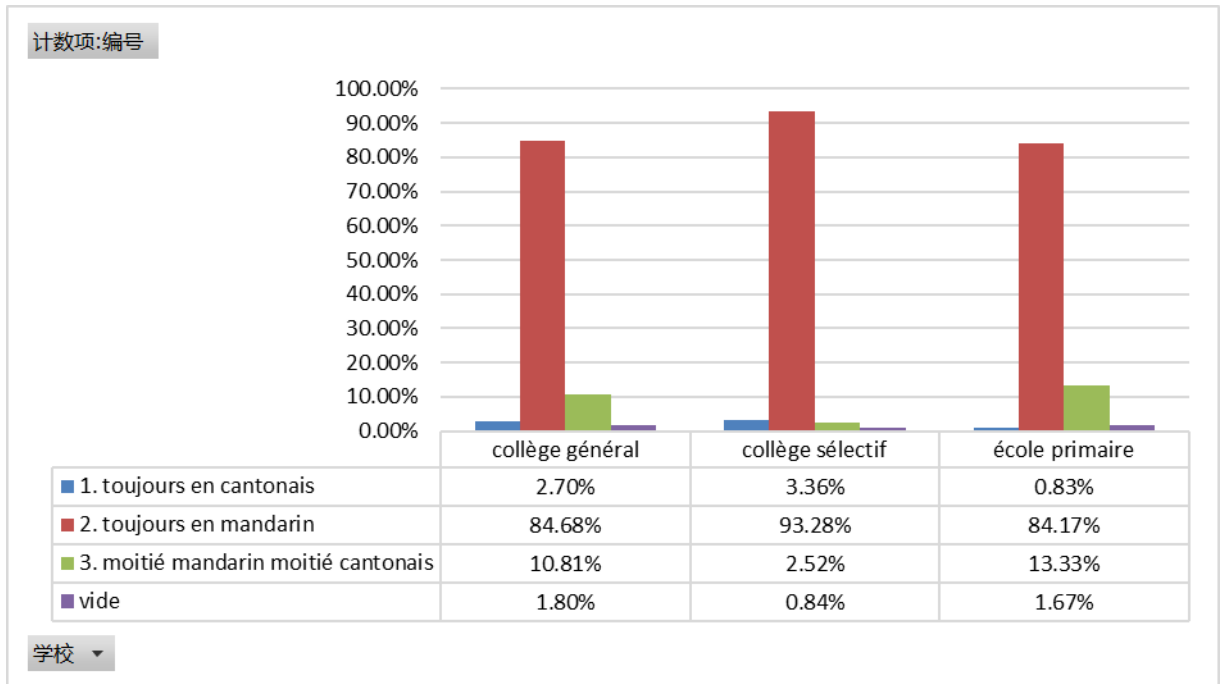


Figure 3.5 En quelle(s) langue(s) parlez-vous à vos copains de classe après les cours ?

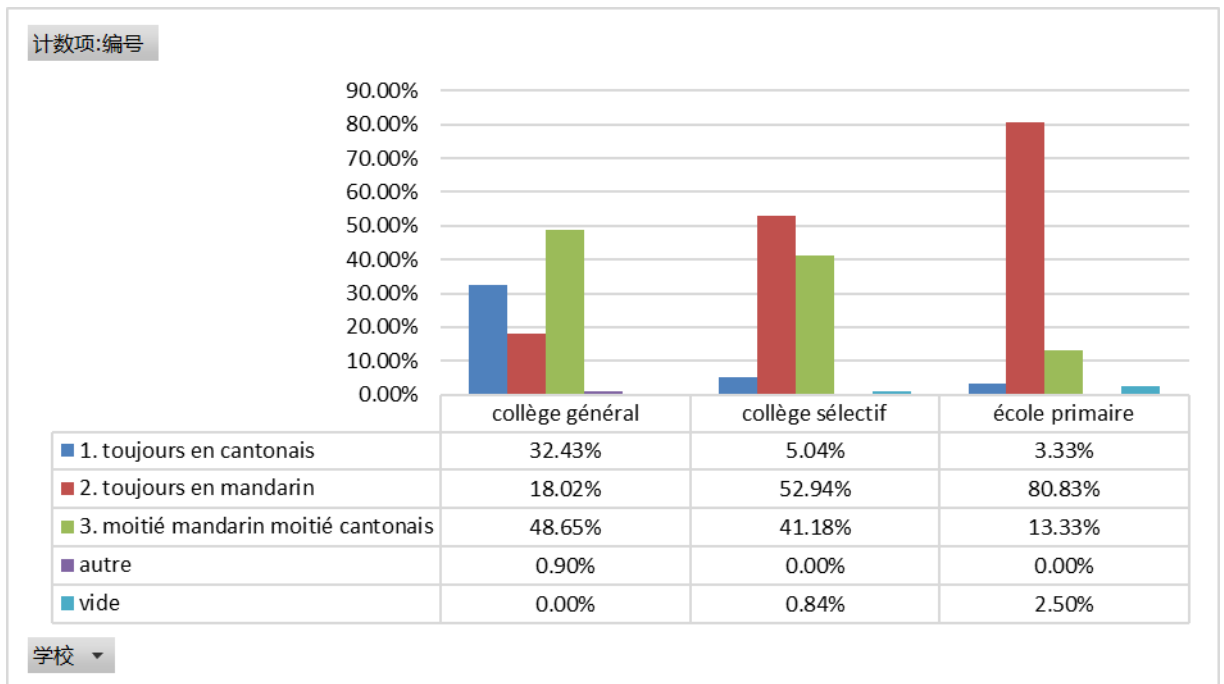


Figure 3.6 En quelle(s) langue(s) parlez-vous à vos professeurs après les cours ?

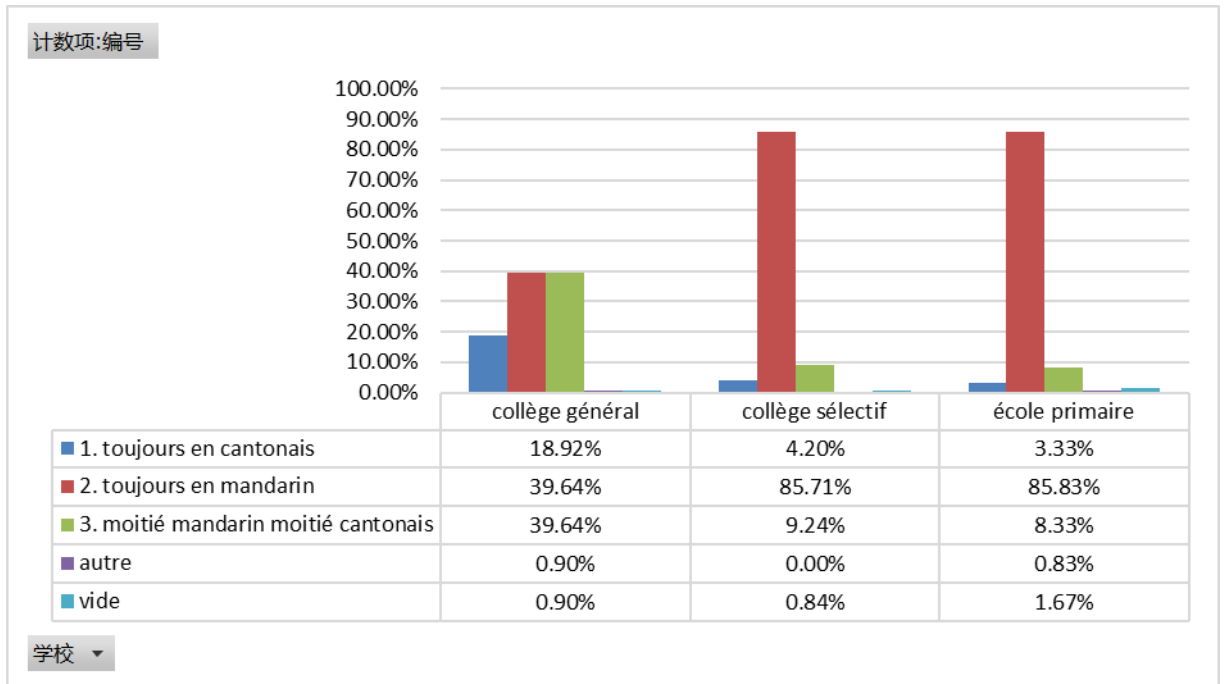
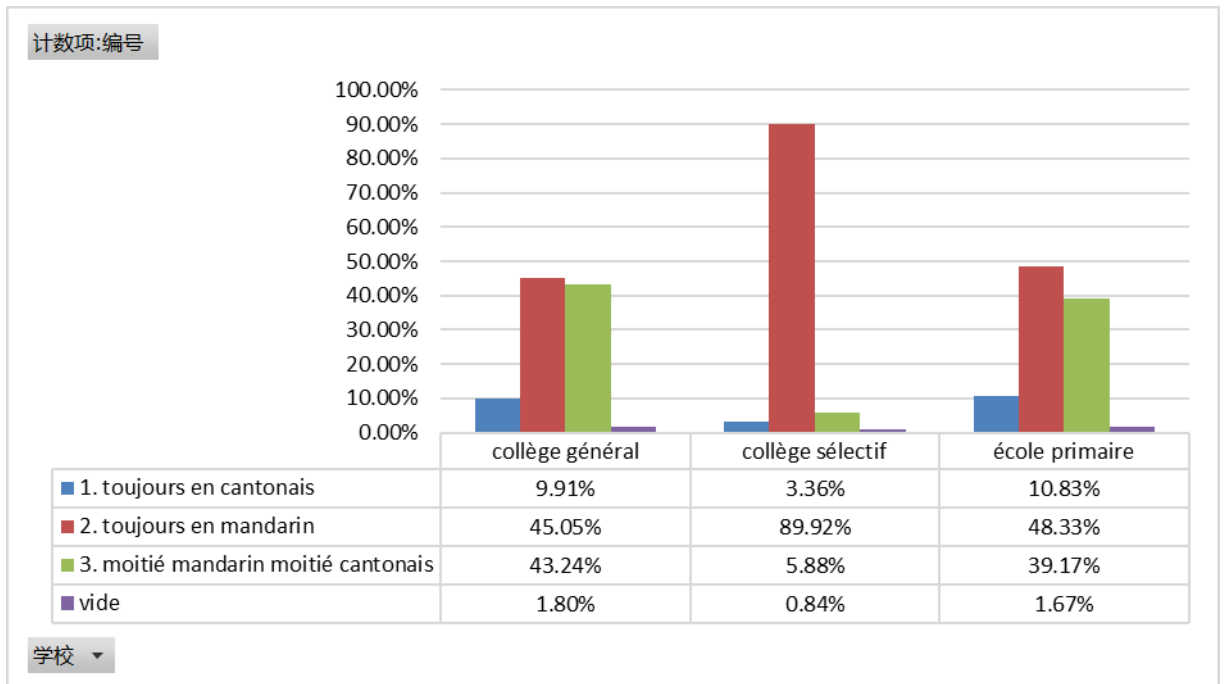


Figure 3.7 Dans quelle(s) langue(s) vos professeurs vous parlent-ils après les cours ?



Par ailleurs, nous avons remarqué des différences concernant l'acquisition et l'entretien de la langue maternelle (L1¹¹⁹), l'utilisation des langues dans d'autres domaines que le domaine scolaire et l'attitude linguistique des élèves en fonction de leur école. Les réponses aux questions qui montrent une différence importante chez les élèves en fonction de l'école sont illustrées dans la figure 3.6 jusqu'à la figure 3.11.

Plus précisément, 77.48 % des élèves du collège général déclarent avoir appris le cantonais comme L1, et 52 % déclarent se sentir plus à l'aise avec le cantonais. 67.5 % d'entre eux utilisent le cantonais encore assez souvent avec leurs parents et 66.67 % l'utilisent avec leurs voisins. Environ 64 % montrent un attachement fort ou assez fort pour le cantonais ; les élèves qui préfèrent le cantonais au mandarin à l'oreille (46.85 %) sont plus nombreux que ceux qui préfèrent le mandarin (11.71 %) ou qui sont indifférents (41.44 %).

Au collège sélectif, les élèves sont moins nombreux (53.78 %) à avoir appris le cantonais comme L1 et encore moins nombreux (29.41 %) à se sentir plus à l'aise avec le cantonais aujourd'hui. En revanche, 62 % disent qu'ils se sentent plus à l'aise avec le mandarin. 42.86 % des élèves parlent toujours en cantonais avec leurs parents et 36.13 % parlent cantonais avec leurs voisins. 43.7 % des personnes montrent un attachement fort ou assez fort envers le cantonais. Les élèves qui considèrent que le mandarin sonne mieux que le cantonais à l'oreille (36.13 %) sont aussi nombreux que ceux qui préfèrent le cantonais (30.26 %).

Pour l'école primaire, les élèves dont la langue maternelle est le mandarin (50 %) sont plus nombreux que ceux dont le cantonais est la langue maternelle L1 (43 %), ce qui contraste avec les deux collèges. Aujourd'hui, seuls 24.17 % d'entre eux se sentent plus à l'aise avec le cantonais (en revanche, 71.67 % disent qu'ils sont plus à l'aise avec le mandarin). Il n'y a que 31.17 % d'entre eux qui parlent essentiellement en cantonais avec leurs parents et 23.33 % avec leurs voisins. Ce qui est plus étonnant, c'est que 35.83 % d'entre eux montrent une désaffection

¹¹⁹ Il y a de nombreuses définitions différentes pour la langue maternelle et pour la langue première (L1). Dans notre étude, langue maternelle a le même sens que L1, et se réfère à la première langue acquise dans l'enfance. Elle a le même sens que L1.

envers le cantonais (42.5 % y sont au contraire attachés). Les élèves qui considèrent que le cantonais sonne mieux que le mandarin (17.5 %) sont beaucoup moins nombreux que ceux qui pensent l'inverse (36.67 %).

En bref, la pratique linguistique des enfants est assez différente d'une école à l'autre : les élèves de l'école primaire sont ceux qui utilisent le moins souvent le cantonais dans la communication informelle, avec les copains de classe et les enseignants, dans la communication avec les membres de la famille et dans les conversations avec leurs voisins. Ils sont aussi moins attachés sentimentalement au cantonais, par rapport aux élèves des deux collèges. Pourquoi une telle différence entre ces trois écoles ? Cette différence est-elle liée à l'aménagement linguistique de chaque école ? Nous essayerons de trouver la réponse à ces questions dans les entretiens avec des enseignants et des élèves.

Figure 3.8 Quelle langue avez-vous apprise en premier (L1)

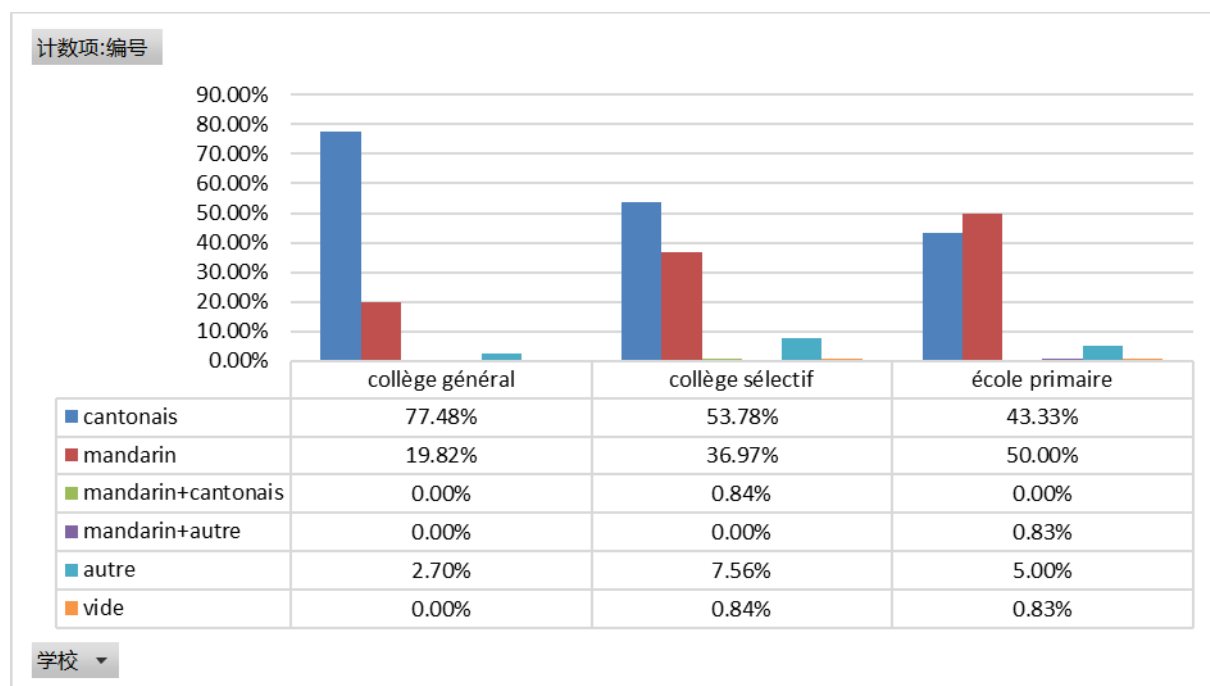


Figure 3.9 Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise aujourd'hui ?

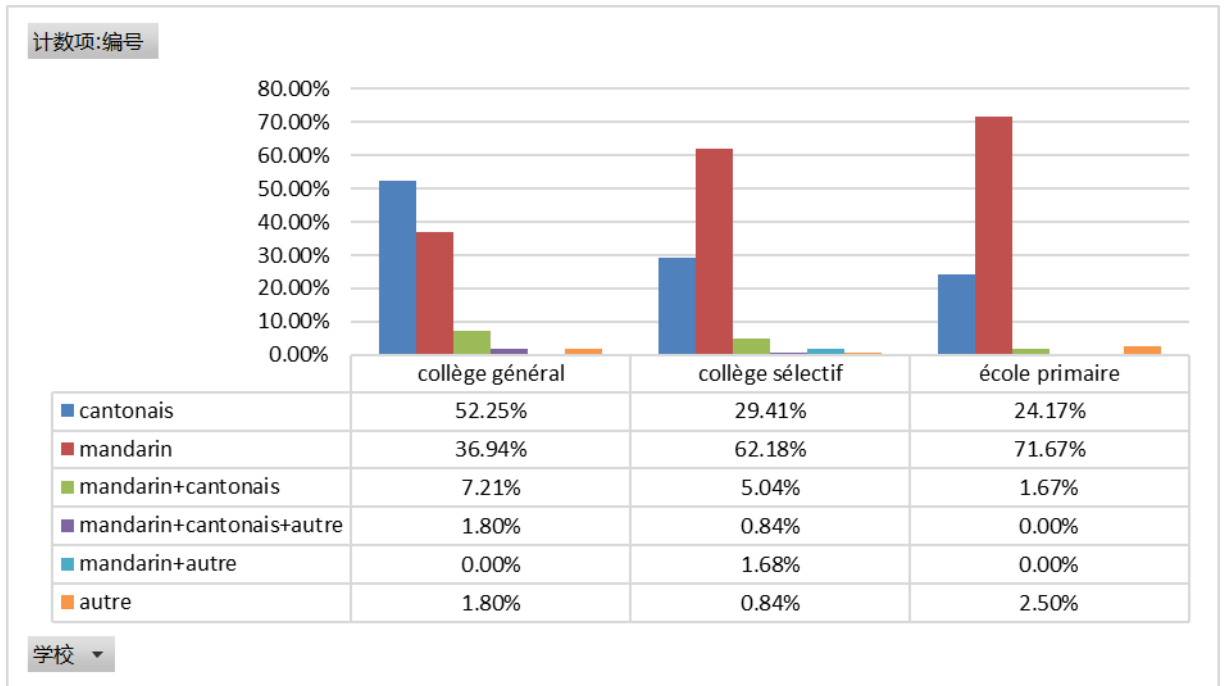


Figure 3.10 Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?

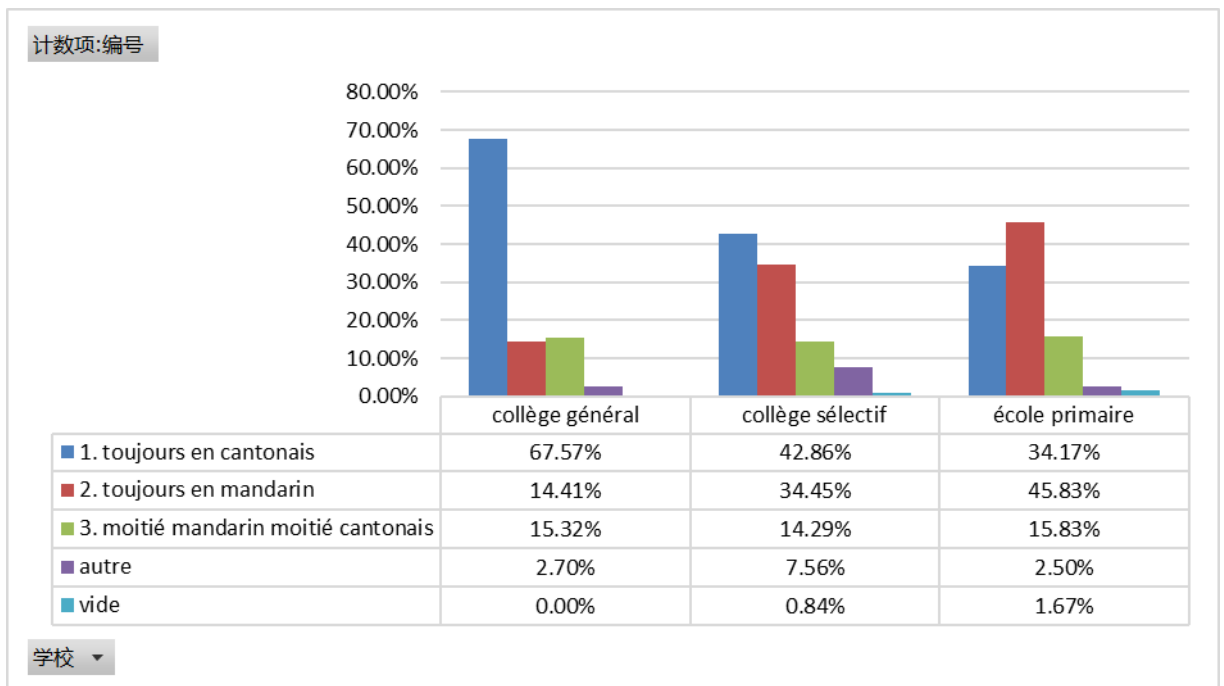


Figure 3.11 Dans quelle langue parlez-vous à vos voisins ?

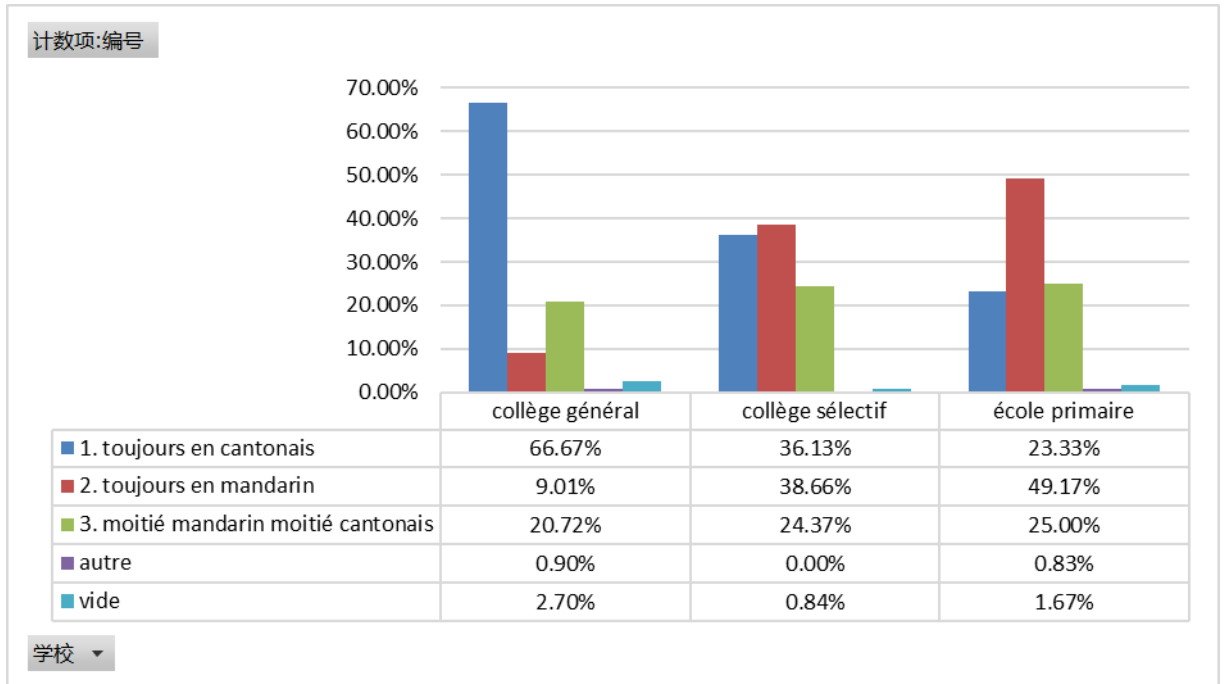


Figure 3.12 J'adore le cantonais

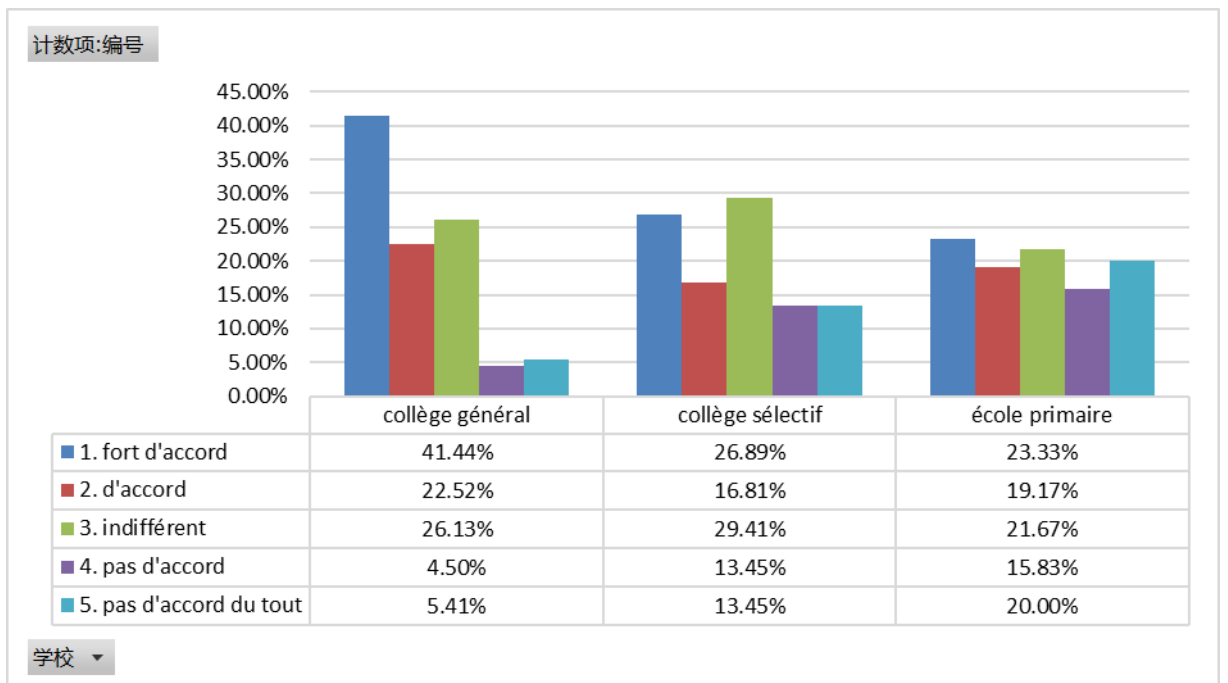
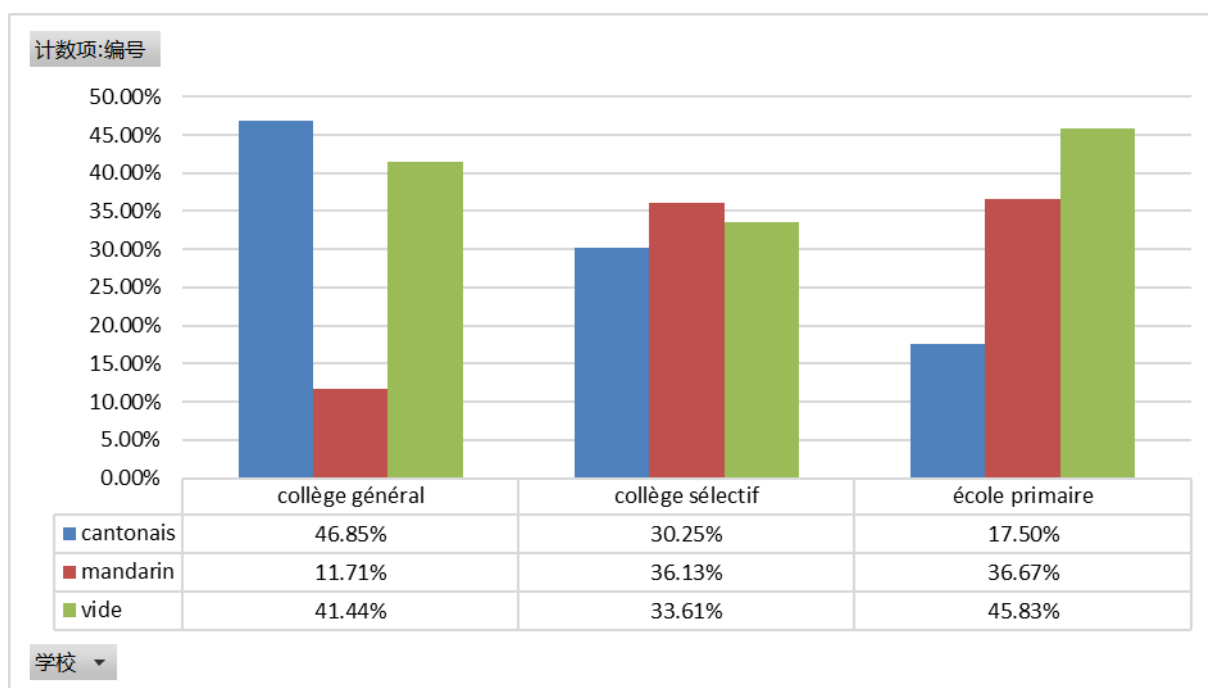


Figure 3.13 Lequel trouvez-vous le plus joli à l'oreille : le mandarin ou le cantonais ?



3.4.2.2 Violence symbolique à l'école primaire

Mme Xia est enseignante en lettres chinoises pour les enfants de 1^e année et de 3^e année (de 6 ans à 8 ans). Elle enseigne dans cette école depuis 22 ans. Originnaire de Nanjing, Mme Xia est venue s'installer à Guangzhou il y a 25 ans, et parle aujourd'hui couramment le cantonais. Au début de l'entretien, elle me raconte comment elle est arrivée à maîtriser et à adorer le cantonais qui n'est pas sa langue maternelle. « Pendant les trois premières années de ma vie à Guangzhou, je pouvais comprendre le cantonais, mais je n'osais pas ouvrir la bouche. C'est après la naissance de mon fils que j'ai été poussée à parler le cantonais avec notre nounou, qui ne comprenait pas le mandarin. Donc, on pourrait dire que j'ai appris le cantonais à cause de mon fils », dit-elle. Au fur et à mesure de son apprentissage, elle a commencé à aimer cette langue. Selon ses propres mots, « il y a tellement de choses concises et vivantes [en cantonais] qu'on n'arrive pas à exprimer en mandarin ». Après son récit sur sa propre expérience linguistique, je lui ai posé des

questions sur la pratique langagière des enfants à l'école où elle travaille (extrait 3.17).

Extrait de l'entretien avec Mme XIA : demander ou encourager ?

GUO <M>¹²⁰: Pendant le mouvement pour la défense du cantonais, j'ai entendu dire qu'il y avait eu un reportage...

XIA : [me coupant la parole] Ah, oui, le reportage qui disait que notre école interdit aux enfants de parler cantonais après les cours. Je m'en souviens très bien. Le nom de notre école apparaît noir sur blanc dans le reportage.

GUO : Le reportage disait que si un élève est surpris en train de parler cantonais plus de dix fois après les cours, il sera privé de la mention « très bien » à la fin du semestre. Est-ce que cela correspond à la vérité ?

XIA : Eh, non, je ne pense pas [pause 0.5 secondes). Mais il est vrai que beaucoup de nos élèves ne parlent que mandarin aujourd'hui. Nous (les professeurs) leur **demandons**, enfin, les **encourageons** à parler mandarin. Peut-être que certains élèves ont mal interprété le sens **en pensant qu'il est aussi interdit de parler cantonais à la maison.**

D'après Mme Xia, ce reportage repose sur un malentendu : l'école primaire où elle travaille n'a pas « interdit » l'usage des dialectes. Simplement, les professeurs « encouragent » l'usage du mandarin. Cependant, nous avons remarqué dans son discours une hésitation entre les mots « encourager » et « demander » à propos de la promotion du mandarin dans son école. Il semble que Mme Xia, en tant qu'enseignante, ne sache pas elle-même si l'usage du mandarin doit être appréhendé comme une obligation ou comme une incitation. Si une politique linguistique éducative pose des problèmes de compréhension chez les enseignants,

¹²⁰ <M> signifie que le parole est exprimé en mandarin.

comment peut-on s'attendre à ce qu'elle soit correctement appréhendée chez les élèves ?

Extrait de l'entretien avec Mme XIA : monolinguisme à l'école

GUO : En général, en quelle langue les enfants communiquent-ils après les cours aujourd'hui ?

XIA : Essentiellement en mandarin, surtout les enfants les plus jeunes.

GUO : Est-ce qu'ils savent parler cantonais alors ?

XIA : Eh... Oui (ton hésitant). **Mais la plupart ont des problèmes avec la prononciation.** L'autre jour, la chorale de notre école participait à une représentation où les enfants devaient chanter des chansons enfantines en cantonais. Ça a été un casse-tête pour les enseignants de musique, parce que les enfants n'arrivaient pas à bien prononcer les paroles en cantonais. **En fait, ils ne l'utilisent plus (le cantonais).**

Selon Mme Xia, la plupart des enfants dans son école ne savent plus parler cantonais. Même s'ils le savent, ils ont des problèmes avec la prononciation. En fait, l'auteure de cette thèse a elle-même étudié dans cette école de 1993 à 1999. À cette époque-là, les enfants parlaient essentiellement cantonais après la classe. Pourquoi la situation a-t-elle tellement changé après 20 ans ?

*Extrait de l'entretien avec Mme Xia : immigration et l'éducation
monolingue*

GUO : Pourquoi les enfants d'aujourd'hui ne parlent plus que le mandarin, à votre avis ?

XIA : Eh, en fait, **il y a de plus en plus d'enfants issus de familles immigrées.** Vous savez, ce quartier est connu pour la qualité de son éducation. Beaucoup d'immigrés y achètent un logement pour inscrire leurs enfants dans une école de ce quartier. [...] **Même les écoles**

maternelles de ce quartier demandent aux enfants de parler mandarin. Plus le niveau de l'école maternelle est bon, plus les enfants d'immigrés y sont nombreux. Les enfants sont habitués à parler mandarin dès l'école maternelle [...] Alors, les enfants d'immigrés ont grandi sans apprendre le cantonais à cause de l'environnement linguistique de leurs familles, et les enfants d'ici sont obligés d'opter pour le mandarin quand ils atteignent l'âge d'entrer à l'école, parce que l'environnement est dominé par le mandarin ; s'ils tombent sur un professeur qui ne parle pas cantonais, il est encore plus évident [que les enfants ne parleront plus cantonais].

Mme Xia a attribué la raison pour laquelle les enfants ne parlent pas cantonais à deux éléments : le flux d'immigration et l'obligation de parler mandarin dès l'école maternelle. Selon Mme Xia, les enfants d'immigrés qui ont grandi sans avoir acquis la connaissance du cantonais, ont peu à peu *assimilé* l'habitus linguistique des enfants autochtones. Et les restrictions contre l'usage des dialectes, qui commencent dès l'école maternelle, ne font que contribuer à cette tendance à l'assimilation linguistique.

Le phénomène du monolinguisme est aussi discuté dans un entretien avec une autre enseignante. Mme Wu enseigne les mathématiques dans cette école depuis 25 ans. Originaire de Dongguan (une ville près de Guangzhou), le cantonais est sa langue maternelle. Selon elle, la situation linguistique de son école a beaucoup changé pendant ces vingt ans : « Auparavant, les enfants parlaient cantonais tout le temps ; aujourd'hui, vous n'entendez plus que le mandarin », raconte-elle, en soulignant aussi qu'« au début des années 1990, il y avait même des enseignants qui ne parlaient pas mandarin dans les cours ». Je lui demande son opinion sur la cause de ce changement linguistique.

Extrait de l'entretien avec Mme WU : contrôle intensifiée

GUO <C>¹²¹ : Pourquoi la situation a-t-elle tellement changé, d'après vous ?

WU : **Je pense que le contrôle des autorités est de plus en plus strict (我觉得是上面管得越来越紧). Aujourd'hui, le mandarin est accolé à toutes sortes d'évaluations (现在, 普通话越来越和各项考核挂钩). Si l'on constate qu'un enseignant parle cantonais dans ses cours, ce prof ne peut pas être sélectionné comme un « professeur excellent de l'année » (年度优秀教师). De même, une classe où les enfants ne parlent pas mandarin, ne pourra pas être sélectionnée comme « classe excellente de l'année » (年度优秀班级).**

GUO : C'est-à-dire qu'on ne peut pas parler en dialecte tant qu'on est à l'école ?

WU : Eh, comment dire... **Il vaut mieux pas... de ne pas parler (最好不要讲咯)** (pause de 1.5 secondes). **Mais chaque professeur gère à sa manière l'usage de la langue dans sa classe.** Je ne sais pas ce que font les autres, mais moi, je n'interdis jamais l'usage des dialectes après la classe.

Mme WU n'a pas beaucoup mentionné l'influence de l'immigration sur l'usage de la langue. En revanche, elle a souligné le contrôle des autorités sur la promotion du mandarin à l'école, qui, selon elle, s'est beaucoup renforcé par rapport à il y a vingt ans. Les deux exemples d'« évaluation » dont elle parle nous permettent de comprendre plus clairement comment l'usage des dialectes pourrait être déprécié dans toutes sortes d'activités extrascolaires. Mme Wu met aussi en avant la place importante des enseignants dans la mise en place de la politique linguistique éducative. Si Mme Wu considère qu'il n'est pas nécessaire d'interdire l'usage des

¹²¹ <C> signifie que le parole est exprimé en cantonais.

dialectes après les cours, les enseignants adoptent sur ce sujet des attitudes très variées.

Que pensent les élèves sur les règles du parler à l'école ? Six enfants de l'école primaire ont accepté individuellement un entretien, dans lequel nous avons essayé d'approfondir notre compréhension de leurs profils linguistiques et la raison de leur choix linguistique dans différents domaines sociaux. Ces six enfants sont tous nés et ont grandi à Guangzhou. Le tableau ci-dessous présente une synthèse des informations recueillies et, en particulier, de leur choix linguistique à l'école.

Tableau 3.7 Réponses des élèves sur leur pratique linguistique à l'école primaire

	Type de famille	Pratique linguistique à la maison	Pratique linguistique à l'école	Raisons du choix linguistique à l'école
E1	Famille native ¹²²	Cantonais	Mandarin en cours, mandarin et cantonais après cours	« Je me sens mieux exprimé en cantonais »
E5	Famille native	Mandarin aux parents, mandarin et cantonais aux grands-parents	Toujours en mandarin	« Le prof nous demande de parler mandarin dans les lieux publics »
E10	Famille mixte ¹²³	Mandarin	Toujours en mandarin	« Je suis <i>sanhao xuesheng</i> »
E12	Famille mixte	Mandarin	Toujours en mandarin	« Le prof nous dit de parler mandarin » ; « Les dialectes sont vulgaires »
E16	Famille immigrée ¹²⁴	Mandarin	Toujours en mandarin	« Le prof dit qu'il faut parler mandarin à l'école » ; « Le mandarin est le plus élégant »
E17	Famille immigrée	Mandarin	Toujours en mandarin	« Je n'aime pas le cantonais »

¹²² Le terme « Famille native » signifie, ici, famille où les parents sont tous originaire de Guangzhou.

¹²³ « Famille mixte » signifie ici famille dont un parent est originaire de Guangzhou.

¹²⁴ « Famille immigrée » signifie famille où les deux parents sont originaires d'une autre ville que Guangzhou.

Comme présenté dans le tableau 3.7, E1 et E5 sont issus d'une famille native dont les parents sont tous nés et ont grandi à Guangzhou ; E10 et E12 sont issus d'une famille mixte dont un parent est habitant et natif de Guangzhou. Quant à E16 et E17, ils sont issus d'une famille immigrée où aucun des deux parents n'est né ou a grandi à Guangzhou. À propos de l'usage de la langue dans la famille, quatre d'entre eux (E10, E12, E15 et E16) déclarent parler uniquement le mandarin dans leur famille. Par rapport à la pratique linguistique à l'école, cinq élèves (sauf E1) déclarent parler uniquement mandarin après les cours. Quand je leur ai demandé la raison de leur choix linguistique à l'école, quatre élèves (E5, E10, E12 et E16) ont mentionné les consignes de leurs professeurs : selon E5, E12 et E16, l'usage des dialectes est interprété soit comme interdit au sein de l'école, soit comme interdit dans les lieux publics, soit comme découragé dans toute la vie quotidienne. La réponse de E10 est la plus étonnante : il croit que parler en dialecte est en contradiction avec les normes du *Sanhao xuesheng*. Voici un extrait de l'entretien avec E10 sur cette question :

Extrait de l'entretien avec E10 : « Je suis Sanhao xuesheng »

GUO <M> : Tu sais parler quelles langues ?

E10 : Le chinois et l'anglais.

GUO : Tu parles aussi cantonais ?

E10 : **Le cantonais n'est pas une langue. C'est un dialecte.**

GUO : Bon, est-ce que tu sais parler ce dialecte alors ?

E10 : Non.

GUO : Ah bon ? Mais ta mère dit que tu le parles avec tes grands-parents.

E10 : (silence de 1.5 secondes) **Je n'aime pas (parler le cantonais).**

GUO : Pourquoi ?

E10 : [il réfléchit 1 seconde] **Je suis *sanhao xuesheng* (三好学生).**

GUO : Hum ? Un *sanhao xuesheng* ne peut pas parler cantonais ?

E10 : Non. **Un *sanhao xuesheng* ne parle que des langues civilisées.**

D'après l'entretien avec sa mère (présenté plus loin), nous savons que E10 possède des compétences en cantonais, mais dans cette conversation, il essaie de cacher ce fait, comme s'il en avait honte. Pour E10, parler en dialecte n'est pas considéré comme un comportement civilisé et ne répond pas non plus aux normes des *Sanhao xuesheng* (élèves aux trois Mérites). Le système des *Sanhao xuesheng* est un programme élitiste lancé dès les années 1950, qui récompense chaque année un nombre limité d'élèves considérés comme s'étant distingués dans leur comportement moral, leurs performances scolaires et sportives. Les critères sont, dans la plupart des cas, choisis par l'école ou les enseignants. Dans le cas de E10, parler mandarin est considéré comme un mérite. Le fait d'associer l'usage des langues à la performance scolaire et à la morale a pour conséquence de développer un sentiment non légitime ou même de honte chez les élèves qui sont locuteurs natifs d'un dialecte. Cela explique dans une grande mesure pourquoi E10 ne parle pas cantonais à l'école et pourquoi il évite de l'utiliser autant que possible dans d'autres domaines de la vie.

3.4.2.3 Habitus monolingue dans le collège sélectif

Au collège sélectif, nous avons eu aussi des entretiens avec deux professeurs. Mme ZOU, 33 ans, enseigne la science politique aux collégiens de 3^e année. Née et grandie à Changsha (une ville du Hunan), elle parle mandarin et changsha hua. En 2002, elle est venue à Guangzhou pour ses études universitaires. En 2008, elle a commencé sa carrière d'enseignante dans ce collège. Installée depuis dix ans à Guangzhou, elle dit qu'elle peut grosso modo comprendre le cantonais, mais ne pas savoir le parler, parce qu'elle n'a pas vraiment senti le besoin de l'apprendre. D'après elle, « tout le monde sait parler mandarin aujourd'hui ». Voici un extrait de l'entretien avec elle sur l'usage des langues dans son école.

Extrait de l'entretien avec Mme ZOU : langues et distinction sociale

GUO<M> : Quelle est la situation dans votre école du point de vue de l'usage des langues ?

ZOU : Tout le monde parle mandarin.

GUO : Quand vous dites « tout le monde », ça veut dire tous les enseignants et tous les élèves ?

ZOU : Oui, dans leur grande majorité. Dans notre école, il y a énormément d'élèves qui viennent de familles immigrées. **Tu pourrais même en conclure que les enfants d'immigrés sont meilleurs que les enfants d'ici dans les études.**

GUO : Il y a aussi des enfants « locaux » dans votre école, non ?

ZOU : Eh, **j'ai l'impression que les enfants d'immigrés sont plus nombreux que les natifs, du moins c'est ce que je sens pour ma classe. Ma classe est la « classe sélective », tu sais ? C'est le top du top.** Les immigrés accordent toujours plus d'attention que les Cantonais d'origine à l'éducation des enfants.

GUO : Et les enseignants de votre école, ce sont aussi pour la plupart des immigrés ?

ZOU : Eh, non. En fait, la majorité provient de la province du Guangdong, mais pas forcément de Guangzhou.

GUO : Comment évaluez-vous le niveau de mandarin de vos collègues ?

ZOU : Ils le parlent bien, je trouve.

GUO : Est-ce qu'ils parlent cantonais de temps en temps avec des élèves après le cours ?

ZOU : Non. **Tu vois, c'est la différence entre notre école et les écoles de niveau moyen. Dans les écoles de niveau moyen, les enseignants passent souvent du mandarin au cantonais après la classe. Dans une bonne école comme la nôtre, c'est toujours en mandarin.**

GUO : Que pensez-vous du niveau de cantonais de vos élèves ?

ZOU : Eh [pause d'une seconde], franchement, je ne sais pas. En tout cas, je les entends rarement parler cantonais. C'est aussi peut-être parce que je ne parle pas cantonais [que je ne connais pas leur niveau de cantonais].

GUO : Est-ce qu'il est interdit de parler cantonais à l'école.

ZOU : Interdire ? Non, ce n'est pas nécessaire. Bien sûr, nous les encourageons toujours à parler mandarin. Mais ce sont les élèves eux-mêmes qui choisissent de parler mandarin.

Selon Mme ZOU, parler mandarin à l'école et seulement mandarin, c'est une injonction qui n'a plus besoin d'être réitérée par les voies administratives car elle a été intériorisée par les élèves et les enseignants. Au cours de la conversation, il semble que ne pas savoir parler cantonais donne à Mme ZOU un sentiment de supériorité qu'elle laisse échapper. D'après elle, c'est normal pour les immigrés de ne pas parler la langue de la ville d'accueil, et par deux fois elle soulignera que ce sont les enfants d'immigrés qui réussissent le mieux dans les études. Parler uniquement le mandarin, selon elle, caractérise une « bonne école ».

Via le réseau de Mme ZOU, j'ai rencontré sa collègue, Mme Chen, qui enseigne les mathématiques dans ce collège. Âgée de 38 ans, Mme Chen est native de Guangzhou. Elle parle couramment le cantonais, mais elle insiste pour utiliser le mandarin pendant tout l'entretien, parce qu'elle pense que « c'est plus formel ». Comme Mme Zou, Mme Chen déclare que, selon ses observations, la plupart des élèves tant qu'ils sont à l'école ne parlent que le mandarin. Je l'interroge sur son propre choix linguistique après les cours.

Extrait de l'entretien avec Mme Chen : « Le mandarin est la langue de l'école »

GUO <M> : Et vous, en quelle langue parlez-vous avec vos élèves après les cours ?

CHEN : Je parle toujours mandarin à l'école.

GUO : Même avec les élèves cantonophones ?

CHEN : **Oui. Parce qu'on est à l'école.**

GUO : C'est-à-dire qu'il faut éviter de parler les dialectes ?

CHEN : Hum ! à l'école, oui, on pourrait dire ça. (pause de 1.5 secondes).

Après tout, le mandarin est la langue de l'école. Ça relève de la politique linguistique de l'État. Mais à la maison, on est libre de parler la langue qu'on veut.

Selon Mme Chen, on ne peut pas parler la langue de son choix à l'école, car la règle de l'État est de parler mandarin. Cette « règle » s'adresse non seulement aux élèves mais aussi aux enseignants. En comparant ses propos avec les déclarations des cadres politiques responsables de l'aménagement linguistique officiel, nous voyons des explications ou des interprétations différentes s'affronter sur ce que devrait être la limite de la promotion du mandarin à l'école. Par exemple, pour le directeur de l'Institut national des langues appliquées, qui participe à la rédaction des politiques linguistiques de l'État (voir dans la section 3.2.2), l'usage du mandarin n'est obligatoire que pendant les cours ; pour la directrice de l'aménagement linguistique du Guangdong, qui est responsable de la rédaction des règlements provinciaux, le mandarin devrait être utilisé dans toutes sortes d'activités collectives formelles à l'école (voir dans la section 3.2.1) ; pour Mme Chen, qui est l'une des personnes chargées de mettre en œuvre la politique linguistique officielle dans l'éducation, l'usage du mandarin est obligatoire à tout moment dès qu'on entre dans l'école.

Si l'usage du mandarin est considéré comme obligatoire chez les professeurs, comment cela est-il interprété par les élèves ? Nous avons demandé leur opinion à six élèves qui étudient dans ce collège. Comme pour les élèves de l'école primaire, nous avons aussi fait un tableau de synthèse basé sur les entretiens.

Tableau 3.8 Réponses des élèves du collège sélectif sur l'usage de la langue à l'école

	Type de famille	Pratique linguistique à la maison	Pratique linguistique à l'école	Raison du choix linguistique à l'école
E2	Natif	Mandarin aux parents, mandarin et cantonais aux grands-parents	Essentiellement en mandarin, occasionnellement en cantonais avec des amis	« Je ne sais pas...C'est plutôt une habitude »
E4	Natif	Toujours en mandarin	Toujours en mandarin	« Je ne sais pas parler d'autre langue que mandarin »
E9	Mixte	Toujours en mandarin	Toujours en mandarin	« J'ai l'habitude »
E11	Mixte	Cantonais et chaozhou hua	Essentiellement en mandarin, occasionnellement en cantonais avec des amis	« Tout le monde parle mandarin ici. Ça va faire bizarre de ne pas le parler »
E14	Immigré	Mandarin et cantonais aux parents, toujours en mandarin avec les grands-parents	Toujours en mandarin	« Tout le monde peut comprendre le mandarin »
E18	Immigré	Toujours en mandarin	Toujours en mandarin	« Je ne comprends pas le cantonais »

Ces enfants sont tous nés et ont tous grandi à Guangzhou, sauf E18 qui a emménagé à Guangzhou il y a six ans. Comme on le voit dans le tableau 3.8, l'origine de leurs parents est diverse : E2 et E4 sont issus de familles natives où le père et la mère sont tous deux nés et ont grandi à Guangzhou ; E9 et E11 viennent de familles mixtes où l'un des parents est né et a grandi à Guangzhou ; E14 et E18 sont des enfants issus de familles immigrées où ni le père ni la mère ne sont des habitants natifs de la ville. Concernant la pratique linguistique à la maison, E2, E11 et E14 déclarent parler deux ou trois langues, tandis que E4, E9 et E18 ne parlent que le mandarin. Quant à leurs pratiques linguistiques à l'école, sauf pour E2 et E11 qui utilisent le cantonais occasionnellement, les quatre autres élèves déclarent parler toujours le mandarin. Contrairement à ce qu'on a vu dans les entretiens avec les enfants à l'école primaire, aucun de ces six collégiens n'attribue la raison de son

choix linguistique à la consigne des enseignants. Pour E4 et E18, la raison est plutôt simple : ils ne connaissent pas d'autre langue que le mandarin. Pour E14, c'est dû à un souci d'efficacité dans la communication. Pour E2 et E9, parler mandarin à l'école est « une habitude ». Quant à E11, elle parle mandarin pour ne pas se sentir bizarre dans un environnement linguistique dominé par le mandarin.

Extrait de l'entretien avec E11 : environnement monolingue de l'école

GUO : Quelle langue parlez-vous à l'école ?

E11 : La plupart du temps, je parle mandarin. Parfois je parle cantonais quand je suis avec certains amis, mais c'est assez rare.

GUO : Parce qu'ils [la plupart de vos copains] ne savent pas parler cantonais ?

E11 : Eh, ce n'est pas exactement la raison. (Pause d'une seconde). Ben, je ne sais pas pourquoi, en fait. Ici, ça semble un peu bizarre si tu parles autre chose que le mandarin.

Ici, nous voyons que E11 a développé un habitus monolingue à l'école, sans savoir elle-même comment cet habitus s'est constitué. Pourtant, ses paroles suggèrent qu'il provient d'une violence symbolique de son environnement, qui lui fait se sentir bizarre quand elle parle « autre chose que le mandarin ». En fait, l'habitus se constitue « en dehors de la conscience et de la contrainte » (Bourdieu, 1982 :36). La violence symbolique qui forme l'habitus peut être invisible et silencieuse, à tel point qu'elle est intériorisée comme un code secret, un pouvoir de suggestion, qui « en annonçant à l'enfant non ce qu'il a à faire, comme les ordres, mais ce qu'il est, l'amène à devenir durablement ce qu'il a à être » (Bourdieu, 19825 : 37). Pour éviter d'être isolé dans l'environnement scolaire, E11 se sent obligée de se plier à l'habitus monolingue qui est largement adopté par son entourage.

3.4.2.4 Situation diglossique dans le collège général

Comme nous l'avons fait pour l'école primaire et au collège sélectif, nous avons aussi passé des entretiens avec deux professeurs qui travaillent dans le collège général. *Via* le réseau de Mme ZOU, nous avons rencontré Mme LIU, enseignante d'anglais, qui était aussi à l'université avec Mme Zou. Mme LIU a un profil similaire à celui de Mme ZOU : née et grandie dans la province du Hunan, elle est venue à Guangzhou en 2002 pour étudier à l'université. Tout comme Mme ZOU, pendant ses six années à l'université elle ne savait pas parler cantonais. D'après elle : « Les étudiants viennent des quatre coins de la Chine. Ce n'est pas vraiment un environnement pour apprendre la langue locale ». En 2008, elle est recrutée comme enseignante dans ce collège qui est un collège général. Elle confie pourtant, que ses compétences en cantonais ont largement progressé au fil de sa vie professionnelle.

Extrait de l'entretien avec Mme Liu : le cantonais est la langue principale après le cours

LIU<M>: Je me souviens encore des premiers jours quand j'ai commencé à travailler ici. Franchement, c'était la première fois que je me trouvais dans un milieu où l'on parlait cantonais, la langue de Guangzhou. **Ici ce n'est pas comme à l'université : à l'université, le cantonais, Euh ! comment dire, c'est une langue minoritaire. Ici, il me semble que c'est la langue principale : beaucoup d'enfants, voire des professeurs, communiquent en cantonais.** De plus, en tant que maîtresse responsable (班主任) d'une classe, j'ai dû m'occuper de la discipline et gérer des tas de petites choses avec les élèves. **D'une certaine manière, cela m'a poussée à comprendre cette langue. Je me suis dit qu'il fallait au moins comprendre quand les gosses disent du mal de toi (rire).** [...] Aujourd'hui, j'arrive même à dire des phrases en cantonais.

GUO : Est-ce qu'on peut dire que l'usage du mandarin n'est pas considéré comme obligatoire dans cette école ?

LIU : Euh, si, mais seulement en classe. Les professeurs doivent utiliser le mandarin comme langue d'enseignement. Mais après la classe, personne ne s'occupe de savoir dans quelle langue tu parles.

GUO : Comment tu trouves le cantonais ? Ça te plaît ?

LIU : Euh, c'est difficile de maîtriser la prononciation [...] mais je trouve que c'est une langue intéressante. Au début, j'ai un peu résisté, parce que je ne la comprenais pas. Mais aujourd'hui, entendre parler cette langue, ça me semble naturel, elle est même devenue familière.

D'après Mme Liu, c'est le cantonais qui est le plus fréquemment utilisé par les enseignants et les élèves après les cours dans le collège général, ce qui correspond aux réponses des élèves dans les questionnaires. Selon l'interprétation de Mme Liu sur la politique linguistique de cette école, l'usage du mandarin n'est obligatoire que pendant les cours. Si on compare l'entretien de Mme Liu avec celui de Mme Zou (voir plus haut), nous voyons que les pratiques et les attitudes des individus sont toujours reconstruites par l'environnement : venues toutes deux de la même région natale, Mme Zou et Mme Liu, pendant les années passées à l'université à Guangzhou, n'ont pas appris le cantonais. Leurs parcours linguistiques se sont différenciés au cours de leur carrière d'enseignant : plongée dans l'environnement bilingue du collège général, Mme Liu, non seulement a acquis des compétences en cantonais mais elle a aussi développé une sorte de sentiment affectif envers cette langue qui n'est pourtant pas sa langue maternelle. Mme Zou, de son côté, reste immergée dans l'environnement monolingue du mandarin. Elle ne sait toujours pas parler le cantonais. Elle affiche une attitude indifférente, si ce n'est méprisante, envers le cantonais.

À travers le réseau de Mme Liu, nous avons rencontré sa collègue, Mme Su. Mme Su est une Cantonaise de naissance. Elle enseigne la physique dans cette école depuis 15 ans. Elle déclare que le cantonais reste sa langue préférée. Elle n'utilise le mandarin que dans les cours et dans les situations qu'elle considère comme formelles.

*Extrait de l'entretien avec Mme SU : les enfants immigrés apprennent
très vite la langue locale*

GUO <C> : En général, dans quelle langue parlez-vous à vos élèves après les cours ?

SU : Euh, ça dépend. Normalement, je parle cantonais avec les enfants natifs et mandarin avec les enfants immigrés.

GUO : Si, par exemple, les enfants natifs vous posent des questions en physique, vous leur répondez aussi en cantonais ?

SU : Euh, si c'est pendant le cours, je dois leur répondre en mandarin. Mais si c'est en privé, je leur réponds en cantonais. Après tout, je m'exprime mieux en cantonais. Et c'est aussi plus naturel [de parler cantonais avec des enfants cantonophones], non ? Mais bien sûr, je parle toujours en mandarin avec les enfants qui ne parlent pas cantonais.

GUO : Il y a beaucoup d'enfants qui parlent cantonais dans cette école ?

SU : Oui, la plupart des enfants sont originaires d'ici. Il y a aussi des enfants d'immigrés, bien entendu. Mais au bout de deux ou trois ans, ils parlent tous couramment le cantonais. Vous savez, les enfants s'adaptent très vite à l'environnement.

D'après Mme SU, la situation linguistique du collège général est une situation typiquement diglossique où le mandarin est utilisé dans les cours et le cantonais après les cours. Mme SU considère qu'il est plus « naturel » d'adapter la pratique langagière aux différentes situations, en soulignant que les enfants non autochtones arrivent à maîtriser le cantonais après une période relativement courte : ce qui est en contradiction avec ce que pense Mme Chen [enseignante dans ce même collège sélectif, voir plus haut], d'après laquelle l'usage du mandarin est une « règle » à suivre automatiquement dès qu'on est à l'école.

Six élèves ont accepté de participer individuellement à un entretien. Les informations générales et les réponses qu'ils nous ont données sur l'usage des langues à l'école sont présentées d'une façon synthétique en tableau 3.9.

Tableau 3.9 Réponses des élèves du collège général sur l'usage de la langue

	Type de famille	Pratique linguistique à la maison	Pratique linguistique à l'école	Raison du choix linguistique
E3	Native	Cantonais et mandarin	Mandarin en cours, cantonais après le cours	« Le mandarin est la langue officielle, le cantonais est la langue de vie »
E6	Native	Mandarin aux parents, cantonais et mandarin aux grands-parents	Toujours en mandarin	« Le mandarin me semble plus élégant »
E7	Native	Toujours en cantonais	Mandarin en cours, cantonais et mandarin après le cours	« C'est une habitude »
E8	Native	Toujours en cantonais	Mandarin en cours, cantonais après le cours	« La plupart de mes amis sont cantonophones »
E13	Mixte	Mandarin au père, cantonais à la mère et aux grands-parents	Mandarin en cours, cantonais et mandarin après le cours	« Je parle cantonais à mes amis cantonophones. Mais quand je parle à des camarades non locaux, c'est toujours en mandarin »
E15	Immigrée	Toujours en mandarin	Mandarin en cours, cantonais après le cours	« La plupart des gens ici parlent cantonais »

Sauf E15, qui est venue s'installer à Guangzhou il y a cinq ans, les cinq élèves sont nés et ont grandi à Guangzhou : quatre sont issus de familles natives dont les deux parents sont nés et ont grandi à Guangzhou ; un seul est issu d'une famille mixte où l'un des parents est un habitant natif. Dans le domaine familial, les pratiques linguistiques des enfants sont assez différentes : E3, E6 et E13 parlent deux langues à la maison ; E7 et E8 n'utilisent que le cantonais ; E15 n'utilise que le mandarin. Cependant, dans la communication à l'école, sauf E6 qui voit dans la pratique du mandarin une cohérence monolingue pendant et après les cours, les autres élèves déclarent changer de langue après les cours : soit ils se parlent essentiellement en

cantonais, soit ils utilisent le cantonais et le mandarin de façon mélangée ou alternative.

*Extrait de l'entretien avec E7 : on est libres de parler ce qu'on veut
après les cours*

GUO <C> : Dis-moi, tu sais parler quelles langues ?

E7 : Cantonais, mandarin et anglais. Et un peu de japonais.

GUO : Tu parles quelle langue à la maison ?

E7 : Euh, essentiellement le cantonais. Toute ma famille est *Guangzhou ren* (peuple de Guangzhou).

GUO : Tu parles aussi le cantonais à l'école ?

E7 : Oui, je parle cantonais avec mes potes.

GUO : Est-ce qu'on peut parler n'importe quelle langue à l'école ?

E7 : Euh, pendant les cours, il vaut mieux parler le mandarin. Mais après les cours, oui. Tu peux parler tout ce que tu veux.

En bref, il y a des points similaires et des points différents dans la situation linguistique des trois écoles. Dans les trois écoles de notre enquête de terrain, le mandarin est utilisé comme médium d'enseignement. Cependant, la situation linguistique après le cours est différente : alors que les différents parlers linguistiques coexistent dans le collège général après la classe, le mandarin continue à prédominer comme langue de communication dans le collège sélectif et à l'école primaire.

Une telle différence dans l'usage des langues n'est pas sans lien avec les différences dans la structure démographique des trois écoles (la proportion d'enfants nés et grandis à Guangzhou est plus importante dans le collège général), dans l'acquisition de L1 et dans la pratique linguistique à la maison (ce que nous allons présenter dans la section suivante). Mais elle est aussi liée à l'aménagement linguistique des trois écoles. Dans l'école primaire, la violence symbolique contre l'usage des dialectes

est exercée d'une manière évidente et irrégulière à travers la médiation des enseignants. Dans le collège sélectif, la violence linguistique est plutôt implicite, mais elle n'est pas moins puissante dans la modulation de l'habitus monolingue des enfants et des enseignants. Par contraste, l'attitude du style « laisser-faire » du collège général a pour effet de favoriser une situation diglossique, où le mandarin est réservé à la fonction scolaire et le cantonais à la communication privée.

3.4.3 Domaine familial

La famille exerce, complètement ou partiellement, plusieurs fonctions sociales importantes, notamment les fonctions de transmission patrimoniale et de socialisation d'une génération à l'autre (Loubier, 2008 : 111 ; Couet et Davie, 2002 :65-72). Il s'agit là d'une composante fondamentale pour l'analyse de la politique linguistique. La question centrale à considérer est celle de la transmission de la langue.

Que pensent les enfants et leurs parents sur la question des langues ? Comment s'effectue l'aménagement linguistique dans l'unité familiale ? Quels sont les facteurs internes et externes qui influent sur le choix linguistique des individus dans le domaine familial ? Pour répondre à ces questions, nous baserons notre analyse sur les questionnaires et les entretiens. Les questionnaires nous fournissent un portrait d'ensemble, et les entretiens nous permettent d'en approfondir la compréhension sur certains points. Comme dans l'ensemble de la thèse, la politique linguistique dans le domaine familial sera aussi analysée comme un ensemble de pratiques, d'idéologie et d'aménagement linguistique.

3.4.3.1 Transmission linguistique intergénérationnelle

L'analyse de la transmission intergénérationnelle des langues est principalement basée sur les questionnaires. Nous avons comparé les questions posées en commun aux enfants et à leurs parents sur l'acquisition de la langue maternelle, sur le maintien de la langue maternelle et sur l'usage des langues dans la famille. La

grande majorité (82.6 %) des enfants est née et a grandi à Guangzhou. Seuls 17.4 % des enfants sont nés ailleurs et ont ensuite migré à Guangzhou. Pour les adultes interrogés, cependant, presque la moitié d'entre eux sont nés ailleurs et ont migré à Guangzhou (48.88 %). Pour que les données soient comparables, nous avons analysé les réponses aux questions en fonction du lieu de naissance (c'est-à-dire, selon qu'ils sont nés et ont grandi à Guangzhou). Le résultat révèle un déclin dans la transmission de la langue maternelle entre les générations, accompagné par une tendance à l'assimilation linguistique du mandarin. Par ailleurs, ce déclin est plus évident pour d'autres dialectes que pour le cantonais.

Pour ceux qui sont nés et ont grandi à Guangzhou, 84 % des adultes contre 67 % des enfants considèrent le cantonais comme la langue maternelle ; 70 % des adultes, contre 40 % des enfants natifs se sentent encore plus à l'aise avec cette langue aujourd'hui ; 55 % des enfants natifs disent que c'est le mandarin qu'ils maîtrisent le mieux. En ce qui concerne l'usage des langues dans la famille, le cantonais reste le choix principal pour la population adulte ainsi que pour la population enfant. Pourtant, il existe une différence de degré entre les deux générations : si 88.8 % des adultes natifs communiquent avec leurs parents en cantonais, seuls 55 % des enfants déclarent le faire ; 24.8 % des enfants natifs déclarent qu'ils ne parlent que le mandarin avec leurs parents (voir figure 3.12-figure 3.14)

Figure 3.14 Population native : Quelle langue avez-vous appris à parler en premier dans votre enfance ?

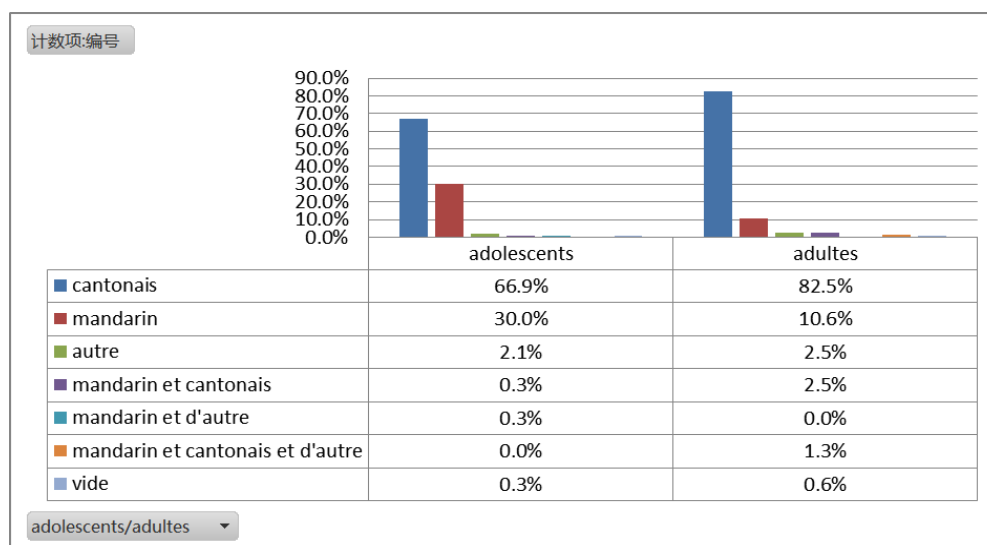


Figure 3.15 Population native : Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise aujourd'hui ?

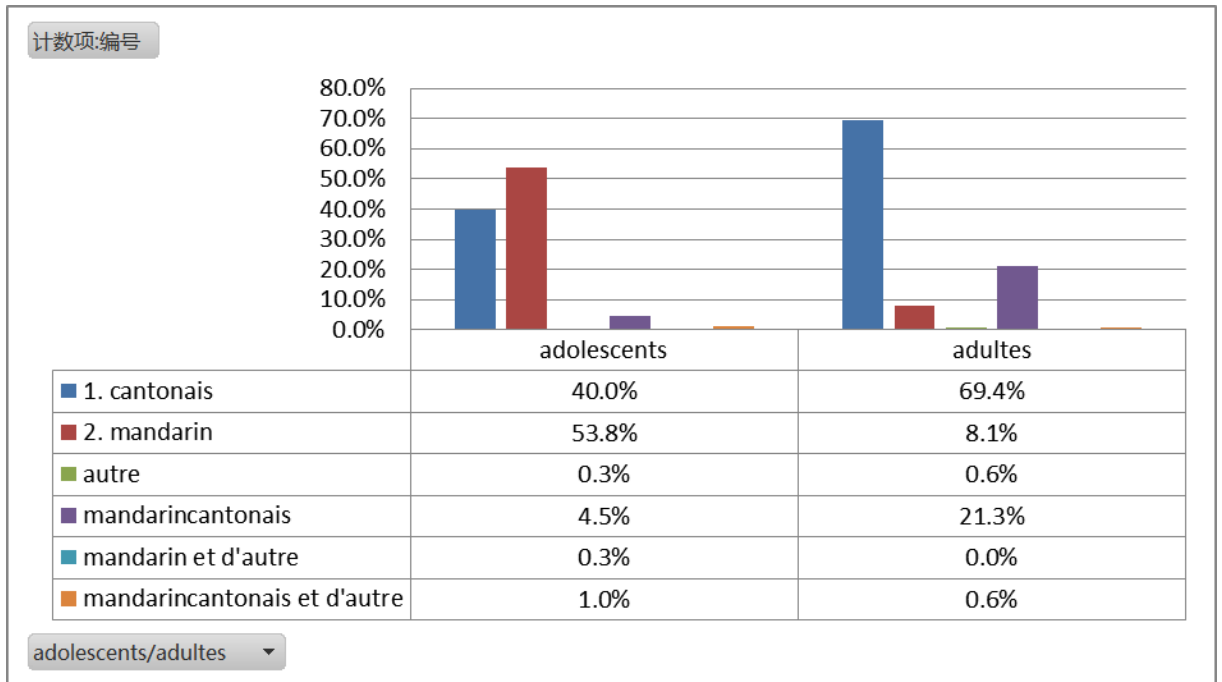
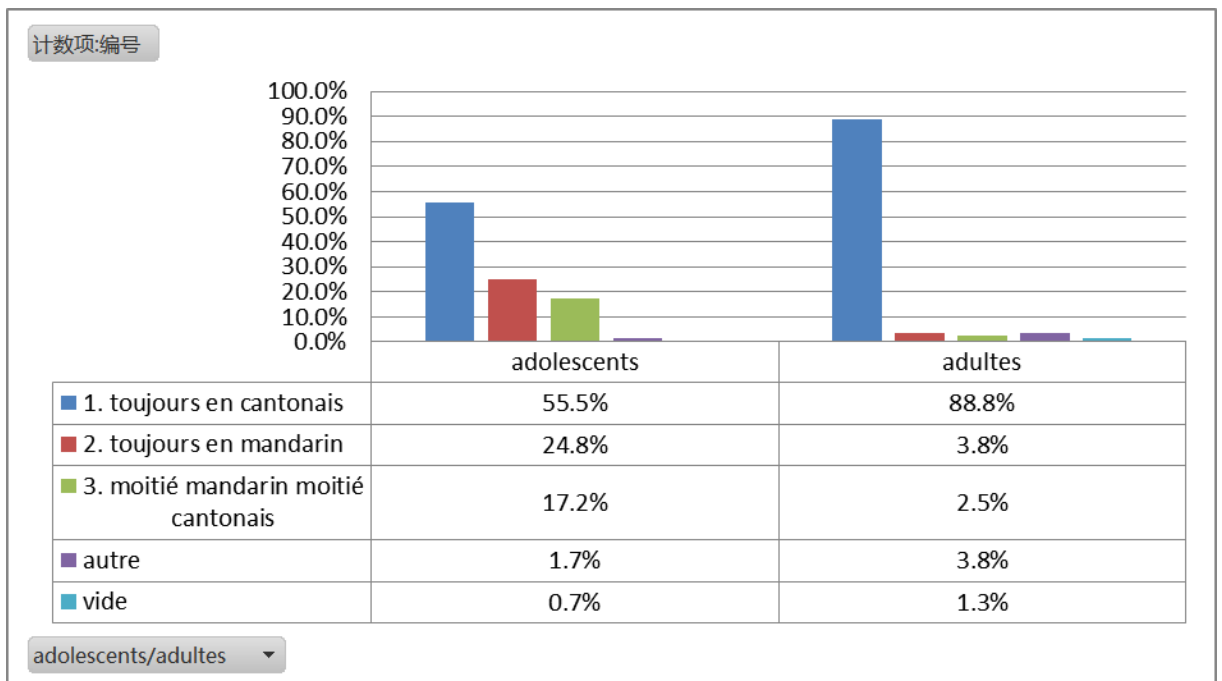


Figure 3.16 Population native : Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?



Pour ceux qui sont nés ailleurs et ont ensuite émigré à Guangzhou, le déclin du maintien de la langue d'origine est encore plus évident : 43 % des adultes ont appris le dialecte de leur région natale comme langue maternelle, dont 11 % se sentent encore plus à l'aise avec cette langue aujourd'hui. Par contraste, seuls 20 % des enfants immigrés ont appris leur dialecte d'origine comme langue maternelle, contre 65 % qui ont appris le mandarin comme langue maternelle. Il n'y a que 8.47 % des enfants qui se sentent plus à l'aise avec leur dialecte d'origine aujourd'hui. Concernant l'usage des langues dans la famille, presque une moitié des adultes (44.3 %) déclare utiliser leur dialecte d'origine avec leurs parents, alors que seuls 16.7 % des enfants disent l'utiliser. Par contraste, la majorité des enfants immigrés (66.7 %) disent qu'ils ne parlent que mandarin avec leurs parents (figure 3.15-figure 3.17)

Figure 3.17 Population immigrée : Quelle est la langue qu'avez-vous apprise à parler en premier dans votre enfance ?

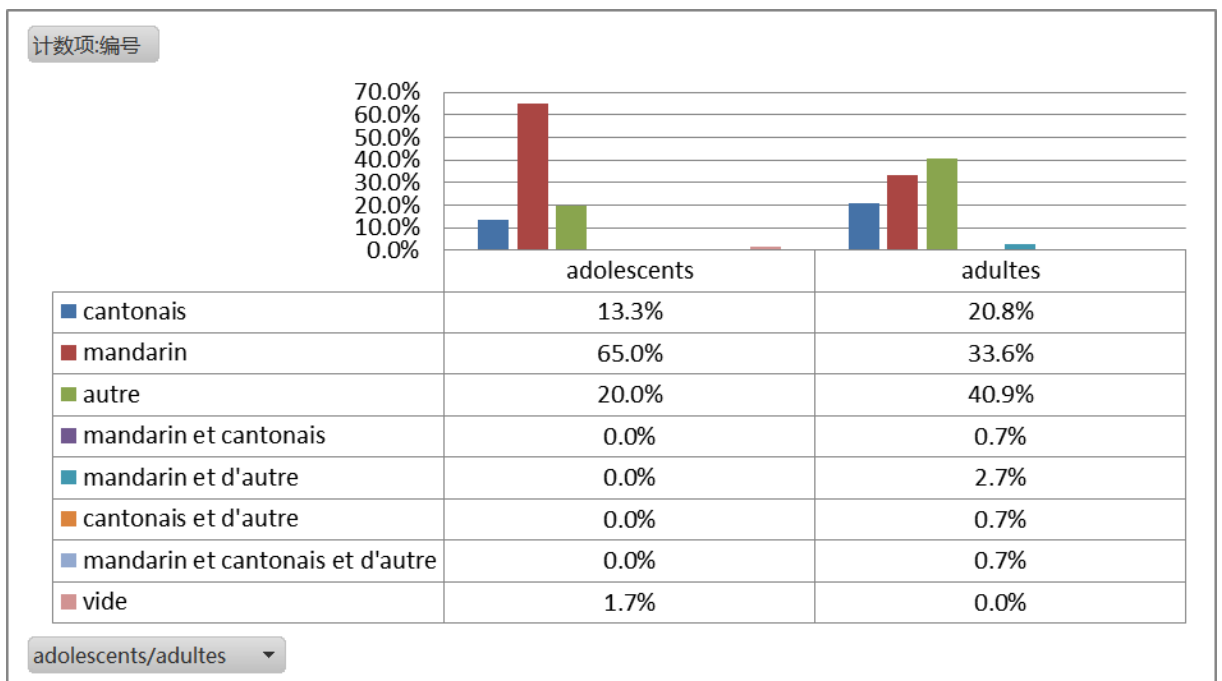


Figure 3.18 Population immigrée : Avec quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise aujourd'hui ?

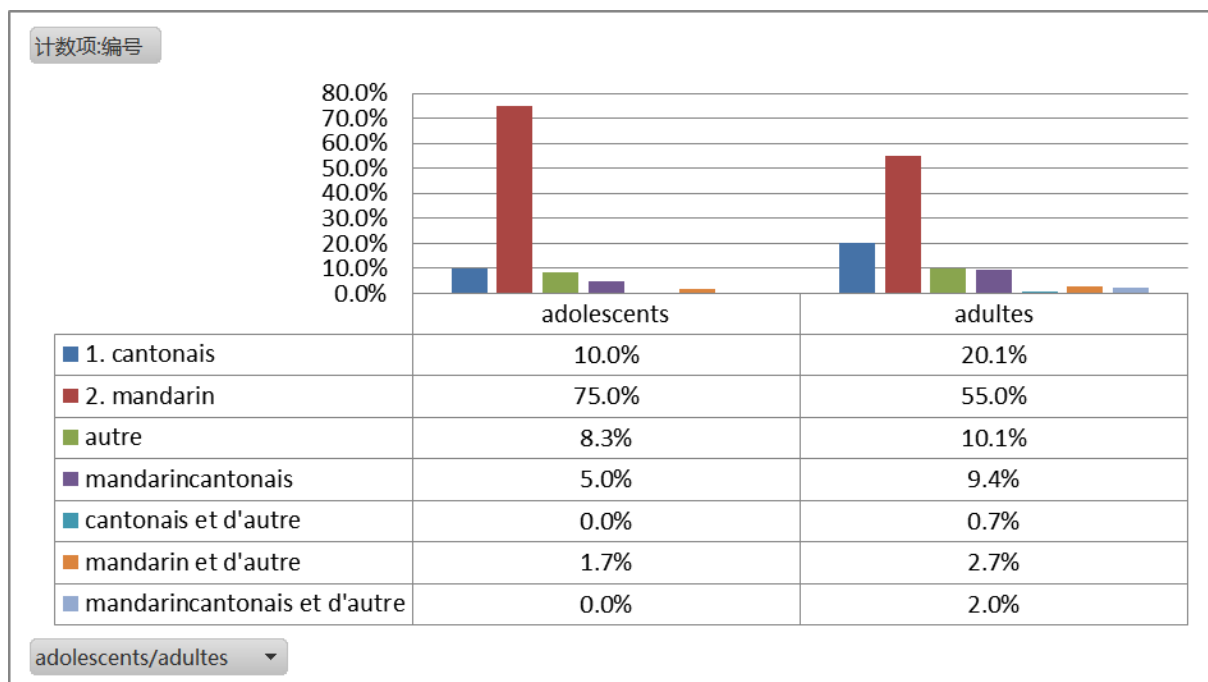
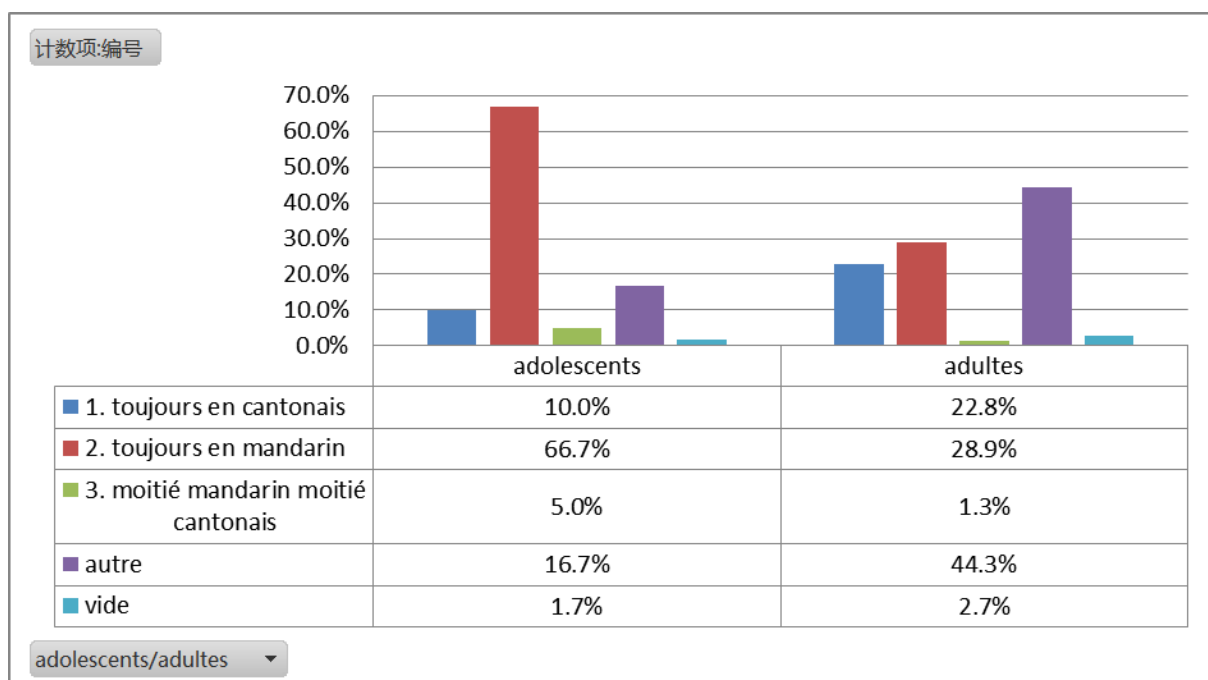


Figure 3.19 Population immigrée : Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?



Par ailleurs, nous avons constaté que beaucoup d'adultes ne s'adressent pas à leurs enfants et à leurs parents dans la même langue : les adultes natifs parlent cantonais moins souvent à leurs enfants (64.4 %) qu'à leurs parents (88.8 %) ; les adultes non-natifs, bien qu'ils parlent souvent leur propre dialecte avec leurs parents (44.3 %), utilisent très rarement ce dialecte avec leurs enfants (6.0 %).

Figure 3.20 Adultes : Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?

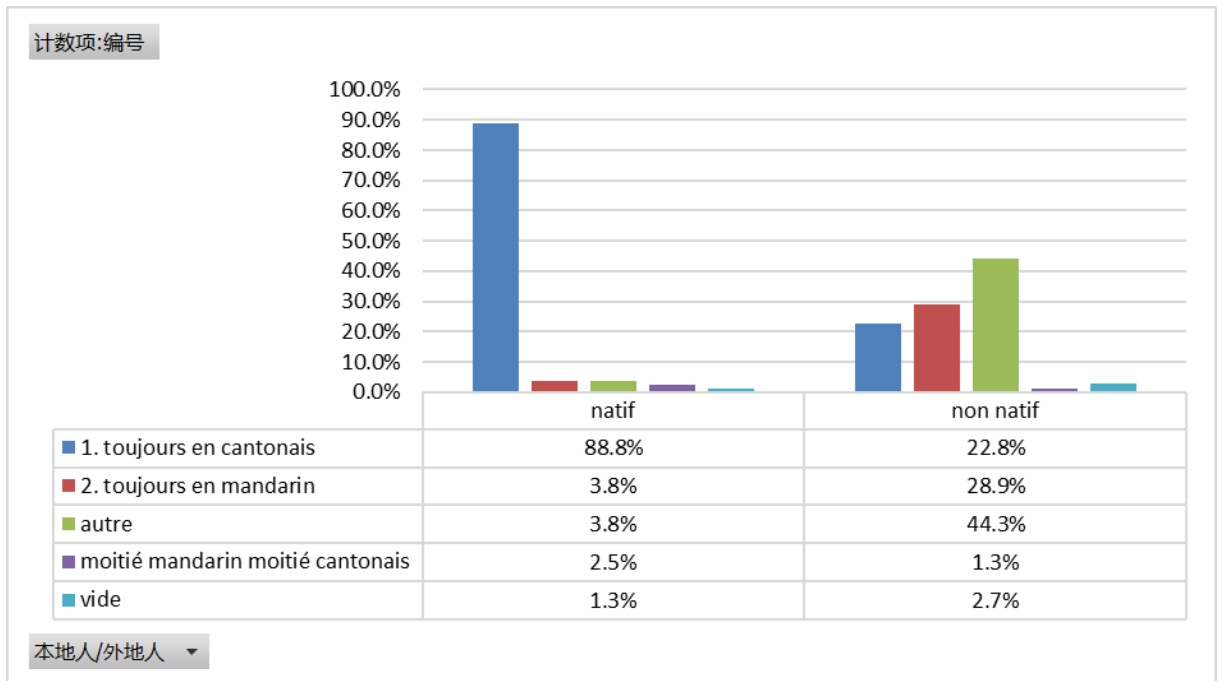
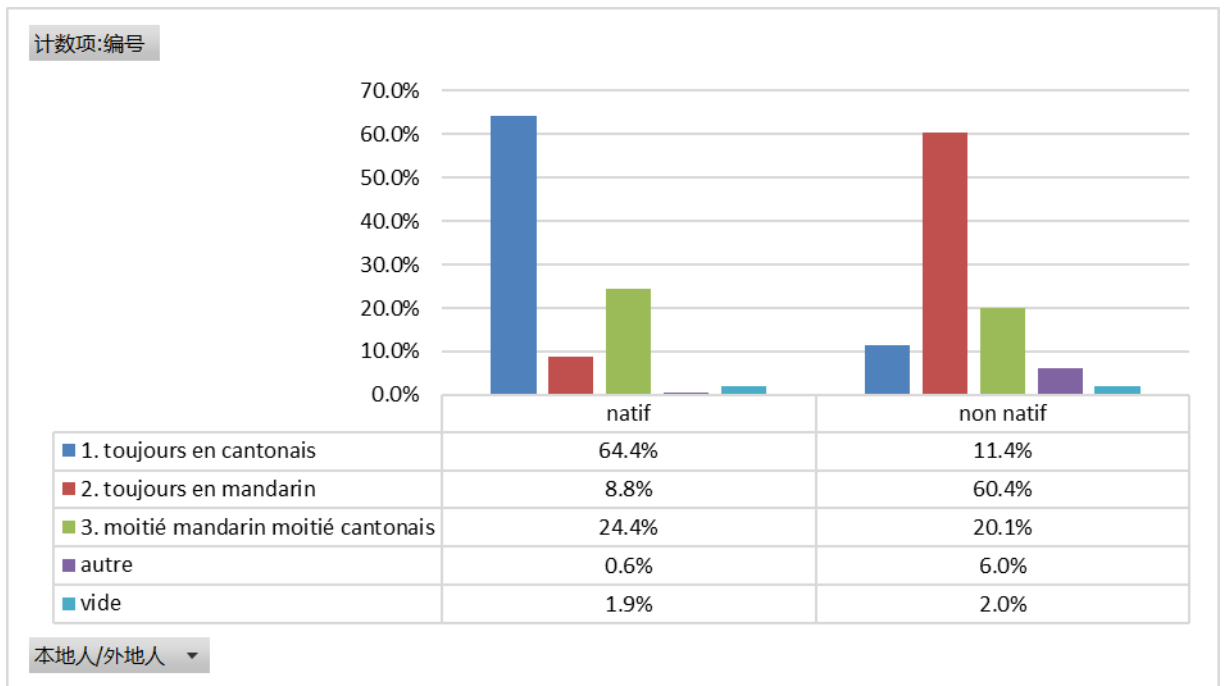


Figure 3.21 Adulte : dans quelle langue parlez-vous à votre enfant ?



Un autre phénomène que nous avons constaté dans les réponses aux questionnaires, c'est qu'en général, la langue que le parent choisit pour s'adresser à leur enfant joue un rôle décisif dans la construction de l'habitus linguistique de ce dernier. Nous avons examiné le lien entre la réponse à la question « dans quelle langue est-ce que vos parents vous parlent » et les réponses à d'autres questions en utilisant le coefficient de corrélation de Pearson. Le résultat montre une forte corrélation ($r \geq 0.5$) entre le choix linguistique des parents pour parler à l'enfant et le comportement linguistique des enfants dans les domaines suivants :

- 1) Quelle langue avez-vous appris à parler en premier dans votre enfance ? ($r = 0.755$)
- 2) En parlant, dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise aujourd'hui ? ($r = 0.615$)
- 3) Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ($r = 0.917$)
- 4) Dans quelle langue parlez-vous à vos grands-parents ? ($r = 0.808$)
- 5) Dans quelle langue parlez-vous à vos voisins ? ($r = 0.626$)

- 6) Dans quelle langue parlez-vous à votre meilleur ami ? ($r = 0.561$)
- 7) J'aime que l'on me parle en cantonais ($r = 0.565$)
- 8) J'adore le cantonais ($r = 0.555$)
- 9) Le cantonais me procure un sentiment de familiarité ($r = 0.548$)
- 10) Je préfère les programmes télévisés en cantonais à ceux en mandarin ($r = 0.527$)
- 11) Je souhaite que le cantonais puisse remplacer le mandarin un jour ou l'autre ($r = 0.510$)
- 12) Quand je me marierai, j'apprendrai sûrement le cantonais à mon enfant ($r = 0.513$)
- 13) Lequel vous paraît le plus agréable à entendre : le mandarin ou le cantonais ? ($r = 0.500$)

Ici, nous voyons que la langue dans laquelle ses parents s'adressent à l'enfant influence fortement son comportement ainsi que ses choix linguistiques quand il s'adresse aux membres de la famille, aux voisins et aux amis. Autrement dit, si l'adulte parle toujours dans une certaine langue (ou plusieurs langues) avec l'enfant, l'enfant a tendance à utiliser cette même langue (ou ces mêmes langues) dans d'autres situations familières. Il (elle) a aussi tendance à préférer cette langue (ou ces mêmes langues) et à montrer la volonté de la transmettre.

3.4.3.2 Attitudes linguistiques des parents et des enfants

Les représentations linguistiques

Dans le questionnaire, une série de propositions abordaient essentiellement l'attitude linguistique à l'égard du cantonais, concernant les aspects suivants : le sentiment affectif, la volonté de transmission, l'évaluation de son utilité, de sa valeur intégrative et de sa vitalité linguistique. On demandait aux participants de noter leur niveau d'accord avec ces propositions sur une échelle de 1 à 5 (1 = tout à fait d'accord, 2 = d'accord, 3 = indifférent, 4 = pas d'accord, 5 = pas d'accord du

tout). Les participants devaient aussi répondre à deux questions en texte libre. Ces deux questions portaient sur leurs préférences personnelles entre le mandarin et le cantonais et leur opinion sur le mouvement linguistique de 2010.

En général, les adultes, qu'ils soient habitants natifs ou immigrés, sont plus nombreux que les enfants à montrer un attachement envers le cantonais. En revanche, un nombre important des enfants immigrés montre une désaffection envers le cantonais. Cependant, qu'ils l'aient ou ne l'aient pas, la plupart des gens considèrent le cantonais comme une langue (ou un dialecte) utile, et ils ne croient pas que le mandarin se substitue un jour cette langue. En ce qui concerne la préférence linguistique et l'opinion sur le mouvement de 2010, la plupart des gens affichent une attitude ouverte, non radicale et holiste : ils reconnaissent le statut officiel du mandarin et sa fonction de communication, mais ils mettent en valeur la fonction identitaire et culturelle du cantonais. L'analyse est présentée ci-dessous avec plus de détails :

1) *Sentiment affectif* : trois propositions concernent cet aspect, à savoir « Le cantonais me procure un sentiment de familiarité » « J'aime qu'on me parle en cantonais » et « J'adore le cantonais ». D'une façon générale, les parents montrent un attachement sentimental plus fort que leurs enfants pour le cantonais. En particulier dans la population née et grandie à Guangzhou, les parents sont plus nombreux que les enfants à rester attachés fortement au cantonais ; pour la population dite « immigrée », la différence entre les deux générations est plus saillante : alors que les adultes ayant une affection pour le cantonais sont plus nombreux que ceux qui ne l'aient pas, les enfants montrant une désaffection pour le cantonais sont plus nombreux que ceux qui aiment cette langue (tableau 3.10, tableau 3.11, tableau 3.12).

Tableau 3.10 « Le cantonais me procure un sentiment de familiarité »

	tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	35.2 %	19.7 %	25.5 %	9.3 %	10.3 %
Adultes natifs	69.4 %	16.3 %	11.3 %	1.9 %	1.3 %
Enfants immigrés	6.7 %	18.3 %	26.7 %	21.7 %	26.7 %
Adultes immigrés	14.8 %	25.5 %	40.9 %	12.8 %	6.0 %

Tableau 3.11 « J'aime qu'on me parle en cantonais »

	Tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	29.0 %	14.5 %	38.3 %	8.6 %	9.7 %
Adultes natifs	62.5 %	5.6 %	29.4 %	1.3 %	1.3 %
Enfants immigrés	5.0 %	5.0 %	30.0 %	26.7 %	33.3 %
Adultes immigrés	16.8 %	11.4 %	62.4 %	6.7 %	2.7 %

Tableau 3.12 « J'adore le cantonais »

	Tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	35.2 %	19.7 %	25.5 %	9.3 %	10.3 %
Adultes natifs	69.4 %	16.3 %	11.3 %	1.9 %	1.3 %
Enfants immigrés	6.7 %	18.3 %	26.7 %	21.7 %	26.7 %
Adultes immigrés	14.8 %	25.5 %	40.9 %	12.8 %	6.0 %

2) *valeur pratique* : Contrairement au sentiment d'affection, l'opinion des adultes et des enfants, des natifs et des immigrés converge sur l'utilité du cantonais : la grande majorité considère que le cantonais est une langue utile (tableau 3.13 et tableau 3.14)

Tableau 3.13 « Le cantonais est une langue qui mérite d'être apprise »

	Tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	29.0 %	21.0 %	20.7 %	20.7 %	8.6 %
Adultes natifs	45.0 %	25.6 %	10.6 %	13.8 %	5.0 %
Enfants immigré	23.3 %	11.7 %	18.3 %	25.0 %	21.7 %
Adultes immigré	21.5 %	31.5 %	14.1 %	26.8 %	6.0 %

Tableau 3.14 « Le cantonais n'a pas beaucoup d'utilité pratique »

	tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	7.2 %	3.4 %	11.0 %	24.8 %	53.4 %
Adultes natifs	6.3 %	1.3 %	4.4 %	33.1 %	55.0 %
Enfants natifs	8.3 %	8.3 %	26.7 %	21.7 %	35.0 %
Adultes natifs	1.3 %	9.4 %	14.1 %	44.3 %	30.9 %

3) *valeur intégrative* : seuls les adultes natifs sont majoritairement d'accord avec la proposition « on ne peut pas s'intégrer réellement à Guangzhou sans connaître la langue ». Les adultes immigrés, comme les enfants natifs et non natifs, ne croient pas tellement que la maîtrise du cantonais est une condition préalable pour s'intégrer à la ville de Guangzhou (tableau 3.15)

Tableau 3.15 « On ne peut pas s'intégrer réellement à Guangzhou sans connaître la langue »

	tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	29.0 %	21.0 %	20.7 %	20.7 %	8.6 %
Adultes natifs	45.0 %	25.6 %	10.6 %	13.8 %	5.0 %
Enfants immigrés	23.3 %	11.7 %	18.3 %	25.0 %	21.7 %
Adultes immigrés	21.5 %	31.5 %	14.1 %	26.8 %	6.0 %

4) *vitalité linguistique* : face aux propositions « le cantonais est en train de s'affaiblir de jours en jours » et « le cantonais sera remplacé par le mandarin un jour ou l'autre », la plupart des gens ne croient pas que le cantonais sera remplacé par le mandarin, mais 39.4 % des adultes natifs et 45.6 % des adultes immigrés considèrent que la vitalité du cantonais est en régression (tableau 3.16 et tableau 3.17).

Tableau 3.16 « La place du cantonais se réduit de jour en jour »

	tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	11.0 %	17.6 %	13.4 %	24.5 %	33.4 %
Adultes natifs	15.0 %	24.4 %	8.1 %	30.0 %	22.5 %
Enfants immigrés	11.7 %	11.7 %	28.3 %	21.7 %	26.7 %
Adultes immigrés	8.7 %	36.9 %	10.7 %	34.9 %	8.7 %

Tableau 3.17 « Le cantonais sera remplacé par le mandarin un jour ou l'autre »

	tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfants natifs	9.0 %	11.0 %	13.1 %	22.1 %	44.8 %
Adultes natifs	7.5 %	10.6 %	5.6 %	35.0 %	41.3 %
Enfants immigrés	15.0 %	8.3 %	20.0 %	26.7 %	30.0 %
Adultes immigrés	6.0 %	22.8 %	12.8 %	40.9 %	17.4 %

5) *volonté pour la transmission* : la plupart des adultes, qu'ils soient autochtones ou immigrés, souhaitent que leurs enfants puissent bien parler le cantonais. Si les enfants natifs sont cependant nombreux (47.9 %) à souhaiter transmettre le cantonais à leurs futurs enfants, peu d'enfants immigrés (18.4 %) veulent faire de même.

Tableau 3.18 « J'aimerais que mon (futur) enfant maîtrise le cantonais »

	tout à fait d'accord	d'accord	indifférent	pas d'accord	pas d'accord du tout
Enfant natif	30.00 %	17.93 %	36.21 %	4.14 %	11.72 %
Adultes natifs	68.1 %	18.1 %	10.0 %	3.1 %	0.6 %
Enfant non natif	6.67 %	11.67 %	45.00 %	11.67 %	25.00 %
Adultes non natifs	40.3 %	43.6 %	12.8 %	0.7 %	2.7 %

6) *préférence entre le mandarin et le cantonais* : il s'agit de la réponse en texte libre à la question : « Lequel vous paraît le plus agréable à entendre : le mandarin ou le cantonais ? Et pourquoi ? » Selon l'analyse, la plupart des participants déclarent ne pas avoir de préférence (voir tableau 3.19), et leurs arguments sont en général basés sur les fonctions sociales différentes de ces deux langues. Exemple : « Tous les deux

me sonnent également bien à l'oreille. Le mandarin est la langue de communication nationale, et le cantonais est le dialecte de la région. »

Tableau 3.19 « Lequel vous paraît le plus agréable à entendre : le mandarin ou le cantonais ? »

	cantonais	mandarin	indifférent
Enfants natifs	36.6 %	23.4 %	40.0 %
Adultes natifs	43.8 %	6.9 %	49.4 %
Enfant immigré	5.0 %	53.3 %	41.7 %
Adulte immigré	22.1 %	26.2 %	51.7 %

Quant aux réponses des participants ayant déclaré une préférence, dans la population native, ceux qui préfèrent le cantonais sont plus nombreux que ceux qui préfèrent le mandarin. Leurs arguments sont essentiellement basés sur la valeur identitaire et culturelle du cantonais. Exemple : « le cantonais est ma langue maternelle, elle me semble intime » ; « Je suis cantonais, j'aime ma langue » ; « le cantonais est plus proche du chinois ancien » ; « le cantonais me paraît plus doux à l'oreille ».

Pourtant, 23.4 % des enfants natifs déclarent préférer le mandarin. Il y a quatre raisons principales pour ce choix :

- i) ils ne comprennent pas le cantonais.
- ii) ils trouvent le mandarin plus « élégant » ou plus « standard ».
- iii) le cantonais n'est qu'un dialecte.
- iv) le mandarin est plus efficace que le cantonais dans la communication entre différentes régions.

Parmi la population immigrante qui déclare une préférence, la proportion d'adultes qui préfère (22.1 %) le cantonais est proche de celle qui préfère le mandarin

(26.2 %). Par contraste, 53.4 % des enfants immigrés préfèrent le mandarin, contre seulement 4.9 % qui préfèrent le cantonais. Les raisons pour et les raisons contre sont similaires à celles des personnes natives.

7) *opinion sur le mouvement pour la défense du cantonais*. Il s'agit de répondre aux deux questions suivantes en texte libre : « Avez-vous entendu parler du mouvement pour la défense du cantonais en 2010 ? » et « Que pensez-vous de cette affaire ? » Selon notre analyse, la plupart des personnes ne connaissent pas ou ne s'intéressent pas à cette affaire. Parmi les personnes qui lui accordent un intérêt, la plupart portent un avis favorable sur cet événement. Nous avons synthétisé les principaux arguments pour la position favorable, défavorable ou neutre :

Arguments en faveur du mouvement (36.9 %) :

- i). Le cantonais est le vecteur de la culture et de l'histoire de la région Linnan.
- ii). Je suis cantonais, le cantonais est ma langue maternelle ;
- iii). Le cantonais est une langue utile. Ses locuteurs sont répandus dans le monde entier.
- iv). Le déclin de la vitalité du cantonais est bien réel.

Arguments contre ce mouvement (5.5 %) :

- i) Le cantonais n'est qu'un dialecte.
- iv) Ce n'est pas bien de mener des incidents collectifs dans la rue
- v) Je n'aime pas le cantonais

Arguments d'une position neutre (57.7 %) :

- i) la fonction principale du langage est la communication. Le reste n'a pas beaucoup d'importance.
- ii) La langue et la culture cantonaises sont loin d'être en extinction.
- iii) Le mandarin et le cantonais sont importants toutes les deux.

Nous avons effectué des entretiens individuels avec 18 familles ayant répondu aux questionnaires. Dans chaque famille, nous avons interviewé un parent et un enfant. En général, l'entretien comprend un récit sur leur histoire linguistique, ainsi qu'une présentation sommaire sur l'usage de la langue dans différentes situations de communication. Surtout, l'enfant et son parent devaient dans leur réponse préciser respectivement « qui parle en quelle langue à qui » à la maison. Parmi les 18 familles, on compte 8 familles dont le père et la mère sont tous deux habitants natifs (nés et grandis à Guangzhou), 5 familles dont un parent est un habitant natif et l'autre est habitant immigré, et 5 familles dont les parents sont tous deux habitants immigrés (c'est-à-dire qu'ils sont tous originaires d'ailleurs et ont emménagé à Guangzhou à l'âge adolescent ou adulte). Pour faciliter la présentation, nous les répertorions respectivement comme « famille native », « famille mixte » et « famille immigrée ».

En fait, la plupart des parents et des enfants interviewés ont affiché une affection plus ou moins forte envers le cantonais, qu'ils proviennent d'une famille native, mixte ou immigrée. Ce sentiment s'inscrit dans l'identité régionale, mais il est aussi lié au prestige du cantonais à Hong Kong et sur la scène internationale. Pour certains parents, le prestige du cantonais provient de la prospérité du secteur médiatique cantonophone dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Certains discours relèvent d'un sentiment mélangé de fierté et de nostalgie, et le sujet de la discussion glisse souvent inconsciemment de la question linguistique vers les problèmes sociaux. Exemples :

P1 : Je trouve que c'est ridicule de supprimer l'usage du cantonais sur les chaînes locales. Depuis quand nous n'avons même pas le droit d'utiliser notre propre langue à la télé ? ! Regardez la ville d'aujourd'hui : des travaux de démolitions partout. Vous ne trouvez plus rien de votre enfance. Tout est perdu. Et maintenant, on va encore « démolir » notre langue ?

P7 : Le cantonais, c'est un trésor à nous. Vous connaissez d'autres dialectes chinois qui possèdent leur propre écriture ? Il y a d'autres dialectes chinois qui donnent lieu à des chansons et des films si populaires dans tout le pays ? [...] Elle était si puissante, notre culture auparavant.

Les gens immigrés devaient apprendre notre langue quand ils arrivaient dans notre ville. Maintenant, tout est à l'inverse.

P8 : Le cantonais est non seulement la langue de Guangdong, mais aussi la langue de Hong Kong et celle de nos compatriotes à l'étranger. Guangzhou est le lieu d'origine du cantonais. C'est triste de voir que cette langue est parlée de moins en moins dans sa ville natale.

P 3 : Je me demande si les habitants natifs sont encore maîtres de leur propre ville. Parfois, je trouve que c'est nous (les habitants natifs) qui sommes devenus des groupes marginalisés dans la société. Ma sœur, qui habite dans le quartier Liwan depuis une vingtaine d'années, a été « priée » de bien vouloir déménager dans la périphérie pour céder la place à de riches immigrés qui achètent sa maison.

Dans certains entretiens, nous percevons les traces des discours médiatiques de ces dernières années sur le rôle des dialectes. Exemples :

E12 : Le cantonais mérite la protection de toute la société. Il n'est pas ma langue maternelle, mais il est important de protéger la diversité linguistique, comme ce qui est demandé par l'UNESCO. [...] Après tout, le monde sera un endroit plus intéressant avec des langues différentes et des pensées différentes.

P2 : Chaque langue représente sa propre culture. La culture chinoise devrait se référer à l'ensemble des cultures régionales, et non seulement à la culture du Nord. On dit souvent qu'il faut transmettre et promouvoir la culture traditionnelle chinoise. Et je pense que la transmission des langues régionales doit aussi être considérée comme faisant partie de cette mission.

Pourtant, ces représentations linguistiques du cantonais, en général très positives, ne correspondent pas toujours dans la réalité aux pratiques linguistiques et à la transmission des langues dans la famille. En nous basant sur les entretiens, nous avons synthétisé, sous forme de tableau, les pratiques linguistiques déclarées de l'un des parents et de leur enfant pour chaque famille. Le tableau 3.20 regroupe les réponses des familles natives. Comme on le voit, les situations sont diverses : il y a

quatre familles (F1, F3, F7, F8) où la transmission et l'usage du cantonais sont maintenus dans la sphère familiale. Cependant, il y a trois familles (F2, F5, F6) qui sont en train de vivre une substitution linguistique : bien que les enfants déclarent posséder une compétence en cantonais, c'est en mandarin qu'ils parlent avec leurs parents aujourd'hui. Il y a aussi une famille (F4) dans laquelle la langue maternelle des parents n'est pas transmise à l'enfant.

Tableau 3.20 Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles natives

Famille	Membre de famille	Bagage linguistique	Langue acquise en premier	Langue le mieux maîtrisée	Langue principale pratiquée avec les membres de la famille
F1	P1*	C* et M*	C	C	C à tous les membres de la famille
	E1*, école primaire	C et M	C	C	C à tous les membres de la famille
F2	P2	C et M	C	C et M	C à l'époux et aux parents, C et M à l'enfant
	E2, collège sélectif	C et M	M	M	M à parents, C et M aux grands-parents
F3	P3	C et M	C	C	C à l'épouse et aux parents, C et M à l'enfant
	E3, collège général	C et M	C	M	C et M à tous les membres de la famille
F4	P4	C et M	C	C et M	C à l'épouse et aux parents, M à l'enfant
	E4, collège sélectif	M	M	M	M à tous les membres de la famille
F5	P5,	C et M	C	C	C à l'époux et aux parents, C et M à l'enfant
	E5, école primaire	C et M	C	M	M aux parents, C et M aux grands-parents
F6	P6	C, M et Chaozhou hua	C	C	C à l'époux, C et M à l'enfant, chaozhouhua au père
	E6, collège général	C et M	C et M	M	M aux parents, C et M aux grands-parents
F7	P7	C et M	C	C	C à tous les membres de la famille
	E7, collège général	C et M	C	M	C à tous les membres de la famille
F8	P8	C et M	C	C	C à tous les membres de la famille
	E8, collège général	C et M	C	C	C à tous les membres de la famille

N.B. pour *: "E" signifie enfant, "P" signifie parent, "C" signifie cantonais et "M" signifie mandarin

Le tableau 3.21 regroupe les familles mixtes, dont les situations linguistiques sont plus complexes. Pour certaines familles, la pratique langagière est bilingue ou même trilingue : l'enfant (E11) de la famille F11 parle cantonais à sa mère, un mélange du cantonais et du chaozhou hua (une sous-variété du Min) à son père, et il parle essentiellement en chaozhou hua à ses grands-parents ; l'enfant (E13) de la famille F13 parle le mandarin à son père, le cantonais à sa mère et aux grands-parents. Pour d'autres familles, la pratique de l'enfant est monolingue, même si certains (E9 et E12) déclarent posséder une compétence en cantonais. Il y a aussi une famille (F10) où la réponse de parent et celle de l'enfant ne se correspondent pas : alors que le parent décrit son fils comme bilingue, son fils se déclare comme monolingue.

Tableau 3.21 Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles mixtes

		Bagage linguistique	Langue acquise la première	Langue où l'on se sent le plus à l'aise	Langue parlée aux membres de la famille
F9	P9	C et M	C	C	C aux parents, M à l'époux et à l'enfant
	E9, collège sélectif	C et M	M	M	M à tous les membres de la famille
F10	P10	C et M	C	C et M	C aux parents, M et C à l'époux et à l'enfant
	E10, école primaire	M	M	M	M à tous les membres de la famille
F11	P11	C, M et chaozhouhua	Chaozhou hua	C et Chaozhouhua	Chaozhouhua aux parents, C à l'épouse, C et Chaozhouhua à l'enfant
	E11, collège sélectif	C, M et chaozhouhua	C	C et M	C à la mère, C et chaozhouhua au père, Chaozhouhua aux grands-parents
F12	P12	C, M et Hunanhua	Hunanhua	C et M	Hunanhua aux parents, M à l'époux et à l'enfant
	E12, école primaire	C et M	M	M	M à tous les membres de la famille
F13	P13	C et M	C	C	C aux parents et à l'enfant, M à l'époux
	E13, collège général	C et M	C et M	M	M au père, C à la mère et aux grands-parents

Le tableau 3.22 regroupe les informations des cinq familles immigrées. Comme on le voit, il y a une famille (F14) où l'enfant (E14) parle mandarin et cantonais aux parents ; il y a aussi une famille (F15) où l'enfant (E15), bien qu'il parle mandarin à la maison, déclare se sentir plus à l'aise avec le cantonais aujourd'hui. Dans les trois familles qui restent (F16, F17 et F18), l'enfant se considère comme locuteur monolingue du mandarin .

Tableau 3.22 Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles immigrées

		Bagage linguistique	Langue acquise la plus tôt	Langue senti la plus à l'aise avec	Langue parlée aux membres de la famille
F14	P14	C, M et Hunan hua	Hunan hua	C et M	Hunan hua aux parents, C et M à l'enfant et à l'épouse
	E14, collègue sélectif	C et M	M	M	M aux grands-parents, C et M aux parents
F15	P15	C, M et Sichuanhua	Sichuanhua	M	Sichuan hua aux parents, M à l'époux et à l'enfant
	E15, collègue général	C et M	M	C	Mandarin à tous les membres familiaux
F16	P16	C et M	M	M	M à tous les membres de la famille
	E16, école primaire	M	M	M	M à tous les membres familiaux
F17	P17	C, M et Hubei hua	Hubeihua	Hubeihua	Hubeihua aux parents et à l'épouse, M à l'enfant
	E17, école primaire	M	M	M	M à tous les membres familiaux
F18	P18	C, Jiangxi hua et M	Jiangxi hua	Jiangxi hua et M	Jiangxi hua et M à l'époux et aux parents, M à l'enfant
	E18, collègue sélectif	M	M	M	M à tous les membres familiaux

Les influences du domaine scolaire sur le domaine familial

Dans les entretiens, nous avons remarqué que l'environnement scolaire jouait un rôle important dans l'usage des langues au sein de la famille. Parmi les 18 familles interviewées, les parents de cinq d'entre elles (F2, F5, F6, F10 et F12) déclarent avoir remarqué un changement de l'habitus linguistique chez leur enfant après la scolarisation. P5 est mère d'une famille native. Elle parle toujours en cantonais avec sa famille. Selon sa description, Sa fille, E5, parlait aussi en cantonais dans la famille. Mais l'enfant a tendance à parler de moins en moins le cantonais depuis qu'elle est entrée à l'école primaire. Un extrait des entretiens avec P5 et sa fille E5 est rapporté ci-dessous :

Extrait de l'entretien avec P5 : « l'enfant parle de moins en moins en cantonais aujourd'hui » & « elle l'apprendra un jour »

GUO <C>: Pourquoi y a-t'il eu un tel changement (dans l'usage des langues chez votre fille) d'après vous ?

P5 : Peut-être (c'est parce que) elle parle mandarin plus souvent à l'école.

GUO : Et vous ? Vous parlez dans quelle langue à votre fille aujourd'hui ?

P5 : Eh, pour m'adapter à elle, je lui parle souvent en mandarin, moi aussi. Mais elle me comprend totalement quand je lui parle cantonais.

GUO : Alors, elle parle quelle langue avec ses grands-parents ?

P5 : Elle parle encore cantonais avec les grands-parents... de temps en temps. Mes parents ne comprennent pas bien en mandarin.

GUO : Est-ce que vous craignez qu'elle oublie le cantonais un jour ?

P5 : Ah, non. C'est sa langue maternelle, après tout. Maintenant c'est l'école qui lui demande parler mandarin. Mais elle reparlera le cantonais un jour lorsqu'elle aura grandi.

Extrait de l'entretien avec E5 : « Il vaut mieux parler mandarin dans le contexte public »

GUO <M> : Tu sais parler quelle langue ?

E5 : Le mandarin et le cantonais.

GUO : Comment tu trouves ton niveau du mandarin ?

E5 Je le trouve très bien, moi. C'est le (mandarin) standard.

GUO : Et ton niveau de cantonais, comment tu le trouves ?

E5 : Euh... comme si comme ça.

GUO : Ça te plaît, le cantonais ?

E5 : Oui, **c'est ma langue maternelle. Je le parle encore avec mes grands- parents. C'est juste... c'est juste que... mon cantonais est moins bon qu'avant.**

GUO : Parce que tu as moins d'occasions de le parler ?

E5 : Oui. **La maîtresse nous dit qu'il faut toujours parler mandarin dans les lieux publics.**

GUO : Ah ? Pas seulement à l'école ?

E5 : Non, **il vaut mieux l'utiliser dans tous les lieux publics**

Selon la mère P5, sa fille, ayant appris le cantonais comme L1, ne parle le cantonais que de temps en temps avec les grands-parents aujourd'hui. Mais la mère ne croit pas que sa fille va oublier le cantonais dans l'avenir. La logique est simple : la langue maternelle est quelque chose d'acquis et inoubliable, comme on apprend à faire du vélo et à nager. Cependant, la croyance linguistique de sa mère ne correspond pas à ce que raconte sa fille (E5), qui considère que son niveau de cantonais est en dégradation suite à un manque de pratique. E5 ne fait que suivre l'instruction de son professeur - parler mandarin autant que possible dans tous les lieux publics. Le manque de pratique dans les domaines publics entraîne une

régression de compétence en général, ce qui amène P5 à l'utiliser de moins en moins dans la vie quotidienne, même dans la communication familiale.

Un autre exemple est celui de la famille F10. P10 est une mère cantonophone dans une famille mixte. Son mari vient de la province du Shandong, et, selon P10, il sait parler un peu le cantonais. P10 parle un mélange des deux langues – parfois en cantonais et parfois en mandarin –, à son époux comme à son fils. Mais d'après elle, la pratique langagière de son fils a changé : il est passé du bilinguisme au monolinguisme après son entrée à l'école primaire, mais elle insiste sur le fait que son fils n'a pas oublié le cantonais et qu'il ne l'oubliera jamais, car « il l'utilise encore avec ses grands-parents » et « ce n'est pas possible pour quelqu'un d'oublier sa langue maternelle ». Pourtant, comme présenté dans la section 3.4.2.2, le discours de son fils (E10) semble être en contradiction avec ce que croit sa mère : non seulement il nie le fait qu'il parle encore le cantonais avec ses grands-parents, mais il manifeste un sentiment de mépris envers cette langue avec laquelle il a pourtant été familiarisé dans l'enfance. Comme nous avons discuté plus haut dans la section 3.4.2.2, ses attitudes linguistiques sont étroitement liées à la violence symbolique subie à l'école.

Cependant, l'environnement scolaire pourrait influencer l'habitus linguistique de l'enfant dans un autre sens : à la différence des familles dont l'enfant connaît une assimilation linguistique du cantonais vers le mandarin ; dans la famille (F15), l'enfant a acquis une plus grande compétence en cantonais grâce à l'environnement linguistique à l'école. E15, garçon issu d'une famille immigrée et parlant toujours le mandarin avec ses parents, déclare se sentir plus à l'aise avec le cantonais aujourd'hui à cause d'un usage fréquent de cette langue dans la socialisation à l'école. Des effets similaires sont constatés aussi dans la famille F3 et F7, où la transmission et l'usage du cantonais sont maintenus chez l'enfant. D'après les entretiens avec E3 et E7, nous apprenons que le maintien de leur habitus linguistique est lié à l'aménagement linguistique du collège général - l'école où ils étudient - puisque le collège général applique une politique linguistique relativement libre qui permet à l'enfant de parler la langue de son choix après les cours. E3 et E7 ont plus d'occasions de communiquer dans leur langue maternelle

hors la sphère familiale, ce qui favorise le maintien de leur compétence en cette langue.

Le processus de socialisation de l'enfant est un processus d'apprentissage contextualisé, pendant lequel l'enfant acquiert de nouvelles connaissances en, et en dehors de la famille. De nombreuses recherches¹²⁵ montrent que l'influence des pairs pourrait jouer un rôle plus important que les membres de la famille dans la préférence linguistique, quand l'enfant entre dans l'adolescence.

Il est aussi démontré¹²⁶ que l'usage fréquent de L1 dans divers domaines sociaux favorise le maintien de cette langue, tandis que son usage restrictif favorise la substitution linguistique par la langue dominante. Dans notre étude, même si les parents socialisent leurs enfants dans leur langue maternelle, ces derniers la délaisseront ou négligeront de l'utiliser si les autres instances de socialisation que la famille ne la valorisent pas ou ne véhiculent pas des représentations et des attitudes positives à l'égard de cette langue.

La conscience des parents dans l'aménagement linguistique familial

Pourtant, la conscience des parents joue aussi un rôle essentiel dans la construction de l'habitus linguistique de l'enfant. Dans certaines familles (F4 et F17), ce sont les parents qui décident de ne pas transmettre les dialectes aux enfants. P4 est le père d'une famille native. Selon sa description, lui et sa femme parlent tous le cantonais comme langue maternelle, et le couple communique en cantonais la plupart du temps. Pourtant, chaque fois qu'ils s'adressent à leur fils (E4), ils changent leur

¹²⁵ Voir par exemple :

Caldas, S. J., & Caron-Caldas, S. (2002). A sociolinguistic analysis of the language preferences of adolescent bilinguals: Shifting allegiances and developing identities. *Applied Linguistics*, 23(4), 490-514.

Schwartz, M., & Verschik, A. (Eds.). (2013). *Successful family language policy: Parents, children and educators in interaction* (Vol. 7). Springer Science & Business Media.

¹²⁶ Voir par exemple :

Milroy, L. (1987). *Language and social networks*. Oxford: Blackwell.

Govindasamy, Subra & Mohana Nambiar (2003). Social networks: applicability to minority communities in multilingual settings. *International Journal of the Sociology of Language*, 161, 25-45

pratique et lui parlent en mandarin. Voici deux extraits d'entretien avec le père (P4) et le fils (E4)

Extrait de l'entretien avec P4 : « Le multilinguisme crée la confusion »

GUO <C> : pourquoi ne parlez-vous pas cantonais à votre fils ?

P4 : Aujourd'hui, il y a beaucoup d'enseignants qui ne sont pas natifs du Guangdong. Si mon fils n'avait pas appris le mandarin à la maison, il ne pourrait pas être compris à l'école. [...] Le cantonais, il le parlera un jour. C'est sa langue maternelle [...] Mais pour l'instant, il a déjà l'anglais et le chinois à apprendre. Si je lui parle en cantonais, il va confondre les trois langues.

Extrait de l'entretien avec E4 : « ça ne sert à rien d'apprendre le cantonais »

GUO <C> : Tu sais parler quelle langue ?

E4<M> : Mandarin et anglais.

GUO<C> : Est-ce que tu parles aussi cantonais ?

E4<M> : (fait non de la tête)

GUO<M> : tu peux le comprendre ?

E4 : Ben, à 70 %, je dirais.

GUO : Est-ce que vous avez des copains d'école qui préfèrent utiliser le cantonais ?

E4 : Non. **Nous parlons tous en mandarin (à l'école).**

GUO : **Tu veux apprendre le cantonais un jour ?**

E4 : **Non.**

GUO : Pourquoi ?

E4 : Ben, **ça sert à rien.** Et personne ne le parle aujourd'hui.

Selon le père P4, préparer l'enfant à un environnement scolaire dominé par le mandarin, c'est la raison principale pour laquelle il ne transmet pas sa langue maternelle à son fils. D'après lui, si l'enfant n'avait pas appris le mandarin à la famille, il aurait risqué d'avoir des problèmes de communication ou même de compréhension à l'école. En plus, il pense que la connaissance en cantonais risque de perturber l'apprentissage de langues plus importantes, comme le chinois et l'anglais. Dans l'entretien avec son fils (E4), nous voyons la projection de l'idéologie monolingue et pragmatique de son père. Bien qu'il soit né et grandi à Guangzhou, l'enfant reste assez indifférent à la langue régionale. D'après lui, le cantonais n'a pas de valeur pragmatique. Cette indifférence envers le cantonais est aussi renforcée par l'environnement monolingue de son école (l'école primaire où il fait ses études) .

F17 est une famille immigrée. Le père, P17, originaire de Hubei, est venu s'installer à Guangzhou avec sa famille il y a six ans. À notre grande surprise, P17 parle assez couramment le cantonais. Comment un adulte parvient-il à acquérir une nouvelle langue au bout de six ans dans une ville qui n'est pourtant pas sa ville natale ? Selon P17, cela est dû à l'environnement à son travail et aussi à son propre intérêt envers le cantonais.

Extrait de l'entretien avec P17 : « Je suis fasciné par le cantonais »

& « ça ne sert pas à grand chose pour mon fils »

GUO<M> : Comment êtes-vous parvenu à apprendre le cantonais ? Vous n'êtes à Guangzhou que depuis 6 ans.

P17 : Je travaille dans une entreprise de construction. Beaucoup de mes collègues sont cantonophones. D'ailleurs, **j'ai toujours eu envie d'apprendre le cantonais, c'est quelque chose qui me fascine depuis l'enfance.** Alors, je profite de mon travail pour apprendre à parler (le cantonais).

GUO : Pourquoi voulez-vous apprendre le cantonais depuis l'enfance ?

P17 : C'est à cause des films hongkongais, je pense. Les films de Zhou Xingchi m'ont accompagné dans mon adolescence. À cette époque-là, le cantonais est une langue qui fait rêver. Tout le monde dans mon district veut l'apprendre.

[...]

GUO : Et votre fils, il parle aussi le cantonais ?

P17 : Lui ? Eh, Non. Il ne parle que le mandarin. Il n'y a pas les conditions pour apprendre les dialectes. À l'école, tout est en mandarin.

GUO : Vous parlez quelle langue dans la famille ?

P17 : Avec ma femme, c'est en hubeihua. Avec notre fils, c'est toujours en mandarin.

GUO : Pourquoi vous n'apprenez pas l'hubeihua à ton fils ?

P17 : Ben, **parce que c'est un patois (tu hua). En plus, ça sert à rien.** Qu'est-ce qu'il peut faire avec l'hubeihua à Guangzhou ?

GUO : Est-ce que le cantonais est aussi un patois, d'après vous ?

P17 : Eh, **pour moi, c'est un dialecte... Ben, un dialecte respectable.** Mais de toute façon, **le dialecte n'est pas utile pour les études. En plus, l'enfant a déjà trop de choses à apprendre à l'école...**

L'image du cantonais, qui représente la modernité, l'ouverture et la richesse, était inculquée à travers les films de Hong Kong dans les années 1980 et 1990. Cependant, cette image du cantonais n'est pas forcément le même pour la nouvelle génération. Ici, nous voyons que l'idéologie linguistique de P17 est fortement pragmatique : bien qu'il parle toujours dans son dialecte d'origine avec sa femme, il ne le parle jamais avec son enfant, parce qu'il ne voit pas l'intérêt de lui apprendre un « patois » qui « ne servirait pas grand-chose dans la vie ». De même, bien qu'il soit motivé pour apprendre le cantonais, il n'encourage pas son fils à apprendre cette langue, parce que les dialectes ne sont pas censés être utiles pour les études.

Alors que certains parents font en sorte de créer un environnement linguistique monolingue à leur enfant, certains parents ont fait des efforts pour maintenir la transmission de leur langue maternelle. F8 est la mère d'une famille native. Elle nous raconte son expérience de gestion de l'usage des langues dans la famille. D'après F8, sa fille (E8) ayant appris le cantonais comme langue maternelle, a tendance à parler de plus en plus en mandarin après son entrée à l'école maternelle. F8 dit qu'elle n'avait pas fait attention à ce phénomène, jusqu'à ce que l'expérience chez une amie la sensibilise à ce problème.

Extrait de l'entretien avec P8 : la responsabilité des parents dans la transmission linguistique

P8<C> [...] Au début, nous n'avons pas fait attention [au fait que ma fille parle de moins en moins le cantonais] jusqu'au jour où je suis allée chez une amie, qui est aussi cantonophone. Je constate que sa fille de 7 ans ne parle même pas un mot en cantonais à mon amie. Chaque fois que mon amie lui dit quelque chose en cantonais, la petite lui répond en mandarin. Cette histoire m'avait beaucoup choquée : **si nous, les parents, ne faisons aucun effort, il est possible que cette langue soit perdue dans quelques générations. Ce n'est vraiment pas une blague !** Dès lors, j'ai dit à ma fille qu'on allait parler uniquement en cantonais à la maison. Il me semble que ça a marché : ma fille parle très bien les deux langues aujourd'hui.

GUO : Pourquoi trouvez-vous que parler cantonais est important pour votre fille ?

P8 : **Parce qu'elle est originaire de Guangzhou !** Comment peut-elle dire qu'elle est cantonaise si elle ne sait même pas parler la langue ? **En plus, le cantonais représente la culture de Linnan. Si elle oublie la langue, elle oubliera aussi l'âme de notre culture.**

Selon l'entretien avec P8, la langue est une partie intégrante de l'identité régionale. Transmettre la langue d'origine à ses enfants, ce n'est pas juste un choix personnel mais une responsabilité des citoyennes. Pour que sa fille puisse avoir plus d'occasions d'utiliser cette langue, elle lui demande de parler uniquement le cantonais à la maison. D'après elle, cet aménagement conscient de l'usage des langues a contribué au maintien de la compétence linguistique de sa fille. Ici, l'identité linguistique et la citoyenneté jouent un double rôle dans la motivation de la transmission.

Un autre exemple est la famille F11, où le père (P11) vient de Chaozhou [une ville qui se trouve dans l'est de la province du Guangdong, où l'on parle chaozhouhua] et la mère est originaire de Guangzhou. D'après le père P11, la pratique langagière de l'enfant est multilingue : à la maison, il parle parfois en cantonais et parfois en chaozhouhua -une sous-variété de Min-, à son père, et s'adresse toujours en cantonais à sa mère. Quand il communique avec ses grands-parents paternels, il parle toujours en chaozhouhua. Voici un extrait d'entretiens dans lequel P11 nous raconte comment il a entraîné son fils au trilinguisme.

Extrait de l'entretien avec P11 : « le multilinguisme est un atout »

P11 :<C> [...] Au début, on ne parlait que cantonais dans la famille. Quand il avait 5 ans, je l'ai amené à Chaozhou pour la première fois. Il avait appris un peu de vocabulaire chaozhouhua sur le tas, et il le trouve intéressant. **Je me suis dit que peut-être ça serait une bonne idée de lui parler un peu de chaozhouhua tous les jours.** C'est ce que j'ai fait dès notre retour à Guangzhou. [...] Ces dernières années, je l'envoie souvent à mes parents pendant les vacances scolaires. Chaque fois qu'il rentre à la maison, je découvre qu'il a fait un peu plus de progrès.

GUO : Pourquoi voulez-vous que votre fils apprenne le chaozhouhua ?

P11 : **Il est important de savoir d'où il vient.** Il a une moitié d'origine chaozhouren, parler la langue est une façon de lui rappeler ses racines. **En plus, j'ai lu dans un article que l'apprentissage de plusieurs langues aiderait au développement intellectuel de l'enfant.**

GUO : Comment est-ce que votre fils a appris le mandarin ?

P11 : En fait, **dans la famille, on parle rarement le mandarin. Mais il l'a appris très vite à l'école.**

GUO : Est-ce que vous avez jamais craint que l'usage du cantonais et du chaozhouhua perturbe son acquisition du mandarin ?

P11 : Eh, au début, sa mère a eu ce genre de souci. Mais en fait, il n'y a rien à craindre : l'enfant parle très bien le mandarin.

Pour P11, le multilinguisme est appréhendé comme une ressource au lieu d'un obstacle. Savoir parler cantonais et chaozhou hua permet à l'enfant de sauvegarder son identité à la fois comme *Guangzhou ren* et *Chaozhou ren* ; apprendre à parler plusieurs langues dans l'enfance, c'est un atout pour le développement cognitif de l'enfant. Il y a un autre point qui mérite notre attention : selon P11, bien que son fils (E11) n'ait pas appris le mandarin à la maison, il l'apprend sans grande difficulté à l'école. Cela contraste avec l'hypothèse de certains parents, comme P4, selon qui l'enfant se heurterait à des problèmes de compréhension s'il n'avait pas appris le mandarin au plus tôt.

Conclusion de la section 3.4

Selon les enquêtes approfondies sur l'usage des langues dans le domaine scolaire et familial, nous découvrons que, pour les cantonophones natifs, l'identité linguistique se présente, en général, sous une forme binaire dans laquelle les côtés national et régional sont tous mis en valeurs : d'une part, ils s'accordent à définir le cantonais comme un dialecte chinois et le mandarin comme la langue nationale ou la langue officielle. D'autre part, ils reconnaissent les fonctions irremplaçables du mandarin dans la communication et dans la construction nationale, tout en tirant de leur langue maternelle une source de fierté, qui est souvent associée à son influence géopolitique (Hong Kong, Macao et les communautés chinoises à l'étranger), à la prospérité économique de la région, au caractère ouvert et tolérant de la population,

et même à des propriétés linguistiques car le cantonais est « plus ancien » que le mandarin.

Du côté des personnes dont le cantonais n'est pas la langue maternelle et qui ne le parlent pas, en général, nous avons aussi remarqué une prise de conscience sur la défense du droit linguistique, sur la protection de la diversité culturelle ainsi que sur la responsabilité citoyenne. Ces positions ont subi l'influence, d'une façon ou l'autre, des discours médiatiques de ces dernières années sur le rôle du mandarin et des dialectes ; elles ont aussi été influencées par les discours des organisations internationales sur le principe du multilinguisme.

Cependant, l'attitude ne correspond pas toujours à la pratique. Bien que le cantonais reste la langue principalement utilisée dans le domaine familial pour les habitants natifs (c'est-à-dire les gens nés et grandis à Guangzhou et qui ont une origine cantonaise), il y a un certain nombre de familles qui connaissent un processus de substitution linguistique : soit ce sont les parents qui n'ont pas transmis la langue à l'enfant, soit ce sont les enfants qui abandonnent progressivement l'usage de leur langue maternelle. Le phénomène du déclin de la transmission linguistique est beaucoup plus grave dans les familles immigrées que dans les familles locales. En comparaison avec les études précédentes sur l'usage et l'attitude envers le cantonais à Guangzhou (Tang 2006 ; Guo 2004 ; Liang 2014), notre étude indique un changement important dans le paysage linguistique dans la ville de Guangzhou : partie d'une situation multi-dialectale dominé par le cantonais il y a 20 vingt ans, Guangzhou se trouve dans une situation diglossique dominée par le mandarin aujourd'hui, qui a tendance à s'évoluer dans une situation de conversion linguistique pour demain. Non seulement le mandarin prédomine dans toutes les fonctions publiques, mais en outre, il a tendance à l'emporter sur les variétés linguistiques locales dans les usages privés. Ce phénomène est en contradiction avec la « coexistence linguistique pacifique » que proclament les responsables de l'aménagement politique (voir la section 3.3).

Les pratiques et les idéologies linguistiques des individus sont soumises à l'influence de plusieurs facteurs, y compris l'aménagement linguistique dans différents domaines. L'éducation joue un rôle central dans la reproduction des

« normes sociales » définies par la classe sociale dominante, y compris la reconnaissance de la légitimité d'une langue officielle, dont le processus est « inscrit à l'état pratique dans les dispositions qui sont insensiblement inculquées, au travers d'un long et lent processus d'acquisition » (Bourdieu 1982 :36). D'après Bourdieu et Passeron (1970 :71), l'institution scolaire parvient le plus complètement – c'est-à-dire de la manière la mieux dissimulée – à reproduire la hiérarchie sociale des arbitraires culturels, et par là même la structure des rapports de classe. Lorsque l'autorité réglemente l'usage des langues surtout à travers l'éducation, elle intervient non seulement dans les pratiques linguistiques mais aussi dans le champ idéologique en touchant à des questions identitaires. Pourtant, les institutions scolaires possèdent aussi une autonomie relative dans l'application des politiques linguistiques officielles. Dans notre étude, les trois écoles procèdent de manière différente dans la gestion linguistique : la violence symbolique de la promotion du mandarin est rendue évidente à l'école primaire, intériorisée dans le collège sélectif et adoucie dans le collège général. Ces différentes stratégies de l'aménagement linguistiques produisent des effets différents sur le comportement et l'idéologie linguistique des élèves et de leurs parents.

Les deux domaines étudiés dans nos enquêtes de terrain - la famille et l'école -, sont souvent en relation d'interdépendance. En forgeant un « système de schèmes de perception, de pensée, d'appréciation et d'action » (Bourdieu et Passeron, 1970 :59) cohérent et durable, la famille joue un rôle décisif dans la transmission et le suivi des langues. C'est la famille qui tend à déterminer, au moins partiellement, « la réception et l'assimilation du message scolaire » (Bourdieu et Passeron, *ibid.*). Dans notre étude, l'aménagement linguistique familial se trouve dans un continuum qui varie d'une gestion consciente des parents à une attitude de laisser-faire. Entre ces deux attitudes, se trouvent des pratiques fortement pragmatiques motivées par des besoins scolaires ou socio-économiques. Puisque la maîtrise du mandarin est imposée par le système scolaire, le désir d'intégration ou de distinction sociale peut amener des stratégies familiales conscientes ou inconscientes en faveur de l'assimilation linguistique. Il y a des parents qui abandonnent volontairement la transmission des dialectes d'origine à l'enfant ; il y a aussi des enfants qui refusent de parler les dialectes même au sein de la famille. Mais d'un autre côté, le besoin

de retrouver les racines amène certains parents à un aménagement conscient pour la transmission des langues maternelles. Dans la plupart des cas chez nos enquêtés, la réussite de la transmission est déterminée par une force en osmose provenant d'un usage fréquent de cette langue dans la famille et la possibilité de l'utiliser dans des situations de communication hors du milieu familial.

Conclusion générale

Mouvement pour la défense du cantonais : dynamiques et répercussions

Cette thèse s'est donnée pour objectif d'analyser, avec une approche sociolinguistique, la politique linguistique de la Chine en relation avec l'ensemble des dynamiques sociales aux niveaux régional, national et international, en nous appuyant sur le débat qui s'est élevé à propos du cantonais au début du XXI^e siècle. Nous avons cherché à développer nos analyses autour de trois grandes parties :

- l'exploration de la notion de la politique linguistique d'un point de vue épistémologique ;
- le contexte de la politique linguistique de la Chine d'un point de vue historique ;
- l'application du cadre théorique de Spolsky (20014) à notre cas d'étude.

A travers notre analyse, nous avons découvert que la promotion du mandarin, renforcée et institutionnalisée depuis une cinquantaine d'années, constitue une violence symbolique contre l'existence des autres variétés linguistiques sur le territoire. Cette violence est implicite : déguisée sous l'affichage du respect de la diversité linguistique dans les discours politiques, elle s'effectue à travers les nombreuses restrictions explicites ou sous-entendues contre l'usage des dialectes dans le domaine public. Cette violence est omniprésente : inculquée à travers les institutions médiatiques et scolaires, elle pénètre les comportements langagiers des citoyens-nes dans leur vie privée, en touchant la question identitaire. En modulant l'habitus monolingue des citoyens, elle participe au renforcement de la domination de la classe dirigeante sur le plan idéologique.

Nous avons aussi constaté que les facteurs ayant conduit à une régression de la transmission de la langue maternelle dans les grandes villes chinoises sont à la fois internes et externes. D'une part, l'urbanisation et le flux migratoire accélérés ont

permis l'entrée de diverses variétés linguistiques dans un même espace social donné, tout en faisant se disperser les locuteurs d'une même langue. D'autre part, la prééminence du mandarin imposé par l'État ne cesse de rétrécir le champ d'utilisation des autres langues. L'hégémonie institutionnelle du mandarin et son prestige inculqué ont incité des gens à déprécier, puis à abandonner leur propre langue, légitimant ainsi le processus de domination symbolique.

Partie d'une situation multidialectale dominée par le cantonais il y a 20 vingt ans, la ville de Guangzhou se trouve aujourd'hui dans une situation diglossique dominée par le mandarin, qui a tendance à évoluer vers une conversion linguistique dans le futur. Mais la régression de l'usage du cantonais n'est pas la seule raison qui déclenche le mouvement pour la défense du cantonais en 2010. A travers une analyse de contexte et les enquêtes de terrain, nous avons découvert que le mouvement se produit dans un contexte où la régression linguistique rejoint d'autres problèmes sociaux, qui se sont développés dans le cadre de l'urbanisation et de l'immigration interne accélérées, problèmes accentués au cours des travaux de préparation pour les Jeux asiatiques, qui ont suscité une inquiétude identitaire chez les Cantonais. En même temps, l'émergence de la conscience citoyenne pousse les gens de prendre une part plus active dans la prise de décisions sur les affaires publiques. La conscience linguistique participe ainsi à une conscience collective plus large qui se crée à travers des intérêts et des attentes en communs. Le développement des nouvelles technologies d'information et de communication constitue un autre facteur important : à l'aide des échanges d'information sur les réseaux sociaux comme Weibo, les différents acteurs sociaux se mettent rapidement dans une « communauté imaginée » (terme emprunté à Benedict Anderson, 1983) basée sur l'identité régionale et la citoyenneté. Et cette « communauté » virtuelle se voit renforcée à travers la mobilisation hors ligne.

Quelles sont les conséquences de ce mouvement social en matière linguistique ? Il est d'abord une occasion pour résister contre la tendance hégémonique du mandarin, en réveillant la conscience sociale sur la protection de notre patrimoine immatériel local. À la suite des manifestations en 2010, le débat du cantonais se poursuit. Et les activités populaires destinées à protéger la langue et la culture locales ne cessent de se développer. Cependant, à Guangzhou comme dans

d'autres villes de la Chine continentale, des contraintes provenant de l'intérieur et de l'extérieur des activités non officielles les empêchent d'exercer une pleine influence sur la protection des langues locales. A Hong Kong, cependant, dans le contexte d'une montée de la mouvance dite « localiste » ou « pro-autonomiste », le débat sur la relation entre mandarin et cantonais et entre les caractères traditionnels et les caractères simplifiés est de plus en plus enflammé et complexe. Les revendications pour la défense du cantonais — initialement motivées par l'identité-résistante, s'inscrivent de plus en plus dans un parcours politique dominé par l'identité-projet, qui cherche à reconstruire l'ensemble de la structure sociale de Hong Kong. Tout cela indique que le débat autour du cantonais est une réalité construite et dynamique, soumise à un processus sans fin de négociation et de reconstruction symbolique.

Quels enjeux le mouvement pour la défense du cantonais représente-t-il à l'échelle macro, meso et micro de la politique linguistique en Chine? D'après nous, les répercussions sont à la fois profondes et limitées.

Tout d'abord, le mouvement pour la défense du cantonais a entraîné une modification dans la politique linguistique officielle. Une attitude prônant le multilinguisme est davantage affichée dans les textes normatifs et dans les discours politiques. Le principe de « la protection raisonnée de toutes les langues de Chine » est inscrit comme un objectif de l'aménagement linguistique national de moyen à long terme. Ces dernières années, quelques projets concrets destinés à la documentation ou à la protection des dialectes ont vu le jour au niveau national et régional.

Cependant, cette modification sur le plan politique est profondément enracinée dans une idéologie pragmatique et nationaliste. En décrétant que toutes les langues suivent une loi naturelle déterminée, les autorités chinoises continuent à légitimer la violence symbolique du mandarin dans la société. À l'heure actuelle, ni le statut des dialectes ni les droits linguistiques de leurs locuteurs ne sont officiellement reconnus. Les restrictions sur l'usage des dialectes dans les médias audiovisuels restent toujours en vigueur. Un manque de précision sur les limites de la promotion

du mandarin dans l'ensemble de la société demeure, notamment dans le système d'éducation.

Le mouvement pour le cantonais a également suscité une conscience croissante de la diversité linguistique dans l'ensemble de la société chinoise. La participation citoyenne intervient de plus en plus sur la vie sociolinguistique dans une démarche ascendante, à travers les discours médiatiques, la création artistique, les produits informatiques, etc. Dans certaines écoles, l'initiation à la langue et à la culture locale est introduite dans les cours facultatifs ou sous forme récréative, malgré le fait que cette pratique est loin d'être institutionnalisée. Notre enquête de terrain a montré une prise de conscience sur la valeur identitaire de la langue maternelle et sur la défense du droit linguistique chez de nombreux habitants. Et ces représentations ont subi l'influence, d'une façon ou l'autre, des discours médiatiques de ces dernières années sur la diversité linguistique.

Pourtant, la violence symbolique contre les variétés linguistiques locales demeure dans la vie sociale. Les points d'ambiguïté des politiques linguistiques éducatives permettent une interprétation arbitraire des enseignants quant à leur mise en application en milieu scolaire. Le désir d'intégration scolaire ou de distinction sociale amènent bon nombre de familles d'adopter des stratégies conscientes ou inconscientes en faveur de l'assimilation linguistique par le mandarin. Aujourd'hui, la force du mandarin a tendance de pénétrer de plus en plus dans les usages privés. Il a même tendance de devenir la langue maternelle des nouvelles générations.

Modèle plurilingue officiel : jusqu'où et comment peut-on aller ?

Nous partageons le point de vue de Christiane Loubier (2008 : 151-175) : pour maintenir l'usage de sa langue, une communauté linguistique doit participer activement au renouvellement du système de représentations qui définit et consolide sa culture d'une génération à l'autre. Mais ce processus de reproduction culturelle devra être appuyé par toutes les institutions sociales, notamment par

l'État qui doit être en mesure de proposer un modèle d'aménagement linguistique collectif. L'Etat-aménageur, par l'étendue de leur champ d'influence et de leur pouvoir, restent l'acteur officiel qui a le plus de poids sur l'évolution d'une situation sociolinguistique. Opter pour une politique explicite et proactive de la protection des langues dominées, c'est favoriser le maintien de la vitalité de celles-ci. Opter pour un aménagement par défaut, en revanche, c'est accepter toutes les conséquences du processus d'autorégulation linguistique. En d'autres termes, c'est fermer les yeux sur la régression des langues en position dominée.

Dans cette perspective, nous proposons la mise en œuvre d'un modèle plurilingue dans la politique linguistique officielle de la Chine. Ce modèle vise à la fois à sauvegarder les langues régionales et à encourager l'usage et la transmission de ces dernières. Pour y arriver, nous essaierons de donner quelques suggestions sur le plan niveau législatif et administratif :

1) Après une étude sur les documents législatifs (voir la section 2.4), nous avons constaté que le statut des dialectes n'est pas précisé par la loi. Nous avons aussi découvert que la position officielle s'oriente vers une privation implicite du droit des locuteurs de dialectes d'utiliser leur langue maternelle dans une grande partie de la vie publique. D'après nous, il fallait que l'État reconnaisse et promeuve le droit linguistique des locuteurs de dialectes. Ainsi, nous proposons de préciser dans la Constitution que toutes les langues de Chine appartiennent au patrimoine du pays, que le mandarin et les caractères standardisés sont définis comme la langue et l'écriture officielle. Cette modification jetterait les bases d'une clarification de la relation entre le mandarin et d'autres variétés linguistiques pratiquées dans le territoire. Ensuite, nous proposons d'établir une loi linguistique compréhensible portant sur l'emploi et le développement de toutes les langues de Chine. Cette loi devrait préciser les frontières de la promotion du mandarin dans différents domaines sociolinguistiques et reconnaître le droit des citoyens d'utiliser leur propre langue dans la vie privée et dans la plupart de domaines publics (ex., les médias, l'école, le lieu de travail, les secteurs de service, etc.). Elle devrait aussi préciser la responsabilité de chaque partie sociale concernée dans la mise en application de cette loi, élaborer les méthodes d'évaluation et les principes de sanctions et de récompenses.

2) Comme nous avons discuté dans la section 2.4 et 3.2, il existe des problèmes dans la disposition de la Commission nationale de la langue et de l'écriture¹²⁷ dans la hiérarchie administrative du gouvernement. : Actuellement, son statut administratif placé sous la direction du ministère de l'éducation lui empêche d'exercer sa pleine influence dans des domaines autres que le domaine éducatif. Pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'aménagement linguistique officiel, il fallait préciser son statut en tant que la seule agence étatique légitime dans l'élaboration des principes d'aménagement linguistique, dans la coordination et la surveillance de la mise en application de ces derniers, afin d'empêcher d'autres organes politiques de s'en mêler dans le processus en publiant des règlements ou des commentaires en discordance avec les principes établis par la Commission.

3) Dans le domaine scolaire, nous proposons de supprimer tous les directives demandant une obligation ou une recommandation de l'usage du mandarin en tant que « langue d'école ». Il convient d'indiquer que le mandarin doit être la langue d'enseignement principale et que le choix linguistique des élèves et des enseignants doit être libre après les cours. Il est aussi important de supprimer toute sorte de règlement, directive ou slogan qui associe la représentation du mandarin à la moralité, au bon comportement ou à la réalisation du « rêve chinois ». En outre, nous proposons l'institutionnalisation de l'enseignement des cultures et des langues régionales dans le système scolaire chinois. Le choix des langues régionales à enseigner ainsi que la forme d'enseignement peuvent être définis de manière spécifique selon la situation linguistique, les ressources disponibles, les besoins collectifs et les aspirations des groupes en présence. Quelle que soit la forme, l'enjeu est de montrer l'égalité et la dignité intrinsèque de toutes les variétés linguistiques et de permettre aux individus d'interagir sur la base du respect mutuel et de l'inclusion.

¹²⁷ la Commission nationale de la langue et de l'écriture est souvent abrégé comme la Commission linguistique nationale

4) Dans le domaine médiatique, nous proposons d'abroger tous les restrictions sur l'usage de dialectes et d'accorder la pleine liberté à chaque programme télévisé et de radio de choisir leur propre langue de diffusion.

5) Pour qu'un modèle du plurilinguisme soit établi avec succès, le gouvernement devrait travailler à créer une bonne image sur la diversité linguistique. Nous proposons de promouvoir l'idée du plurilinguisme à travers le système scolaire, les discours médiatiques, les slogans affichés dans les lieux publics, etc. En outre, il convient d'organiser des activités officielles en faveur de l'expression des différentes formes culturelles et linguistiques. Il est aussi recommandé d'intégrer le critère sur la protection du patrimoine linguistique local dans l'évaluation de l'aménagement linguistique dans différents domaines sociaux, tels que l'éducation et le service public. C'est à travers les efforts gouvernementaux continus sur l'aménagement de prestige que les mauvaises représentations de dialectes — inculqués depuis une cinquantaine année à travers la promotion du mandarin — seraient progressivement remplacées par une nouvelle image dont les valeurs identitaire et culturelle sont mises en avant.

Perspectives de recherche

Les conclusions auxquelles cette thèse aboutit constituent une première étape importante dans notre recherche en politique linguistique. Dans nos prochaines études, nous devons porter plus d'attention sur les groupes et les individus militant pour la protection des langues locales. Il s'agit d'associations universitaires, de groupes sociaux, de directeurs d'école ou d'enseignants, de personnalités médiatiques ayant pris une part active dans la transmission, la protection ou la promotion des langues et des cultures régionales, sujet que nous avons déjà abordé dans la présente étude, notamment dans la section 3.3. Nous aurions aimé faire une enquête de terrain plus compréhensive avec ces groupes de personnes, si le temps nous l'avait permis. Que pensent les militants linguistiques de la relation entre langue et société, entre le mandarin et les autres dialectes ? Qu'est-ce qui les amène à s'engager dans la protection des dialectes ? Quel rôle jouent-ils dans la politique linguistique chinoise ? À quelles conséquences leurs

efforts ont-ils abouti ? Ces questions méritent une réflexion scientifique approfondie. C'est pourquoi après cette recherche initiale, nous souhaitons continuer à étudier ce domaine.

Un autre axe de recherche potentiel consisterait en une mise en perspective de la politique linguistique chinoise par rapport à celles d'autres pays dans le monde. Cette présente thèse nous fournit une base solide pour comprendre ce qui se passe en Chine. Nos prochaines études pourront étudier les points communs et les points divergents entre la Chine et d'autres pays dans leur politique d'aménagement des langues non officielles. Il nous semble également important de comprendre les dynamiques communes qui ont suscité les mouvements pour le maintien, la revitalisation ou la promotion des « petites langues » dans le monde entier.

Bibliographie

- Académie chinoise des sciences sociales & l'Université municipale de Hong Kong (2012). *Language Atlas of China* [中国语言地图集 (第二版)]. Beijing : The Commercial Press.
- Anderson, B. (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London & New York: Verso.
- Baldauf, R.B. (2006). Rearticulating the Case for Micro Language Planning in a Language Ecology Context. *Current Issues in Language Planning*, 7(2), 147-170.
- Baldauf, R.B. (2012). Introduction-language Planning: Where have we been? Where might we be going? *Revista Brasileira de Linguística Aplicada*, 12(2), 233-248.
- Beacco, J.C. & Byram, M. (2007). *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Beckett, G.H. & Postiglione, G.A. (2012). China's language policy for indigenous and minority education. In G.H. Beckett & G.A. Postiglione (Eds.), *China's language policy for indigenous and Minority education* (pp.3-17). Routledge.
- Beckett, G.H. & Postiglione, G.A. (Eds.) (2012). *China's Assimilationist Language Policy : the impact on indigenous / minority literacy and social harmony*. New York : Routledge.
- Bellassen, J. (2010). La didactique du chinois et la malédiction de Babel. Émergence, dynamique et structuration d'une discipline. Études chinoises (hors-série), téléchargé le 05/06/2016 sur http://www.afec-etudeschinoises.com/IMG/pdf/Bellassen_Didactique.pdf.
- Bellassen J. & Li, Y. (Eds.) (2014). *Etudes sur les politiques linguistiques en France et en Chine*. Beijing : Commercial Press, 439 p.
- Bellassen, J. & Li, Y. (Eds.) (2016). *Etudes sur les politiques linguistiques en France et en Chine, 2^{ème} volume*. Beijing : Commercial Press, 284 p.
- Biao, T. (2012). Défense des droits (weiquan), microblogs (weibo) et « attroupements » (weiguan). *Perspective chinoise*, 2012 (3), 31-46.
- Blachford, D.R. (2000). Language planning and bilingual education for linguistic minorities in China: A case study of the policy formulation and implementation process. Thèse de doctorat soutenu à l'Université de Toronto.
- Blanchet, A. & GOTMAN, A. (2013). *L'Entretien (2^{ème} édition)*. Paris : Armand Colin.
- Bloomaert, J. (2006). Language policy and national identity. In T. Ricento (ed.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method* (p.239-254). Malden, Oxford, Victoria : Blackwell Publishing Ltd.

- Bokhorst-Heng, W. (1998). Language Planning and Management in Singapore. In J.A. Foley et al. (Eds.), *English in New Cultural Contexts : Reflections from Singapore* (p.287-319). Singapour : Oxford University Press
- Bourdieu, P. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris : Droz
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris: Éditions de Minuit
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Bourdieu, P. (1989). *La noblesse d'État: grandes écoles et esprit de corps*. Paris: Les Editions de minuit.
- Boyer, H. (1991). *Langues en conflits : études sociolinguistiques*. Paris : L'Harmattan.
- Boyer, H. (2003). *De l'autre côté du discours : recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*. Paris: l'Harmattan
- Breen, M. (2002) From a language policy to classroom practice: The intervention of identity and relationships. *Language and Education*, 16, 260–283.
- Byram, M. & Parmenter, L. (2012). (Eds.). *The Common European Framework of Reference: The globalization of Language Education Policy*. Bristol, Buffalo, Toronto: Multilingual Matters.
- Calvet, L-J. (1996). *Les politiques linguistiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Calvet, L-J. (2002). Mondialisation, langues et politiques linguistiques. *Le français dans le monde*, 323, 39-42.
- Calvet, Louis-Jean (1987). Le plurilinguisme à Canton. *Langue et société*, 40, 7-19
- Cao, Zhiyun (2001). 关于濒危汉语方言问题 (Sur les dialectes chinois en danger). *语言教学与研究*, 2001 (1), 8-12
- Castells, M. (1999). *Le pouvoir de l'identité*. Paris: Fayard.
- Castells, M. (2004). « Globalisation et identité. Les mouvements sociaux ». Communication de conférence donnée à l'École des sciences de la gestion, UQAM, le 30 mars 2004.
- Chambers, J. K., & Trudgill, P. (2004). *Dialectology (2nd edition.)*. Cambridge; New York: Cambridge University Press
- Chan, M. & WU, F. (2012). Contrôle gradué : l'évolution des relations entre gouvernement et Organisations non gouvernementales. *Perspective chinoise*, 2012 (3), 9-18.
- Chaudenson, R. (1999) Politique et aménagement linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences. In C. Juillard & L-J Calvet (Eds.),

- Les politiques linguistiques, mythes et réalités* (p.115-126). Montréal: AUPELF/UREF.
- Chen, Ping (1999). *Modern Chinese : History and Sociolinguistics*. Cambridge & New York : Cambridge University Press
- Chen, Hong (2012). “Villages-in-the-City” and Urbanization in Guangzhou, China. Thèse de doctorat en philosophie à l’Université de Washington.
- Chen, Ping (2001). Policy on the Selection and implementation of a standard language as a source of conflict in Taiwan. In N. Gottlieb & P. Cheng (Eds.), *Language Planning and Language Policy: East Asian Perspectives* (pp.95-110). Richmond & Survy : Curzon Press.
- Chen, Zhaoming. (1995). 小学华文教材和华语政策 (Matériel et politique dans l’enseignement du chinois à l’école primaire). In Weili Yun (Ed.), *新加坡社会和语言 (Langues et société de Singapour)* (pp. 91-111). Singapour : Zhonghua yuyan wenhua zhongxin.
- Cheng, Joseph Y.S. (2011) Les défis du mouvement pro-démocratique à Hong Kong. *Perspective chinoise*, 2011(2), 46-63.
- Cheng, Robert L. (1994). Language Unification in Taiwan: Present and Future. In Murray A.Rubinstein (éd.), *The Other Taiwan: 1945 to the Present*. Armonk, New York : M.E. Sharpe.
- CMS Media Search Institut (2002-2015). *中国电视收视年鉴 (China Tv Rating Yearbook)*. Beijing : Communication University of China.
- Cooper, R.L. (1989). *Language Planning and social change*. Clevedon Hall: Cambridge University Press.
- Copan, J. (2011). *L’Enquête ethnographique de terrain (3ème édition)*. Paris : Armand Colin.
- Costa, J. (2010). Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies : approche critique de mouvement de revitalisation en Provence et en Écosse. Thèse de doctorat soutenu à l’Université Grenoble 3
- Crystall, D. (2000). *Language death*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Schutter, H. (2007). Language policy and political philosophy: On the emerging linguistic justice debate. *Language Problems & Language Planning*, 31(1), p.1-23
- DeFrancis J. (1984). *The Chinese Language : Fact and Fantasy*. Honolulu : University of Hawaii Press.
- Ding S.Q. & Liu, H.Y.& Li, X.L.(2013). Ethnic minority bilingual education in China. In Y.M.Li & W. Li (Eds.), *The Language Situation in China (volume 1)* (pp. 109-122). Berlin, Boston, Beijing : Walter de Gruyter & The Commercial Press.
- Dubois, Jean et autres (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.

- Duchêne, A. (2008). *Ideologies across Nations: The Construction of Linguistic Minorities at the United Nations*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter
- Duchêne, A., & Heller, M. (Eds.). (2007). *Discourses of endangerment: ideology and interest in the defense of languages*. London & New York: Continuum.
- Fairclough, N. & Wodak, R. (1997). Critical discourse analysis. In T. van Dijk (ed.), *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction* (pp.258-284). London: Sage.
- Fairclough, Norman (1989). *Language and Power*. London: Longman.
- Fan, Junhui et Xiao Zihui (2010), 国家语言普查刍议 (Discussion sur l'état des enquêtes linguistiques nationales), *Applied linguistics (语言文字应用)*, 2010 (1), 27-34.
- Feng, Anwei (2007) (Ed.) *Bilingual Education in China : Practices, Policies and Concepts*. Clevedon & Buffalo & Toronto : Multilingual Matters.
- Fishman, J.A. (1964). Language maintenance and language shift as a field of inquiry. *Linguistics*, 9, 32-70.
- Fishman, J.A. (1972). *The Sociology of Language : An Interdisciplinary Social Science Approach to Language and Society*. Newbury House Publisher.
- Fishman, J.A. (1991). *Reversing language shift*. Clevedon, Philadelphie, Adelaide: Multilingual Matters Ltd.
- Délégation générale à la langue française et aux langues de France (2014). « Politiques linguistiques et défis du XXIe siècle : Actes du séminaire franco-chinois organisé les 16 et 17 septembre 2014 au musée des Arts décoratifs (Paris) par la DGLFLF, en collaboration avec l'Institut français, dans le cadre de France-Chine 50 (1964-2014) ». Paris: Ministère de la culture et de la communication, Délégation générale à la langue française et aux langues de France.
- Forlot, G. (2010). Place de l'anglais et paradoxes des apprentissages langagiers à l'école. *Les Cahiers de l'Acedle*, 7 (1), 97-124.
- Forlot, G. & Martin F. (dir.) (2014). *Regards sociolinguistiques contemporains. Terrains, espaces et complexités de la recherche*. Paris : L'Harmattan.
- Gan, Yu'en (2011). *广府方言 (Les dialectes à Guangzhou)*. Guangzhou : Jinan daxue chubanshe.
- Grin, F. (2006). Economic Considerations in Language Policy. In T. Ricento (ed.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method* (pp.77 -94). Malden, Oxford, Victoria: Blackwell Publishing Ltd.
- Guo, Longsheng. (2004). The relationship between Putonghua and Chinese dialects. In Zhou, M. (ed.), *Language Policy in the People's Republic of China: Theory and Practice Since 1949* (pp.45-54). Kluwer Academic Publishers.
- Guo, Wenjing (2014). Internet à Canton (Chine) : Dynamiques sociales et politiques. Thèse de doctorat soutenu à l'Université Paris I.
- Guo, Xi (2001). 对新时期推普的一些思考：以江苏为例. *南京大学学报*, 2001(2), 117-123.

Guo, Xi. (2005). 广州市语言文字使用情况调查报告 (Rapport sur l'usage des langues et de l'écriture à Guangzhou), *中国社会语言学 (Journal de la sociolinguistique chinoise)*, 2005 (2), 133-141.

Guo, Zhenyu. (1995). 语言政策和语言计划 (Politique linguistique et planification linguistique). In Weili Yun (Ed.), *新加坡社会和语言 (Langues et société de Singapour)* (pp. 57-73). Singapour : Zhonghua yuyan wenhua zhongxin.

Gupta, A.F. & Yeok, Siew Pui (1995). Language shift in a Singapore Family. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, Vol. 16 (4) :301-314.

Haarmann, H. (1990). Language planning in the light of a general theory of language: a methodological framework. *International Journal of the Sociology of Language*, 86 (1), 103-126.

Hamel, R.E. (2010). L'aménagement linguistique et la globalisation des langues du monde. *TÉLESCOPE*, 16(3), 1-21.

Haugen, E. (1959). Planning in modern Norway. *Anthropological Linguistics*, 1(3), 8-21.

Haugen, E. (1983). The implementation of corpus planning: theory and practice. In J. Cobarrubias & J. Fishman (Eds.), *Progress in language planning: International perspectives* (pp.269-290). Berlin: Mouton

Huang, Xiaolei (2013). *民国时期语言政策研究 (Étude sur la politique linguistique chinoise pendant la période de République de Chine)*. Beijing : 中国社会科学出版社(China Social Science Press).

Hornberger, N.H. (2006). Frameworks and Models in Language Policy and Planning. In T. Ricento (ed.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method* (p.239-254). Malden, Oxford, Victoria: Blackwell Publishing Ltd.

Howard, K. M. (2008). Language Socialization and Language Shift Among School-Aged Children. In P. A. Duff & N. H. Hornberger (Eds.), *Encyclopedia of Language and Education* (pp. 187-199). New York: Springer.

Hu, Zhuanglin (1993). 语言规划(La planification linguistique), *语言文字应用 (Applied Linguistics)*, 2, 11-20.

Huang, Shuanfan (1993). *语言, 社会与族群意识: 台湾语言社会学的研究 (Langue, société et identité ethnique : une étude sociolinguistique de Taiwan)*. Taipei : Crane.

Hyland, K. (1997). Language attitudes at the handover: Communication and identity in 1997 Hong Kong. *English World-Wide*, 18 (2): 191-210.

Jaffe, A. (2008). Parlers et idéologies langagières. *Ethnologie française*, 38(3), 517-526.

Jernudd, B. & Nekvapil, J. (2012). History of the field: a sketch. In B. Spolsky (ed.), *The Cambridge Handbook of Language Policy* (pp.3-15). Cambridge: Cambridge University Press.

- Jin, Siyan (2004). Dilemme identitaire. *Neige d'août, Lyrisme et Extrême-Orient*, automne (11), 50-71.
- Johnson, R.K. (1998). Language and education in Hong Kong. In M.C. Pennington (Ed.), *Language in Hong Kong at century's end* (p.265-276). Hong Kong : Hong Kong University Press.
- Kalmar, I., Zhong, Y., & Xiao, H. (1987). Language attitudes in Guangzhou, China. *Language in Society*, 16, 499–508.
- Kan, Karita. (2012) Cours de patriotisme. La fabrication de sujets « nationaux » et le débat sur la dé-sinisation de Hong Kong. *Perspective chinoise*, 2012/4, 69-76.
- Kaplan, R.B. & Baldauf, R.B. (2003). *Language and Language-in-Education Planning in the Pacific Basin*. Dordrecht, The Netherlands : Kluwer Academic Publishers.
- Kaplan, R.B. and Baldauf, J.R. & Richard, B. (1997) *Language Planning from Practice to Theory*. Clevedon: Multilingual Matters.
- Kloss, H. (1969). *Research Possibilities on Group Bilingualism: A Report*. Québec: ERIC
- Klöter, H. (2004). Vers une société multilingue ? Malgré la promotion récente des langues régionales, le mandarin garde une position privilégiée. *Perspectives chinoises* [en ligne], 85(1), 60-68.
- Kroskrity, P.V. (Ed.). (2000b). *Regimes of Language : Ideologies, Politics, and Identity*. Santa Fe & Oxford : School of American Research Press.
- Lai, E.F.K. (1999). Motivation to learn English in Hong Kong. *Language, Culture and Curriculum*, 12(3), 280–284.
- Lai, Mee Ling (2012) Tracking language attitudes in postcolonial Hong Kong: An interplay of localization, mainlandization, and internationalization. *Multilingua*, 31: 83-111
- Lai, Mee Ling. (2009). 'I Love Cantonese but I want English' – a qualitative account of Hong Kong students' language attitudes. *The Asia-Pacific Education Researcher*, 18(1), 79–92.
- Lao, Zhijun (2014). 澳門中國語文科之教學語言 —— 粵語乎？普通話乎？ (Langue d'enseignement dans la discipline de lettres chinoises : le cantonais ou le mandarin ?). *粵語研究 (études sur le cantonais)*, 16,21-31.
- Law, Fiona Yuk-wa. (2010). Kam Louie (éd.), *Hong Kong Culture: Word and Image*. *Perspective chinoise*, 2012/3, 105-107.
- Leclerc, J. «La politique à l'égard des minorités nationales», dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 17 mars 2015, consulté le 05/11/ 2016 sur <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/chine-5pol-minorites.htm>
- Lee, K. & LEUNG, W. (2012). The status of Cantonese in the education policy of Hongkong, *Multilingual Education*, 2 (2).

- Leong, Sok Man (2011) 浅谈“一国两制”下澳门的语言发展 (Opinions sur le développement linguistique de Macao dans le cadre de « un pays, deux systèmes »). “一国两制”研究 (*Recherche sur « un pays, deux systèmes »*), 8, 138-146.
- Leung, Y.-b. (1993). *The use of dialect in the Pearl River Delta region: A sociolinguistic study*. City Polytechnic of Hong Kong.
- Li Wei, Saravanan, V., & Hoon, J. N. L. (1997). Language shift in the Teochew community in Singapore: A family domain analysis. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 18(5), 364–384.
- Li, Yuming (2010). *中国语言规划续论 (Suite de la discussion sur la planification linguistique de la Chine)*. Beijing: Commercial Press.
- Li, Yuming (2015) *Language planning in China*. German : Walter de Gruyter & the Commercial Press.
- Liang, R. (1983). 光复以来台湾国语国文教育改观(1945-1981) [La réforme de l'éducation en langue nationale depuis la restauration de Taiwan (1945-1981)]. *Yuwen Xiandaihua*, 1, 150-153.
- Liang, Sihua. (2014). *Language Attitudes and Identities in Multilingual China: a linguistic ethnography*. Thèse de doctorat soutenu à University of Cambridge.
- Lin, J. (1997). Policies and Practices of Bilingual Education for the Minorities in China. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 18 (3):193-205.
- Liu, Chuqun (2014). 文化转型语境下语言文字规范纷争探析 (Etude sur la question de norme linguistique dans le cadre de la transformation culturelle). *中国社会科学院研究生院学报 (Journal of Graduate School of Chinese Academy of Social Science)*, 4, 102-108.
- Liu, J. (2012). The use of Chinese dialects on the internet : youth language and local youth identity in urban China. In J.Liu & H.Y.Tao (Eds.), *Chinese under globalization : emergent trends in language use in China* (pp.59-78).World Scientific Publishing.
- Liu, Mantang (2000). 新加坡的语言政策：多语制和双语制 (Politique linguistique à Singapour : multilinguisme et bilinguisme). *陕西教育学院学报 (Shanxi jiaoyu xueyuan xuebao)*, 16 (4) : 77-79.
- Lo Bianco, J. (2010) The importance of language policies and multilingualism for cultural diversity. *International Social Science Journal*, 61 (199): 37-67.
- Loubier, C. (2002) « L'aménagement linguistique: fondements de l'aménagement linguistique ». Montréal: Office québécois de la langue française.
- Loubier, C. (2008). *Langues au pouvoir: politique et symbolique*. Paris: L'Harmattan.
- Lu, D., Li; Y., &Huang, Y.Y. (2004). Unpacking learner factors in L2 learning: A comparative study of students from Hong Kong and Mainland China. *Asian Journal of English Language Teaching*, 14(1), 23-43.

- Lü, H. & Zou, H.Q.(2013). Dialect craze. In Y.M.Li & W. Li (Eds.), *The language situation in China (volume 1)* (pp.238-249). Berlin, Boston, Beijing : Walter de Gruyter & The Commercial Press.
- Mackey, W. (1980). The ecology of language shift. In P.H.Nelde (ed.), *Sprachkontakt und sprachkonflikt* (pp.35-41). Wiesbaden: Steiner.
- Mauger, G. (2006) Sur la violence symbolique. in H-P. Müller et Y.Sintomer (eds.), *Pierre Bourdieu, théorie et pratique* (p.84-100). Paris : La Découverte « Recherches »
- Mair, V. H. (1991). What is a Chinese "dialect/topolect"? Reflections on some key Sino-English linguistic terms. *Sino-Platonic Papers*, 29.
- Miao, R., & Li, J. (2006). Urban migration and functional bilingualism in Guangdong province, China. *Journal of Asian Pacific Communication*, 16(2), 237–257
- Ming Yee Carissa Yong (2007). English in Postcolonial Macao : Functions and Attitudes. *Asian Englishes*, 10 (1), 104-117.
- Nahir, M. (1998). Micro language planning and the revival of Hebrew: A schematic framework. *Language in Society*, 27 (3), p.335–357.
- Nekvapil, J. (2009). The integrative potential of language management theory. In Nekvapil & Sherman (Eds.), *Language management in contact situations: Perspectives from three continents* (pp.1-11). Peter Lang.
- Norman, J. (2003). The Chinese dialects: Phonology. In G. Thurgood, & R. J. LaPolla (Eds.), *The Sino-Tibetan languages* (pp. 72–83). London; New York: Routledge
- Norman, J. (1988). *Chinese*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Palheta, U. (2015) Violence symbolique et résistances populaires. *Le Cahier de CERFEE*, 37, consulté le 12/06/2016 sur le site <http://edso.revues.org/1117>
- Pennycook, A. (2002). Mother tongues, governmentality, and protectionism. *International Journal of the sociology of language*: 154, 11-28.
- Pierson, H.D. & Fu, G.S.& Lee, S.Y. (1980) An analysis of the relationship between language attitudes and English attainment of secondary school students in Hong Kong. *Language learning*, 30, 289-316
- Pierson, H.D. (1998). Societal accommodation to English and Putonghua in Cantonese-speaking Hong Kong. In M.C. Pennington (Ed.), *Language in Hong Kong at century's end* (pp.91-111). Hong Kong : Hong Kong University Press
- Pils, Eva. (2012). Introduction : « Société civile » et « communautés libérales » en Chine. *Perspective chinoise*, 2012 (3), p.2-9.
- Poon, A. (2010), Language use, and language policy and planning in Hong Kong. *Current issues in language planning*, 11(1), p.1-60.
- Poon, A.Y.K. (2009). Reforming medium of instruction in Hong Kong: Its impact on learning. In C.H. Ng & P.D. Renshaw (Eds.), *Reforming learning: Issues*,

- concepts and practice in the Asian-Pacific Region* (pp. 199–232). Dordrecht: Springer.
- Pun, S.H.(1997). Hegemonic struggles in the language policy development of Hong Kong : 1982-1994. In W.O. Lee & M. Bray (Eds.), *Education and political transition : Perspectives and dimensions in East Asia* (p.81-98). Hong Kong : Comparative Education Center of the University of Hong Kong.
- PuruShotam & Nirmala Sreirekam (1997). *Negotiating language, Constructing Race : Disciplining Differences in Singapore*. Berlin : Walter de Gruyter.
- Qu, Shaobing (2011). 广州“撑粤语”事件引发的思考 (Réflexion sur l’incident de la « défense du cantonais » à Guangzhou). 云南师范大学学报 : 哲学社会科学版 (Bulletin de recherche à l’Ecole Normale de Yunnan : philosophie et science sociale), 43 (1), 54-62.
- Qu, Shaobing (2016). 城市化进程中的方言习用与国家认同 (Acquisition des dialectes et l’identité de l’Etat), *语言战略研究 (Chinese Journal of Language Policy and Planning)*, 2 : 83-88.
- Ramsey, Robert. (1987). *The Languages of China*. Princeton : Princeton University Press.
- Réaume, D. & Pintom M. (2012). Philosophy of language policy. In B. Spolsky (ed.), *The Cambridge Handbook of Language Policy* (p.37-58). Cambridge: Cambridge University Press.
- Ricento, T. (2000). Historical and theoretical perspectives in language policy and planning. *Journal of Sociolinguistics*, 4, p.196-213.
- Saillard, C. (1998). Contact des langues à Taiwan : Interactions et choix de langues en situations de travail. Thèse de doctorat soutenu à l’Université Paris 7.
- Sallabank, J. (2013). *Attitudes to Endangered Languages: Identities and Policies*. Cambridge: Cambridge University Press
- Sandel, T. L. (2003). Linguistic capital in Taiwan: The KMT’s Mandarin language policy and its perceived impact on language practices of bilingual Mandarin and Tai-Gi speakers. *Language in Society*, 32(4), 523-551.
- Sandel, T. L., Chao, W. Y., & Liang, C. H. (2006). Language shift and language accommodation across family generations in Taiwan. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 27(2), 126-147.
- Shen, Haiying (2014). 中国语言政策研究综述 (Introduction sur les études en politique linguistique de la Chine). *昆明理工大学学报 (Journal of Kunming University of Science and Technology)*, 14 (3), 93-101.
- Shi, Canfang (2010).从法律地位看汉语方言的保护 (La protection des dialectes chinois : une perspective juridique). *方言(Fangyan)*, 2010 (3), 279-282.
- SIL International (2013). *Ethnologue: Languages of the world*. Disponible sur <https://www.ethnologue.com/language/yue>
- Schieffelin, B. B., Woolard, K. A., & Kroskrity, P. V. (1998). *Language ideologies: Practice and theory*. Oxford and New York: Oxford University Press.

- Schnapper, D. (1995). Existe-t-il une identité française ? *Sciences humaines*, 10, 38-42.
- Scott, M., & Tiun, H. K. (2007). Mandarin-only to Mandarin-plus: Taiwan. *Language Policy*, 6(1), 53-72.
- Sheng, Yan (2004). *Languages in Macao : Past, Present and Future*. Macao : Statistics and Census Service.
- Shi, Zhengfeng (Ed.) (2002). *各国语言政策：多元文化与族群平等 (Politique linguistique des pays du monde : multiculturalisme et égalité ethnique)*. Taibei : Qianwei chubanshe
- Shohamy, E.(2006). *Language Policy: Hidden Agendas and New Approaches*. London & New York: Routledge, 2006.
- SIL International (2013). *Ethnologue: Languages of the world*. Disponible sur <https://www.ethnologue.com/language/yue>
- Silverstein, M. (1979). Language Structure and Linguistic Ideology. In P.R. Clyne, W. F. Hanks & C.L. Hofbauer (Eds.), *The Elements : A Parasession on Linguistic Units and Levels* (pp.193-247). Chicago : Chicago Linguistic Society.
- Skutnabb-Kangas, T. & Phillipson, R. (eds). (1995). *Linguistic Human Rights : Overcoming Linguistic Discrimination*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Snow, Don. (2004). *Cantonese as written language. The growth of a written Chinese vernacular*. Hong Kong: Hong Kong University Press.
- Spolsky, B. (2004). *Language policy*. Cambridge: Cambridge University Press
- Spolsky, B. (2012). What is language policy? In B. Spolsky (ed.), *The Cambridge Handbook of Language Policy* (p.3-15). Cambridge: Cambridge University Press.
- Spolsky, B. (2012b). Family language policy – the critical domain. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 33 (1), 3-11.
- Svensson, M. (2012). Médias et société civile en Chine. Mise en réseau et construction d'une communauté dans le milieu du journalisme d'investigation. *Perspective chinoise*, 2012 (3), p.19-30.
- Tang, Y. (2006). 广州市中学生语言态度研究(On language attitude towards middle school students in Guangzhou city). Thèse de mémoire soutenu à l'Université Jinan (暨南大学).
- Tang, Yunhang & WU, Lijun (2006). 新加坡语言政策与官方语言的功能 (Politique linguistique et la fonction de langues officielle à Singapour). *Chengde Minzu Shizhuan Xuebao (承德民族师专学报)*, 26 (3) : 20-26.
- Tian, L. (2015).中国语言资源保护工程的源起和意义 (Les causes et les significations du projet sur la protection des ressources linguistiques de Chine), *语言文字应用 (Applied linguistics)*, 2015 (4), 3-9.
- Tsang, W.K. (2008). *The effect of medium-of-instruction policy on education advancement*. Hong Kong: The Chinese University of Hong Kong.

- Tsang, W.K. (2002). *Evaluation on the implementation of the medium-of-instruction guidance for secondary schools report*. Hong Kong: Hong Kong Institute of Educational Research & The Chinese University of Hong Kong.
- Tsang, W.K. (2004). *Further evaluation on the implementation of the medium-of-instruction guidance for secondary schools final report*. Hong Kong : Hong Kong Institute of Educational Research & The Chinese University of Hong Kong.
- Tsou, Benjamin K. & You, Rujie (2003). *汉语与华人社会 (Le chinois et les sociétés chinoise)*. Hong Kong : City University of Hong Kong
- Unesco (2010). *L'Atlas des langues en danger dans le monde*. Paris : Editions UNESCO
- Unesco. (2009). *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturelle : Rapport mondiale de l'UNESCO*, Paris : Editions UNESCO
- Van Parijs, P. (2004). Europe's Linguistic Challenge. *European Journal of Sociology*, 45 (1), 113-154
- Van Parijs, P. (2004a). Cultural Diversity against economic solidarity. In P. Van Parijs (Ed.) *Cultural Diversity versus Economic Solidarity : Proceedings of the Seventh Francqui Colloquium* (pp.371-396). Bruxelles : De Boeck.
- Wang, Hui & Yuan, Zhongrui (2013). The promotion of Putonghua (Mandarin Chinese): An overview. In Y.M.Li & W. Li (Eds.), *The language situation in China (volume 1)* (pp.27-39). De Gruyter Mouton
- Wang, L., & Ladegaard, H. (2008). Language attitudes and gender in China: Perceptions and reported use of Putonghua and Cantonese in the southern province of Guangdong. *Language Awareness*, 17(1), 57-77.
- Wang, Lining. (2015). 中国语言资源保护工程实施策略与方法 (Stratégie et méthode dans la mise en place du projet sur la protection des ressources linguistiques de Chine), *语言文字应用 (Applied linguistics)*, 2015 (4), 18-26.
- Wang, Lihua (2012). 基于几起语言事件的语言政策研究 (Recherche en politique linguistique basée sur quelques incidents linguistiques). Thèse de mémoire soutenu à l'Université Jinan.
- Wang, Y.X. & Phillion, J. (2009). Minority Language Policy and Practice in China : The need for Multicultural Education. *International Journal of Multicultural Education*, 11 (1), 1-14.
- Wei, Hong. (2003) *东南亚五国民族问题研究 (Recherche sur les questions d'ethnies des cinq pays de l'Asie du sud-est)*. Beijing : Minzu Chubanshe
- Wodak, R. & Meyer, M. (Eds.) (2001). *Methods of Critical Discourse Analysis*. London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publications
- Wodak, R. (2006). Linguistic Analyses in Language Policies. In T. Ricento (ed.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method* (p.170-193). Malden, Oxford, Victoria: Blackwell Publishing Ltd.

- Wong, Ting-Kong (2002). *Hegemonies Compared: State Formation and Chinese School Politics in Postwar Singapore and Hong Kong*. New York : RoutledgeFalmer.
- Wong, Yee (2005). 澳门语言状况与语言规划研究 (Recherche sur la situation linguistique et l'aménagement linguistique à Macao). Thèse de doctorat soutenue à l'Université des langues et des cultures de Pékin
- Woolard, K. A., & Schieffelin, B. B. (1994). Language Ideology. *Annual Review of Anthropology*, 23, 55-82.
- Wu, Yingcheng (2010). *汉语国际传播: 新加坡视角 (Diffusion internationale du chinois : perspective singapourienne)*. The Commercial Press: Beijing
- Wurm, S.A., & Li, R., & Baumann, T. & Lee, M.W. (1987). *中国语言地图集 (Atlas linguistique de la Chine)*. Hong Kong : Longman.
- Xie, J., & LI, W., & YAO, S., & WEI, W. (2011). 普通话普及情况调查分析 (L'Enquête sur le résultat de la promotion du mandarin en Chine), *语言文字应用 (Linguistique appliquée)*, 2011(3).
- Xu, Daming & LI, Wei (2007). 新加坡语言政策研究报告 (Rapport sur la politique linguistique de Singapour). In Daming XU (Ed.), *社会语言学研究 (Les recherches en sociolinguistiques)* (pp.43-73). Shanghai : Renmin Chubanshe
- Xue, C. (2009). 上海市民语言生活状况调查 An investigation into the language situation of Shanghai citizens, *语言文字应用 (Applied linguistics)*, 2009(2), 75-83.
- Yan, Xi & Moody, A. (2010) Language and society in Macao : A review of sociolinguistic studies on Macao in the past three decades. *Chinese Language and Discourse*, 1(2), 293-324.
- Yang, A., & Lau, L. (2003). Student attitudes to the learning of English at secondary and tertiary levels, *Systems*, 31 (1), 107-123
- Yeh, Yu-Hsien. (2000). 语言政策与教育——马来西亚与新加坡之比较研究 (A Comparative Study of Language Policies in Education with reference to Malaysia and Singapore). Thèse de mémoire soutenu à National Chi Nan University.
- Yu, Hong. (2013). Evaluation of language management in China's cities. In Yuming LI & Wei LI (eds.), *The Language Situation in China (volume 1)* (pp.27-39). Berlin, Boston, Beijing : Walter de Gruyter & The Commercial Press.
- Yuen, S. (2015). Hong Kong et l'après-Occupy Central. Un avenir incertain pour le principe « un pays, deux systèmes ». *Perspective chinoise*, 2015(1), 53-58.
- Zhang, Bennan, & Yang, Robin.R. (2004). Putonghua education and language policy in postcolonial Hong Kong. In M.L.Zhou (Ed.). *Language Policy in the People's Republic of China: theory and practice since 1949* (pp.143-162). Boston/Dordrecht/New York/London:Kluwer Academic Publishing.
- Zhang, Xueqian. (2013). 新加坡语言地位及其对家庭母语保存的影响 (Le statut des langues en Singapour et son influence sur la transmission de langue

maternelle dans la famille), *台湾国际研究季刊 (Taiwan International Studies Quarterly)*, 9 (1): 1-32

Zhao, Shouhui & Liu, Yongbing (2008). 新加坡华社家庭用语的社会语言学分析 (l'Analyse sociolinguistique : l'usage de langue dans le domaine familiale à Singapour), *社会科学战线 (Shehuikexue zhanxian)*, No.8 : 131-137.

Zhou, Minglang. (2004). Introduction: The context of the Theory and Practice of China's Language Policy. In M.L. Zhou (ed.), *Language Policy in the People's Republic of China: Theory and Practice Since 1949 (p.1-19)*. Kluwer Academic Publishers

Zhou, Minglang. (2001). The spread of Putonghua and language attitude changes in Shanghai and Guangzhou, China. *Journal of Asian Pacific Communication*, 11(2), 231-253.

Zhou, Minglang. (2003). *Multilingualism in China. The Politics of Writing Reforms for Minority Languages 1949-2002*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter.

Zhou, Qingsheng (2001). *国外语言政策与语言规划进程 (Politiques et planifications linguistiques à l'étranger)*. Beijing : Yuwen chubanshe.

Zhou, Qingsheng. (2014). 主体性和多样性：中国语言政策的发展 (L'évolution des politiques linguistiques chinoises de « primauté-diversité »), in Y.M, Li & J. Bellassen & Z.Y. Cao (Eds). *Études sur les politiques linguistiques en France et en Chine* (pp.66-132). Beijing: The Commercial Press.

Textes normatifs chinois:

Constitution de la République populaire de Chine (1982)

Loi sur la langue et l'écriture communes nationale (2000)

Loi sur l'autonomie des régions ethniques (1984)

Conseil des affaires de l'Etat. (1956). « Directives sur la promotion du mandarin 国务院关于推广普通话的指示 ».

Conseil des affaires de l'Etat. (1956). « Décision sur la publication du projet de simplification des caractères 关于公布《汉字简化方案》的决议 »

Conseil des affaires de l'Etat. (1956). « Directive sur la promotion du Putonghua 关于推广普通话的指示 »

Administration nationale de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision (2004). « Notification sur le contrôle renforcé sur des programmes télévisés importés de l'étranger 关于加强译制境外广播电视节目播出管理的通知 »

ANRCT (2005). « Notification sur la réitération des règles de l'usage de langues dans les séries télévisées 国家广播电影电视总局关于进一步重申电视剧使用规范语言的通知 »

ANRCT (2009) « Notification sur le contrôle stricte des séries télévisés en dialectes 广电总局办公厅关于严格控制电视剧使用方言的通知 »

ANRCT (2014). « Notification sur la standardisation de langue renforcée dans les médias 广电系统关于大力规范广播电视节目用语的通知 »

Bureau de l'éducation du Guangdong & Comité linguistique local du Guangdong (2007). « Notification sur le lancement de la campagne de la sélection des écoles pilotes linguistiques dans la province du Guangdong 关于开展语言文字规范化示范校创建活动的通知 »

Bureau de l'éducation du Zhejiang & Commission linguistique local du Zhejiang (2009). « Publication de la Méthode de la sélection des écoles pilotes linguistique de la province du Zhejiang (amendée) 浙江省语言文字工作委员会关于公布《浙江省语言文字规范化示范校评定标准（修订稿）》的通知 »

Bureau de l'éducation du Hunan & Commission linguistique local du Hunan (2013) « Directives sur la continuation des campagne de la sélection des écoles pilotes linguistiques à l'échelle provinciale et municipale 关于在全省各级各类学校中继续开展语言文字规范化示范校创建活动的意见 »

Bureau général du Parti Communiste de la Chine & Conseil des affaires de l'Etat (2017). « Directive sur la mise en œuvre du projet sur la transmission et la promotion des cultures traditionnels chinoises 关于实施中华优秀传统文化传承发展工程的意见 », consulté le 25/01/2017 sur http://news.xinhuanet.com/politics/2017-01/25/c_1120383155.htm

Commission de l'éducation national & Commission linguistique national & Département de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision (1994) « Décision sur l'établissement du système d'évaluation du niveau du mandarin 关于开展普通话水平测试工作的决定 »

Commission linguistique national & Administration nationale de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision. (1987). « Quelques régulations sur l'usage des langues dans les médias audiovisuels 关于广播、电影、电视正确使用语言文字的若干规定 »

Commission linguistique national & ANRCT. (1994). « Notification réitérant l'obligation de l'utilisation du mandarin et des caractères normalisé dans les films produits en Chine 关于重申国产影片必须使用普通话和规范汉字的通知 »

Commission linguistique national & Commission de l'éducation national (1990). « Notification sur la promotion du mandarin dans les écoles primaires 关于小学普及普通话的通知 »

Commission linguistique national & Commission de l'éducation national (1993). « Notification sur la promotion du mandarin dans les écoles secondaires 关于普通中学普及普通话的通知 »

Comité linguistique municipal de Guangzhou (2015) « Le plan de travail linguistique à Guangzhou, 2015 年广州市语言文字工作要点 », consulté le 20 novembre 2015 sur <http://yw.gzjkw.net/show.asp?id=1598>

Comité linguistique municipal de Guangzhou (2014) « Le plan de travail linguistique à Guangzhou, 2014 年广州市语言文字工作要点, consulté le 20 novembre 2015 sur <http://yw.gzjkw.net/show.asp?id=1512>

Comité linguistique municipal de Guangzhou (2013) « Le plan de travail linguistique à Guangzhou, 2013 年广州市语言文字工作要点, consulté le 20 novembre 2015 sur <http://yw.gzjkw.net/show.asp?id=1451>

Comité linguistique municipal de Guangzhou (2012) « Le plan de travail linguistique à Guangzhou, 2012 年广州市语言文字工作要点 », consulté le 20 novembre 2015 sur <http://gdsyywzw.com/yuwenzhishi/1369.html>

Comité linguistique municipal de Guangzhou (2011) « Le plan de travail linguistique à Guangzhou, 2011 年广州市语言文字工作要点 », consulté le 20 novembre 2015 sur <http://yw.gzjkw.net/show.asp?id=402>

Département provincial du travail en matière linguistique du Guangdong (2010) « Le plan de travail linguistique dans la province du Guangdong, 2010 年广东省语言文字工作委员会工作要点 », consulté le 20 novembre sur <http://yw.gzjkw.net/show.asp?id=566>

Comité linguistique municipal de Guangzhou (2009) « Le plan de travail linguistique à Guangzhou, 2009 年广州市语言文字工作要点 », consulté le 20 novembre sur <http://yw.gzjkw.net/show.asp?id=441>

Département de la propagande du Comité central du Parti communiste chinois & Comité de l'éducation nationale & Département de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision & Commission linguistique national (1998) « Notification sur le lancement de la semaine de la propagande sur la promotion du mandarin 关于开展全国推广普通话宣传周活动的通知 ».

Ministère de l'éducation & Commission linguistique national. (2000). « Notification sur le renforcement de la promotion du mandarin et l'écriture standard dans les écoles 关于进一步加强学校普及普通话和用字规范化工作的通知 »

Ministère de l'éducation & Commission linguistique national (2001) « Notification du Comité linguistique national sur l'évaluation des travaux en matière linguistique dans les villes 国家语言文字工作委员会关于开展城市语言文字工作评估的通知 »

Ministère de l'éducation & Commission linguistique national. (2004). « Directives sur le lancement de la campagne sur la sélection des écoles pilotes en matière de l'usage de langue standard et des caractères normalizes 关于开展语言文字规范化示范校创建活动的意见 »

Ministère de l'éducation (2004) « Règlements des comportements des écoliers (amendement) 小学生日常行为规范 (修订) »

Ministère de l'éducation (2004) « Règlements des comportements des collégiens et des lycéens 中学生日常行为规范 (修订) »

Ministère de l'éducation & Commission linguistique national (2012) « Guide sur le travail linguistique de l'Etat de mid à long terme (2012-2020) 国家中长期语言文字事业改革和发展规划纲要 (2012—2020 年) »

Ministère de l'éducation & Commission linguistique national (2015) « Notice sur le démarrage du projet sur la protection des ressources linguistiques de Chine 教育部 国家语委关于启动中国语言资源保护工程的通知 »

Ministère de l'éducation (2016) « Règlement sur la gestion des écoles maternelles (version amendée) 幼儿园工作规程(修订) »

Textes normatifs sur le plan international

ONU (1948). *Déclaration universelles de droit de l'homme*, consulté le 1/12/2016 sur <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

ONU (1966). *Le pacte international relatif aux droits civils et politiques*, consulté le 12/01/2017 sur <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CCPR.aspx>

ONU (1992). *Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques*, consulté le 1/06/2016 sur <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/Minorities.aspx>

ONU (2007). *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*, consulté le 12/06/2017 sur http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/faq_drips_fr.pdf

Conseil de l'Europe (1992). *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, consulté le 01/07/2016 sur <http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/090000168007c07e>

UNESCO (2003). *Convention pour la sauvegarde patrimoine culturel immatériel*, consulté le 12/07/2017 sur <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>

UNESCO (2005). *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelle* consulté le 12/06/2016 sur http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=31038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

OSCE (1998). *Recommandations d'Oslo concernant les droits linguistiques des minorités nationales*, consulté le 12/06/2016 sur <http://www.osce.org/fr/hcnm/67535>

Article de presse

« Deux milles personnes dans la rue, les polices de Guangzhou bloquent la rue 2000 人上街撐粵語 穗警封路 », *Mingpao*, (2010,7-26), consulté le 10 avril 2014, disponible sur <http://dailynews.sina.com/bg/chn/chnoverseamedia/mingpao/20100725/15181682140.html>

- « Guangzhou wanren shangjie cheng yueyu, fangbaojing jiebei, bianyijing toupai, balinghou dingyingshang 廣州萬人上街撐廣州話 防暴警戒備 便衣警偷拍 80 後頂硬上 », *Apple daily*, (2010, 7-26), consulté le 10 avril 2014 sur <http://hk.apple.nextmedia.com/news/art/20100726/14277814>
- « Protesters gather in Guangzhou to protect Cantonese language » (2010, 7- 25). *The Guardian*
- « Move to Limit Cantonese on Chinese TV Is Assailed » (2010, 7-26). *The New York Times*
- « Cantonese in China protest over language loss fears ». (2010,7-26). *The Reuters*
- « Yifen diaocha yinfa yueyu cunfei zhibian 一份调查引发粤语存废之辩 » (2010,6-9). *Yangcheng evening news (羊城晚报)*, p.A8.
- « Il est nécessaire de diminuer la présence du cantonais dans la télé? La maire garde le silence) 广州电视台减少粤语播音有必要?市长未明确表态 ». (2010,7-06). *Nanfang dushi bao (南方都市报)*, disponible sur <http://www.chinanews.com/cul/2010/07-06/2383569.shtml>
- « Neuf sur dix ne sont pas d'accord? Il faut les guider alors! 九成人不同意? 要引导嘛 » (2010, 7-8), *Nanfang Dushi Bao*, p.A14-15
- « L'Ecole Zhixinnan "exige" aux écoliers de parler mandarin, quel que ce soit dans les cours ou après le cours 越秀区执信南路小学"要求"学生不管是上课还是课余时间, 都要讲普通话 » (2010,7-9). *Yangcheng evening news*, p.A17
- « Guangzhou, est-ce que tu peux ralentir un peu la vitesse et attendre le rattrapage de l'âme? 广州, 速度之城放缓脚步, 等待灵魂 », (2010, 7-22). *Xinkuai bao 新快报* A12,
- « Supprimer le cantonais, c'est arracher la racine de la culture Linnan 刀割粤语是挖岭南文化的根 ». (2010, 7-12), *Yangcheng wanbao*, colonne special, p.A6
- « La vie linguistique dans les grandes villes: <la guerre pour la défense du cantonais> 关注大城市·说话: 广州激辩“粤语保卫战” » (2010,7-19), *Quotidien du peuple (人民日报)*, disponible sur <http://culture.people.com.cn/GB/12176268.html>, consulté le 01/05/2015
- « La vie linguistique dans les grandes villes: une question qu'on ne peut pas échapper 关注大城市说话问题: 一个绕不开的“说话”关 » (2010, 7-20). *Quotidien du peuple*, disponible sur http://news.xinhuanet.com/politics/2010-07/20/c_12350392.htm, consulté le 01/05/2015
- « Le vice secrétaire de Guangzhou: <la promotion du mandarin au dépens du cantonais n'existe pas du tout> 广州市委副书记: “推普废粤”根本不存在 » (2010, 7-20), *Guangzhou ribao (广州日报)*, disponible sur http://news.ifeng.com/mainland/detail_2010_07/20/1798357_0.shtml, consulté le 01/05/2015

« <La défense du cantonais> est un combat imaginaire “保卫粤语”是场虚构的战斗 » (2010,7-20), Quotidien du peuple, disponible sur <http://cpc.people.com.cn/GB/64093/64099/12189550.html>, consulté le 01/05/2015

« Réitération de la mairie de Guangzhou: <la suppression du cantonais au profit du mandarin> est totalement imaginaire 广州市政府重申:"推普废粤"是根本不存在的伪命题 », (2010,7-28), Dayang Wang (大洋网), consulté le 1 mai 2015 sur http://news.dayoo.com/guangzhou/201007/28/73437_13426378.htm

« Quelqu'un sème la rumeur sur <la suppression du cantonais> 有人捣弄“推普废粤”伪命题 » (2010, 7-29) Yangcheng evening news. P.A8

« La police a réprimé un rassemblement illégal 警方依法处置一次非法集会 », (2010,8-2). Yangcheng Evening news, p.A6

« Le secrétaire du Guangdong réaffirme que <la suppression du cantonais> est une fausse hypothèse. Il encourage les fonctionnaires à parler cantonais 汪洋称"推普废粤"是伪命题 叮嘱官员学粤语 » (2010, 8-5), Zhongguo xinwen wang (中国新闻网), consulté le 2 mai, 2015 sur http://gd.xinhuanet.com/newscenter/2010-08/05/content_20540469.htm

« La diffusion du cantonais dans les programmes de télévisés et de radion devra désormais demander une autorisation 粤广播电视播音讲方言需报批 ». (2011, 12-18). Nanfang dushi bao.

« Introduction sur les travaux en matière linguistique de la Chine pendant dix ans 中国语言文字工作十年发展成就综述 ». (2013,1-5), Xinhua wang, consulté sur http://education.news.cn/2013-01/05/c_124183501.htm

« GDTV Nouvelle abandonnerait le cantonais pour le mandarin dans le mois de septembre 廣東電視台新聞頻道 9月棄粵改普 ». (2014,7-13), *Apple daily*, consulté le 2 mai 2014 sur <http://hk.apple.nextmedia.com/international/art/20140713/18798270>

« La nouvelle tendance sur « la suppression du cantonais » dans la province du Guangdong 广东省“推普废粤”新动向 ». (2014, 8-30), *Voice of America*, consulté le 2 mai 2014 sur <http://hk.apple.nextmedia.com/international/art/20140713/18798270>

“Beijing has a message for China's Cantonese speakers — stick to Mandarin!” *PRI*, (2014,8-27), consulté sur <http://www.pri.org/stories/2014-08-27/beijing-has-message-chinas-cantonese-speakers-stick-mandarin>

“China is forcing its biggest Cantonese-speaking region to speak Mandarin”, *Agence France Presse* (2014, 8-25), consulté sur <http://www.businessinsider.com/china-is-forcing-its-biggest-cantonese-speaking-region-to-speak-mandarin-2014-8?IR=T>

« Les membres de la CCPPC de Shanghai déposent une proposition sur la protection des dialectes 上海委员提出保护方言应成国家文化战略», 东广电台 (Radio Dongguang FM90.0), 24/01/2014.

« L'opéra cantonais chanté en mandarin dans la soirée du Nouvel An, bombardés des critiques de <viol public> 广州跨年晚会 粤剧讲普通话 被轰“强奸粤剧” » (2016,1-4), Fenghuang wang, consulté le 5 janvier 2016 sur http://news.ifeng.com/a/20160104/46933435_0.shtml

« Le projet ELCEM peut-il faire développer la compétence du chinois ? 新聞追蹤：普教中能學好中 ? » (2015, 5-4), *Mingpao*, disponible sur http://www.mingpaocanada.com/van/htm/News/20150504/HK-gfz3a_er_r.htm

« Les chaînes de GDTV réduit le cantonais en silence 广东电视台悄悄地去广东话化 » (2014, 07-12), *RFI*, consulté sur <http://cn.rfi.fr/%E4%B8%AD%E5%9B%BD/20140712-%E5%B9%BF%E4%B8%9C%E7%94%B5%E8%A7%86%E5%8F%B0%E6%82%84%E6%82%84%E5%9C%B0%E5%8E%BB%E5%B9%BF%E4%B8%9C%E8%AF%9D%E5%8C%96>

« Synthèse annuelle sur le projet ELCEM à Hong Kong 年終報導：香港關注「推普廢粵」 » (2014,12-5), *VOA*, disponible sur <http://www.voacantonese.com/content/yearender-hong-kong-china-education-language-controversy/2546984.html>

“China Is Forcing Its Biggest Cantonese-Speaking Region To Speak Mandarin” (2014, 8-25), *Agence France Presse*, disponible sur <http://www.businessinsider.com/china-is-forcing-its-biggest-cantonese-speaking-region-to-speak-mandarin-2014-8?IR=T>

“Imagining Hong Kong's Future, Under China's Tightening Grasp” (2016, 2-06), *The New York Times*, disponible sur <http://cn.nytimes.com/china/20160201/c01chinahong/dual/>

“Ten Years: Controversial Hong Kong film wins top Asia award”, (2016, 4-04), *BBC*, disponible sur <http://www.bbc.com/news/world-asia-china-35957185>

“Hong Kong film awards: Ten Years wins top prize amid China anger”, (2016, 4-04), *The Guardian*, disponible sur <http://www.theguardian.com/world/2016/apr/04/hong-kong-film-awards-ten-years-wins-top-prize-amid-china-anger>

“Film depicting China's shadow over Hong Kong wins top Asian award” (2016, 4-03), *The Reuters*, disponible sur <http://www.reuters.com/article/us-china-film-tenyears-idUSKCN0X00VQ>

« Sujet sensible à nouveau : le JD du mandarin est sous-titré en caractère simple à Hong Kong

再度敏感 香港电视普通话新闻配简体字幕 » (2016, 03-26), *BBC*, disponible sur

http://www.bbc.com/zhongwen/simp/china/2016/02/160223_hongkong_tvb_chine
[se](#)

« Zhuang Chusheng : la politique linguistique de la Chine est un peu gauchiste. Elle n'a pas assez fait pour la protection de dialectes 庄初升：中国语言文字政策偏“左” 方言保护不力 » (2013,7-22), *Shidai zhoubao (时代周报)*, disponible sur <http://history.people.com.cn/n/2013/0712/c348600-22179234.html>

« Protéger les dialectes en s'amusant 保护方言，可以很好玩 » (2013,11-13), *Nandu zhoukan (南都周刊)*, disponible sur <http://www.nbweekly.com/news/china/201311/35009.aspx>

« 20 écoles maternelles de Shanghai font parler le dialecte de Shanghai en récréation 上海 20 幼儿园课间讲沪语 » (2014, 1-24), *Guangzhou Daily*, p.A18.

« Six lignes de bus à Suzhou fournissent le service de l'annonce des stations en Suzhouhua 苏州 6 条公交线路首试方言报站受欢迎 (2011,12-19), *site*

Xinlangwang(新浪网), disponible sur <http://jiangsu.sina.com.cn/news/jsgd/2011-12-19/1819.html>

Annexe 1: Questionnaire pour les élèves

Partie I

1. Sex: garçon fille né à: _____(année)_____(mois)
2. Depuis combien de temps est-ce que vous êtes venu à Guangzhou ? ()
A. Depuis la naissance ; B. 1-3 ans; C.4-10 ans; D. Plus de 10 ans
3. Quelle est la profession de votre père ? _____
4. Et votre mère ? _____
5. Quelle est la langue avez-vous appris à parler en premier dans votre enfance ?
()
A. Mandarin B. Cantonais C. Autres (veuillez indiquer) _____
6. Quelle(s) langue(s) savez-vous parler maintenant ? _____
A. Mandarin B. Cantonais C. Autres (veuillez indiquer) _____
7. D'après vous, quelle est la langue sentez-vous plus à l'aise en parlant ?
()
A. Mandarin B. Cantonais C. Autres
8. Avez-vous des professeurs qui utilisent le mandarin comme langue d'enseignement ? ()
A. Oui B. Non

Partie II:

Quelle est la langue utilisée par vous ou par votre entourage dans les situations décrites ci-dessous ? Veuillez indiquer votre réponse en écrivant un \surd dans la bonne catégorie, si aucun rubrique présenté ne correspond pas à votre situation, veuillez le préciser dans la rubrique « Autres ».

	Toujours en cantonais	Moitié cantonais moitié mandarin	Toujours en mandarin	Autres
A votre père				
Votre père à vous				
A votre mère				
Votre mère à vous				
Aux parents de votre père				
Les parents de votre père à vous				
Aux parents de votre mère				
Les parents de votre mère à vous				
Vos voisins à vous				
A vos meilleurs amis				
A vos camarades de classes				
A vos professeurs (après cours)				
En texto ou sur wechat				
Quand vous écrivez un blog ou des commentaires en ligne				
La langue d'instruction de vos professeurs				
La langue parlée par vos professeurs après cours				

Partie III.

Les phrases ci-dessous concernent des points de vue sur le cantonais. Le chiffre 1 à 5 présente le degré de votre accord à ces commentaires. « 1 » représente « fort d'accord », « 2 » signifie « d'accord », « 3 » peu importe, « 4 » pas d'accord, « 5 » pas d'accord du tout. Veuillez cocher le chiffre correspondant à votre avis.

- a) Je crois que mon mandarin est très standard 1 2 3 4 5
- b) Je crois que le mandarin de mon professeur de chinois est standard
1 2 3 4 5
- c) Je crois que le mandarin de mon professeur de maths est standard
1 2 3 4 5
- d) J'aime qu'on me parle en cantonais 1 2 3 4 5
- e) Je préfère des programmes télévisés en cantonais par rapport à ceux en
mandarin 1 2 3 4 5
- f) J'adore le cantonais 1 2 3 4 5
- g) Le cantonais est une langue qui mérite d'apprendre 1 2 3 4
5
- h) Le cantonais me donne des sentiments intimes 1 2 3 4
5
- i) Le cantonais n'a pas trop de valeurs pratiques 1 2 3 4
5
- j) Le statut du cantonais est en train de décliner de jour en jour
1 2 3 4 5
- k) Le cantonais sera remplacé par le mandarin un jour ou un autre
1 2 3 4 5
- l) On ne peut pas s'intégrer réellement à Guangzhou sans savoir parler
cantonais
1 2 3 4 5
- m) Nous devons prendre l'action pour protéger le cantonais
1 2 3 4 5
- n) Je souhaite que le cantonais puisse remplacer le mandarin un jour ou
l'autre
1 2 3 4 5

- o) Ne savoir pas parler mandarin signifie que cette personne n'a pas reçu de bon éducation 1 2 3 4 5
- p) Je souhaite que mes professeurs donnent leurs cours en cantonais
1 2 3 4 5
- q) Quand je grandis, j'espère marier une personne qui parle cantonais
1 2 3 4 5
- r) Quand je me marie, ça sera sûr que je ferai parler le cantonais à mon enfant
1 2 3 4 5

Partie IV

Cette partie concerne des questions ouvertes. Veuillez y répondre en écrivant vos avis en texte libre.

1. Avez-vous entendu parler du mouvement sur « la défense du cantonais » en 2010? ()

A. Oui. Et j'y ai porté un intérêt particulier.

B. Oui, mais je n'y ai pas prêté d'attention;

C. Non, jamais entendu parler

2. Si vous avez entendu parler de ce mouvement, c'était par quel moyen?

()

A. par la presse ou le JT

B. par l'internet

C. par la famille

D. par collègues ou amis

E. par d'autre moyen

3. Que pensez-vous sur cette affaire?

A. Je le soutiens, parce que _____

B. Je ne le soutiens pas, parce que _____

C. ça ne me regarde pas, parce que _____

4. Le mandarin et le cantonais, lequel sentez-vous plus adorable à l'écoute ? Et pourquoi ?

4. Voulez-vous discuter face-à-face avec nous au sujet des langues ?

non **oui** _

Si vous cochez « oui », veuillez laisser votre nom et votre téléphone

Annexe 2 : Questionnaires pour les parents

Partie I

1. Depuis combien de temps est-ce que vous êtes venu à Guangzhou ? ()
A. Depuis la naissance ; B. 1-3 ans; C.4-10 ans; D. Plus de 10 ans
2. Quelle(s) langue(s) savez-vous parler? ()
A. Mandarin B. Cantonais C. Autres (veuillez préciser sur la ligne) _____
3. Quelle est la langue avez-vous appris à parler en premier dans votre enfance?
()
A. Mandarin B. Cantonais C. Autres
4. Où est-ce que vous viviez à l'âge de 6-13 ans ?
_____ (Si c'est à Guangdong, veuillez préciser le nom de la ville ou de la Commune ; si ce n'est pas le cas, veuillez préciser le nom de région)
5. D'après vous, quelle est la langue sentez-vous plus à l'aise en parlant ?
()
A. Mandarin B. Cantonais C. Autres
6. Que pensez-vous sur votre niveau de Mandarin ? ()
A. Très bien. B. bien C. comme si comme ça D. pas très bien E. pas bien du tout

Partie II

1. Avez-vous suivi vos études de l'école primaire à Guangzhou? ()
A. Oui B. Non

2. Avez-vous suivi vos études en collège à Guangzhou? ()

A. Oui B. Non

3. Si vous étiez écolier à Guangzhou, quelle était la langue d'enseignement utilisé par vos professeurs, selon votre mémoire? ()

A. La plupart des professeurs utilisent le cantonais

B. Une moitié de professeurs en cantonais, une autre moitié en mandarin

C. La plupart utilisent le mandarin, mais pas très standard.

D. La plupart utilisent le mandarin standard

4. Si vous n'avez pas suivi votre école primaire à Guangzhou, quelle était la langue d'enseignement de vos professeurs ? _____

5. Si vous étiez collégien à Guangzhou, quelle était la langue d'enseignement de vos professeurs selon votre mémoire? ()

A. La plupart des professeurs utilisent le cantonais


B. Une moitié de professeurs en cantonais, une autre moitié en mandarin

C. La plupart utilisent le mandarin, mais pas très standard.

D. La plupart utilisent le mandarin standard

6. Si vous n'avez pas suivie votre collègue à Guangzhou, quelle était la langue d'enseignement de vos professeurs ? _____

Partie III

Quelle est la langue utilisée par vous ou par votre entourage dans les cas différents ci-dessous ? Veuillez choisir votre réponse en écrivant un  dans la bonne catégorie, si aucun rubrique présenté ne corresponde pas à votre situation, veuillez le préciser dans la rubrique « Autres ».

	Toujours en cantonais	Moitié cantonais moitié mandarin	Toujours en mandarin	Autres
A votre époux(s)				
A votre enfant				
Votre enfant à vous				
A vos collègues				
Vos collègues à vous				
Vos collègues ou patron pendant la réunion de travail				
A vos clients de travail				
Aux vendeurs au marché de viandes et légumes				
A votre père				
Votre père à vous				
A votre mère				
Votre mère à vous				
Quand vous écrivez un blog ou des commentaires en ligne				

Partie IV

Les phrases ci-dessous concernent des points de vue sur le cantonais. Le chiffre 1 à 5 présente le degré de votre accord à ces commentaires. « 1 » représente « fort

d'accord », « 2 » signifie « d'accord », « 3 » peu importe, « 4 » pas d'accord, « 5 » pas d'accord du tout. Veuillez cocher le chiffre correspondant à votre avis.

- a) J'aime qu'on me parle en cantonais 1 2 3 4 5
- b) Je préfère des programmes télévisés en cantonais par rapport à ceux en mandarin 1 2 3 4 5
- c) J'adore le cantonais 1 2 3 4 5
- d) Le cantonais est une langue qui mérite d'apprendre 1 2 3 4 5
- e) Le cantonais me donne des sentiments intimes 1 2 3 4 5
- f) Le cantonais n'a pas trop de valeurs pratiques 1 2 3 4 5
- g) Le statut du cantonais est en train de décliner de jour en jour 1 2 3 4 5
- h) Le cantonais sera remplacé par le mandarin un jour ou un autre
1 2 3 4 5
- i) On ne peut pas s'intégrer réellement à Guangzhou sans savoir parler cantonais
1 2 3 4 5
- j) Nous devons prendre l'action pour protéger le cantonais
1 2 3 4 5
- k) Je souhaite que le cantonais puisse remplacer le mandarin un jour ou l'autre
1 2 3 4 5
- l) Je souhaite que mon enfant puisse parler bien le cantonais
1 2 3 4 5
- m) Je souhaite que mon enfant puisse parler bien le mandarin 1 2 3 4 5

Partie V

Cette partie concerne des questions ouvertes. Veuillez y répondre en écrivant vos avis en texte libre.

1. Avez-vous entendu parler du mouvement sur « la défense du cantonais » en 2010? ()

A. Oui. Et j'y ai porté un intérêt particulier.

B. Oui, mais je n'y ai pas prêté d'attention;

C. Non, jamais entendu parler

2. Si vous avez entendu parler de ce mouvement, c'était par quel moyen?

()

F. par la presse ou le JT

G. par l'internet

H. par la famille

I. par collègues ou amis

J. par d'autre moyen

3. Que pensez-vous sur cette affaire?

A. Je le soutiens, parce que _____

B. Je ne le soutiens pas, parce que _____

C. ça ne me regarde pas, parce que _____

4. Le mandarin et le cantonais, lequel sentez-vous plus adorable à l'écoute ? Et pourquoi ?

Partie VI

Cette partie concerne quelques informations personnelles.

1. Votre sex :

2. Age :

3. Votre niveau de scolarité

en-dessous de lycée Institut spécifique (un école moins bien que l'université mais supérieur à lycée) Licence Master Doctorat

3. Votre métier ()

A. fonctionnaires B. employé d'entreprise C. enseignant D. commerçant indépendant E. Autre (Veuillez préciser) _____

4. Voulez-vous discuter face-à-face avec nous au sujet des langues?

non oui

Si vous cochez « oui », veuillez laisser votre nom et votre téléphone

Annexe 3: Les dix premières chaînes de radio dans le marché à Guangzhou entre 2006 et 2016

2006-2007	排名	电台名称	使用语言	平均收听率	市场份额
	1	珠江经济台	粤语	0.78	16.5
	2	广东电台音乐之声	普粤双语	0.75	15.9
	3	广东电台交通之声	粤语	0.5	10.6
	4	广州金曲广播	粤语	0.38	8
	5	广州调频广播	粤语	0.33	6.9
	6	广东电台城市之声	粤语	0.29	6.1
	6	南方生活广播	粤语	0.26	5.6
	8	广东电台财经 9 2 7	粤语	0.25	5.3
	9	广州经济环保广播	粤语	0.2	4.2
10	佛山电台真爱 9 4 6	粤语	0.17	3.6	
2007-2008	排名	电台名称	使用语言	平均收听率	市场份额
	1	珠江经济台	粤语	0.75	18.7
	2	广东电台音乐之声	普粤双语	0.55	13.8
	3	广东电台羊城交通台	粤语	0.46	11.5
	4	广东电台财经 927	粤语	0.35	8.7
	5	广州电台新闻资讯广播	粤语	0.3	7.5
	6	广州电台金曲广播	粤语	0.25	6.3
	6	广东电台城市之声	粤语	0.25	6.2
	8	广东电台南方生活广播	粤语	0.23	5.7
	9	广州电台交通广播	粤语	0.17	4.3
10	广东卫星广播	普通话	0.12	3.1	
2008-2009	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东电台珠江经济台	粤语	0.84	19.8
	2	广东电台羊城交通台	粤语	0.61	14.5
	3	广东电台音乐之声	普粤双语	0.51	12.2
	4	广东电台财经 9 2 7	粤语	0.43	10.2
	5	广州电台新闻资讯广播	粤语	0.42	10
	6	广东电台南方生活广播	粤语	0.28	6.6
	7	广州电台金曲广播	粤语	0.28	6.6
	8	广东电台城市之声	粤语	0.19	4.4
	9	佛山电台千色 9 8 5	粤语	0.14	3.2
10	广州电台交通广播	粤语	0.11	2.6	

2009-2010	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东电台珠江经济台	粤语	0.81	17.6
	2	广东电台羊城交通台	粤语	0.57	12.5
	3	广东电台音乐之声	普粤双语	0.55	11.9
	4	广州电台新闻资讯广播	粤语	0.54	11.9
	5	广州电台金曲广播	粤语	0.5	10.9
	6	广东电台股市广播	粤语	0.35	7.6
	7	广东电台城市之声	粤语	0.32	6.9
	8	广东电台南方生活广播	粤语	0.17	3.8
	9	佛山电台千色	粤语	0.14	3.1
10	广州电台青少年广播	普粤双语	0.1	2.2	
2010-2011	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东电台羊城交通台	粤语	0.85	14.8
	2	广州电台金曲广播	粤语	0.76	13.3
	3	广东电台音乐之声	普粤双语	0.73	12.7
	4	广东电台珠江经济台	粤语	0.59	10.2
	5	广州电台交通广播	粤语	0.49	8.5
	6	广东电台城市之声	粤语	0.41	7.2
	7	广州电台新闻资讯广播	粤语	0.41	7.2
	8	广东电台南方生活广播	粤语	0.24	4.2
	9	广东电台股市广播	粤语	0.23	4
10	佛山电台千色	粤语	0.16	2.8	
2011-2012	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东电台羊城交通台	粤语	0.62	12.9
	2	广州电台汽车音乐广播	粤语	0.6	12.5
	3	广东电台音乐之声	普粤双语	0.55	11.4
	4	广东电台珠江经济台	粤语	0.47	9.8
	5	广州电台新闻资讯广播	粤语	0.39	8.1
	6	广州电台交通广播	粤语	0.29	6
	7	广东电台城市之声	粤语	0.27	5.7
	8	广东电台新闻台	普通话	0.27	5.6
	9	广东电台南方生活广播	粤语	0.27	5.5
10	广东电台股市广播	粤语	0.26	5.4	
2013年	排名	电台名称	使用语言	平均收听率	市场份额
	1	广东电台羊城交通台	粤语	0.62	12.9
	2	广州电台汽车音乐广播	粤语	0.6	12.5
	3	广东电台音乐之声	普粤双语	0.55	11.4
	4	广东电台珠江经济台	粤语	0.47	9.8
	5	广州电台新闻资讯广播	粤语	0.39	8.1
6	广州电台交通广播	粤语	0.29	6	

	7	广东电台城市之声	粤语	0.27	5.7
	8	广东电台新闻台	普通话	0.27	5.6
	9	广东电台南方生活广播	粤语	0.27	5.5
	10	广东电台股市广播	粤语	0.26	5.4
2014 年	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东音乐之声	普粤双语	0.54	11.7
	2	广州金曲音乐广播	粤语	0.53	11.4
	3	广东羊城交通台	粤语	0.52	11.2
	4	广东珠江经济台	粤语	0.44	9.6
	5	广州交通广播	粤语	0.39	8.4
	6	广州新闻电台	粤语	0.38	8.2
	7	广东新闻广播	普通话	0.26	5.5
	8	广东南方生活广播	粤语	0.25	5.5
	9	广东财经 927	粤语	0.2	4.4
10	广东城市之声	粤语	0.2	4.4	
2015 年	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东音乐之声	普粤双语	0.74	12
	2	广东羊城交通台	粤语	0.72	11.6
	3	广州新闻电台	粤语	0.64	10.3
	4	广东珠江经济台	粤语	0.61	9.9
	5	广州金曲音乐广播	粤语	0.61	9.8
	6	广州交通广播	粤语	0.53	8.5
	7	中央电台中国之声	普通话	0.28	4.5
	8	广东南方生活广播	粤语	0.27	4.4
	9	广东新闻广播	普通话	0.26	4.2
10	广州青少年广播[都市	普粤双语	0.21	3.3	
2016 年	排名	电台名称	使用语言	平均收听率 (%)	市场份额 (%)
	1	广东羊城交通台	粤语	0.84	13.9
	2	广东音乐之声	普粤双语	0.72	11.8
	3	广州新闻电台	粤语	0.61	10
	4	广东珠江经济台	粤语	0.6	9.9
	5	广州金曲音乐广播	粤语	0.56	9.2
	6	广州交通广播	粤语	0.53	8.7
	7	广东财经 927	粤语	0.27	4.5
	8	中央中国之声	普通话	0.26	4.3
	9	广东新闻广播	普通话	0.25	4.1
10	广州青少年广播	普粤双语	0.22	3.6	

(source: CMS Media Research Institut)

Annexe 4: Les huit premières chaînes télévisée dans le marché à Guangzhou pendant 2002 et 2015

2002 年	语言	收视份额 (%)	2003 年	语言	收视份额 (%)
翡翠台 (中文)	粤语	32.7	翡翠台 (中文)	粤语	31.8
本港台 (中文)	粤语	15.4	本港台 (中文)	粤语	13.7
广东电视台珠江频道	粤语	8.3	广州台	粤语	8
广州台	粤语	8.1	广东电视台珠江频道	粤语	7.2
南方电视台影视频道	普通话、粤语	3.2	南方电视台影视频道	普通话、粤语	3.6
中央台五套	普通话	2.2	中央台综合频道	普通话	2.8
中央台一套	普通话	2.1	华娱卫视	普通话	2
广东卫视	普通话	2	中央台五套	普通话	1.8
2004 年	语言	收视份额 (%)	2005 年	语言	收视份额 (%)
翡翠台 (中文)	粤语	32.1	市网翡翠台 (中文)	粤语	26.9
广州台	粤语	9.1	广东电视台珠江频道	粤语	7.6
广东电视台珠江频道	粤语	7.7	广州台	粤语	7.6
本港台 (中文)	粤语	7.4	南方电视台影视频道	普通话、粤语	6.1
南方电视台影视频道	普通话、粤语	6.1	本港台 (中文)	粤语	5.9
星空卫视	普通话	2.6	广州电视台新闻频道	粤语	3.2
中央台综合频道	普通话	2.2	星空卫视	普通话	2.9
中央台五套	普通话	2.2	南方电视台少儿频道	普通话	2.5
2006 年	语言	收视份额 (%)	2007 年	语言	收视份额 (%)
翡翠台 (中文)	粤语	19.7	市网翡翠台 (中文)	粤语	19.7
广州台	粤语	9.4	广州台	粤语	9.9
广东电视台珠江频道	粤语	8.8	广东电视台珠江频道	粤语	9.1
南方电视台影视频道	普通话、粤语	6.1	南方电视台影视频道	普通话、粤语	6.8
广州电视台新闻频道	粤语	3.3	广州电视台新闻频道	粤语	3.3
南方卫视 TVS-2	粤语	2.9	南方卫视 TVS-2	粤语	3
南方电视台综艺频道	粤语	2.9	星空卫视	普通话	3
星空卫视	普通话、粤语	2.8	南方电视台综艺频道	粤语	2.8
2008 年	语言	收视份额 (%)	2009 年	语言	收视份额 (%)
翡翠台 (中文)	粤语	19.6	翡翠台 (中文)	粤语	16.8
广州台	粤语	8.7	广东电视台珠江频道	粤语	10.6
广东电视台珠江频道	粤语	8.2	广州电视台综合频道	粤语	9.3
南方电视台影视频道	普通话、粤语	6.6	南方电视台影视频道	普通话、粤语	7.5

广州电视台新闻频道	粤语	3.6	南方卫视 TVS-2	粤语	3.5
广东电视体育频道	普通话、 粤语	3.6	星空卫视	普通话	2.9
星空卫视	普通话	3.2	南方电视台综艺频道	粤语	2.8
南方卫视 TVS-2	粤语	2.8	广东电视体育频道	普通话、粤 语	2.8
2010 年	语言	收视份额 (%)	2011 年	语言	收视份额 (%)
翡翠台 (中文)	粤语	14.6	翡翠台 (中文)	粤语	12.8
广东电视台珠江频道	粤语	12.3	广东电视台珠江频道	粤语	12.5
广州电视台综合频道	粤语	7.1	广州电视台综合频道	粤语	7.5
南方电视台影视频道	普通话、 粤语	6.7	南方卫视 TVS-2	粤语	4.6
南方卫视 TVS-2	粤语	4	南方电视台影视频道	普通话、粤 语	4.1
广东电视体育频道	普通话、 粤语	3.7	广州电视台影视频道	粤语	3.3
广州电视台新闻频道	粤语	3.1	广东电视新闻频道	粤语	3.3
南方电视台综艺频道	粤语	3	广东电视体育频道	普通话、粤 语	3.1
2012 年	语言	收视份额 (%)	2013 年	语言	收视份额 (%)
广东电视台珠江频道	粤语	11.8	广东珠江台	粤语	10.3
翡翠台 (中文)	粤语	11.2	广州综合台	粤语	6.1
广州电视台综合频道	粤语	6.3	翡翠台 (市网)	粤语	5.9
南方卫视 TVS-2	粤语	4.7	南方卫视	粤语	4.9
广州电视台新闻频道	粤语	3.9	南方台影视频道	粤语、普通 话	4.3
广州电视台影视频道	粤语	3.8	广州台影视频道	粤语	4.2
南方电视台影视频道	普通话、 粤语	3.5	广州台新闻频道	粤语	4.1
广东电视新闻频道	粤语	2.9	广东台公共频道	粤语	3.3
2014 年	语言	收视份额 (%)	2015 年	语言	收视份额 (%)
广东珠江台	粤语	9.1	广东珠江台	粤语	9.4
广州综合台	粤语	5.5	广州综合台	粤语	7.6
南方台影视频道	粤语、普 通话	5.4	南方台影视频道	粤语、普通 话	5.6
南方卫视	粤语	5	广州台影视频道	粤语	4.7
广州台新闻频道	粤语	4.5	南方卫视	粤语	4.5
广州台影视频道	粤语	4.3	广州台新闻频道	粤语	4.5
广东台公共频道	粤语	3.7	广东台公共频道	粤语	3.8
湖南卫视	普通话	3	中央一套	普通话	2.9

(source: CMS Media Research Institut)

Annexe 5: Transcription des entretiens (quelques exemples)

Convention de transcription

Exemples	Explication
<C> Bonjour. Merci d'être venue	<C> signifie que la phrase est dite en cantonais
<M> Tu sais parler quelles langues?	<M> signifie que la phrase est dite en mandarin
La situation de l'usage de langue...c'est quoi exactement ?	... signifie une pause à moins de 1 seconde
[...] Cette année, nous (le département provincial de l'aménagement linguistique du Guangdong) avons déjà commencé la quatrième campagne de sélection des écoles pilotes en matière d'usage du mandarin et des caractères standardisés à l'échelle provinciale.	[...] signifie des phrases répétitives ou hors-contexte qui sont omises dans la transcription
Je dirais (qu'il parlait cantonais) voire mieux que son mandarin quand il était hébergé chez ses grands-parents.	Le contenu entre () indique ce qui est complété par l'auteur selon le contexte de communication
Il l'utilise encore avec ses grands-parents. [pause 0.5]	Le contenu entre [] signifie la note de l'auteur
ça veut dire que <u>tous les disciplines</u> étaient enseigné en cantonais ?	_____ signifie l'accentuation

Exemple 1 : l'entretien avec la directrice du département provincial de l'aménagement linguistique

GUO <M>: D'abord, je voudrais savoir la fonction de votre département. Puisqu'i est attaché au bureau de l'éducation de Guangdong, est-ce qu'il s'occupe des travaux linguistiques dans les domaines sociaux ou est-ce qu'il se concentre plutôt dans le domaine éducatif ?

ZHANG <M>: Eh, comment dire... En théorie, nous nous adressons à la société de Guangdong au sens large, mais en réalité, vous croyez qu'il est vraiment possible pour un organisme rattaché au département d'éducation de s'occuper de (l'usage des langues dans) toute la société? [rire]. En fait, notre travail comprend en essentiel la rédaction des directives et l'évaluation des travaux en matière linguistiques effectué par chaque bureau de l'éducation municipale de notre province. Autrement dire, ce sont les bureaux de l'éducation municipaux qui mettent en place des mesures concrètes. Par exemple, le travail en matière linguistique de Guangzhou est assumé par le bureau de l'éducation de Guangzhou [...] Quand à d'autres domaines sociales, nous nous appuyons sur le projet « Évaluation de la politique linguistique en zone urbaine ». C'est un projet qui adressé à tous les secteurs sociaux, qui nous permet d'évaluer et orienter la promotion du mandarin dans d'autres domaines que l'éducation, comme les secteurs administratifs et médiatiques.

GUO : Il me semble que Guangzhou a déjà réussi l'évaluation en tant que « villes de première catégories ».

Zhang : Oui, c'est ça. Comme vous le savez, les villes chinoises sont regroupées en trois catégories en matière de l'évaluation. Dans notre province, les villes de première catégorie comprennent Guangzhou et Shenzhen. Ces deux villes sont évaluées selon les critères fixés par l'Etat. Pour les villes classées dans la seconde catégorie, ils sont évalués selon les critères établis par notre bureau. Pour l'instant, parmi les 19 villes de seconde catégorie de notre province, il nous reste 6 n'ont pas encore réussi l'évaluation. Une fois que toutes les villes de seconde catégorie réussissent l'évaluation, nous passerons à l'évaluation des villages et des districts. Après la complétion de l'évaluation de toutes les villes et les lieux périphériques, il

est probable que les provinces ou les régions passeront à une deuxième évaluation effectuée par la Commission nationale de la langue et de l'écriture[...]

GUO : Quel est l'état des lieux de la promotion du mandarin dans la province du Guangdong ?

Zhang : Selon certaines études, presque toutes les écoles de notre province utilisent le mandarin comme langue d'enseignement aujourd'hui. On dit « presque », parce qu'il n'y a pas de statistiques précises tirées d'une recherche qui puisse faire autorité. Mais selon notre estimation, le degré de promotion du mandarin à Guangdong, notamment dans les régions rurales, serait inférieur à celui d'autres provinces chinoises. [...] Cette année, nous (le département provincial de l'aménagement linguistique du Guangdong) avons déjà commencé la quatrième campagne de sélection des écoles pilotes en matière d'usage du mandarin et des caractères standardisés à l'échelle provinciale.

GUO : Est-ce que les écoles sont libres d'y participer ou pas ?

Zhang : Oui. Si une école se considère qualifiée, elle peut déposer sa candidature auprès du bureau de l'éducation de son quartier ; si le bureau de l'éducation du quartier approuve cette candidature, il la déposera au bureau municipal de l'éducation. Si le bureau municipal de l'éducation considère lui aussi cette école candidate comme qualifiée, il déposera la candidature au bureau de l'éducation de la province.

GUO : Est-ce qu'il y a des récompenses pour les candidatures qui ont abouti ?

Zhang : Non. Les écoles sélectionnées ne reçoivent qu'une médaille de certification qui stipule « école pilote en matière de l'usage de la langue et de l'écriture standard »

GUO : Et les écoles sont motivées à participer à la sélection ?

Zhang : Ah, oui, elles sont très motivées. Les institutions éducatives en Chine continentale sont comme ça : elles se sentent déjà honorées de recevoir une médaille décernée par le gouvernement. Pas besoin de récompenses en plus.

GUO : Est-ce que la promotion du mandarin est un critère dans l'évaluation globale de qualité de l'école ?

Zhang : Oui, elle est intégrée dans l'évaluation globale. Sinon, les écoles n'accorderaient pas autant d'attention (à la promotion du mandarin).

GUO : On dit souvent que le mandarin devrait être utilisé en tant que langue d'école. Pourriez-vous expliquer un peu ce que veut dire la langue d'école ?

Zhang : Cela signifie que le mandarin doit être utilisé dans toutes sortes de conférences, des activités de propagande et dans les cours. En effet, toutes les écoles à Guangzhou auraient déjà atteint ce critère aujourd'hui [...]

GUO : Bon, on a bien discuté de l'aménagement linguistique dans l'éducation. Maintenant, je voudrais savoir un peu plus sur l'aménagement linguistique dans le domaine des médias. Prenez comme l'exemple les chaînes télévisées de la province du Guangdong. Est-ce leur usage de langues est aussi contrôlé par votre bureau ?

Zhang : Eh, c'est ce qu'on affiche dans les textes. En réalité, nous n'ont pas de pouvoir à contrôler l'usage de langues dans les médias.

GUO : Qui est responsable pour le contrôle de l'usage de langues dans les médias alors ?

Zhang : Théoriquement, l'usage des langues médiatiques est contrôlé par le Bureau provincial de l'administration des médias audio-visuels (广东省广播电视局). Mais en réalité, les médias locaux fonctionnent comme des entreprises. Ce sont eux-mêmes qui décident de leur choix linguistique. Bien entendu, les pratiques doivent se conformer aux grandes lignes stipulées par la loi linguistique nationale.

GUO : Je ne sais pas si vous avez entendu parler du mouvement linguistique de 2010...

Zhang : Oui. C'est un battage médiatique, un malentendu. En fait, notre département n'avons ni l'intention ni le pouvoir à supprimer l'usage du cantonais dans les médias.

GUO : Bon. Une autre question : Est-ce que vous avez mené des recensements sur la situation linguistique actuelle de la province ou la ville de Guangzhou?

Zhang : Non, il n'y a pas d'étude qui peut faire autorité en cette matière. On n'a qu'une statistique : le recensement linguistique national mené en 1998. Il n'y a pas

de statistiques pour faire une comparaison. En 2014, notre bureau a effectué une enquête sur la situation linguistique dans trois villes de Guangdong : Shenzhen, Zhuhai, et Shantou. Selon le résultat, le taux de promotion du mandarin dans les trois villes a dépassé 80% [...]

Il n'y a non plus d'étude systématique sur l'usage de langue dans les cours. Mais selon notre expérience, avant la réforme d'ouverture en 1980, la plupart d'écoles de notre province utilisent les dialectes comme langue d'enseignement. A la fin des années 1990, de plus en plus d'école utilise le mandarin en cours. Depuis 2000, ça devient un phénomène commun, parce que désormais, les enseignants devront réussir l'examen sur le niveau du mandarin pour pouvoir obtenir la qualification

GUO : Est-ce que la province du Guangdong a participé dans le projet de la construction de la base de données phonétiques des langues de Chine (中国有声数据库建设)?

Zhang : Eh, pour l'instant, non. Nous voudrions bien y participer, mais le financement nous manque. Le financement des enquêtes est à la charge des gouvernements locaux, et notre gouvernement provincial n'est pas motivé de dépenser tant d'argent là-dessus. D'ailleurs, nous considérons que les dialectes de notre province sont encore bien rigoureux. Il n'y a pas d'une telle urgence à mener le travail de documentation tout de suite.

GUO : Est-ce qu'on peut dire qu'aujourd'hui le contrôle pour la promotion du mandarin est de plus en plus rigoureux ?

Zhang : Peut-être pas le mot « rigoureux », mais au moins, il est de plus en plus « institutionnalisé ». Aujourd'hui, la tendance pour les secteurs administratifs de notre pays est de faire les choses selon la loi : on ne fait pas ce que le gouvernement central interdit, et on n'interdit pas ce que le gouvernement central n'a pas dit d'interdire. L'autorité provinciale de Guangdong est un exemple dans ce domaine. Il y a certaines autorités locales qui suivent de très près le gouvernement central. L'autorité du Guangdong n'est pas comme ça. Nous ne faisons pas tout ce que demande le gouvernement central. L'important, c'est de voir comment les choses sont stipulées par la loi. Certaines demandes peuvent être contradictoires avec la loi, dans ce cas-là, on ne les suit pas ou on ne les applique pas pour l'instant [...]

En effet, le Comité linguistique national n'est pas toujours content que le dialecte soit largement répandu dans les médias locaux de Guangzhou. Mais la position géographique de la province du Guangdong est proche de Hong Kong et de Macao. Au début de la réforme et de l'ouverture, le Département de la propagande du comité provincial du PCC (广东省委宣传部) a voulu faire une campagne politique à travers les médias de Guangdong. Si on avait utilisé le mandarin dans les programmes, d'une part, les compatriotes hongkongais et de Macao ne l'auraient pas compris; d'autre part, à Guangdong les habitants n'auraient pas apprécié. Par conséquent, nous n'intervenons presque pas sur l'usage des langues dans les médias [...]

Ces dernières années, certains membres du PCC ou du CCPPC en provenance d'autres villes proposent la protection des dialectes de leur région. Ils ont même voulu aller à Guangdong pour apprendre de nos expériences en matière de protection de la langue locale. Je leur avais dit donc: désolée, nous n'avons jamais fait de travail en particulier pour protéger le dialecte. Les seules prétendues expériences relèvent d'une application flexible des politiques du gouvernement central. Nous ne disons jamais que la promotion du mandarin signifie qu'on doit parler mandarin partout. Aujourd'hui, vous trouvez encore l'usage du cantonais dans certains services publics, comme dans les transports en commun, par exemple. Mais il faut savoir que le département linguistique de Guangdong n'a jamais rien fait pour protéger le dialecte. La seule fonction de notre département est de promouvoir le mandarin. C'est clair [...]

GUO : J'apprends qu'en 2011, votre département a rédigé un règlement, selon lequel les médias doivent utiliser le mandarin comme langue de diffusion principale.

Zhang : En fait, la rédaction de ce règlement est une obligation pour chaque province. À franchement dire, il n'y a pas de choses nouvelles dans ce règlement par rapport aux règlements publiés auparavant. Ce règlement n'est qu'une façon de répéter ce qu'on a déjà dit. Puisque toutes les autres provinces ont publié leur méthode sur l'application de la loi linguistique nationale, nous sommes obligés de rédiger la version du Guangdong pour satisfaire le gouvernement central. Vous voyez, la bureaucratie chinoise est comme ça : les gouvernements régionaux

doivent toujours montrer leurs résultats au gouvernement central pour justifier qu'ils ont fait leur devoir. En réalité, les chaînes locales continuent à faire la demande (d'utiliser le dialecte) auprès du bureau provincial de l'administration des médias audiovisuels, qui continue à les approuver.

Exemple 2 : l'entretien avec le patron et l'éditeur général du Yangcheng.net

GUO : Je voudrais d'abord discuter de l'évènement en 2010. D'après vous, quelle est la cause principale pour le mouvement de 2010 à Guangzhou ?

Lao: La cause principale, à mon avis, c'est que les habitants à Guangdong, surtout les habitants à Guangzhou, se sentent que le cantonais est en train d'être marginalisé. C'est un processus assez longue, l'incident de 2010 n'était qu'un détonateur.

GUO : Pourquoi vous vous dites que le cantonais est marginalisé ?

LAO : Eh, en fait, il n'y a pas de statistique officielle qui nous indique le degré de la marginalisation du cantonais. Nous avons pensé à faire un sondage linguistique dans les écoles de Guangzhou, mais le temps et les ressources financières nous manquent. Mais en fait, il n'est pas difficile de constater ce phénomène dans notre vie quotidienne : Aujourd'hui, le cantonais n'est plus la langue de travail. C'est le mandarin qu'on utilise le plus souvent avec les clients. Dans la vie quotidienne, quand vous allez au restaurant, beaucoup de serveurs ou de serveuses ne comprennent pas le cantonais. Même s'ils le comprennent, ils vous répondent en mandarin. Même dans le service public, comme sur certaines lignes de métro et de bus, on ne trouve plus d'annonce de station en cantonais.

G : C'est vrai ? Il y a des transports en commun qui n'ont pas de service en cantonais ?

Lao: Oui. Sur de nombreuses stations de métro, il n'y a pas d'annonce de station en cantonais. De plus, il y a certains services téléphoniques qui n'ont pas de service en cantonais. En matière de l'éducation, vous allez constater...eh...Prenez mon propre exemple : moi, je suis née en 1979. A l'époque où j'entrais à l'école primaire, nous étions données des cours en langue maternelle pendant les trois premières années. C'était à partir de 4^{ème} année que la langue d'enseignement changeait en mandarin.

GUO : L'enseignement en langue maternelle ? cela veut dire ?

Lao : ça veut dire l'enseignement en cantonais.

GUO: ça veut dire que tous les disciplines étaient enseigné en cantonais ?

Lao : Eh, sauf les cours de chinois.

GUO : C'étaient les enseignants qui voulaient faire comme ça (utiliser le mandarin dans le cours de chinois et le cantonais dans d'autres cours) eux-même?

Lao : Eh, je ne pense pas. Je pense que c'était le bureau de l'éducation qui leur demandait de faire comme ça. De toute façon, la situation d'aujourd'hui est complètement différente. Certaines écoles exigent même aux enfants de ne parler que le mandarin au sein de l'école, même pendant les périodes de récréation. J'ai même entendu une nouvelle disant que les élèves doivent payer une amende s'ils sont surpris de parler une autre langue. Ces genres de pratique sont dénoncés par des reportages médiatiques. Il y a même des écoles maternelles et des écoles primaires qui exigent aux élèves de parler mandarin dans la famille, ou bien, elles ne cessent d'inculquer aux enfants que le mandarin est la seule langue de Chine, que le mandarin est une langue supérieure. Certaines écoles ont même inculqué des pensées qui rabaisent le statut du cantonais, par exemple, le cantonais n'est qu'un patois, il n'est pas une langue chinoise, etc. Ces genres de pratique ont lieu partout dans la ville, il n'est pas difficile de les remarquer si que tu vis dans la ville. Alors, même s'il n'y a pas de statistique précis, c'est une conscience partagée (que le cantonais est en traîne d'être marginalisé).

GUO: Vous dites que l'usage du cantonais est interdit dans certaines écoles. Quelles sont les sources de vos informations ? Vous avez appris ces phénomènes à travers vos entretiens avec des enseignants ou des élèves, ou vous les avez appris dans les reportages médiatiques ?

Lao: Eh, non seulement (à travers) des medias. En fait, certaines informations sont apprises à travers la communication avec les enfants de mes amis, notamment les enfants nées après 2000. Beaucoup de ces enfants, nées dans une famille cantonophone native, parlent essentiellement en mandarin dans la vie quotidienne. Du coup, les infos ne proviennent pas seulement des reportages médiatiques mais aussi de mes propres expériences.

GUO : Est-ce que tu penses que la régression du cantonais est la cause principale pour le mouvement de 2010 ?

LAO: Oui. Les cantonnais se sentent le danger. Par ailleurs, il y a d'autres choses qui se sont passées en 2010. A ce moment-là, Guangzhou est en plein de préparation pour les Jeux asiatiques. La mairie a entrepris de nombreux travaux d'infrastructure et des projets sous prétexte de « mondialisation ». Pendant ces travaux, beaucoup de choses liées à la culture locale ont été détériorées. Au début de 2000, nous [le site Yangcheng. net] a publié un vidéo documentaire qui parle de la détérioration de notre patrimoine régionale sous les travaux brutalement effectués par la mairie. Nous voulions appeler la conscience de nos concitoyens sur la culture locale. La destruction d'un quartier ne change pas seulement des bâtiments, elle change aussi l'écologie environnementale et culturelle du quartier. C'est pourquoi je pense que l'évènement de 2010 est l'aboutissement d'un long processus de l'accumulation des problèmes (sociaux), non seulement des problèmes de la langue. Nous n'arrêtons pas de nous demander : pourquoi tant de choses liées à la mémoire collective sont disparu ? Pourquoi notre langue maternelle devient de plus en plus marginalisée ? Le mouvement pour la défense du cantonnais est juste un détonateur.

GUO : Que pensez-vous de la politique linguistique du gouvernement ?

Lao : Eh, je pense que l'attitude du gouvernement est ambiguë : d'une part, l'autorité locale n'a pas l'intention de supprimer le cantonnais. En effet, elle soutient même le développement des arts locaux traditionnels, comme l'opéra cantonnais. Bien entendu, cela compte pour leurs bilans de gouvernance [...] D'autre part, le gouvernement central n'a pas donné de délimitation claire entre la promotion du mandarin et la protection du cantonnais. J'avais lu attentivement la loi nationale sur la langue et l'écriture commune. Il n'y a que des articles précisant l'usage du mandarin et pas vraiment des mesures concrètes portant sur les dialectes. Ainsi, la consigne du gouvernement central pour la promotion du mandarin et sa mise en place par l'autorité locale devient, en réalité, un processus pour supprimer le cantonnais, vue qu'il n'y a que des mesures pour la promotion du mandarin et rien sur la protection du cantonnais.

GUO : Avez-vous des échanges avec des militants à Hong Kong qui travaillent sur la protection du cantonnais ?

Lao : Non, nous n'avons pas beaucoup d'échanges avec eux. Je pense que certaines personnes dans le mouvement de 2010 sont allées dans l'extrémité : elles regardent la question de langue seulement dans une perspective de conflit entre les différents groupes ethniques. A Guangzhou, il y a des slogans pour la défense du cantonais du type « Rentre chez toi si tu ne parles pas cantonais » (唔识广东话就番乡下). A Hong Kong, il y a des gens qui comparent les touristes continentaux aux criquets. Est-ce que le cantonais est le seul dialecte qui se trouve dans une situation marginalisée ? Bien sûr que non ! La régression du Shanghaihua est encore plus grave, et d'autres dialectes du Wu se trouvent dans un état similaire. Si on regarde le débat du cantonais dans une perspective extrémiste et partielle, si on le considère juste comme un conflit entre groupe ethnique, cela nous fera perdre des supporters et des sympathisants et nous amènera à une situation isolée.

GUO : Le site *Yangcheng.net* a été créé en 2000. Quel étaient vos premières objectifs ?

LAO: En fait, son prédécesseur était une partie du BBS- à l'époque, le plus grand BBS en Chine était NetEase BBS, qui était composé de trois forums régionaux : le forum de Pékin, celui de Shanghai et celui de Guangzhou. J'ai été le rédacteur en chef pour le forum de Guangzhou. Après la fermeture du NetEase BBS en 2000 [le maillage des BBS commençait à être supplanté par Internet en Chine depuis 2000, note de l'auteur], nous avons développé une idée : pourquoi pas créer un site d'Internet ? A l'époque, l'Internet n'est pas encore popularisé en Chine. La plupart des internautes sont des élites qui ont reçu une bonne éducation. Notre idée originelle était simplement de créer un espace virtuel qui soit moins commercialisé et moins dépendant de l'environnement politique, où tout le monde puisse exprimer librement ses idées. Bien sûr, c'était un idéal. En réalité, nous devons faire face à tous sortes de difficultés.

GUO : Mais aujourd'hui, votre site porte essentiellement sur la langue, la culture et la vie quotidienne à Guangzhou, n'est-ce pas ?

LAO : Oui. En fait, nous n'avions pas un terme ou un style bien précis au début (de la création du site). Les idées nous parviennent au fur et à mesure : nous découvrons que la culture locale est un sujet qui puisse intéresser tous les visiteurs

notre site ; Ce sujet a aussi tendance à être moins censuré par le gouvernement. Alors, c'est pourquoi notre site s'évolue de plus en plus dans cette direction.

GUO : Qu'est-ce que votre site a fait pour la protection de la langue et de la culture locale ces dernières années ?

Lao : Si le mouvement de 2010 peut être considéré comme une occasion de rappeler nos concitoyens que leur langue maternelle était en danger, ce que nous avons fait ces dernières années, c'est de faire comprendre à nos concitoyens pourquoi il est important de la protéger. Pour donner quelques exemples, pendant ces dernières années, nous avons fabriqué des films liés à la protection du cantonais, tels que *le cantonais au bout de la langue* ; nous avons aussi fait du 25 juillet la Journée du cantonais. Ces réalisations servent toutes le même objectif : créer un consensus à nos concitoyens. Nous essayons de faire comprendre que la culture chinoise est une culture au sens pluriel, au lieu d'être une culture singulière qui ne comprendrait que le mandarin et les caractères simplifiés. La langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est aussi porteuse de la culture concernée et de l'identité. En même temps, nous essayons de promouvoir l'idée que la protection du cantonais ne signifie pas un antagonisme contre le mandarin ou une exclusion des autres langues. Dans la prochaine étape, après que le consensus (sur l'importance de la protection du cantonais) soit atteint, nous comptons de faire savoir ce qu'il faut faire pour protéger le cantonais dans la vie quotidienne. Mais pour l'instant, nous n'avons pas développé un plan précis.

GUO : Est-ce qu'il y a des contraintes ou des challenges pour le développement de votre site ?

Lao : Alors, oui. D'une part, c'est dû aux considérations politiques. Alors que l'Internet se popularise, le gouvernement renforce de plus en plus la gestion et le contrôle dans ce domaine. Il nous arrive de temps en temps d'être obligés de supprimer certains commentaires ou des articles jugés comme trop sensibles. D'autre part, les membres principaux de l'équipe sont tous entrés dans l'âge de se marier et de faire des enfants. On n'a pas autant de passion comme avant. Un autre challenge vient de la concurrence des autres formes des médias nouveaux, comme Weibo et Weixin, qui multiplient les sources d'information et les voies d'échange.

Mais notre site garde toujours une caractéristique : ne jamais encourager les gens à participer aux mobilisations dans la rue. C'est aussi une raison importante qui explique pourquoi les activités organisées par notre site subissent relativement moins de contraintes imposés par l'autorité.

GUO : Vous avez évoqué au début de notre conversation que votre équipe avait l'intention de faire une sorte de recherche. Pourriez-vous le préciser un peu ?

Lao : Oui. Comme je vous ai dit, il n'y a pas de statistique officiel et objectif qui puisse élucider le degré de marginalisation du cantonais en Chine continentale, parce qu'il n'y a personne qui a fait ce genre de recherche, ou peut-être parce qu'il n'y a personne qui ose le faire. En effet, nous avons pensé à conduire une recherche de ce type, par exemple, faire une enquête sur l'usage de langues dans différentes écoles en fonction des différentes années de scolarisation et des différentes localisations géographiques à Guangzhou. Pourtant, le financement nous manque. En plus, ce genre de recherche n'a pas beaucoup de valeur au niveau commercial. D'ailleurs, le gouvernement ne va pas nous aider à conduire ce type de recherche.

GUO : Est-ce que vous êtes satisfait de ce que vous avez fait pour la protection de la langue et culture cantonaise ?

Lao : Oui, j'en suis satisfait. Quel que soit le résultat, j'ai fait un effort pour notre langue et notre culture. Alors, pas de regrets !

Exemple 3 : l'entretien avec Mme XIA

GUO <M> : En fait, ma thèse est largement liée à l'usage de langues des habitants à Guangzhou. Je voudrais me renseigner auprès de vous sur la situation linguistique à notre école. Eh, en fait, les profs aujourd'hui, ils parlent quelle langue dans les cours ?

XIA <M> : Tous les profs de chinois utilisent le mandarin (comme langue d'enseignement). Mais les profs de maths, il y en a certains qui parlent cantonais (dans les cours).

GUO : Ah, c'est vrai ? Même aujourd'hui ?

XIA : Oui, il y en a encore.

Guo : Et les enfants ? Les enfants d'aujourd'hui se communiquent en quelle langue après les cours, d'une façon générale ?

XIA : Essentiellement en mandarin, surtout les enfants les plus jeunes.

GUO : Est-ce qu'ils savent parler cantonais alors ?

XIA : Eh...Oui [ton hésitant]. Mais la plupart ont des problèmes avec la prononciation. L'autre jour, la chorale de notre école participait à une représentation où les enfants devaient chanter des chansons enfantines en cantonais. Oh là-là, ça a été un casse-tête pour les enseignants de musique : les enfants n'arrivaient pas à bien prononcer les paroles en cantonais. En fait, ils ne l'utilisent plus.

GUO : Je ne sais pas si vous avez entendu parler d'un évènement qui porte sur la défense du cantonais.

XIA : Ah oui, je m'en souviens très bien. C'était il y a deux ou trois ans ?

GUO : Eh, oui, en 2010 précisément. Pendant le mouvement, j'ai entendu dire qu'il y avait eu un reportage...

XIA : [me coupant la parole] Ah, oui, le reportage qui disait que notre école interdit aux enfants de parler cantonais après es cours. Je m'en souviens très bien. Le nom de notre école s'affichait noir sur blanc dans le reportage.

GUO : Il (le reportage) disait que si un élève est surpris en train de parler cantonais dix fois après les cous, il sera privé de la mention « très bien » à la fin du semestre. Est-ce que cela corresponde à la situation réelle ?

XIA : Eh, non, je ne pense pas [pause de 0.5 seconde]. Par contre, il est vrai que beaucoup de nos élèves ne parlent que mandarin aujourd'hui. Nous (les professeurs) leur demandons, enfin, les encourageons à parler mandarin. Certains élèves ont peut-être mal compris le sens en croyant qu'il est aussi interdit de parler cantonais à la maison.

GUO : Vous avez dit que les enfants aujourd'hui n'utilisent plus le cantonais. Pourquoi ils ne le parlent plus, à votre avis ?

XIA : Eh, en fait, il y a de plus en plus d'enfants issus de familles immigrées. Vous savez, ce quartier est connu pour la qualité de son éducation. Beaucoup d'immigrés

y achètent un logement pour inscrire leurs enfants dans une école de ce quartier. Notre école est bien localisée. Le collège X [c'est un collège sélectif---note de l'auteur] est juste à côté. Du coup, il devient très populaire parmi les parents, surtout les immigrées (pause 1 seconde). Même les écoles maternelles de ce quartier demandent aux enfants de parler mandarin. Plus le niveau de l'école est bon, plus les enfants d'immigrés y sont nombreux. Ainsi, les enfants sont habitués à parler mandarin dès l'école maternelle, surtout dans l'école Y et l'école Z [ce sont deux écoles maternelles du quartier] où la plupart des enfants ne sont pas natives. Alors, les enfants d'immigrés ont grandi sans apprendre le cantonais, parce que sa famille ne parle pas cette langue ; Les enfants d'ici (les enfants natifs) sont obligés d'opter pour le mandarin quand ils atteignent l'âge d'entrer à l'école, car l'environnement est mandarinophone. Si'ils tombent sur un professeur qui ne parle pas cantonais, il est encore plus évident (que ces enfants ne parleront plus le cantonais)

GUO : Alors, est-ce qu'il y a encore professeurs qui ne parle pas bien le mandarin ?

XIA : Il y en a beaucoup. Nous les professeurs, nous devons tous participer au test sur le niveau de mandarin. Le niveau requis pour les profs de chinois est *yiji jiadeng* (一级甲等). Pour les enseignants des autres disciplines, le niveau seuil est *yiji yideng* (一级乙等). En fait, beaucoup de nos enseignants ne peuvent pas atteindre ce niveau-là. Mais les anciens enseignants peuvent continuer à donner des cours sans le certificat (de la réussite du test). Pour les jeunes enseignants, c'est obligatoire (d'atteindre le niveau requis du mandarin).

GUO : Est-ce qu'on peut dire que les enseignants d'aujourd'hui parlent mandarin de mieux en mieux ?

XIA : Eh, mieux qu'avant. Mais il y a quand même des professeurs, surtout des profs en maths, qui a vraiment du mal avec le mandarin.

GUO : Ah, c'est pourquoi qu'ils utilisent le cantonais dans le cours ?

XIA : Eh, en fait, même s'ils ont du mal, ils essaient de parler mandarin pour la plupart du temps dans leurs cours. Ces dernières années, ça (la demande de parler mandarin comme langue d'enseignement) devient de plus en plus stricte... ;

GUO : Je vois...Parlons un peu de votre propre histoire. Je ne savais pas que vous parlez cantonais si bien. Quand j'étais votre élève il y a 20 ans, vous ne parliez jamais cantonais.

XIA : oui oui, t'as raison. Je ne parlais pas un mot en cantonais pendant les quatre premières années de mon arrivée à Guangzhou. Je viens de Nanjing, vous savez. Je suis venue à Guangzhou à cause de mon mari, qui est cantonais. Pendant les trois premières années (de ma vie à Guangzhou), je pouvais comprendre le cantonais, mais je n'osais pas ouvrir la bouche. C'est après la naissance de mon fils que j'ai été poussée à parler le cantonais avec notre nounou, qui ne comprenait même pas le mandarin. Alors, on pourrait dire que j'ai appris le cantonais à cause de mon fils [rire]. Progressivement, je commençais à découvrir la beauté de cette langue : il y a tellement de choses concises et vivantes (en cantonais) qu'on n'arrive pas à exprimer en mandarin. Par exemple, on dit *Zixingche* (自行车) en mandarin, en cantonais, c'est seulement deux syllabes : *danche* (单车). Un jour, quand mon fils avait quatre ou cinq ans, je le voyais tenir un tabouret sous ses bras. Je lui demandait à quoi faire. Il me répondait en cantonais en utilisant seulement deux mots : *Bojiao* (驳脚). Vous savez ce que signifie Bojiao ?

GUO : ça veut dire qu'il veut se servir du tabouret pour prendre quelques choses qui est hors de son atteint ?

XIA : Voilà. Mais t'es obligé d'utiliser une phrase pour exprimer ce que tu veux, n'est-ce pas ? Avec le cantonais, deux syllabes suffissent. N'est-ce pas intéressant ? Plus que j'apprends, plus que je découvre la beauté de cette langue. Aujourd'hui, je dirais que mon niveau du cantonais, c'est de 80% d'un cantonais natif [rire].

GUO[rire] : oui ça se voit. Aujourd'hui, vous parlez quelle langue avec votre fils ?

XIA : Eh, les deux. Des fois en cantonais, des fois en mandarin. ça dépend.

Exemple 4 : l'entretien avec P10

P10 <C> Bonjour

GUO<C> Bonjour. Merci d'être venue. Je m'appelle GUO Yufei. Je suis une doctorante qui fait ses études à Paris. Une grande partie de ma thèse travaille sur la situation linguistique dans les familles et dans les écoles à Guangzhou. Ainsi, je voudrais savoir vous discuter de la situation de l'usage de langues dans votre famille.

P10 : La situation de l'usage de langue... c'est quoi exactement ?

GUO : Par exemple, quelle langue est-ce que tu parles à vos parents ?

P10 : Eh, en fait, mes parentes sont cantonais de souche. Ils m'ont toujours parlé en cantonais depuis mon enfance. Du coup, notre communication est toujours en cantonais [pause 0.5 seconde]. Mais chez moi, la situation est un peu différente. Mon mari est d'origine de Shandong, mais il sait parler un peu le cantonais. Alors, notre conversation, je dirais 70 % en mandarin et 30% en cantonais.

GUO : Et votre fils ?

P 10 : Alors, mon fils, c'est une autre histoire. Il est élevé par mes parents, donc il parlait le cantonais dans son enfance, je dirais (qu'il parlait cantonais) voire mieux que son mandarin quand il était hébergé chez ses grands-parents. Mais depuis qu'il revenait chez nous, il a commencé à parler de moins en moins (le cantonais).

GUO : Parce que vous lui parlez en mandarin ?

P 10 : Eh, en fait, quand il est avec moi tout seul, c'est toujours en cantonais que je lui parle. Je pense que c'est l'école (qui a changé son habitus linguistique). Ben, en tout cas, il commence à nous parler en mandarin depuis qu'il est scolarisé.

GUO : Vous pensez qu'il a oublié le cantonais ?

P10 : Ah, non. Il l'utilise encore avec ses grands-parents. [pause 0.5] Ce n'est pas possible pour quelqu'un d'oublier sa langue maternelle.

GUO : OK... Alors, personnellement, est-ce que vous avez une préférence linguistique dans la communication au quotidien ?

P10 : ça dépend du contexte, je pense. Personnellement, je préfère parler cantonais à ceux qui je me sens familiarisé et dans les conversations en privée. Mais dans des contextes formels, c'est mieux de parler mandarin, pour que tout le monde puisse comprendre.

GUO : Quand vous dites « les contextes formels », ça renvoie au quel genre de situation, par exemple ?

P10 : Ben...par exemple, quand tu contacte les gens qui travaillent pour le gouvernement, quand tu est à l'école, quand tu écris...Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on utilise le mandarin plus souvent. Quand tu te renseigne quelques choses auprès du service public, ça arrive souvent que la personne (à qui tu t'adresse) ne comprend pas le cantonais. Donc, tu es obligé de passer au mandarin.

GUO : Est-ce que vous avez entendu parlé du mouvement pour la défense du cantonais ?

P10 : Eh, il me semble que j'ai lu quelques choses (sur l'évènement) dans la presse. Mais je n'ai pas fait beaucoup d'attention. [pause 1.5 seconde]. En tout cas, je suis contre toutes sortes de regard extrémiste. Le mandarin et le cantonais sont tous important. Il ne faut pas soutenir une langue en opposant à l'autre.

GUO : Vous considérez le cantonais comme important ?

P10 : Ben, bien sûr. C'est la langue de *Linnan*. Ça fait partie de la culture et de l'histoire (de la région).

GUO : Est-ce que vous pensez que cette langue est en régression ?

P10 [Il réfléchit de 2 secondes]. Peut-être...eh... peut-être les jeunes parlent moins la langue (le cantonais) par rapport à notre génération. Mais je pense que ça ira. C'est leur langue maternelle. Ils la reprendront plus tard dans la vie.

GUO : OK...une dernière question : quand vous regardez la télé, est-ce que vous avez une préférence pour la langue ?

P10 : Eh, en fait, je ne regarde pas souvent la télé.

GUO : Je veux dire, eh, des programmes sur l'Internet, par exemple ?

P10 : Eh, non, pas vraiment. Ça dépende de la qualité des programmes. C'est vrai que j'avais beaucoup apprécié les programmes hongkongaises, mais ces dernières années, on a aussi beaucoup de bon programmes en mandarin.

Exemple 5 : l'entretien avec E10

GUO <C>: Bonjour, vous devrais être XXX (le nom de E10) ?

E10 <M>: Oui. Bonjour

GUO <C>: Je suis une enquêtrice qui travaille sur les pratiques et les attitudes linguistiques des habitants dans la ville de Guangzhou. C'était moi qui a distribué le questionnaire l'autre jour.

E10 <M>: Oui oui, je me rappelle de toi.

GUO <M> : En fait, je viens de parler avec ta mère. Maintenant j'aimerais discuter avec toi sur tes habitudes linguistiques. Ne t'inquiète pas, ce n'est pas un contrôle ou un examen, c'est juste quelques questions auxquelles vous pourriez répondre selon la réalité et selon tes propres points de vue, tout comme ce que t'avais fait dans le questionnaire. Ça te va ?

E10: oui, je sais. Il n'y a pas de problèmes.

GUO: Très bien. Alors, tu sais parler quelles langues ?

E10: Le chinois et l'anglais.

GUO : Tu parles aussi cantonais ?

E10 : Le cantonais n'est pas une langue. C'est un dialecte.

GUO : Bon, alors, est-ce que tu sais parler ce dialecte alors ?

E10 : Non.

GUO : Ah bon ? Mais ta mère dit que tu le parles avec tes grands-parents.

E10 : [silence de 1.5 secondes] Je n'aime pas (parler le cantonais)

GUO: Pourquoi ?

E10 : [silence de 1 seconde] Je suis *sanhao xuesheng* (三好学生).

GUO: Hum ? Un *sanhao xuesheng* ne peut pas parler cantonais ?

E10 : Non. Un *sanhao xuesheng* ne parle que des langues civilisées.

GUO : Mais avec tes parents et des amis, tu ne parles jamais en cantonais?

E10 : [Il me répond en faisant non de la tête]. C'est toujours en mandarin. Mais tu sais, nous essayons de parler en anglais aussi. [Pour me convaincre, il essaie de prononcer quelques mots et des phrases en anglais].

GUO : Emme, t'as une très bonne prononciation d'anglais. C'était quand que t'as appris l'anglais ?

E10 : Depuis que j'avais 5 ans.

GUO : Dites, est-ce que tu peux essayer de dire quelques choses en cantonais ?

E10 <C>: Qu'est-ce que tu veux que je dis?

GUO <C> Ben, voilà ! Tu parles bien le cantonais. C'était avec qui que t'as pris à parler le cantonais ? Tu t'en souviens ?

E10 <C> : Avec mes grands-parents, je pense. [Il revient au mandarin pour la suite de la conversation] <M> Mais je parle mandarin beaucoup mieux que (je parle) cantonais.

GUO : <M> Est-ce que t'as des professeurs qui ne parle pas mandarin dans les cours?

E10 : Eh, non. Mais il y a des profs qui parle très mal mandarin, avec un gros accent.

GUO : Y a-t-il a des profs qui ne parle pas mandarin dans les cours ?

E10 : Eh... Mon prof de maths parle quelquefois en cantonais. Mais c'est juste quand elle gronde les autres (élèves).

[Dans le reste de notre conversation, E10 commençait à parler d'autres choses. Impossible de lui remotiver à parler davantage sur le cantonais]

Liste des tableaux et des figures

Figure 1.1 Organisation théorique et méthodologique de la thèse	30
Figure 2.1 Distribution géographique des dialectes de Chine.....	42
Figure 2.2 Carte géolinguistique de la province du Guangdong.....	104
Figure 2.3 Évolution de la structure démographique de Guangzhou.....	114
Figure 3.1 Comparaison des parts d’audience des chaînes télévisés selon la langue, pendant 2002 et 2015 à Guangzhou	153
Figure 3.2 Comparaison des parts d’audience des stations de radio selon la langue, pendant 2006 et 2016 à Guangzhou	156
Figure 3.3 Colonne spéciale de Yangcheng wanbao du 12 juillet 2010.....	163
Figure 3.4 En quelle langue les professeurs font-il cours ?	193
Figure 3.5 En quelle(s) langue(s) parlez-vous à vos copains de classe après les cours ?	193
Figure 3.6 En quelle(s) langue(s) parlez-vous à vos professeurs après les cours ?.....	194
Figure 3.7 Dans quelle(s) langue(s) vos professeurs vous parlent-ils après les cours ?	194
Figure 3.8 Quelle langue avez-vous apprise en premier (L1)	196
Figure 3.9 Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l’aise aujourd’hui ?.....	197
Figure 3.10 Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?	197
Figure 3.11 Dans quelle langue parlez-vous à vos voisins ?.....	198
Figure 3.12 J’adore le cantonais.....	198
Figure 3.13 Lequel trouvez-vous le plus joli à l’oreille : le mandarin ou le cantonais ?	199
Figure 3.14 Population native : Quelle langue avez-vous appris à parler en premier dans votre enfance ?	219

Figure 3.15 Population native : Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise aujourd'hui ?	220
Figure 3.16 Population native : Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?	220
Figure 3.17 Population immigrée : Quelle est la langue qu'avez-vous appris à parler en premier dans votre enfance ?.....	221
Figure 3.18 Population immigrée : Avec quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise aujourd'hui ?	222
Figure 3.19 Population immigrée : Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?.....	222
Figure 3.20 Adultes : Dans quelle langue parlez-vous à vos parents ?	223
Figure 3.21 Adulte : dans quelle langue parlez-vous à votre enfant ?	224
Tableau 1.1 Schéma descriptif de Baldauf et Raplan sur l'aménagement linguistique ...	39
Tableau 2.1 Pourcentage de la population capable de parler mandarin (1961-2011)	75
Tableau 2.2 Pourcentage de la population capable de parler anglais (1961-2011)	76
Tableau 2.3 Horaires d'enseignement du chinois et de l'anglais recommandé par le gouvernement RAS	76
Tableau 2.4 Le nombre et la proportion des écoles chinoises à Hong Kong (1996-2000)	77
Tableau 2.5 Langue principale des résidents hongkongais (1961-2011)	78
Tableau 2.6 Langue principale des résidents de Macao (2001, 2006, 2011).....	84
Tableau 2.7 Capacités en langues parlées chez les résidents de Macao (2001, 2006, 2011)	84
Tableau 2.8 Répartition des écoles selon la langue d'enseignement à Macao	85
Tableau 2.9 Langue principale dans la famille.....	99
Tableau 3.1 Les chaînes de la station télévisée du Guangdong.....	151
Tableau 3.2 Les chaînes de la station télévisée de Guangzhou	152
Tableau 3.3 Les chaînes de la station de radio du Guangdong.....	154

Tableau 3.4 Les chaînes de la station de radio de Guangzhou	155
Tableau 3.5 Le lieu de naissance des enfants des trois écoles.....	192
Tableau 3.6 Le temps de résidence des enfants immigrés des trois écoles	192
Tableau 3.7 Réponses des élèves sur leur pratique linguistique à l'école primaire	205
Tableau 3.8 Réponses des élèves du collège sélectif sur l'usage de la langue à l'école .	211
Tableau 3.9 Réponses des élèves du collège général sur l'usage de la langue.....	216
Tableau 3.10 « Le cantonais me procure un sentiment de familiarité ».....	227
Tableau 3.11 « J'aime qu'on me parle en cantonais ».....	227
Tableau 3.12 « J'adore le cantonais »	227
Tableau 3.13 Réponse à la proposition « Le cantonais est une langue qui mérite d'être apprise »	228
Tableau 3.14 Réponse à la proposition « le cantonais n'a pas beaucoup d'utilité pratique ».....	228
Tableau 3.15 Réponse à la proposition « on ne peut pas s'intégrer réellement à Guangzhou sans connaître la langue »	229
Tableau 3.16 « la place du cantonais se réduit de jour en jour ».....	229
Tableau 3.17 « le cantonais sera remplacé par le mandarin un jour ou l'autre »	230
Tableau 3.18 « J'aimerais que mon (futur) enfant maîtrise le cantonais ».....	230
Tableau 3.19 « Lequel vous paraît le plus agréable à entendre : le mandarin ou le cantonais ? ».....	231
Tableau 3.20 Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles natives.....	236
Tableau 3.21 Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles mixes	237
Tableau 3.22 Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles immigrées	238

Yufei GUO

Politique linguistique intérieure de la Chine : entre unité et diversité. Le débat autour du cantonais au début du 21^{ème} siècle

Résumé

Cette thèse se propose d'étudier la politique linguistique de la Chine, à travers le prisme du mouvement pour la défense du cantonais apparu durant l'été 2010, le contexte général étudié étant celui allant des années 1950 à aujourd'hui. Durant l'été 2010, plusieurs manifestations au nom de la défense du cantonais ont eu lieu à Guangzhou, capitale de la province du Guangdong (Chine) et à Hong Kong, donnant lieu à des retombées médiatiques et des effets différés sur le plan politique en Chine. Cette affaire a révélé un sujet longtemps mis à l'écart dans l'aménagement linguistique de la Chine: celui des dialectes. Lors de la campagne de promotion du mandarin en 1955, peu d'attention avait été accordée au statut des autres langues du groupe Han, conventionnellement regroupées sous le terme de « dialectes ». Sous l'influence de l'urbanisation, de la mondialisation et de la promotion du mandarin, les dynamiques sociolinguistiques sont devenues de plus en plus complexes et diversifiées au sein du territoire. La demande pour trouver un point d'équilibre entre unité et diversité devient de plus en plus importante dans l'aménagement linguistique du pays. Reposant sur le débat autour du cantonais, cette étude s'attache à comprendre la synergie entre les pratiques, les aménagements et les idéologies linguistiques, ainsi que l'articulation des perspectives macro et microsociales dans la politique linguistique de la Chine. Elle met enfin en lumière le fait que si la politique linguistique intérieure chinoise est désormais l'objet d'une attention académique soutenue en Chine, elle le doit en partie au mouvement pour la défense du cantonais en 2010.

Mots-clés : politique linguistique, Chine, cantonais, mouvement social, multilinguisme, dialectes.

Résumé en anglais

This study aims to examine the language policy of China through the prism of the "Movement for the defense of Cantonese" which happened during the summer of 2010. The general context studied is from the 1950s to the present days. In the summer of 2010, several demonstrations in the name of defending Cantonese broke out in Guangzhou and Hong Kong, resulting in numerous media spillovers and a series of political effects. The debate revealed a topic which has long been neglected in China's language planning: the question of dialects. Ever since the beginning of the Mandarin promotion campaign in 1955, little attention has been paid to the status of other languages of the Han ethnic group, conventionally called "dialects". Nowadays, as China's language situation is becoming more and more dynamics and complex under the influence of urbanization, globalization and the promotion of Mandarin, the demand for a balance between unity and diversity has become increasingly important in the country's domestic language planning. Based on the debate over Cantonese, this study tries to understand the synergy between practice, management and ideology as well as the articulation of macro and micro perspectives in China's language policy. It also highlights the fact that if China's domestic linguistic policy is now in the spotlight of academic attention in China, it owes partly to the movement for the defense of Cantonese in 2010.

Key words: Language policy, China, Cantonese, Social movement, Multilingualism, Dialects.